

Archivum

1952 - VOL. 2.

A

V: 8 ml, NSI

NSI.2

3792

ARCHIVUM

REVUE INTERNATIONALE DES ARCHIVES

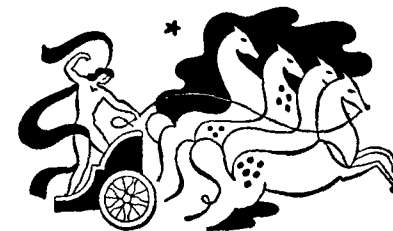
publiée avec le concours financier de l'UNESCO

et sous les auspices du

CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES

VOL. II

1952



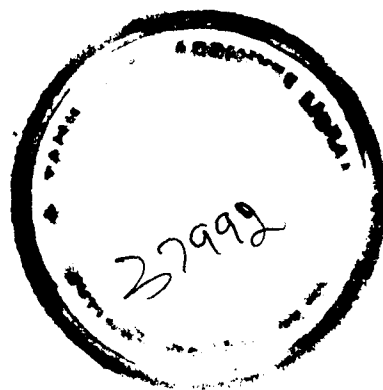
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

—
1953

ARCHIVUM

DÉPOT LÉGAL
1^{re} édition 2^e trimestre 1953
TOUS DROITS
de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays
COPYRIGHT
by Presses Universitaires de France, 1953



A

V:2 m1, n51

n51.21

SOMMAIRE

	PAGES
Préface	(Charles BRAIBANT) 1
A nos lecteurs	(André ARTONNE) 5
<i>Les organismes internationaux et leurs Archives :</i>	
Organisation des Nations Unies.....	(R. CLAUS) 9
U. N. E. S. C. O.....	(J. OPOCENSKY) 17
Bureau international du Travail.....	(G. DUBOURG) 21
Le stage technique international d'Archives.....	(Charles BRAIBANT) 27
The Principles and Practice of Archive Repair Work in England	(sir Hilary JENKINSON) 31
Il restauro di antichi testi membranacei.....	(Alfonso GALLO) 43
L'acétate de cellulose et la lamination des documents.....	(D. TOLLENAAR) 51
L'information historique et les Archives.....	(B. MAHIEU) 55
Wasserzeichenkunde und Urbarforschung.....	(Gerhard PICCARD) 65
Une belle reconstitution d'Archives détruites : les registres angevins de Naples	(Charles SAMARAN) 83
Perspectives d'emploi du microfilm dans les dépôts d'Archives...	(M. BAUDOT) 89
Acte constitutif du Conseil international des Archives (texte français et texte anglais)	93
Bibliographie analytique internationale des publications relatives à l'Archivistique	
et aux Archives	(R.-H. BAUTIER) 105
II ^e Congrès international d'Archives à La Haye, juin 1953.....	227

PRÉFACE

Voici le second numéro d'Archivum, revue internationale des Archives, publié sous les auspices du Conseil international des Archives.

Il fait honneur au Comité de rédaction de la revue, composé de notre vénéré doyen Sir Hilary Jenkinson, du Jonkheer D. P. M. Graswinckel, qui prendra en main l'année prochaine les destinées du Conseil international des Archives, et de notre très actif secrétaire général, M. Lester K. Born. Il témoigne du labeur inlassable et fécond du rédacteur en chef, M. André Artonne, si bien secondé par M. Robert-Henri Bautier.

Archivum montre, par ce n° 2, qu'il est maintenant adulte. Toute sa substance est tirée de lui-même, alors que son n° 1 était nourri des travaux du Premier Congrès international des Archives, tenu à Paris en août 1950.

Archivum nous permet, notamment, par ses articles et sa bibliographie, de mesurer sommairement les progrès qu'ont accomplis les Archives, tant dans les domaines nationaux que sur le terrain international, depuis ce magnifique Congrès, qui, on s'en souvient, avait rassemblé près de 400 délégués.

Dans les domaines nationaux, on verra en lisant les pages qui suivent, que partout nos collègues ont bien travaillé. Je voudrais pouvoir exposer ce qu'ils ont fait en Italie, aux Pays-Bas, en Belgique, en Pologne, en Hongrie, dans les pays scandinaves, dans ceux de l'Amérique latine, au Canada, à l'île Maurice, dans tous les pays où il nous a été possible de connaître leur effort. La place qui m'est impartie ne me le permet pas. Je dois me borner à signaler qu'en Angleterre, Sir Hilary Jenkinson s'est acquis la gloire d'être le véritable créateur des Archives des comtés ; qu'aux États-Unis M. W. C. Grover, non content de poursuivre l'admirable organisation du dépôt central de Washington, fondé en 1934, à l'instigation de F. D. Roosevelt, met sur pied les Records centers, qui, tout en laissant leur part prépondérante et glorieuse aux Archives propres des États, recueilleront l'immense documentation des administrations fédérales ; qu'aux Indes les Pouvoirs publics accordent à l'organisation des Archives un intérêt qui devrait bien servir de modèle à certains autres pays ; qu'en France le sauvetage des Archives économiques vient d'être amorcé, un certain nombre de dépôts départementaux est doublé de Centres de documentation administrative et sociale qui en étendent le rôle et le rayonnement, à Paris et en province les Archives commencent à posséder des ateliers de microfilmage, et s'ouvrent au public scolaire, qu'ils mettent en contact avec les documents au grand profit de l'enseignement de l'histoire, un Centre d'information de la recherche historique est créé aux Archives nationales.

Sur le terrain international, des progrès sensibles ont été réalisés.

Pour la première fois, un Conseil international des Archives a fonctionné, et régulièrement.

Pour la première fois une revue internationale d'archives, étoffée et durable, est publiée.

Pour la première fois, 400 délégués à l'O. N. U., et le Comité exécutif de l'Unesco ont visité (à Paris) un dépôt d'archives, et ces représentants des plus hautes instances internationales de l'ordre politique et culturel ont manifesté un vif intérêt pour notre institution.

Pour la première fois un stage international d'Archives fonctionne (à Paris) en vue de la confrontation des méthodes nationales. Il a réuni pour sa première session (1951-1952) les repré-

sentants de 8 pays. Et le directeur des Archives du royaume de Danemark a pu m'écrire : « Le succès du premier stage n'a pu qu'encourager à continuer... Je tiens à vous féliciter vivement d'avoir réussi à poursuivre l'œuvre internationale considérable que vous avez déclenchée et qui aura certainement une importance durable et laissera des traces dans les divers pays d'où viennent les participants. »

Voilà quelques progrès que nous pouvons porter à l'actif de notre bilan. Ils sont honorables, si l'on tient compte de la faiblesse des moyens dont nous disposons. Intrinsèquement, ils sont chétifs, nous ne pouvons pas nous le dissimuler.

Une tâche immense reste à accomplir pour rassembler en tous pays, sous forme de papier ou de microfilm, les archives publiques ou privées qui nous échappent encore. Notre service est encore bien loin d'être le grand instrument à la fois de culture et d'administration qu'il doit devenir. Elle n'est pas encore en vue, cette politique des Archives que je ne cesse, pour ma part, de réclamer, dans l'intérêt, non seulement de l'histoire et de l'enseignement, mais des gouvernements et des administrations.

S'il faut tracer un programme d'urgence, je dirai qu'à mon avis nous avons besoin avant tout :

- de conventions pour l'échange international des documents, analogues à celle que nous sommes en train de mettre sur pied entre l'Italie et la France, et qui rendra la communication avec déplacement aussi facile entre ces deux pays qu'elle l'est aujourd'hui entre deux départements français ;
- d'un vocabulaire international d'équivalence des termes d'Archives, qui avait été amorcé par feu l'Institut international de Coopération intellectuelle, et que les archivistes néerlandais et les membres du premier stage international de Paris ont entrepris de remettre sur pied ;
- de l'élaboration et de la publication d'un état des inventaires imprimés de tous les pays, travail qui a déjà été établi pour un cinquième environ par M. Robert-Henri Bautier, et qui donnera une première idée de l'immense labeur déjà accompli par les archivistes du monde entier.

Nous devons, en outre, doubler la mission scientifique des archives d'un rôle de documentation administrative, économique et sociale, dont les éléments seront en grande partie fournis par nos dépôts eux-mêmes. Nous intéresserons ainsi à notre sort non seulement les historiens, mais les administrateurs, les universitaires, les élus, les dirigeants syndicalistes, car nous rendrons un service de premier ordre aux administrations publiques et privées.

Nous avons enfin une mission pédagogique à remplir en multipliant les musées et les expositions historiques, et surtout en organisant des services éducatifs qui les mettent à la portée du public scolaire.

Sur ma proposition, ces 5 questions, d'un intérêt primordial, ont été inscrites au programme du Second Congrès international d'Archives (La Haye, 1953).

Pour réaliser ce programme minimum, nous devons multiplier nos efforts en vue de recruter de nouvelles adhésions, collectives ou individuelles, au Conseil international des Archives.

Nous réussissons si nous sommes nombreux, ce qui donnera de l'aisance à notre Trésorerie, encore fort à l'étroit.

Il est, d'autre part, nécessaire que nos collègues viennent en grand nombre au Congrès de La Haye, qui doit obtenir un plus grand succès encore que celui de Paris. Nous les engageons à faire tous leurs efforts pour obtenir des pouvoirs publics de leurs pays respectifs les moyens de faire ce voyage.

Mais presque en tous pays les Archives sont mal dotées, et les archivistes mal payés.

Il est donc indispensable que nous soyons aidés, tout au moins pendant nos premières années d'existence.

Et ici se pose la question délicate de nos rapports avec l'Unesco.

Certes, nous sommes profondément reconnaissants à cette institution d'avoir porté le Conseil international des Archives sur les fonts baptismaux, et d'avoir soutenu ses premiers pas.

La subvention qu'elle nous accorde suffit à la publication d'Archivum, ce qui est déjà beaucoup. Mais la réalisation du programme minimum que je viens d'esquisser n'est actuellement possible que si elle fait davantage.

Ou bien l'Unesco doit créer dans son sein, comme je le lui ai demandé, une division des Archives, ainsi qu'elle l'a fait, si judicieusement, pour les Bibliothèques et pour les Musées.

Ou bien elle doit se remettre sur le Conseil international des Archives des tâches nécessaires pour développer l'activité des Archives sur le plan international. Dans ce cas, elle doit lui accorder une subvention égale au crédit qu'elle affecterait à une division des Archives.

Agir autrement serait méconnaître le rôle de plus en plus considérable que joue notre institution dans un monde où la documentation secrétée par les services publics ou privés ne cesse de s'enfler démesurément.

Négliger les Archives, leur refuser les moyens d'accomplir leur mission en rassemblant, en aménageant, en maîtrisant pour ainsi dire, cette masse de jour en jour croissante, serait à la fois tarir les sources de l'histoire contemporaine et paralyser l'action administrative.

Ce serait trahir, tant au spirituel qu'au temporel, les intérêts, et des sociétés nationales, et de la Société internationale.

Charles BRAIBANT,

Directeur des Archives de France

Président du Conseil international des Archives.

A NOS LECTEURS

Le premier numéro d'*Archivum* a paru en décembre 1951. L'importance de l'Assemblée Constituante ainsi que du Comité exécutif du Conseil international des Archives et du Premier Congrès international d'Archives pour les questions auxquelles *Archivum* est consacré est telle que le compte rendu des séances de ces organismes et les Actes du Congrès ont rempli presque complètement le premier numéro de notre revue. La discussion des principes qui doivent diriger le Conseil international, la définition des buts à atteindre, les résolutions adoptées forment la base solide de toute action future et on ne saurait trop les lire et s'en inspirer, non seulement maintenant, mais à l'avenir. D'autre part la variété des sujets traités par les congressistes, leur valeur tant au point de vue technique qu'au point de vue administratif et historique font que la consultation de ce premier numéro s'imposera pendant longtemps.

C'est ce qu'ont parfaitement compris les autorités les plus hautes tant sur le plan scientifique que sur le plan politique. On se rend de mieux en mieux compte dans les sphères les plus élevées, tant de la spéculation intellectuelle que de la pratique du pouvoir, du rôle indispensable que jouent les Archives dans les rouages de l'Etat moderne. Il n'est pas téméraire de porter un jugement sur l'efficacité d'une administration en se basant sur la façon dont les Archives sont tenues.

Aussi n'est-il pas étonnant que la parution d'*Archivum* n'ait pas échappé aux chefs d'Etat les plus éminents. Qu'il nous soit permis de signaler, entre autres, que le premier numéro de cette revue a été remis par M. Charles Braibant, Président du Conseil international des Archives à M. Truman, Président des Etats-Unis d'Amérique, et à M. Auriol, Président de la République française, et que M. Luigi Einaudi, Président de la République italienne, a exprimé le désir d'en avoir un exemplaire dans sa bibliothèque personnelle. Sur le plan scientifique, bornons-nous à indiquer que M. Jacques Rueff, Président de l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut de France, a tenu à présenter lui-même notre publication à cette Académie, et à mentionner avec reconnaissance le concours si précieux et si efficace que l'Unesco n'a cessé d'accorder, dès ses premiers débuts, à notre jeune entreprise.

Comme il est naturel, les grandes bibliothèques, les principaux dépôts d'archives et les savants ont tenu à souscrire des abonnements, et ceux qui ne l'ont pas encore fait feront bien de ne pas tarder s'ils veulent être assurés de posséder cette tête de collection qu'il ne sera pas toujours possible de se procurer. Les appréciations élogieuses qui sont parvenues à la rédaction sur la présentation de la revue, et le témoignage éloquent de satisfaction qui se concrétise par le grand nombre de souscriptions au n° 2, bien avant sa parution, ont été un grand encouragement pour celle-ci.

Ce deuxième numéro aura une composition assez différente du premier. Avant d'examiner ce qu'il contient et aussi ce qu'il aurait pu contenir, le rédacteur en chef se doit de rendre un témoignage reconnaissant à l'appui que lui a donné le Comité de Rédaction dont il est bon de constater le dévouement et la part active qu'il a prise dans l'élaboration du programme d'*Archivum*. Peu après la réunion du Comité exécutif à Londres du 2 au 5 juillet 1951, au cours de laquelle il a été décidé de confier le poste de rédacteur en chef à M. André Artonne et de

former un Comité de Rédaction composé de Sir Hilary Jenkinson, du Dr Graswinckel et du Dr Born, ce dernier Comité s'est réuni à Paris les 26 et 27 juillet. MM. Braibant, Président, et Samaran, ancien Président du Conseil international des Archives, Vaucher, membre du Comité exécutif, se sont joints à lui pour les délibérations. Après avoir réglé diverses questions matérielles : choix de l'éditeur, périodicité de la revue, prix de l'abonnement, etc., le Comité a pris des décisions relatives à la ligne générale que devait suivre la revue pour répondre aux désirs à la fois des techniciens et d'un public plus vaste, éviter de faire double emploi avec des revues déjà existantes, soit des revues d'archives publiées dans plusieurs pays, soit des revues historiques, rassembler et fournir des informations soit nouvelles, soit dispersées afin de donner un tableau aussi complet et aussi exact que possible de l'activité archivistique dans le monde. A cet effet le Comité a décidé de restreindre le choix des articles à ceux qui traiteraient de questions archivistiques internationales ou à ceux qui décriraient des procédés ou des méthodes employés localement, mais qui peuvent suggérer à d'autres pays de les adopter, ou de prendre des mesures inspirées par ceux-ci après les avoir adaptées à un nouveau cadre.

Néanmoins le Comité n'a pas voulu réduire la revue à un rôle purement technique. Si certains articles ont indubitablement un caractère éminemment spécial et sont destinés à traiter des problèmes spécifiquement archivistiques, à faire connaître les solutions, ou même parfois les expériences qui leur ont été appliquées, en un mot à fournir à ceux qui ont à résoudre dans la pratique des questions analogues d'utiles points de comparaison ou des suggestions, d'autres ont une portée plus générale. Traiter, par exemple, de la façon dont les chercheurs peuvent se rendre compte que les documents d'archives qu'ils consultent ont été, ou non, publiés ou utilisés intéresse autant, bien que sous une autre forme, les historiens que les archivistes ; les méthodes de réparation des documents endommagés, si elles sont primordiales pour les archivistes, sont utiles à connaître aussi bien pour les chercheurs qui les consultent que pour tous ceux qui ont à conserver des documents à un titre quelconque ; les renseignements sur les Archives des institutions internationales sont précieux pour ceux qui s'occupent de politique ou de droit international. La rédaction s'est efforcée de trouver des sujets d'articles qui allient le côté technique à des préoccupations plus vastes. La lecture de ce numéro montrera si, et jusqu'à quel point elle y a réussi.

Elle sera reconnaissante des suggestions que les lecteurs voudront bien lui faire pour lui signaler les points qu'il serait désirable de traiter. Il va sans dire que la rédaction laisse aux auteurs des articles la pleine responsabilité de leurs déclarations, qu'elle n'entend ni entériner ni contester d'aucune manière. Elle s'estimera heureuse si ces articles fournissent matière à réflexion et, comme disent nos amis britanniques, *food for thought*. Elle estime qu'elle n'a pas à imposer des solutions toutes faites, mais à donner des renseignements et à éveiller l'intérêt des milieux avertis sur les problèmes qui restent à résoudre ou sur l'évolution des méthodes et l'application des procédés modernes aux différentes questions qui se posent pour le meilleur aménagement des Archives. Les articles ne forment que la Première Partie de la revue. La Seconde doit, si les désirs de la rédaction sont réalisés, former un tableau complet de la vie des Archives dans le monde. A cet effet, une circulaire a été envoyée à toutes les institutions d'Archives pour leur demander de faire parvenir à *Archivum* les indications les concernant. Il n'est que trop évident que la rédaction doit compter pour l'accomplissement de cette partie de sa tâche sur la bonne volonté de ses correspondants. Or, cette année du moins, ces indications n'ont pas toujours été données en temps utile, et quelquefois sous une forme incomplète. Si l'activité de certains pays ne se trouve donc pas entièrement décrite, ces pays n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes et la rédaction espère que l'exemple qui leur sera donné par ceux qui auront répondu rapidement et pleinement à la circulaire les incitera à les imiter l'année prochaine. Il y a là une question de mise en route qui ne manquera pas de se régler d'elle-même dans un proche avenir.

Néanmoins une documentation considérable a pu être réunie et utilisée grâce à l'envoi à *Archivum* ou au Conseil international des Archives, de nombreux inventaires et des principales revues d'archives. Ces documents ont été complétés par des renseignements de toute sorte

réunis avec un zèle admirable par M. R.-H. Bautier, archiviste aux Archives nationales de France, qui a mis à contribution toutes les ressources existant à Paris et à Bruxelles. M. Bautier a lu et analysé plus de 1.000 ouvrages, brochures, articles de revues ou de mélanges, et a réuni les éléments d'un tableau aussi vivant que complet de l'activité archivistique dans le monde d'après les œuvres des archivistes eux-mêmes ou de ceux qui s'intéressent à l'archivistique. Une question délicate a dû être résolue sur le point de départ de ce travail. Une limite chronologique aurait été peu précise, car les difficultés de l'édition d'après guerre ont amené beaucoup de publications, et notamment de revues, à paraître avec du retard et sous une date qui n'est parfois pas absolument exacte. Enfin un grand nombre de publications périodiques ont paru ou reparu à nouveau après la guerre, et il a paru peu opportun de ne pas signaler dans ce cas la série entière depuis la reprise. Cette bibliographie n'est donc pas restreinte aux seules années 1950-1951 et remonte parfois aux deux ou trois années précédentes. Elle est donc exceptionnellement abondante. Le prochain numéro d'*Archivum* pour 1953 partira d'une base chronologique incontestable ; la Bibliographie, restreinte à l'année 1952, sera sensiblement moins considérable que pour le numéro actuel et se trouvera ramenée à des limites normales. Mais pour l'année 1952, une bibliographie analytique aussi complète que possible formera un instrument de travail d'une très grande valeur. Il n'a pas été possible pour rester dans le cadre dont dispose *Archivum*, de publier *in extenso* toutes les analyses dues à M. Bautier, et il a été nécessaire de n'en garder que l'essentiel et d'en condenser le style au maximum. Telles qu'elles sont, elles n'en fourniront pas moins des informations de premier ordre, ainsi qu'il sera aisé de s'en rendre compte en les consultant ; elles s'étendent au monde entier, comme en témoigne le sommaire qui précède cette partie de la revue. Celui-ci est établi sous une forme méthodique et géographique et à l'intérieur de chaque division par ordre alphabétique de noms d'auteurs. Ainsi les lecteurs pourront d'un coup d'œil savoir ce qui a été écrit à l'échelle mondiale sur tel ou tel problème d'archivistique, ou se rendre compte des travaux qui ont fait connaître les richesses d'archives de tel ou tel pays ou même de telle ou telle province.

M. Robert-Henri Bautier et Mlle Monique Langlois, archivistes aux Archives nationales de France, ont apporté au rédacteur en chef, pour la mise au point de ce numéro, un concours empressé et compétent qu'il est heureux de reconnaître et pour lequel il leur exprime toute sa gratitude.

Le Conseil international des Archives n'a cessé de montrer sa sollicitude à l'égard d'*Archivum* et son président, M. Charles Braibant, a apporté constamment un appui efficace à la rédaction. Au Comité exécutif qui s'est tenu à Washington les 9, 10 et 11 avril 1952, un rapport, dont les termes ont été approuvés a été présenté par le rédacteur en chef. Enfin la Commission de Rédaction d'*Archivum* s'est réunie une seconde fois le 8 mai 1952. M. Braibant, M. Duboscq, trésorier, et M. Vaucher, membre du Comité exécutif du Conseil international des Archives, ont pris part à la délibération. Le choix des articles effectué selon les règles exposées plus haut, a été approuvé. Sur la proposition du rédacteur en chef il a été décidé de faire suivre chaque article d'un court résumé en français, en anglais ou en espagnol.

Une chronique, rédigée par M. Bautier, aurait utilement complété la Bibliographie. L'importance exceptionnelle de cette dernière, qui a déjà nécessité une augmentation sensible du nombre de pages prévues pour ce numéro nous impose à notre grand regret de remettre au prochain numéro la publication de cette chronique.

C'est dans ces conditions, amis lecteurs, que se présente le numéro de notre revue que vous avez sous les yeux. Le rédacteur en chef ne se dissimule pas qu'il pourrait approcher de plus près la perfection. Il espère toutefois que, tel qu'il est, il remplira sa tâche d'information, dont les éléments ont été soigneusement vérifiés selon les règles de précision et d'objectivité qui sont l'honneur de notre profession, et qu'il établira un lien entre les archivistes du monde entier qui, par leur labeur incessant, leurs hautes qualités professionnelles et leur dévouement au bien public, ont conquis dans l'opinion une estime et un respect dont ils sont fiers.

André ARTONNE.

The first number of *Archivum* which has received much praise appeared in December 1951. It contained the records of the meetings of the Constituent Assembly, and the Executive Board of the International Council of Archives and of the first International Congress on Archives. The importance of these records and of the individual opinions expressed at meeting has been fully recognized by public men (such as, for example : Truman, Auriol, Einaudi) who are aware of the significance of the role of Archives in the modern state. The Editing Committee, at its meeting in London (July 1951) outlined the general policy to be adopted by *Archivum*, of printing articles treating archival questions from an international as well as from a technical standpoint, with a view to stimulating thought and research in modern techniques. The first half of the second number of *Archivum* is composed of such articles; the second half contains, an analytical biography of all works or articles referring to Archivistic or publications concerning Archives of all countries. The Editing Committee selected the articles at two meetings in April and May 1952 and it was decided that each article should be followed by a summary in French, English or Spanish.

El primer numero de *Archivum* que fué muy elogiado apareció en diciembre de 1951, conteniendo las actas de la Reunión de la Asamblea constitutiva y del Comité ejecutivo del Consejo internacional de los Archivos así como del primer Congreso internacional de archivos. La importancia de estas actas y de las opiniones individuales en ellas expresadas fué reconocido por personalidades públicas (tales como por ejemplo : Truman, Auriol, Einaudi) que se dan cuenta del significado de los archivos en el estado moderno. El Comité de redacción reunido en Londres en Julio de 1951 subrayó la política general adaptada por *Archivum* publicando artículos tratando de cuestiones de archivos desde el punto de vista internacional y nacional con el fin de estimular investigaciones e intercambio de vistas. La primera mitad del segundo número de *Archivum* esta compuesto de semejantes artículos, la segunda mitad contiene una bibliografía analítica de todos escritos concerniente archivos. El Comité de redacción reunido en abril y mayo de 1952, hizo la selección de los artículos y decidió también que cada uno fuera seguido de un resumen en frances, ingles o espanol.

LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET LEURS ARCHIVES

Pendant longtemps les Archives n'étaient pas sorties du stade local ou national. Archives d'une ville, d'une dynastie, d'une république, d'un évêché, d'un monastère, même d'une grande entreprise commerciale ou industrielle, elles n'avaient pas ce caractère international que l'évolution de l'humanité favorisée par le développement de moyens de communication de plus en plus rapides entre les diverses parties du globe, a imprimé à un grand nombre d'institutions dont le rôle dans tous les domaines devient de plus en plus primordial. Il est donc devenu nécessaire de considérer les questions d'Archives sur un plan tout nouveau quand elles concernent des organismes de constitution internationale. Leur existence en dehors des nationalités pose du même coup des problèmes à résoudre que les Archives des nations et à plus forte raison d'organismes moins étendus ne connaissent pas. Ces problèmes concernent les quatre grandes tâches de l'archiviste : réunir et conserver, classer, inventorier, communiquer. Les conserver, oui, mais où ? Les classer, mais comment, quand elles sont composées de documents écrits dans plusieurs langues et de provenances variées ; les inventorier, mais selon quelles règles, les communiquer, mais avec quelles précautions ? Aussi, en attendant qu'un recensement général des organismes internationaux possédant des archives ait pu être établi, il a paru bon de demander à un certain nombre de ceux-ci particulièrement représentatifs de donner quelques renseignements sur l'organisation de leurs Archives. On trouvera donc ci-après des articles sur les Archives des Nations Unies par M. R. Claus, sur celles de l'Unesco par M. J. Opocensky et sur celles du Bureau international du Travail par M. G. Dubourg, lesquels dirigent respectivement les archives dont ils nous parlent. Nous espérons être à même de présenter dans le prochain numéro un tableau plus complet de ces archives internationales.

The archives of international organizations cannot be directed along the same lines as local or national archives. The execution of the four essential tasks of an archivist entails serious problems : Where can they be assembled and presented ? How can they be filed since they are composed of documents in different languages and of widely differing origin ? According to what set of rules can inventories be drawn up ? What precautions are to be taken when they are made available to the public ? The following articles are accounts of the archives of : the United Nations (by R. Claus), Unesco (by J. Opocensky), the International Labour Office (by G. Dubourg).

Los archivos de las organizaciones internacionales no pueden considerarse de la misma manera que los archivos locales o nacionales. La ejecución de los cuatro empeños esenciales de un archivero plantea varios problemas serios. ¿Donde pueden reunirse y conservarse ? ¿De que modo pueden clasificarse estos documentos de lenguas diferentes y de procedencias varias ? ¿Según que reglas pueden inventariarse ? ¿Y que precauciones deben tomarse al hacerlos publicos ? Los artículos siguientes tratan de los archivos de : las Naciones Unidas (por R. Claus), la Unesco (por J. Opocensky), la Oficina internacional del trabajo (por G. Dubourg).

THE UNITED NATIONS ARCHIVES

In nearly all fields of human endeavour, one of the most striking characteristics of the past decade has been a tremendous growth of interest in international relations. Stimulated by World War II, with its accompanying political, social, and economic problems, as well as by the increased international contacts directly connected with the prosecution of the war, men in all walks of life have become increasingly aware of the gains to be made and the lessons to be learned by extension of their associations and interests across national boundaries. As readers of this journal are well aware, professional archivists during the past few years have noted and participated in two courses of development that are of particular significance to their work. One has been the organization and growth of the International Council on Archives, under the sponsorship of Unesco, to foster the development and improvement of archives work through closer association of archivists from all countries. The second has been the establishment of a number of archival institutions in international agencies. Among these, one of the earliest and probably the most highly developed is the Archives Section of the United Nations (1).

The origins of this agency may be found in the Archives Unit that operated as a part of the Secretariat at the United Nations Conference on International Organization held at San Francisco in April-June 1945. Its responsibilities were then limited to the filing of drafts and record copies of the Conference processed documents, but it acquired also some of the other working papers and administrative files of the Conference and, more important from the present standpoint, it served as the beginning of an unbroken chain of archives offices, which continued through the United Nations Preparatory Commission in the early Secretariat days in London and at Hunter College, New York, to the establishment in the fall of 1946 of a professionally-staffed archival unit at Lake Success and finally in 1950 to the Archives Section located in the skyscraper Headquarters in New York.

In another sense, however, the United Nations Archives may be said to have originated, in part at least, in a memorandum (2) prepared in October 1945 in the National Archives of the United States. Drawn up by the Archivist, Dr. Solon J. Buck, and the Program Adviser, Mr. Oliver W. Holmes, this paper was brought to the attention of United Nations officials at the end of 1945. Pointing out the need for an international archives agency to preserve the records of defunct international organizations and for other purposes, it suggested that the United Nations might appropriately fill this need while at the same time providing for the

(1) Several other international agencies have also set up archives offices, with varying kinds and degrees of responsibilities. Some of the more significant are those of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization; the World Health Organization; the International Court of Justice and the International Monetary Fund. It has been suggested that the International Council on Archives arrange for the preparation of a directory of such offices.

(2) Proposal for the Establishment of a United Nations Archives, 8 p., processed, National Archives, Washington, D. C., October 1945. See also Solon J. Buck, The Archivist's 'One World', *The American Archivist*, January 1947, pp. 13-16.

proper preservation of its own non-current records. A description of the essential functions of such an agency was included, together with a list of major types of records that should properly be its concern.

It is not possible to say how much influence the National Archives' « Proposal » has had in the development of the United Nations Archives. Undoubtedly it was seen and read by higher administrative officials in the United Nations, and its principal points have been a part of the Section's operating credo since the fall of 1946. It was probably true in the United Nations, however, as it has usually been true elsewhere, that the establishment and growth of the Archives office was the result rather of a recognized administrative need than of a professionally-conceived suggestion. Nevertheless, the history of the resulting agency indicates that both were important elements in its foundation and development.

Although the United Nations Archives now has many of the aspects of a small national or state archival agency, it differs from such agencies in two significant ways. An immediately obvious one is the comparative youth of its records; the United Nations itself is less than seven years old, and, though some of the predecessor agency materials in custody go back to 1897, the major part of the holdings are less than a decade old. It will be obvious, therefore, that the office needs to concern itself almost exclusively with the problems involved in handling relatively large groups of modern administrative papers — with appraisal, sampling, micro-filming, series listing, and routine reference requests — rather than with the more leisurely and intellectually rewarding tasks of detailed inventories, calendars, and research projects.

It is cause for real satisfaction, however, to realize that so early in the life of a large agency the need for professional handling of its archives has been recognized and filled. Whatever may have been the problems and difficulties, it cannot be said, as has unfortunately been true in many cases, that the archives was set up too late to save the earlier records of the agency.

In a second significant way, the United Nations Archives differs from most other archival agencies. Partly as a consequence of the fact that its records and the organization it serves are still young, the office has developed what might be called a dual programme. On the one hand, its work follows the traditional archival lines, with responsibility for preservation and servicing of the permanently valuable records of the United Nations, its predecessor agencies, and some other international organizations. On the other hand the Archives acts at the same time as a depository for the storage and handling of non-current records whose value is limited to a few years. The storage and servicing of such materials and their appraisal, scheduling, and eventual disposal are functions that in many agencies are carried on by the offices of origin, by the filing offices, or by « intermediate depositories ». In the United Nations, however, the centralization of this responsibility in the Archives has been found to be more economical in terms of space, equipment, and personnel. Although the bulk of these files is relatively small and will tend to remain more or less constant when all have been scheduled for periodic destruction, the work involved in handling them constitutes a significant part of the burden on the staff.

In practice, the dual nature of the Archives Section's task has relatively little effect on its techniques and procedures. Temporary materials are sometimes stored in transfer cases rather than in the standard document containers used for « permanent » records, but in other respects they are handled in the same way as the materials designed for indefinite retention.

It is true in general to say that the organization and functions of the United Nations Archives are similar to those of most other archival agencies. It accessions non-current and inactive records; appraises them and destroys those with insufficient value; arranges, describes, inventories, and labels the worth-while materials; stores and preserves them; and provides reference and research service. It assists in the preparation of retirement schedules for current records. In all this work it is guided by the accepted general principles of archives administration and follows the standard modern records management techniques.

Because its headquarters is in the United States and its operating head received his professional training in the National Archives of that country, most of the detailed methods and procedures are derived from American models, but a conscious effort is made to recruit staff

trained in other archival administrations and to make full use of the resulting varied backgrounds. The present professional and semi-professional staff includes archivists from France, India, Norway, Switzerland, the United Kingdom, the United States and Yugoslavia.

A matter of primary importance to all archivists has always been their position in the administrative or governmental structure of which they are a part; aside from questions of personal ambition and prestige, they must all seek to obtain a level and a milieu which will permit them to function effectively both as working members of the organizational entity they serve and as professionals serving the needs of scholarship. In the United Nations Secretariat, the Archives staff has in the past been administered first as a part of the documents or publishing service and later as a part of the library; since the fall of 1946 it has been a section in what is now called the Communications and Records Division. Because that Division is a « service » group, containing also the registry (current files), correspondence, cable, mail, and messenger services, it is natural that the primary emphasis in the Archives must be upon the rendering of service to the General Assembly and the other organs of the United Nations, to the Delegations, and to other offices of the Secretariat. This would necessarily be the case, of course, under any administrative structure in the Secretariat, since the Secretariat is itself the service agency for the United Nations. If it has sometimes seemed that the Archives' needs as a custodial unit for old files — which has been recognized from the beginning as its primary task — have been better understood than its requirements with regard to the professional work of analysis, appraisal, scheduling, and archival research, this tendency is attributable primarily to the fact that the archival work can be only a relatively insignificant part of the Secretariat as a whole. An administrative budget of considerable size must be very strictly prepared to pass the scrutiny of the representatives of some sixty states. The position of the Archives under the same direction as the Registry, which is responsible for current files, has very definite and obvious advantages in effecting the necessary close coordination of records administration work.

The staff now numbers twenty and is divided into three functional units which deal respectively with reference and research; accessioning, surveys, and retirement scheduling; and disposal, microfilming, and guide preparation. Three entire floors of the United Nations Secretariat Building were constructed with specially reinforced floors for the storage of archives, and the Archives Section now occupies about 17,000 square feet of space on two of those floors, of which about 3,000 square feet is devoted to offices and search rooms and the remainder to records storage and related work areas. The Section now has about 12,000 cubic feet of records, of which more than half are stored in cardboard document containers (each holding five linear inches) on steel shelving enclosed on five sides in units of three linear feet. Some of the more active records, as well as those scheduled for early destruction, are stored in steel filing cabinets, transfer cases, or temporarily in wooden crates.

For control purposes the records are divided into « Record Groups » — thirty-one in number at present — according to their agency or office of origin. Twenty-two of these groups consist of records of the United Nations itself, that is, of the departments of the Secretariat, the General Assembly, the Security Council, and other organs. Eight groups contain records of predecessor and other international agencies, including, among others, the League of Nations, the United Nations War Crimes Commission, the United Nations Conference on International Organization, the United Nations Preparatory Commission, the United Nations Relief and Rehabilitation Administration (the largest single group: 7,000 cubic feet), and the International Penal and Penitentiary Commission. A final group contains museum articles and other « items of historical interest » which have been entrusted to the Archives for safe-keeping, but which do not fall within the archival record groups.

Particular mention should be made of the office's responsibilities with regard to the custody and servicing of the sound recordings of United Nations meetings. The sessions of the General Assembly, its Committees, the Security Council, and all other major organs are fully recorded on 16-inch aluminum-base discs, which are retained in the Archives as the basic record against which verbatim minutes, summary records, and translations may be checked. Sound-proofed

listening booths are available for consulting the recordings, and facilities are available for the preparation of copies or dubbings.

The Archives also possesses valuable, if relatively small, collections of motion picture film and still photographs, most of them received from U. N. R. R. A. and the League of Nations. Microfilming has so far been carried on only on a limited scale. A few hundred reels of reproductions of United Nations mimeographed and printed documents have been prepared, and these have proved valuable in making possible the reduction of stocks of these items and in providing microfilm prints for libraries and research institutions. Limitations of money and equipment have so far prevented the filming of records for disposal purposes. Plans for such a programme have been completed, however, and are ready for implementation as soon as space pressure becomes great enough to force the voting of necessary funds.

The international character of its parent body naturally has its effect upon the United Nations Archives, and this is manifested in a number of ways. Reference has already been made to the wide « geographical distribution » of the staff; this is of course most desirable for many reasons, not the least of which is the advantage to individual members of being able to learn from others who have different training and background.

The problem of languages is naturally a very significant one. Although English is used for most administrative work at the Headquarters, French and (with regard to the General Assembly) Spanish are also recognized as working languages of the United Nations, and it is essential that at least some of the staff be able to speak and read those tongues well. Russian and Chinese are also « official languages », which means that someone must be available who can deal with papers and sound recordings in those languages. Archival materials in considerable quantity have already been accessioned which are written in still other languages, among them German, Dutch, Polish, Czech, Slovenian, Arabic, Korean, Chinese, Italian, and Portuguese. Naturally it is not possible for a small staff to handle all of these, but the Archives can call upon the language experts of the Secretariat when necessary.

The United Nations not only receives communications in many languages from all parts of the globe, but it has offices and missions of its own in many corners of the world. Secretariat groups are accumulating and creating archives in such far-flung areas as Cuba, Greece, Indonesia, Kashmir, Korea, and Palestine — to mention only a few of the past or present mission or conference headquarters. The Archives Section cannot of course assist currently in the handling of these files, but its sister office, the Registry, exercises some control over the filing techniques and classifications used, and the field offices and missions often call upon the Archives for assistance in gathering necessary background data and for advice on the handling of their files when their work is completed. The largest United Nations field office, the European Office in Geneva, has recently appointed a full-time archivist to its staff — a former member of the Archives Section.

On the two occasions when the General Assembly has met in Paris, in 1948 and 1951-52, the Archives Section has sent a small staff with a selected body of essential archival reference materials. Besides providing service to the Secretariat and Delegations, the Archives was able to assist materially in the appraisal of records accumulated by other offices during the sessions and in arranging their disposal or return to Headquarters at the close of the session. Much of the reference material used in Paris in 1951-52 was brought from New York in microfilm form, thus notably reducing both transportation costs and space requirements in the Paris offices.

The above discussion of the problems and tasks peculiar to an international archives should not, however, be allowed to obscure one significant fact. That is, that the administration of an international archives is not different in any essential respect from similar work in national or state governmental, business, or research institutions. The techniques and basic principles are the same, the same attention must be devoted to rescuing good records and getting rid of bad ones, and there is felt the same current preoccupation with control of archives in formation. The same pressures for the limitation of space and personnel must be fought with the same demonstrations of the economy of good records management. The international archivist feels

the same need and reaps the same benefits from collaboration with fellow workers in other agencies.

Much indeed remains to be done in the development of international archival institutions. This account of the United Nations Archives must candidly admit that there are backlogs of inadequately described records, programmes planned but not begun, and records coveted but not acquired. (But is this not perhaps the outstanding characteristic of archives work everywhere?) Of greater importance, however, is the fact that there still remain a number of significant international agencies without archival programmes and a number of valuable international collections without proper custodianship. Improvement in this situation can be expected, of course, and it is hoped the movement can be assisted by the United Nations Archives, through its example, and by world archivists, through their combined opinion and influence.

Robert CLAUS,
United Nations Archives, March 1952.

Ce service conserve les documents d'organisations internationales, quelques-uns de ces documents remontant à 1897, ainsi qu'un nombre relativement important de documents administratifs récents, qui sont dépouillés, triés, microfilmés et enregistrés. Le personnel affecté au centre de références répond aux enquêtes courantes. La tâche qui lui incombe est double, d'une part : observer les traditions archivistiques dans les grandes lignes en ce qui concerne les documents présentant un intérêt permanent des Nations Unies, et de quelques autres organisations internationales, d'autre part : garder provisoirement en dépôt et tenir à la disposition des chercheurs les documents usuels n'ayant d'intérêt que pour un laps de temps déterminé. L'ensemble des dossiers est classé selon les institutions spécialisées ou les bureaux auxquels ils appartiennent. Ce service a aussi la garde des disques enregistrés lors des réunions de commissions, comités, etc., des Nations Unies, ainsi que d'un certain nombre de films et de vues fixes provenant pour la plupart d'U. N. R. R. A. et de la Société des Nations. Les microfilms ne sont encore utilisés que sur une petite échelle. Ce service se compose d'une équipe de 20 personnes.

Este servicio conserva los documentos de organizaciones internacionales, algunos de los cuales se remontan a 1897, así como un numero bastante importante de recientes documentos administrativos, que se despojan, apartan, microfilman y registran. El personal empleado en el centro de referencia responde a las investigaciones corrientes. La tarea que le incumbe es doble : de una parte : observar las tradiciones del archivero en las grandes lineas en lo que concierne a los documentos que presentan un interes permanente, de las Naciones Unidas y ciertas otras organizaciones ; por otra parte : guardar provisionalmente en depósito y tener a la disposición de los investigadores los documentos usuales no teniendo interes mas que por un tiempo determinado. El conjunto de los legajos está clasificado según las Instituciones especializadas o las oficinas a las cuales pertenecen. El servicio conserva tambien discos impresionados durante las reuniones de comisiones, comités, etc., de las Naciones Unidas, así como un cierto número de películas y de fotografías para proyectar ampliadas procediendo la mayor parte de U. N. R. R. A. y de la Sociedad de Naciones. Los microfilmes son utilizados aun en pequeña escala. Este servicio está compuesto de un grupo de 20 personas.

LES ARCHIVES DE L'UNESCO

Le Service des archives, tel qu'il est décrit ci-après, est entré en fonction le 1^{er} janvier 1949. Sa tâche consiste à enregistrer, indexer ou inventorier, classer et conserver :

- les fonds d'archives déposés ;
- les documents de l'Unesco ;
- les anciens dossiers de correspondance transférés au Service des archives ;
- les accords originaux conclus entre l'Unesco et les Etats membres, l'Organisation des Nations Unies ou les autres Organisations internationales ;
- les pleins pouvoirs et autres documents concernant les délégués participant aux sessions de la Conférence générale.

Afin d'éviter une trop grande dispersion des documents et de faciliter les recherches on a groupé en un seul service différentes activités qui peuvent, dans une plus grande organisation, être maintenues séparées.

Les Archives de l'Unesco ont hérité des fonds d'archives de l'Institut international de Coopération intellectuelle, et de la Conférence des Ministres Alliés de l'Education (organisations qui, avant et pendant la deuxième guerre mondiale, assumèrent un programme similaire sur le plan culturel), ainsi que des dossiers de la Conférence pour l'établissement d'une Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture et de la Commission préparatoire de l'Unesco.

A) ARCHIVES DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

En vertu de l'accord conclu le 19 décembre 1946, entre l'Unesco et l'Institut International de Coopération Intellectuelle donnant suite à la décision de la première Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, le fonds d'archives de cet Institut fut remis à l'Unesco.

Il comprend les documents suivants :

- a) Correspondance, comptes... de l'Institut International de Coopération Intellectuelle de 1926 à 1946 ;
- b) Documents ronéographiés de l'Institut International de Coopération Intellectuelle pour la même période ;
- c) Documents ronéographiés de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle et de ses comités et sous-comités, de 1925 à 1938.

Malheureusement une partie de ces documents disparut pendant la dernière guerre, les locaux de l'Institut ayant été occupés par l'armée allemande. Un inventaire détaillé des documents restants a été dressé.

B) ARCHIVES DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES ALLIÉS DE L'ÉDUCATION (1943-1945)

La Conférence des Ministres Alliés de l'Éducation convoquée pendant la guerre à Londres par le « British Ministry of Education », travailla à un plan de reconstruction culturelle. Ses travaux aboutirent à la création d'une organisation internationale pour l'éducation, la science et la culture. Cette conférence est ainsi à l'origine de l'Unesco. Elle a décidé le 5 décembre 1945, en sa 21^e séance, de déposer ses documents qui sont d'une grande importance, au Service des archives de la nouvelle organisation. Ils peuvent être divisés en deux groupes :

- 1) Documents ayant trait à la reconstruction culturelle ;
- 2) Travaux préparatoires pour l'établissement d'une organisation internationale.

Les documents du premier groupe se subdivisent comme suit :

- a) Réunions plénières ;
- b) Bureau exécutif : Comité des Finances et d'Organisation, ainsi que diverses Commissions et Comités (traitant des sujets ci-après : livres et périodiques ; histoire ; sciences ; auxiliaires audio-visuels ; radiodiffusion scolaire ; protection et restitution des biens culturels ; besoins matériels de l'enseignement ; problèmes éducatifs spécifiques aux pays libérés ; Mémoire belge concernant la dénazification d'Eupen et de Malmédy).

Le second groupe comprend :

- a) Les procès-verbaux des deux séances publiques auxquelles prit part la délégation des États-Unis d'Amérique qui préconisa le rattachement de la nouvelle Organisation aux Nations Unies ;
- b) Les documents du Comité de Rédaction du projet de constitution de l'Unesco ;
- c) Les documents du Groupe de travail chargé de la préparation de la Conférence internationale pour l'établissement de l'Unesco.

C) ARCHIVES DE LA CONFÉRENCE POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Seuls ont été versés les procès-verbaux des séances plénières et des séances des 5 Commissions, les documents préliminaires se trouvant dans les archives des gouvernements britannique et français, qui ont convoqué cette Conférence. Ces procès-verbaux font d'ailleurs l'objet de la publication : *Conférence en vue de la création d'une Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Eco/Conf./29)*.

D) ARCHIVES DE LA COMMISSION PRÉPARATOIRE DE L'UNESCO

La Commission préparatoire de l'Unesco a été constituée à Londres en vertu d'un arrangement spécial, le 16 novembre 1946, à l'instar de la Commission préparatoire des Nations Unies, et afin de préparer la première session de la Conférence générale de l'Unesco.

Sont contenus dans ce fonds d'archives les documents de travail et les procès-verbaux des séances plénières, des séances des comités, et du Conseil exécutif de la Commission préparatoire ainsi que de la Commission spéciale chargée d'étudier les besoins techniques des pays dévastés par la guerre.

E) LES ANCIENS DOSSIERS DE CORRESPONDANCE DE L'UNESCO

Ces dossiers contiennent la correspondance officielle, c'est-à-dire, les lettres, circulaires et câbles échangés entre l'Organisation et :

- les gouvernements des États membres (ou non membres) de l'Unesco ;
- les Commissions nationales et Organismes nationaux de Coopération ;

- les Nations Unies et les Institutions spécialisées ;
- les autres Organismes internationaux (gouvernementaux ou non) ;
- les Services ministériels ;
- les missions diplomatiques ;
- les représentants auprès de l'Unesco de tous les organismes énumérés ci-dessus ;
- les experts invités à assister aux réunions officielles patronnées par l'Unesco.

A ces dossiers s'ajoutent les notes et mémorandums internes qui se trouvaient ainsi que les dossiers de correspondance soit au Service du courrier (Registry), soit dans les diverses sections du Secrétariat. En règle générale, le système décimal est appliqué pour leur classement. Il incombe au Service des archives de les classer définitivement, de les dépouiller et de proposer au Directeur général la destruction d'une certaine partie de cette correspondance en appliquant les règles généralement observées dans les Services d'archives et en complet accord avec le Directeur général de l'Unesco et les chefs des départements, bureaux et services intéressés.

F) ORIGINAUX DES ACCORDS

Depuis sa création, l'Unesco a conclu environ 60 accords avec les États membres, l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Les originaux sont déposés au Service des archives pour y être classés et catalogués.

G) LES DOCUMENTS DE L'UNESCO (DEPUIS 1946)

Ces documents dactylographiés, ronéographiés ou en « offset » arrivant journellement dans le Service constituent en quelque sorte, le « journal de bord » de l'Organisation, et tiennent un compte exact de ses activités.

Les documents se distinguent en 3 catégories :

- a) Documents de la Conférence générale ;
- b) Documents du Conseil exécutif ;
- c) Documents du Secrétariat.

Depuis 1950 ces derniers se subdivisent en :

- a) Documents de la série principale ;
- b) Documents de la série de travail.

Les documents de la série principale sont ceux qui sont établis en application directe de résolutions du programme, comme l'explique, pour chacun d'eux, un bref paragraphe d'introduction qui en expose l'objet et la genèse.

Les documents de la série de travail sont des documents destinés aux conférences, réunions ou comités d'experts ; des thèmes de discussion envoyés par le département d'origine à un nombre limité de spécialistes, pour information ou pour observation ; des données bibliographiques ou renseignements sur les possibilités d'échange, lorsqu'ils n'offrent qu'un intérêt passager et ne doivent donc pas être rangés dans la série principale ; notes administratives.

Les nouveaux documents arrivant en double exemplaire (en vue de constituer un jeu de prêt) au Service des archives sont inscrits dans des registres qui constituent les « catalogues topographiques », et permettent un contrôle constant. Ils sont ensuite indexés en français et en anglais. Deux fichiers généraux (français et anglais) sont ainsi constitués. Les documents de la série principale font l'objet depuis janvier 1949 de listes bibliographiques mensuelles et d'une liste cumulative annuelle, éditées dans les deux langues. En outre une liste de ces mêmes documents et de leurs mots clefs est envoyée chaque semaine à l'Organisation des Nations Unies pour inclusion dans *United Nations Documents Index*.

Au cours des sessions de la Conférence générale, il incombe au Service des archives d'établir

les index des Actes (débat et résolutions) dans les langues de travail (français, anglais et espagnol). A l'index par matière des débats s'ajoute un index par interventions des représentants des Etats membres et des Organisations internationales, des membres du Conseil exécutif, du Directeur général et des membres du Secrétariat. La majorité des questions posées au centre de référence lors des sessions de la Conférence générale porte d'ailleurs sur ces interventions.

Une liste bibliographique cumulative pour les années 1946-1948 complétera les index précités.

Le Service des archives fait aussi fonction de centre de référence pour tout ce qui concerne les documents de l'Unesco.

Pour compléter la collection des documents de l'Unesco, un exemplaire des publications imprimées est conservé au Service des archives.

Les documents sont conservés dans des classeurs métalliques, le jeu de prêt dans des boîtes en carton.

Les documents de la Conférence générale et du Conseil exécutif sont classés selon l'ordre numérique des sessions ; ceux du Secrétariat selon l'ordre alphabétique des cotes, le système d'attribution de leurs cotes étant basé sur l'utilisation du sigle des départements, bureaux et services du Secrétariat. Une partie des documents est reliée.

Les diverses tâches qui viennent d'être sommairement énumérées sont accomplies par une équipe de 9 personnes (de 7 nationalités différentes) recrutées pour la plupart depuis la création du service ce qui facilite grandement une bonne marche du travail.

Le Service des archives de l'Unesco n'est qu'une petite pierre dans l'édifice de l'Organisation des Nations Unies, mais ceux qui savent déchiffrer des fiches et lire dans des inventaires peuvent y trouver un témoignage de l'effort d'hommes de bonne volonté pour une meilleure compréhension entre les peuples.

Le Service des archives de l'Unesco est installé au 3^e étage dans l'annexe de la Maison de l'Unesco, 19, avenue Kléber, Paris (16^e).

J. OPOCENSKY,
Archives de l'Unesco, Août, 1952.

In the Unesco Archives are kept the documents and correspondence of the International Institute of Intellectual Co-operation, the Conference of Allied Ministers of Education (London, 1943-1945), the Conference for the Establishment of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation (London 1945), the Preparatory Commission of Unesco (1946), correspondence from the Unesco divisions dead files, originals of agreements, and all documents produced by Unesco since its establishment in 1946. The Service registers and indexes, in English and French, all incoming documents (of which both a master and a loan file are kept), produces monthly and annual bibliographical lists in both languages, contributes in English a weekly index of Unesco documents to the *United Nations Documents Index*, and prepares the index for the publication of the records of the General Conference in English, French and Spanish. The Archives Unit, as it is organized at present, has begun in January 1949 and has a staff of nine persons.

En el servicio de archivos de la Unesco se conservan los documentos y la correspondencia del Instituto Internacional de Cooperación intelectual (1925-1946), de la Conferencia de Ministros de Educación Aliados (Londres, 1943-1945), de la Conferencia para el Establecimiento de una Organización de las Naciones Unidas para la Educación, la Cultura y la Ciencia (Londres, 1945), de la Comisión Preparatoria de la Unesco (1946); correspondencia de las divisiones del Secretariado; originales de acuerdos y todos los documentos producidos por Unesco desde su creación. El servicio registra y establece índices en francés e inglés para todos los documentos (de los cuales dos ejemplares son conservados constituyendo uno de ellos el juego de préstamo). Produce listas bibliográficas mensuales o anuales en francés e inglés. Contribuye también en inglés al « United Nations Documents Index » y prepara el índice para la publicación de las actas de la Conferencia general en inglés, francés y español. El servicio de archivos como está organizado actualmente ha entrado en funciones en enero de 1949. Esta compuesto de un grupo de nueve personas.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

CONSERVATION DES DOCUMENTS

ARCHIVES

Les dossiers et documents du B. I. T. sont conservés :

- 1) Au Registry (1) (correspondance, quelques documents);
- 2) Au cabinet du directeur général (correspondance personnelle du directeur général, questions politiques confidentielles);
- 3) Au service du Personnel (dossiers du personnel : statuts, engagements, contrats, congés ; rapports des diverses commissions administratives);
- 4) A la Bibliothèque (livres, journaux, documents, iconographie);
- 5) Dans les divisions et services (documentation technique);
- 6) Au Service financier (pièces comptables);
- 7) A la Division de l'Application des Conventions (textes originaux des conventions et recommandations adoptées, signées et appliquées);
- 8) A la Division d'Edition (manuscrits des articles et rapports);
- 9) A la Division de l'Information publique (documents publicitaires);
- 10) Au Service des Achats et de l'Entretien (offres, devis, contrats d'assurances);
- 11) Au Service de la Distribution (collection des publications imprimées ou ronéotées du B. I. T.).

Le Registry conserve dans des dossiers officiels :

- la correspondance (avec les notes intérieures, les projets de lettres et de rapports) concernant l'admission des Etats dans l'Organisation et les méthodes de communication adoptées, les relations avec les organisations patronales et ouvrières et les institutions internationales, les contributions des Etats, les finances générales, les publications (abonnements, échanges, etc.), les questions d'administration générale, les missions et les rapports subséquents, la recherche d'informations générales ou techniques pour les diverses divisions et services du Bureau et également pour leur diffusion à l'extérieur, les conférences, l'envoi des textes des décisions prises, leur ratification et leur application, les privilèges diplomatiques (statut juridique de l'Organisation, les passeports, les taxes), les achats de livres et d'équipement matériel du bureau, les abonnements aux périodiques et publications des divers pays;
- les documents préparatoires aux différentes réunions, les comptes rendus (en projets ou signés) des commissions, les documents sur les origines et la constitution de l'Organisation, les règlements des conférences et des commissions.

(1) Service du Courrier et des Archives.

Le Registry garde dans ses dossiers confidentiels la correspondance concernant certaines questions administratives (Caisse des Pensions, tribunal administratif) et des questions de relations, de privilèges diplomatiques, de démarches préparatoires à des conférences, ainsi que toutes autres questions réclamant un traitement confidentiel.

Il assure également la garde des exemplaires signés des traités et accords conclus par l'Organisation.

Des dossiers constitués et gardés pendant quelque temps au cabinet du directeur général (questions politiques) ou dans les divisions ou services (correspondance documentaire utilisée pour la rédaction de rapports particuliers) sont parfois renvoyés au Registry pour y être classés et conservés.

Pour chacun de ces dossiers, des fiches sont faites qui portent l'indication du titre donné au dossier et de la référence alphabétique et numérique qui lui est attribuée. Ces fiches, toutes dactylographiées en une seule opération, sont de trois sortes :

- 1) Une fiche numérique-index (servant au contrôle et à l'enregistrement de la correspondance et sur laquelle sont inscrites les indications de classement et les instructions des services);
- 2) Une fiche numérique-transit (sur laquelle sont inscrites au fur et à mesure des demandes, les noms des personnes ou services à qui le dossier a été envoyé, ainsi que la date);
- 3) Des fiches de référence (sujet, forme de la correspondance, nom, pays, ville de l'expéditeur).

L'examen des fiches numériques permet de juger de la fréquence d'utilisation des dossiers et aide à leur répartition dans les différents classements.

Au moment de l'ouverture d'un dossier dont l'utilité permanente est reconnue dès l'abord, une des deux mentions suivantes est inscrite sur le dossier et sur la fiche numérique correspondante :

- « Ap » (Active preservation), ou
- « Ip » (Inactive preservation)

suivant qu'il devra être consulté fréquemment ou seulement à de très rares intervalles. Ces fiches « Ap » et « Ip » sont de couleurs différentes et facilement reconnaissables pour les transferts lors des révisions.

Le Registry conserve enfin, reliés périodiquement, les listes d'enregistrement des lettres reçues, les résumés qui sont faits de ces lettres, les copies des lettres expédiées et les statistiques du courrier.

Système de classement des Archives

Le classement des Archives est divisé en trois parties :

A) Le classement *actif* : dossiers généraux « Ap » (statuts et règlements, relations et méthodes de communication avec les gouvernements, ratifications de conventions, privilèges diplomatiques, etc.), dossiers anciens demandés régulièrement et dossiers nouvellement créés.

Une révision de ce classement a lieu tous les dix ans et dure deux ans.

B) Le classement *intermédiaire* (dossiers semi-actifs, non réclamés pendant la période de révision). Ce classement n'est en vigueur que pendant la période de révision (deux ans), au bout de laquelle les fiches et les dossiers qu'il contient sont répartis entre le nouveau classement actif et le classement inactif.

C) Le classement *inactif* : 1° Dossiers conservés pour leur valeur administrative ou leur intérêt historique « Ip » ; 2° Dossiers encore nécessaires mais demandés seulement à de très rares intervalles « R » (Rétention).

Une révision de ce classement inactif a lieu également tous les dix ans. Certains de ces dossiers sont détruits.

A chaque classement correspond un fichier particulier. Au cours des différentes révisions, certaines de ces fiches passent d'un fichier à un autre.

Un dernier fichier contient les fiches des dossiers détruits. La date de la destruction est inscrite sur chacune d'elles.

Classement actif. Révision

La révision décennale dure deux ans.

Dès qu'elle commence, un nouveau fichier actif (par exemple A. 1950-60) est ouvert. Le fichier actif existant (A. 1940-50) est bloqué ; il devient à partir de ce moment le fichier du classement intermédiaire. Aucune fiche nouvelle n'y est placée. Par contre, en sont retirées pour être placées dans le nouveau fichier actif :

1. Immédiatement et en bloc, toutes les fiches des dossiers permanents actifs (fiches de couleur portant la mention « Ap ») ;
2. Au fur et à mesure que des demandes de dossiers sont faites par les services pendant les deux ans de révision, toutes les fiches correspondant à ces dossiers.

Les dossiers sont répartis dans les classeurs suivant la même méthode que les fiches dans les fichiers.

La date de la révision est indiquée sur tous les dossiers et les fiches.

Et pendant dix ans, c'est-à-dire jusqu'à la prochaine révision, le nouveau fichier actif sera régulièrement complété par les fiches de tous les dossiers qui seront établis pendant cette période.

Classement intermédiaire. Révision. Clôture

A la fin de la période de révision, le fichier intermédiaire (ancien fichier actif) ne contient plus, après le passage d'une grande partie des fiches dans le nouveau classement actif, que les fiches des dossiers semi-actifs (ceux qui, pendant deux ans, n'ont pas été réclamés par les services) et celles des dossiers « Ip ».

Ce classement intermédiaire disparaît alors, les fiches qu'il contient devant être réparties entre les deux groupes du classement inactif : « Ip » et « R ». L'une de ces deux mentions est inscrite sur les fiches et sur les dossiers correspondants : « Ip » (Inactive preservation), s'ils ne la portent pas déjà depuis leur création, ou « R » (Rétention). Les lettres « Ip » signifient que les dossiers doivent être gardés définitivement ; la lettre « R », qu'ils doivent être gardés pendant un certain temps dont la durée dépendra des examens annuels de ces dossiers.

Les fiches et les dossiers correspondants passent alors dans leur groupe respectif.

Classement inactif

1) *Conservation*. — Avant leur classement définitif dans le premier groupe : « Ip », les dossiers portant cette indication sont remis en ordre, complétés et regroupés, si nécessaire. Les doubles des lettres, des notes, des documents sont supprimés. Les documents trop volumineux sont retirés du dossier. Ils sont envoyés dans les services pour conservation et remplacés par des références. Les documents dont le temps a altéré la lisibilité, sont reconstitués ou recopiés. Les dossiers trop encombrants et difficiles à consulter sont dédoublés. Les titres des dossiers sont revus, complétés ou changés suivant le développement qu'a pris l'affaire traitée. Les fiches correspondantes sont modifiées dans les mêmes conditions. Le titre ancien est gardé comme référence. Certains dossiers, qui ne contiennent que quelques papiers, sont groupés avec d'autres de la même série et les fiches correspondantes portent les indications de transferts.

Les dossiers « R », avant leur classement dans le deuxième groupe, sont privés de leur couverture et les papiers qu'ils contiennent sont simplement réunis et agrafés ensemble. Ils sont placés dans des cartons, à l'abri de la lumière, de la poussière et de l'humidité. Les classeurs sont réservés pour le classement actif (« Ap ») et pour le premier groupe du classement (« Ip »).

Sur le dos de ces cartons sont inscrits les lettres de la série et le numéro des dossiers qu'ils contiennent. Ils sont placés verticalement sur des rayons, comme les livres dans une bibliothèque et sont facilement identifiables et accessibles.

Si, plus tard, un de ces dossiers est réclamé par un service pour être de nouveau utilisé d'une façon régulière, il passe au classement actif avec sa fiche. Une nouvelle couverture est faite.

Révision. Destruction

Tous les dossiers « R » sont en principe examinés chaque année.

Ceux qui n'ont plus été utilisés depuis plusieurs années et qui n'offrent plus aucune importance du point de vue politique, administratif ou documentaire, sont détruits après avis des chefs de division et Services intéressés, à qui sont soumises pour examen des listes établies à l'aide des indications contenues sur les fiches numériques-transit et d'après l'importance des séries de classement auxquelles appartiennent les dossiers.

Les fiches correspondantes, gardées dans un fichier spécial, portent la date de la destruction. Pour gagner de la place et permettre des recherches plus rapides, ces fiches sont autant que possible récapitulées par série, sujet ou nom.

Les autres dossiers « R » sont gardés aux Archives pour une révision ultérieure.

Installation des archives. Entretien

Le nombre des dossiers gardés dans les archives du B. I. T. s'élève à environ 180.000. Ils sont réunis, suivant leur importance et la fréquence de leur utilisation, dans des classeurs métalliques ou dans des cartons. Les classeurs sont disposés autour et au milieu d'un long sous-sol bien éclairé et aéré. Les cartons sont placés au-dessus des classeurs, sur des étagères spéciales et autant que possible au-dessus de classeurs contenant des dossiers actifs ou semi-actifs de même série.

Les bureaux du Registry et le sous-sol des Archives, qui est situé immédiatement en-dessous, sont reliés par deux escaliers. D'autre part, un monte-charge permet au personnel, sans fatigue, de faire descendre ou monter les dossiers. Un chariot aide au transport des dossiers dans le sous-sol.

Le personnel des Archives est prévenu régulièrement de l'ouverture de grandes séries nouvelles de dossiers ou de l'arrivée massive de dossiers (après des conférences, des missions, des transferts de services ou d'autres institutions) pour lui permettre d'utiliser et répartir au mieux la place dont il dispose.

A intervalles réguliers, les classeurs et les cartons sont vérifiés et nettoyés. Les dossiers sont contrôlés et remis en ordre. Un inventaire, qui a lieu deux fois par an, permet de vérifier les indications données par les fiches numériques-transit quant à la circulation de ces dossiers et à leur situation aux Archives ou dans les Services.

Les cartons, placés verticalement, sont régulièrement renversés pour éviter l'écrasement des papiers. Les références alphabétiques et numériques figurent sur le dos des cartons dans les deux sens et sont de couleur différente.

Statistiques

Chaque année des statistiques sont établies qui permettent de se rendre compte non seulement du nombre et de la valeur des dossiers conservés, mais aussi du travail des fonctionnaires de ce service et de l'état de conservation des dossiers. Des enseignements en sont tirés quant aux moyens matériels mis à la disposition du personnel, quant à la place encore disponible ou quant à la qualité des encres, des rubans de machines à écrire ou des papiers employés.

Microfilmage

Comme dans toutes les grandes administrations, la conservation des documents pose un problème sérieux. L'utilisation du microfilm, qui permet de gagner une place précieuse (le microfilm d'un dossier tient 50 fois moins de place que le dossier lui-même) a été introduit au B. I. T. Des tiroirs d'anciens classeurs ont été transformés pour y conserver les bobines ou les bandes. Les bobines sont utilisées pour la reproduction des dossiers et des textes importants et longs. Les bandes sont utilisées pour la reproduction des fiches.

Les trois formes les plus importantes d'archivage par microfilmage sont utilisées :

- a) Sécurité (copies de textes authentiques de conventions, de recommandations ou d'autres traités destinés à être placés dans les dépôts ou transférés dans d'autres institutions internationales) ;
- b) Complément (copies de documents importants devant être consultés fréquemment, les originaux se détériorant trop rapidement à l'usage ; de telles copies de documents peuvent être communiquées à d'autres institutions et des copies de textes authentiques de certains traités peuvent ainsi être échangées) ;
- c) Remplacement (copies de textes importants mais dont les originaux trop volumineux et encombrants et sans valeur administrative ou artistique peuvent être détruits).

D'autre part, pour éviter des frais de transport élevés ou des risques de perte, à l'occasion par exemple de l'ouverture d'un bureau de correspondance, de la tenue d'une conférence ou de départs en mission de fonctionnaires, des microfilms sont tirés de documents importants ou uniques de grande valeur.

Tous ces microfilms peuvent facilement être consultés à l'aide d'une « liseuse » et, si nécessaire, être copiés ou agrandis photographiquement.

G. DUBOURG.

The Archives of the International Labour Office are kept in the Registry which registers all the correspondence, and files the dossiers received periodically from the divisions and services of the Organization. The Registry also preserves the agreements and treaties concluded by the Organization. The filing system, which is revised every ten years is divided into three sections. a) The « active » files : general dossiers with the code number Ap. which are in continual use ; b) Intermediate « semi-active » files not required during the period of revision which takes two years ; c) « Inactive » files (with the code number « IP » or « R ») which are rarely required. During the period of revision certain files are destroyed. In order to conserve space, to ensure security and to assist research work, microfilms are used.

Los archivos de la Oficina internacional del trabajo se conservan en el servicio del « Registry » que registra toda la correspondencia y clasifica los legajos que recibe periódicamente de los varios servicios y divisiones de la organización. El « Registry » conserva también originales de acuerdos y tratados concluidos por la organización. La clasificación, que se revisa cada 10 años, se divide en tres partes : a) La clasificación activa : legajos generales (señalados « Ap. ») que se consultan frecuentemente ; b) La clasificación intermedia : legajos semi-activos, que no son reclamados durante el periodo de revisión, que dura 2 años ; c) La clasificación inactiva : legajos (señalados « IP » o « R ») necesarios pero pedidos rara vez. En la revisión decenal ciertos documentos son destruidos. Para ganar espacio, por causa de seguridad y para facilitar el trabajo de los investigadores se ha introducido el uso del microfilm.

LE STAGE TECHNIQUE INTERNATIONAL D'ARCHIVES

En créant le Stage international d'Archives de Paris, qui a fonctionné pour la première fois du 1^{er} novembre 1951 au 15 mars 1952, j'ai obéi à une triple préoccupation :

1^o Je voulais avant tout confronter, en groupant une élite d'archivistes appartenant à des pays différents, les méthodes nationales. Il ne s'agissait nullement, bien entendu, de prôner l'archivistique française, mais d'instituer une sorte de laboratoire d'échanges dont mes collaborateurs profiteraient certainement autant que leurs collègues étrangers ;

2^o Dans le même esprit, il m'a semblé utile de provoquer des échanges de vues sur les moyens employés en divers pays pour obtenir que les Archives, dont la tâche est de plus en plus considérable en raison de l'énorme croissance des versements, obtiennent des pouvoirs publics le moyen d'y faire face, en crédits, personnel, locaux. Le Premier Congrès international des Archives, tenu à Paris en 1950, avait révélé que dans la grande majorité des 35 pays représentés, les Services d'archives se heurtent à la même insuffisance de dotation, à la même incompréhension de leur rôle fondamental ;

3^o J'ai pensé qu'archivistes étrangers et français avaient intérêt à étudier en commun les moyens de resserrer les liens qui unissent leurs dépôts aux services d'enseignement et aux administrations publiques, ce qui est au premier plan de mes préoccupations comme directeur des Archives de France.

J'avais créé dès 1950 un Stage national d'Archives destiné aux jeunes gens qui sortent de l'Ecole des Chartes nantis d'une solide armure d'érudition qui a besoin d'être complétée sur le plan technique et administratif.

Lorsque j'ai institué, l'année suivante, le Stage international d'Archives, j'ai combiné les deux institutions. Pendant la moitié de leur séjour de quatre mois, les archivistes étrangers travaillent ainsi coude à coude avec leurs camarades français, écoutant les leçons des mêmes maîtres, participant à des exercices pratiques analogues, se retrouvant au cours des visites d'administrations ou d'entreprises (Service de la Documentation française de la Présidence du Conseil, Archives centrales de la Banque de France, ateliers, Service de la Documentation et Archives de la Régie nationale des usines Renault, etc.).

Les stagiaires étrangers et français reçoivent les leçons des meilleurs maîtres : trois professeurs au Collège de France, quatre professeurs à la Sorbonne, cinq professeurs à l'Ecole des Chartes, quelques-uns des plus hauts fonctionnaires de l'administration française figurent parmi nos conférenciers.

Les leçons portent sur les méthodes et les techniques des Archives, l'organisation et l'histoire des Archives dans les principaux pays étrangers et en France, les ressources des archives pour les différentes branches de l'histoire (en particulier pour l'étude des institutions, de l'économie), sur la documentation, la législation comparée en matière d'archives privées, etc.

Comme je le voulais, le Stage a fonctionné dès le début dans un esprit vraiment international. Parmi tous les témoignages que j'ai reçus à cette occasion, celui qui m'a fait le plus de plaisir

peut-être émane de M. le Dr Sigurd Jensen, archiviste aux Archives de l'Etat à Copenhague, qui m'a écrit : « Le stage est réalisé dans un esprit d'internationalisme sincère. » Si j'ai reçu, non sans émotion, l'hommage de reconnaissance du Sénat de Brême, dont un archiviste, M. le Dr Schwebel, a pris part au Stage, n'est-ce pas la preuve que je suis parvenu à effacer de ma mémoire certains souvenirs, pour récents qu'ils soient ?

Ceux qui me connaissent bien n'ont pas oublié que j'avais fondé entre les deux guerres les « Amitiés internationales », effort de rapprochement des élites, réputé pour sa parfaite objectivité.

Tout cela me met parfaitement à l'aise pour déclarer en toute sincérité que les Archives nationales de France me semblent être le lieu du monde le mieux désigné pour être le siège de cette véritable école d'archives internationales que j'essaye de créer au Palais Soubise, avec l'aide de mes collaborateurs, M. le conservateur Mirot et M. l'archiviste Bautier.

Nous n'ignorons pas qu'il existe ailleurs que dans notre Palais Soubise et dans notre hôtel de Rohan de magnifiques dépôts d'archives historiques, mais, en raison, de la prépondérance politique et culturelle que notre pays a exercée à certaines époques, telles que les Croisades, les siècles de Louis XIV et de l'Encyclopédie, le Premier Empire, il est probable que c'est aux Archives nationales de France que se trouvent la plus forte proportion de documents relatifs à des pays étrangers.

Or, l'élément essentiel sans doute d'un tel stage, ce sont les exercices pratiques dans lesquels les archivistes peuvent appliquer les connaissances nouvelles qu'ils viennent d'acquérir, par conséquent y mieux réfléchir et les mieux comprendre.

Ces exercices consistent en inventaires ou répertoires de fragments de séries relatifs au pays même du stagiaire. La richesse de notre documentation sur les nations étrangères est telle que nous sommes en état de fournir aux membres de notre stage la matière de ces travaux. Ils emportent ceux-ci en nous quittant, mais nous en laissons une copie, ce qui rend leur travail aussi profitable à leur propre dépôt qu'à nous-mêmes.

Il est difficile d'exprimer l'intérêt que les stagiaires ont pris aux études que nous leur avons proposées, l'animation avec laquelle ils ont participé aux discussions qui ont suivi les conférences, la vivacité d'esprit qu'ils ont apportée à la préparation d'un vocabulaire international des Archives destiné à fixer les équivalences d'une terminologie encore flottante et génératrice de confusions et d'erreurs.

Ainsi le Stage a joué dès son début le rôle d'une sorte de section permanente d'études de nos grands Congrès internationaux des Archives, qu'il n'est possible de réunir qu'à intervalles éloignés.

Ceux de nos collègues qui lisent les circulaires de l'Unesco ont pu trouver ces lignes à la page 4 du *Rapport sur la Réunion jumelée des Représentants de l'Unesco avec des représentants de la Fédération internationale des Associations de Bibliothèques, la Fédération internationale de Documentation et le Conseil international des Archives* : « Les représentants de la F. I. A. B. (Fédération internationale des Associations de Bibliothécaires) et de la F. I. D. (Fédération internationale de Documentation) ont exprimé l'intérêt qu'ils portent à l'organisation par les Archives nationales de France d'un Stage international à l'intention des archivistes, et il a été suggéré que des dispositions pourraient être prises en vue de l'organisation de stages analogues par l'intermédiaire de la F. I. A. B., en collaboration avec certaines écoles nationales de bibliothécaires... » (Circulaire Unesco/CUA/40 du 11 février 1952.)

Quelles sont les chances de réussite définitive d'un effort que nous croyons utile aux Archives de tous les pays ? A ne rien cacher nous nous trouvons en présence de deux obstacles.

Le premier résulte de la langue. Toutes les conférences se font en français, et il en résulte que les stagiaires doivent posséder notre langue, ce qui limite le recrutement. Rien ne s'opposerait à la création d'une section de langue anglaise, c'est une question de crédits.

La seconde difficulté réside dans l'obtention de bourses qui permettent à nos stagiaires de subsister pendant leur séjour à Paris. Nous les logeons à la Cité universitaire, mais cela ne fait que réduire leurs frais.

J'ai l'espoir d'obtenir quelques bourses du Gouvernement français pour 1953, mais je demande très instamment aux archivistes étrangers de mettre tout en œuvre pour que leurs Gouvernements agissent de même. C'est ainsi que nous pourrions soutenir un effort que nous croyons utile à ce progrès de la science archivistique qui est indispensable aux nations modernes.

Charles BRAIBANT,
Directeur des Archives de France,
Président du Conseil international des Archives.

The three principal aims of the « Stage international d'Archives de Paris » were : to compare the methods of archivists in different countries, to exchange information on the ways and means of archival administration, and to strengthen bonds between archives and government offices. The Seminar, in which graduates of the « Ecole des Chartes » and archivists of various nationalities participated, was privileged to hear lectures from eminent professors and was the occasion for practical work with documents ; it developed a spirit of true internationalism. It is to be hoped that the seminar, which will take place annually, will be attended by many archivists from all countries.

La creación del Seminario internacional de Archivos en París se debe a tres preocupaciones : la de confrontar los métodos de archivo de diferentes países, provocar intercambios de puntos de vista sobre los medios puestos a disposición de los archiveros y estrechar los lazos entre los Archivos y las administraciones públicas. El Seminario, abierto a los alumnos procedentes de la « Ecole des Chartes » y a los archiveros extranjeros, ha reunido numerosos participantes que han recibido lecciones de maestros eminentes y han efectuado trabajos prácticos, todo en un espíritu de verdadero internacionalismo. Es de desear que este Seminario, que tendrá lugar en adelante todos los años, sea frecuentado por numerosos archiveros de todos los países.

THE PRINCIPLES AND PRACTICE OF ARCHIVE REPAIR WORK IN ENGLAND⁽¹⁾

by Sir Hilary JENKINSON
Deputy Keeper of the Records

INTRODUCTORY

Repairs of this kind have until very recently been practised on a considerable scale chiefly in one place in this Country — the Public Record Office in London. Though we must not be taken as under-rating the important work done at some of the Great Libraries — notably the British Museum, and the National Library of Wales at Aberystwyth — such work has naturally been only a part of more comprehensive operations (especially at the British Museum) and on the other hand does not, on the purely documentary side, involve the problems of sheer Bulk, Custody and the like which confront the Archivist ; nor offer the same opportunities of gathering experience to an unlimited extent in the treatment of certain materials such as parchment and sealing-wax. I shall therefore confine myself in this article to dealing with the art of Repair as it has taken shape at the Public Record Office (not without some acknowledged debts to our colleagues in Foreign Archives) during the past thirty years ; and as it is now developing on the same model in Local Repositories of Archives, especially those maintained by the County Councils and a few of the great Cities. I need hardly add an expression of the hope that this article may elicit similar statements of theory and practice from other Countries which may usefully be compared with ours.

THE REPAIRING SECTION AT THE PUBLIC RECORD OFFICE

At the Public Record Office, which has a total Establishment in all grades of approximately 180 (though at present it is depleted by 25 below that standard) the work of Repair and Book-Binding is carried on by 26 men, including one Superintendent of Binding and Repairs ('Foreman Craftsman'), a Foreman, and Deputy Foreman. These were supplemented for many years by a varying number of *Professional Binders* sent in from the Stationery Office, whose work, under the superintendence of the Department's own Chief Binder will be described below ; but this has been (for the time at least) discontinued recently and the Department includes at present only one trained Binder — the Superintendent himself.

(1) I have received considerable help in the planning of this article from my Colleague Mr. R. H. Ellis, the Assistant Keeper at present in charge of Repairs at the Public Record Office ; and Miss Gifford has given me assistance in its compilation.

The Repairers formed originally part of the general staff of Messengers, etc., and were liable to be called off to other work ; but from about 1895 this ceased and they became a regular and separate section ; though for many years it formed part of a single grade which included also the sections of Attendants in the Search Rooms and in the Repository, and transfer or promotion from one section to another was not infrequent. The Repairing Section was re-organised under an Assistant Keeper (the present writer) in 1922, at which time a Survey was made of the State of Repair of all Classes in the Repository, and soon afterwards work on Seals (including their moulding and the making of reproductions) was added to its repertoire (1) : at all times it has been concerned with questions of Make-up, Labelling and Numeration, though as much of that work as possible is delegated to less skilled hands : and when, during and after the War, Photographic Work of all kinds was taken up officially the Repairing Section, which had previously been charged only with the supervision of unofficial photographers, provided the staff for those operations also. Re-organization, however, within the last year has divided this multiple Grade into three — *Binding and Repairs* (including Seals), *Photography*, and *Repository and Search Rooms*.

Detailed Registration of all Repair work undertaken has been regular since 1882 and since 1922 an Index to this Register has been kept : by means of which, in combination with a system of dated labels, it is now possible to trace the repair-history of any given Document in a few minutes.

The supervision of all work by an Assistant Keeper is a feature upon which we lay much stress, because in so many cases the measures taken both in Binding and in Repair must depend, in our judgment, on ability to read and understand the Document. He is responsible also for assigning priorities to the work — a delicate task in view of the masses of Documents awaiting treatment ; for weighing, when necessary, the merits of alternative methods of treatment ; for reconciling the claims of an exact reproduction of original form with those of efficiency, of convenience for photography and so forth ; and in brief for all matters of policy.

Some Statistics of work done in recent years may be of interest. Between 1922 and 1949, when Part I of the new « Guide » was published, there had been repaired 66,000 Documents (almost all consisting of many leaves or membranes) and 21,000 seals. This volume of work has been maintained and indeed increased. Since 1949 there have been repaired over 20,000 individual membranes of parchment and over 50,000 leaves of paper, without counting such other operations as Binding, Filing, Cleaning and Flattening, Seal Repair and Moulding of Seals.

PRINCIPLES AND METHODS

These have been dealt with on more than one occasion in print and we may therefore pass lightly here. A principle upon which we have for many years insisted is that in the case of Documents which are Archives any physical element which is present (small or large, beautiful or the reverse, obviously important or by ordinary standards negligible), from the materials in which a volume is bound down to the needle-holes through which it is sewn, is *evidential* and must be neither destroyed nor obscured in Repair. The Methods and Materials of Repair are based on this : the aim being so far as possible to add nothing and take nothing away ; and where that is not feasible (particularly in the case of the new materials which must unavoidably be added to strengthen or make good) to use, with as few exceptions as may be, fresh material of the same character and quality as the original and at the same time to distinguish (if necessary) by annexing written notes (2) the new from the old. The first thing the Archivist Repairer has

(1) The Record Office system is based, with some modifications, on examination of the methods in use at Brussels, Paris and Stockholm. See the article by the present writer in *Antiquaries' Journal* for 1924 entitled *Some Notes on the Preservation, Moulding and Casting of Seals*.

(2) These written Notes we regard as most important, particularly in the case of Bindings : two specimens are given in an Appendix to the present article.

to learn is that he must not (as he would like to do) make his work invisible ; the Seal Repairer, for instance, works with a wax of the same constituents but of a different colour.

Details of the way in which these principles are translated into practical methods for dealing with Paper, Parchment and Wax ; the employment of Parchment Size, especially in connexion with the first of these, and the intrusion of alien materials, particularly flour-paste as an adhesive, silk gauze (one of our borrowings from the experience of our Foreign Colleagues (1)) and linen backings — all these have been described in print more than once (2) and must be left with no more than a reference. At most I may allow myself perhaps to mention four of our most characteristic processes — ‘ framing ’ which consists in pasting a new sheet of paper over the whole of a Document of that material and immediately tearing away its centre so as to expose the writing and leave only a narrow edging of new paper ; the process we call ‘ backing and filling ’, applicable to either parchment or paper, by which the new material is added in thin layers instead of one thicker ; our special method of hardening Moulds of Seals and taking impressions in wax (not casts) from them ; and the fashion of sewing the sheets of a volume to doubled guards which, doubled again, are sewn in the ordinary way to binding slips, an invaluable way of securing that, no matter where the volume is opened, every scrap of the exposed pages shall lie flat and visible to the reader or camera. These are small matters : but certain larger aspects of the work, or conditions now affecting it, may claim more individual attention.

ANCIENT VERSUS MODERN

The Public Record Office is the Repository not only of the most ancient but also of the most modern Archives resulting from the activities of all Departments of the Central Government : from the *Domesday Book* of William the Conqueror to Forestry Commission Records of 1949. We must hope it will always remain so, for from every point of view (not only that of Repair) practice in regard to the later is (we hold) most efficient when it is rooted in experience gained from treatment of the earlier ; especially in this Country, where administrative development has been so continuous and unbroken. On a smaller scale the same remark applies to our Local Archives which now combine in many cases the custody of ancient Archives of many categories — Private Muniments ; Seigneurial, Testamentary, Diocesan, Capitular and Parish Archives ; and the Records of the Quarter Sessions of Justices of the Peace — with the care and conservation of Administrative Documents accruing in the Offices of County Councils since 1889.

Naturally, having thus « contrived a double debt to pay » we sometimes find the charge not without its embarrassments : in particular we have to undertake the difficult task of holding the balance of limited resources fairly as between the more obvious appeal of ancient Documents and the needs of intrusive and preponderant modern ones. Worse still, we have to face the problems of enormous bulk, inferior materials and inefficient fastenings in the innumerable files of loose papers produced by modern administration and modern office methods.

To a considerable extent these last are matters the settlement of which should be sought at a stage earlier than that at which the Documents reach the Archivist : what is needed is a reform in the methods and materials employed by the Offices in which they originate, a matter to which I may recur later. Pending that, we have in late years devoted a good deal of attention to palliating their worst defects — inadequate containers, which mean progressive deterioration of the papers, and insufficient attachments which may mean disorder or loss and, in any case, make checking difficult.

(1) It was based many years ago on procedure at the Vatican ; but we use flour paste.

(2) See in particular the account of our methods published in the first number (January 1938) of *The American Archivist* by an American worker, Mr. Herman SMITH, who joined our Repairing Staff for a period of training in 1935-36 ; by the present writer in *Manual of Archive Administration* (Second edition, 1937), in articles published by the British Records Association (notably in *Proceedings I*), and in *Antiquaries' Journal*, IV (1924) ; and more recently by Roger ELLIS in *The Principles of Archive Repair* (London School of Printing and Graphic Arts ; 1951).

' BINDING ' AND ' FILING '

We have begun by discarding (in view of the bulk to be dealt with) the expensive method of *Binding* in the strict sense of that word, save where a Document consisted from the first of a bound volume, such as a book for the registration of *Accounts* or *Minutes*, supplied blank and subsequently written up : here the binding is a part of the quality of the Archive and must be preserved. In the case of loose papers (or what were originally loose papers ; for the same method is applied to those bound up in dilapidated volumes) we have adopted for many years one of the varieties of ' guarding ' (1) if necessary and *Filing* in hinged covers (now also in use in America, I believe, under the name of ' post-binding ' (2)) which are described in one of the works already cited (3).

BOXES AND ' FOLDERS '

Even the above methods we can only hope to adopt for a small proportion of the enormous bundles of loose or loosely filed papers accumulated in modern Government Departments : for most of these we have been obliged to concentrate on a measure of security represented by a system (4) of manilla folders to contain small sections of the papers (if possible some fixed number to a section), boxes of approved pattern to contain the folders and a check-list of the contents of each box pasted inside its lid. More than a hundred thousand of these boxes have been put in service at the Record Office since they were first adopted, about twenty years ago : and the system has been copied in many places. The durability of the boxes, however, has unfortunately been found to vary considerably and their present form and material must, to a certain extent, still be regarded as experimental. For countries where the attacks of insects are to be feared we have recommended recently the treatment of the boxes (not their contents) with corrosive sublimate or some other insecticide.

THE PROBLEM OF BINDERS

Concentration on the Loose Paper problem has not prevented our dealing to a considerable extent with Archives requiring, for the reasons described above, true binding. Here we are faced with a new problem : for not only are the processes expensive but it is also becoming very difficult to find trained (5) ' Binders ' able and willing to undertake them. For the re-binding of modern books it is generally possible to provide, the methods required being for the most part only slight modifications of those practised in a good Bindery : though the modern tendency to train young ' Binders ' in little more than ' casing ' (6), and that with a large proportion of machine work, produces increasing difficulty. We mostly use the ' spring back ' style ; with ' split boards ', a whole cover of linen buckram (modern leathers being unreliable), ' blocked ' head-and-tail-bands, formed in the buckram, and (for heavy volumes) ' shoes ' of hide-vellum rivetted on with brass tacks. For work of this kind (as has already been noted) we had for many years Binders supplied by the Stationery Office working under the superintendence of our own *Chief Binder* and in this way between 1922 and 1949 dealt with something like 50,000 re-bindings during the period named above. Even here, owing to our

(1) I. e. the addition of an artificial margin of extra paper.

(2) The American variety, however, involves a more elaborate type of cover with spring attachments of metal.

(3) See *Archive Administration*, p. 58.

(4) Also described in *Archive Administration*, pp. 58-60, and 'App. III (d)'.
(5) Our Repairers we train ourselves : but a Book-binder is a member of a Trades Union and must have passed through an apprenticeship of seven years.

(6) We call ' casing ' the process by which the sides and back, with their cover, are made separately and clapped, in one piece, on to the sewn sheets. The whole process can now be done, if a sufficient number of uniform volumes makes it worth while, by machinery. ' Binding ' as a title we reserve for the operation in which the boards are attached to the bound sheets, the back formed, and the cover put on, in a succession of separate processes, all necessitating hand-work.

special conditions, special difficulties arose and *ad hoc* devices had to be invented and applied in the case (e. g.) of volumes weighing in their original state fifty pounds or more, and requiring to be split without re-sewing, or volumes whose sewing was still good but required a style of binding which the binder of today is not trained to execute.

But when we come to the older bindings our troubles are much more pronounced : for here a training of the old-fashioned kind (before the days of machinery) is an essential preliminary and to find an executive with that qualification is not easy : the plain truth being that the Public and the Libraries can in general no longer afford to pay for first-class hand-work and consequently very few men learn to do it. Moreover in the case of the older bindings *ad hoc* methods — the modification of the ordinary procedure of the binding-shop to suit an individual case — are no longer required exceptionally ; they are the Rule. In addition the Archivist is bound by the conditions of his work to push this requirement much further than the Librarian : the Librarian confronted with a bad form of binding or material has the comparatively simple task of substituting a good one : but for the Archivist form and material, good or bad, are evidential and must somehow, within the limits of security, be preserved — he has to reconcile the claims of mere conservation with those of efficiency.

THE PROBLEM OF BINDINGS

The History of the Binder's craft (that is the history not of book decoration but of the work which lies within or behind the covers) has yet to be written : and it is not generally realised how many and experimental were the processes through which that craft passed, especially in the hands of local and even amateur executants, before it reached the development we know. Work of this character, continuing experimental down to a very late date, is what we normally find in our Archives ; and it is largely from the Archives of Europe, not its Libraries, that the History we have spoken of, if it is ever written, will be derived. The bindings of fine MSS. preserved in great Libraries shew us, as a rule, magnificence of materials and decorative ' finishing ' executed by the best craftsmen but little variety in the ' forwarding ' — the constructional methods. It is this variety of construction which gives the work of repair-binding in Archives at once its chief difficulty and its fascination ; each case being liable to present an individual problem requiring special treatment. We have on view at the moment of writing at the Record Office a selection of no more than 29 examples of such work : but even so small a number includes the problems of dilapidated casings in hair-vellum from Bordeaux with unusual head-and-tail bands ; of flapped covers with straps and clasps, or brass bosses and corners, or a label on the back board, to remind us of the period when books did not stand on a shelf but lay on a ledge ; of volumes in cases of whole hide, with sides unstiffened ; of a volume made up by someone who was perhaps a Saddler — certainly not a Binder — and who had his own ideas on the subject of sewing ; of another — early ancestor of the modern hollow back — which has been cased in vellum and then covered with leather ; of yet other examples in which either the whole sewn volume or individual gatherings of the sheets are fastened with sewing or thongs or ' tackets ' direct to a vellum or limp leather cover ; and of one in which the whole of the sewing fell off in one piece, the back of the sheets being completely rotted by damp : with several examples of those too weighty volumes that have had their binding slips or their wooden boards or their glued backs broken through constructional weaknesses which one can see generation after generation striving to overcome by the use of new materials or new methods. It is only proper to add in this place that the Public Record Office has had, for the development of this phase of its work, the services for over thirty years of an exceptionally qualified Chief Binder.

' PRIVATE ' REPAIRS

The task of helping Private and Local Custodians or Owners of Archives suffering from the same troubles as our own has long been an unofficial part of our work. For the last thirty years the Repairing and Binding Staff of the Public Record Office have been allowed to undertake

private work, out of office hours but under a scheme organised and supervised officially : and as a result a very large amount has been done for the Archives of numerous Counties and Towns, Dioceses, Chapters and Parishes, of Colleges, Schools, Hospitals and other Semi-Public Institutions, and of many Private Bodies and Individuals. The main justification for this is its obvious public utility ; but it has also had the advantage not infrequently of giving the Craftsmen employed experience of new forms (this applies particularly to local bindings) and of new conditions such as the effect of fire and of long immersion in water, of which considerable new knowledge accrued during the late War. Another direction in which the Department is able to help in this matter has opened up considerably in the last few years with the increasing interest of Local Authorities in establishing properly organized Archives Sections in the County Offices, the consequent demand for trained Archivists, and the initiation in the University of London (1) of a Diploma Course in Archive Administration ; some parts of which are directed, extra-officially, by senior members of the Public Record Office Staff. This Course includes demonstrations at the Record Office and a considerable number of Students from the Course, and from Local Archive Repositories, have been allowed from time to time to spend short periods in actual work with the Staff. We have also had occasionally 'Learners' for longer periods from other countries in the British Commonwealth.

NEW DEVELOPMENTS

At the moment the trouble is that these various services have become too popular : so that there is a long waiting list of Documents for Repair and the demand for instruction is more than we can meet. Since there seems now no likelihood of an immediate or serious abatement of this very desirable movement (which is fostered also by other contemporary activities such as those of the British Records Association, the National Register of Archives and the recent Survey of Ecclesiastical Archives made for the Pilgrim Trust), and since the amount of work to be done is (we now know) practically unlimited, it is hoped that the result may be the setting up on a modest scale of the long-desired Local Repair Centres for instruction in, and perhaps execution of, Repairs to Local and Private Archives ; and in fact a beginning has been made in the shape of a course organised at the County Council School of Printing and Graphic Arts in London.

Several Local Repositories (2) have also started, as we have mentioned above, or are proposing to start, small Repair Sections of their own ; and since all this work has originated from the Public Record Office there is a satisfactory homogeneity of method. It is perhaps not too much even to hope that the movement thus launched may do something to solve the worst difficulty of all ; which is, as we have indicated, that of maintaining the knowledge and practice of true Binding by a reasonable number of skilled Craftsmen. That alone can make good Repair Binding possible.

FUTURE REQUIREMENTS

Apart from the developments indicated in the last paragraph it is easy to predict some of the new repairing needs of the present which will have to be met by new devices in the future but not so easy to say what form those devices will take : because to a large extent they must depend on the Scientist and the Scientist either has not yet invented the necessary processes or has supplied processes and materials the permanence of which, and their effect upon the materials to which they are applied, have yet to be established by the only absolutely reliable test — their behaviour during a long period under the ordinary conditions of conservation.

(1) There is also a course of the same kind at Liverpool.

(2) For example, those of the Counties of Bedford, Essex, Glamorgan, Hertford, Leicester, Surrey, West Sussex, Somerset and Wiltshire.

For example, two of the replies which he makes to certain of the problems we submit to him are 'Conditioned Air' and 'Thymol Vapour' : but it has yet to be established that the 'conditioning' of air does not destroy elements which (in our Climate — for we are speaking only of England) and under normal non-morbid conditions are positively beneficial to the animal and vegetable fibres in Documents ; and Thymol Vapour has been known to dissolve in a disastrous way that animal size which is an essential constituent not only in Vellum and Parchment but also in nearly all Western Papers till near the end of the nineteenth century. So far as Repair is concerned the problems of the future may be summarised in the Statement that whereas the Documents preserved in Archives down to — say — 1880 are of materials of proved durability those of a subsequent date contain, first, an increasingly large proportion of paper of (at best) dubious and (at worst) definitely impermanent quality, so that, however carefully conserved, they will, we may be sure, presently require treatment ; and second, a number of entirely new materials (such as cinematographic films and prints from photographic negatives) of the behaviour of which under the test of years we know practically very little.

Perhaps at this point we shall be thought to lack enterprise. That we or our successors will have to deal with the troubles we have just indicated we are well aware : but the amount of needed repair work bequeathed to us from the past is so large that at present we feel justified in concentrating our limited resources upon them and in regard to the new problems holding our hand ; doing little more at this point than to observe and, so far as we can, experiment and, of course, to improve 'make up' by the devices already described. It is very possible that some years hence we may be able to agree that sheets of transparent cellulose acetate material appear to stand the test of time without deterioration either to themselves or to Documents sandwiched between them. Meanwhile we are very grateful to our Colleagues in America (who have not, as we have, the excuse of fragmentary Documents and Seals of medieval date clamouring for treatment) for making on a large scale what we regard as a most interesting experiment by which we hope presently to profit.

LABORATORY WORK

The foregoing remarks must not, of course, be taken as meaning that we never resort to Laboratory Experiment : but since our normal problems, though very large, are comparatively simple and few in number, we have not experienced so far the need for a Laboratory of our own in the same way as the British Museum with its much more complex interests. From time to time some special trouble arises and is dealt with by *ad hoc* methods : the necessity, for example, of examining into the incidence and control of Mildew led to the Imperial College of Science undertaking on our behalf a series of experiments lasting for two years : and we not infrequently appeal to various scientific institutions for information on individual points. In chemical matters we usually have recourse either to the Laboratory of the Government Chemist (which conducted for us many years ago an analysis of medieval Sealing Waxes and is our usual helper in such matters) or to the British Museum Laboratory : the discovery that *Borkhausenella Pseudosporetella* (*vulgariter*, the clothes-moth) might on occasion attack Admiralty Records took us naturally for a remedy to the Research Department of the Natural History Museum, and the activities of various wood-mining insects to that of Forest Products in the Department of Scientific and Industrial Research ; and burned Documents during the war conducted us to the Police Laboratory at Hendon (1). For advice in regard to the materials we ourselves use our first recourse is to the Stationery Office, upon whose specification (for example) our Repairing Paper is made specially for us. For the larger problems of wholesale deterioration in modern materials — particularly Paper — we are, as I have already noted, watching with interest the proceedings of our colleagues in American Archives : but some examination into this and

(1) An interesting parallel to the first experiments in France in the use of ultra-violet rays with ancient MSS ; which, if I remember right, took place at the *Surat*.

kindred questions on an extended scale, with perhaps special reference to our own climatic and other conditions, will undoubtedly become an unavoidable necessity before long : it is complicated, as my concluding paragraphs may indicate, by administrative problems.

CONCLUSION

This Article has dealt, if only by implication, with what may perhaps without too much magniloquence be called our national policy in regard to Archive Repair as it stands at present : for although I have been describing policy and practice at the Public Record Office circumstances have made these, as I have indicated, the model for Local Centres which are gradually coming into existence. I will venture in conclusion to emphasize and perhaps expand slightly a few special points.

In the first place, here as in other branches of Archive work the over-riding consideration is the sheer bulk of the accumulations with which we are faced : a bulk so great in the case of urgently needed Repair — I mean Repair which is essential for the mere well-being of the Document — that one despairs at times of devising any reasonable solution of our difficulties (1). It affects the organisation of Repair Work at every point — in the choice between alternative methods, in the assignment of priority of treatment to this or that class (2), in the proportion of Staff allocated to Repair Work.

This question of Staff Allocation is one of some general interest. At the Public Record Office we have out of the total establishment available for all purposes — from Administrative and Editorial work to Cleaning and Portage — about 14 per cent, engaged on Binding and Repairs ; and the actual number of Repairers has not increased in proportion to other Staff increases, which again have not kept pace in recent years with the increasing bulk of the Documents in our charge. In an Archives Department situated as we are, that is to say combining the care of unique and invaluable early material with that of modern accruals — and that is the case normally of all important Repositories, Civil and Ecclesiastical, in this Country, though of course none of them have a Repair problem comparing in size with ours — I believe that the assignment of this proportion of the total staff (one in seven) to Repairs, though it may seem large, represents actually a minimum requirement. In small Repositories the proportion would even be higher ; because out of a Staff of five or six one should certainly be a trained Repairer : but perhaps, when local organisation has gone further something may be done (particularly in the matter of Binding) by several neighbouring Repositories clubbing their resources for this purpose. On the other hand the danger as well as the inconvenience of transporting fragile Documents from place to place must be borne in mind (3).

The consideration of Bulk lies also behind our insistence as a matter of policy on permanence in both the methods and the materials used in Repair : we cannot, we feel, afford either the temporary (4) or the experimental. The Owner or Custodian of a small number of Manus-

(1) I have cited often but may venture perhaps to use once more the case of the 21,000 bound volumes in the one class of Admiralty Logs, all decayed, with which, among other problems, our survey of Needed Repairs confronted us. In that instance a solution was found because it fortunately appeared that these consisted of a much larger number of small Documents which, on technical grounds, never should have been made up into large volumes at all : these units therefore could properly be resolved into their component parts and boxed — a not impossible task nearly half of which has now been accomplished.

(2) Another often cited case which I will venture to use once more is that of the *Plea Rolls* of the Courts of Law and particularly the Court of Common Pleas — piles of large parchment membranes fastened together at the head to the number of as many as 500 in a single 'Roll' — of which we possess over 5,000. To repair one of these may take two skilled men several months with a heavy expenditure for material : but they are important and the work would have been put in hand long ago if the Rolls now marked 'Unfit for Production' were only a few. Unfortunately they number over 300.

(3) These questions of transport and fragility are particularly troubling those interested in the Archives of the West Indian Islands at the present time.

(4) The exception to this is furnished of course by boxes and wrapping materials which — short of an expenditure that is generally out of the question — must be regarded as things which will need to be replaced after a varying but probably not very long period of years.

cripts — or even a tolerably large Museum — may say « we will try such and such methods, watch the results carefully and, if necessary, take further steps ». We, having to deal with Documents not by hundreds or thousands but by millions necessarily conduct our work somewhat differently : our aim is — must be — to handle a set of Documents in repair in such a fashion that no special watching or further steps will be necessary — that they may be regarded as finally disposed of and our Repairers be free to attack the next in an unending series of tasks. For the same reason we should prefer, and do try, to take up whole series for repair rather than to deal piece-meal with single Documents : but unfortunately individual casualties and urgent cases are always with us.

Finally I should perhaps say a little more in defence of our policy of concentrating our efforts, so far as actual Repair is concerned (1), on our older classes. It is not that we do not recognize, and anticipate with great apprehension, the problems accumulating rapidly, for us or our successors, in the monstrous series of Loose Papers accruing from modern administrative organisation. If we hold our hand for the time in respect of these it is because in the first place attention to the older Classes is, on the lowest count, of equal importance ; secondly because modern Archive forms and inferior modern materials (especially the latter) will call for new methods of treatment the efficacy of which (even if they have been formulated in the Laboratory) has still to be submitted to the only final and decisive test — that of time : and finally because some parts of the remedy in the case of modern papers lies as I have hinted, in action which might be taken by the Administrator who creates the Documents rather than by the Archivist and such action is still a possible subject for negotiation.

We have very recently succeeded in giving effect to a plan for a new 'Intermediate' Repository for modern Archives before they are in a state to be transferred finally to the Public Record Office : administered by a small section of our Staff charged with the duty of personal liaison with Ministries and other Public Departments, whose own Staff may continue to work upon the Documents deposited there. This Repository has only been active for six years and its installation is anything but complete : but already it contains 249,292 foot-run of Documents from twenty-one Departments and Staff from thirteen Offices are at work there on Elimination and other tasks. In a few years, if all goes well, this increased liaison between the beginning and the end, the Administrator and the Archivist, may have changed the face of the problem of modern 'Departmental' Archives, though problems of quality and bulk will always be with us.

APPENDIX

EXAMPLES OF NOTES ANNEXED TO REPAIRED VOLUMES (2)

Exchequer, King's Remembrancer Miscellaneous Books, Series I (E. 164) 4

This volume has been preserved with its original sewing and binding : but one board was cracked at the lacing-holes, the sewing-bands themselves were broken on the front side, the outer cover was much torn and all of the brass furniture, except one D, was missing.

In the present repair the fractured board has been taken off and mended ; the severed portions of the sewing-bands have been replaced with new leather sewn on to the old bands ; the board has then been laced on afresh and a new back and patchings of natural-coloured African Goat-skin, native tanned, applied to the old inner cover. A portion of the old white sheepskin from the original back is preserved separately.

The outer cover (the lining of which was of white-tawed sheep skin stained red) has been repaired with natural and red African Goat. When found it was stuck down to the inner

(1) That is, not counting the large operations of boxing, etc., which, as already described, are also undertaken or supervised by the Repairing Staff.

(2) The first (a Record Office Volume) is signed and dated by the Assistant Keeper in charge of Repairs, the second (a Local Archive, repaired extra-officially) bears also the name of the Binder.

cover but this was probably due to accident and it has now been left loose except where it is pierced by the fastenings of the clasps and bosses.

All the brass work except the one piece mentioned above is new. The front end-sheet is also new and is left unfastened on one edge of the board to shew the old leather.

Binder : T. E. Hassell.
September 1938.

H. J.

BRISTOL : TOLZEY COURT ACTIONS, 1632, 1633

This volume was originally sewn on five slips of hazel wood with a longer strip of white-tawed leather wrapped round each ; and laced into vellum cases by means of these leather strips. The sheets, after being framed in new paper by the Repairing Staff of the Public Record Office, have now been re-sewn in the same way on to new hazel slips and strips of native tanned African goat and re-laced by means of the latter into the cases ; which have been repaired with new vellum. The new head bands (sewn in hemp over two further leather lacing strips) are also reproductions of the originals. The new leather tie is of African goat. The Boards are new.

All the sheets have had to be heavily repaired in the top left-hand corner, thus producing a slight swell in the back of the volume at that point.

It will be noted that there are remains (now mounted up on larger guards) of a number of leaves which have at some time been cut out from the beginning of this volume : probably they contained an Index, now missing.

Binder : T. E. Hassell.
August 1937.

H. J.

Cette étude est basée sur les travaux de réparation du Public Record Office qui est le centre principal où ceux-ci s'effectuent. Une section sous la direction d'un conservateur-adjoint lequel dispose d'un personnel spécialisé y est affectée. Le nombre des documents traités est considérable. Entre 1922, date de la réorganisation de la section, et 1944, 66.000 documents comprenant presque tous de nombreux folios ou membranes et 21.000 sceaux ont été réparés. De 1949 au moment où cet article est écrit, plus de 20.000 membranes de parchemin et 50.000 feuilles de papier l'ont été aussi sans préjudice des réparations aux reliures et aux sceaux.

La méthode qui est appliquée consiste à conserver tout ce qui est possible du document original, de n'ajouter que l'indispensable en prenant soin de distinguer nettement les apports nouveaux, par exemple, pour les réparations de sceaux, en se servant d'une cire de même qualité, mais de couleur différente de celle du sceau réparé. Les documents traités sont accompagnés d'une note dont des spécimens sont donnés, indiquant en détail le travail de réparation effectué. Ainsi toute confusion est évitée et on ne risque pas de prendre pour ancien ce qui ne l'est pas.

Les réparations ne sont pas seulement nécessaires pour les documents anciens mais aussi pour les modernes où elles se compliquent du fait de l'emploi de matériaux de mauvaise qualité. La politique du Public Record Office est de tenir une balance égale entre les documents de toute provenance, compte tenu de l'urgence de certains travaux destinés à éviter l'aggravation des détériorations constatées. De simples mesures de conservation, reliure, encartage, cartonnage peuvent suppléer dans certains cas, ou du moins retarder les réparations à condition que toutes les précautions énumérées et décrites par l'auteur soient prises scientifiquement pour qu'elles ne nuisent pas à l'intégrité des documents ainsi traités.

Le nombre des documents au seul Public Record Office nécessitant des réparations plus ou moins importantes est presque illimité. Il faut donc établir un ordre d'urgence. D'autre part, des documents de grande valeur n'appartenant pas à ce dépôt ont aussi été traités par ses soins. On espère établir de nouveaux centres de réparation dans les Archives locales. Cela implique des questions de crédit et de personnel. En ce qui concerne les documents récents, un

classement plus efficace effectué sous la surveillance des archivistes par les agents des administrations versantes avant le dépôt au Public Record Office réduira le nombre des interventions postérieures.

Este estudio está basado sobre los trabajos de reparación del « Public Record Office » que es el centro principal donde estos se efectúan. Una sección bajo la dirección de un conservador-adjunto, el cual dispone de un personal especializado, allí está afectada. El número de documentos tratados es considerable. Entre 1922, fecha de la reorganización de la sección y 1944, 66.000 documentos, comprendiendo casi todos numerosos folios o membranas, y 21.000 sellos han sido reparados. De 1949 a hoy mas de 20.000 membranas de pergamino y 50.000 hojas de papel lo han sido también sin perjuicio de las reparaciones de encuadernaciones y de sellos. El método que es aplicado consiste en conservar todo lo que es posible del documento original ; no agregar mas que lo indispensable, cuidando de distinguir claramente por ejemplo las adiciones nuevas, y para las reparaciones de sellos servirse de cera de la misma calidad pero de color diferente de la del reparado. Los documentos tratados van acompañados de una nota, o cuyos ejemplos se dan, indicando en detalle el trabajo de reparación efectuado. Así toda confusión es evitada y no se corre el riesgo de tomar por antiguo lo que no lo es. Las reparaciones no son necesarias solamente para documentos antiguos, sino también para los modernos cuya reparación se complica por el hecho del empleo de materiales de mala calidad. La política del « Public Record Office » es dar un trato igual a los documentos de toda procedencia teniendo en cuenta la urgencia de ciertos trabajos destinados a evitar la agravación de las deterioraciones constatadas. Simples medidas de conservación, encuadernación, encartonado, pueden suplir en ciertos casos o por lo menos retardar las reparaciones a condición que todas las precauciones enumeradas y descritas por el autor sean tomadas científicamente para que no dañen la integridad de los documentos así tratados. El número de documentos necesitando reparaciones mas o menos importantes en el « Public Record Office » es casi ilimitado. Es necesario establecer un orden de urgencia. Por otra parte, documentos de gran valor, no perteneciendo a este depósito, han sido tratados por él también. Se espera establecer nuevos centros de reparación en archivos locales. Esto implica cuestiones de crédito y de personal. En lo que concierne a los documentos recientes, una clasificación mas eficaz, efectuada bajo la vigilancia de archiveros, por funcionarios de la administraciones depositantes, antes del depósito en el « Public Record Office, reducirá el número de intervenciones posteriores.

IL RESTAURO DI ANTICHI TESTI MEMBRANACEI ⁽¹⁾

Quando c'imbattiamo in un antico documento membranaceo ammuffito, corrosivo, o comunque colpito da alterazioni che ne compromettono la conservazione, siamo indotti a cercare chi sappia ripristinarne la struttura, colmarne le lacune, sorreggerne i bordi, saldarne le lacerazioni, ricomporre ad unità le parti frammentarie, spianarlo, proteggerlo : in una parola curarne il restauro. Lo stesso bisogno avvertiamo per un codice che va in rovina. Che se poi intere raccolte di documenti e di manoscritti siano minacciate da mali così gravi, anzi che lasciarci vincere dallo sgomento, cerchiamo di trovare il modo di sovvenirli nel miglior modo possibile, senza talvolta preoccuparci di rimuovere le cause determinanti di tanti mali, risanando l'ambiente e rendendolo idoneo alla buona conservazione del materiale. Nè ci diamo sempre pensiero di accertare la capacità dei restauratori, nè di assicurarci che il restauro sia veramente efficace e duraturo e non arrechi, anche in avvenire, danni di nessun genere. Come non ricordare casi in cui restauri eseguiti da abili artigiani ed apparentemente impeccabili si dimostrarono nocivi, anzi causa di irreparabili guai ? Nel Museo Campano di Capua l'adesivo impiegato per i rattoppi di pergamene ha favorito lo sviluppo di colonie microbiche, provocando prima alterazioni della scrittura e poi erosioni della pergamena ; l'Evangeliario del Museo del Duomo di Perugia (sec. VIII) andò in rovina per degenerazione della gelatina in soluzione molto densa. Di qui il bisogno di considerare il restauro non come una tecnica artigianale, bensì come un complesso di delicati interventi meccanici e plastici che, impegnando più o meno profondamente le strutture e la morfologia delle materie scritte, richiedono indagini e controlli di laboratori scientifici specializzati ed esperte e docili mani di operatori. Abusare del restauro per esigenze meramente estetiche o affidarlo alle empiriche risorse di artigiani, sarebbe vera e propria colpa.

La pergamena è un connettivo cutaneo che conserva la sua integrità fino a quando cause esogene non intervengono a menomare l'azione preservatrice e protettiva della concia, esponendo il tessuto alle influenze disgregatrici di agenti climatici e biologici. Processi di rammollimento o di indurimento, dovuti a successivi fenomeni di idratazione e disidratazione, per un alternarsi di assorbimenti e di perdite del fattore acqua, producono profonde alterazioni. L'eccessiva secchezza ambientale e ossidazioni di vario genere conducono fino alla degenerazione vescicolare visrea del tessuto ed alla sua progressiva fragilizzazione. Inquinamenti batterici e fungini, talvolta restano allo stato latente e talaltra si palesano sotto forma di pigmentazioni, spappolamenti festosi o viscosi e perfino di degenerazioni saponose, cioè di processi putrefattivi.

Come ci si deve regolare innanzi alla multiformità delle alterazioni che ci si offrono quasi quotidianamente ?

Innanzitutto abbiamo il dovere di accertarne le origini, le cause e la genesi, identificando i

(1) Nous avons appris avec le plus vif regret la mort subite à Rome le 1^{er} décembre 1952 de notre éminent collaborateur, le comm. Alfonso Gallo, directeur de l'Istituto di Patologia del Libro, inspecteur général des bibliothèques d'Italie, dont la perte sera vivement ressentie par le monde savant.

fattori determinanti di esse : stati atmosferici ambientali ed agenti patogeni (insetti, muffe, batteri). Sono in tal modo si giunge a conclusioni diagnostiche attendibili. Macchie, gore, abrasioni, pigmentazioni diffuse, a seconda della forma, del decorso, del colore, possono si orientare le prime indagini, ma, solo attraverso l'esame obiettivo di reperti, attraverso ricerche di laboratorio, si giunge a identificare i fattori morbigeni e quindi ad intenderne il comportamento e gli sviluppi. Specie latenti o sospette, che, pur non presentando una sintomatologia evidente, operano su la materia, si rintracciano percé attente esplorazioni. L'ultravioletto, per esempio, rivela su pergamene perfettamente integre la presenza di macchie, di tacche e simili, che permettono diagnosi precoci, da sottoporre comunque a controlli sperimentali. Il restauro non serve ad appagare l'occhio, ma a risanare sostanzialmente la materia. Una gelatina animale, che apparentemente restituisce solidità ai tessuti, può costituire un terreno nutritivo propizio alla diffusione di flore microbiche deleterie.

Per questa mutua ed incessante collaborazione di sperimentatori e di tecnici si è venuta creando tutta una tradizione di ricerche che consente oggi di distinguere e classificare le alterazioni della pergamena e di ogni altra materia scrittoria. Per le loro analogie con le infermità degli animali e dei vegetali, sono oggi considerate come vere e proprie « malattie », e formano oggetto di studio di quella che noi chiamiamo « patologia del libro ». Alcuni processi degenerativi della pergamena e delle pelli da legature, infatti, imputabili a elaborazioni microbiche, non sono per nulla dissimili da quelli che si manifestano nel connettivo cutaneo allo stato di tessuto vivo. Questo parlare immaginifico assume un valore sempre più realistico a misura che i risultati sistematici delle indagini che si compiono e gli ulteriori perfezionamenti metodologici danno nuovo alimento alla tradizione dei laboratori.

Una « patologia » delle materie librerie sarebbe frutto di sterile virtuosismo se rimanesse fine a se stessa e non conducesse ad una loro « terapia », cioè alla ricerca ed all'applicazione di rimedi razionali. Essa ha perciò funzione preparatoria, in quanto fornisce elementi certi di giudizio.

La « terapia » delle materie librerie nacque, come una conseguenza necessaria della « patologia » di esse, dal bisogno di contrapporre a ogni male il rimedio adeguato. In passato si riteneva che si riducesse a una precettistica di norme destinate esclusivamente al « restauro ». Questa concezione semplicistica e primordiale non risponde più alla nozione che si ha oggi della molteplicità delle « malattie » delle loro origini, della loro genesi, del loro decorso e delle loro sindromi.

La terapia ha, in rapporto alle alterazioni delle materie librerie, due aspetti : è preventiva se mira ad assicurare a documenti e a libri durevolezza e condizioni favorevoli alla conservazione, con una profilassi assidua ed oculata, è riparatrice e repressiva se ha come fine la ricerca e l'attuazione di mezzi atti a debellare gli agenti patogeni e a ripristinare con interventi detersivi e plastici l'integrità delle dette materie. Il restauro va considerato perciò nel più vasto quadro della terapia riparatrice, di cui rappresenta per così dire l'ultimo capitolo. Vi si ricorre come ad *extrema ratio*, quando non si possa altrimenti provvedere. Per quanto eseguito col dovuto senso di responsabilità e col maggiore possibile rispetto ai testi, le pergamene subiscono mutamenti nelle loro strutture per effetto delle operazioni che si compiono. Bisogna perciò che sia suggerito da inderogabili necessità, segnalate in sede diagnostica.

La tecnica da adottare caso per caso deve essere oggetto di studio e derivare comunque da oculte osservazioni ed eventualmente da qualche prova preliminare su piccole zone. Non è lecito avventurarsi in interventi di effetto dubbio e tanto meno nocivo. Lacerazioni, mutilazioni, erosioni, logorii, gualciture, macchie, richiedono trattamenti gradualmente e di sicura efficacia. Nel risanare o ripristinare la materia si tenga sempre presente il dovere di salvare con essa le scritture. E' questo lo scopo precipuo di ogni nostro lavoro. Un restauratore che venisse meno ad un tale principio, tradirebbe il mandato affidatogli, dando segno di non avere il necessario senso di responsabilità. Sconfinare da quei limiti, arrischiarsi in tentativi audaci, innovare senza fondati motivi metodi sicuramente proficui, vorrebbe dire esporsi a pericolose incognite. L'opera del restauratore deve essere perciò guidata e controllata dal chimico, dal biologo, dal tecnologo. La sua manualità ha bisogno dei lumi della scienza per dare risultati proficui e duraturi.

Diffidiamo a ragion veduta dall'empirismo. Chi credesse, per esempio, di utilizzare lo stesso titolo di soluzione della gelatina in tutti i casi che gli si presentano commetterebbe inevitabili errori. Nel palinsesto delle Istituzioni di Gaio (sec. IV) della Biblioteca capitolare di Verona, la gelatina molto densa usata come collante nel restauro che se ne fece, è divenuta vitrea e perciò stesso nociva alla buona conservazione del testo. Con questo non si vuol dire che interventi e controlli debbano paralizzare il lavoro dei restauratori, nè che si voglia ripudiare qualsiasi progresso e innovazione. Abbiamo fin qui adottato perfezionamenti alle tecniche tradizionali, dopo averne però cautamente e per qualche tempo saggiata l'efficacia.

E' buona norma esaminare preliminarmente il documento membranaceo in tutte le sue parti per rendersi conto del suo stato di conservazione e delle sue deficienze. Conviene liberarlo da contatti, giustapposizioni e connessioni con altri documenti o materie estranee ad esso. Il distacco di toppe cartacee o membranacee e di qualsiasi altra aderenza va eseguito con ogni cautela, specialmente se contiene scritture. Nell'eseguire il *nettoyage* del documento si eviti di immergerlo in bagni detersivi di qualsiasi genere e di sottoporlo a reattivi decoloranti. Ne soffrirebbero la pergamena ed i testi. Se per il distacco di aderenze eterogenee o per facilitare lo spianamento fosse inevitabile ricorrere all'acqua, si badi che tutt'al più si può giungere all'inumidimento lieve, per spruzzamento o per nebulizzazione, aggiungendovi sempre dell'alcool.

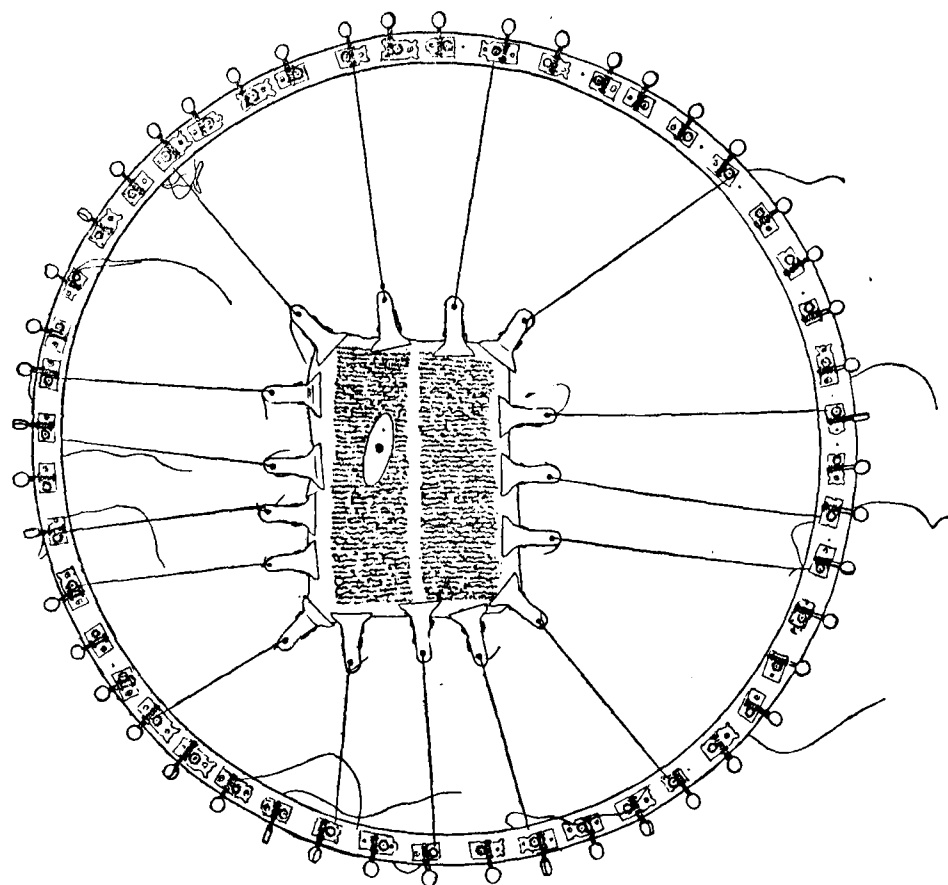
Si è sentito alcuni anni fa suggerire ancora una volta una complicata reviviscenza dei palinsesti per mezzo di bagni rivelatori. Nessuno tuttavia ha osato cimentarsi in tentativi così audaci, che produrrebbero inevitabilmente danni ai testi. L'azione solvente e macerante dei liquidi deteriorerebbe simultaneamente scrittura e pergamena. La stessa deterzione non va fatta mai per sfregamento, che, anche se esercitato da mano lieve, può riuscire nocivo. Basterà in alcuni casi accontentarsi di asportare polvere e detriti, toccando ripetute volte il documento con un batuffolo di cotone imbevuto di acqua ed alcool.

Un più intenso e prolungato inumidimento è inevitabile quando si debbano staccare fogli bloccati con altri o recanti aderenze non asportabili altrimenti. Si ricorra a fumigazioni oppure a inalazioni su tutta la superficie della pergamena o su alcune zone di essa, operando, ove occorra, con un getto di vapore, sotto modica pressione, anche tra foglio e foglio. Conviene comunque assicurarsi preventivamente, per via di tentativi su qualche tratto del documento, che la materia e la scrittura resistano al distacco senza subirne menomazioni. Si potrà inoltre saggiare se sia da preferire l'impiego di inalazioni a caldo o a freddo. Questo procedimento si adotta in casi particolari, quando due o più pergamene si siano attaccate fra loro per effetto di processi microbici disgregatori, per saldature prodotte da scioglimento di sostanze solubili, e soprattutto in documenti superstiti di incendi, nei quali l'acqua di spegnimento sul connettivo ad alta temperatura abbia dato luogo a processi di gelatinizzazione. Le pergamene, contratte ed aggrinzite, appaiono indurite ed ammassate, a guisa, di blocchi compatti dai bordi carbonizzati o fortemente ossidati.

* * *

Lo spianamento si fa per compressione o per stiramento, cioè con energiche azioni meccaniche che richiedono la maggiore avvedutezza. La compressione si esegue a secco se la pergamena è sottile ed elastica, con lieve inumidimento se è massiccia e notevolmente arida, purché non sia ossidata e fragile. Bisogna commisurare l'intensità e la durata della pressione allo spessore, alla plasticità, al tenore di umidità della pergamena. Stati particolari di essa potranno richiedere trattamenti blandi progressivi. Cariche eccessive, comunque sproporzionate alle condizioni morfologiche e strutturali della membrana, producono schiacciamenti e deformazioni del tessuto, menomando la sua resistenza. Di qui il bisogno di graduare il carico entro dati limiti che l'esperienza suggerisce. Le comuni presse a vite da legatori non realizzano lo spianamento uniforme nè permettono di calcolare esattamente l'intensità quantitativa di carico. Ciò si ottiene soltanto dalla regolarità e dall'automatismo delle presse idrauliche.

Lo stiramento è inevitabile nel trattamento da fare a pergamene che, per forti contrazioni,

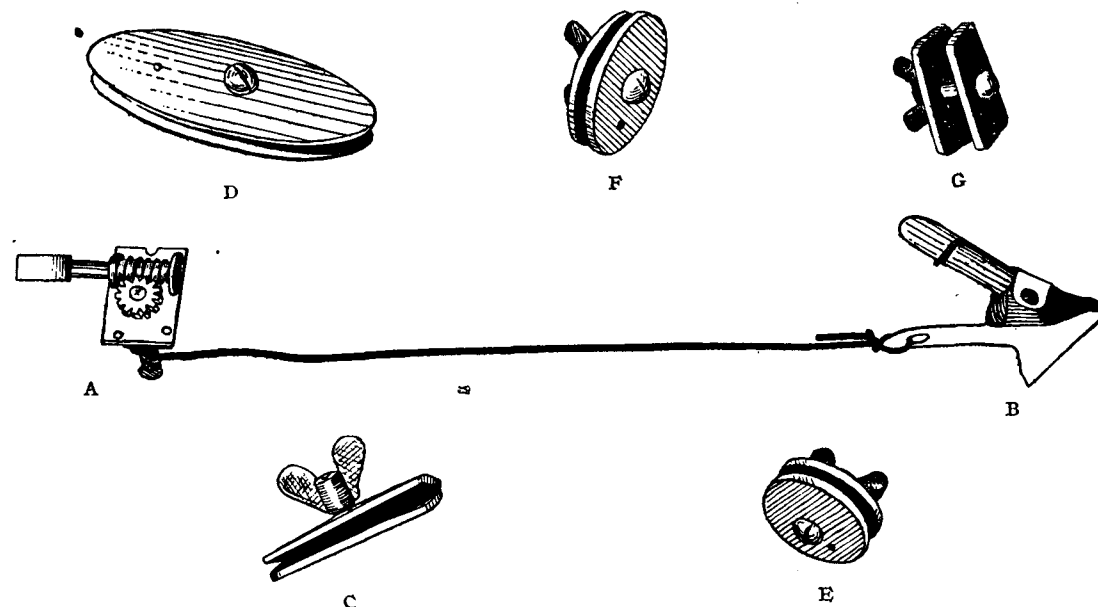


Tav. 1. — Sistemazione della pergamena da stirare nel cerchio

presentino non solo sensibili diminuzioni dimensionali ed ispessimenti totali o parziali, ma rimpiccolimento e deformazione della scrittura. Manovra difficile e rischiosa che esige abilità e moderazione. Il successo dipende in massima parte dal grado di resistenza della membrana alla trazione, dalla sua dilatabilità in tutti i punti. Nelle zone rigide i risultati sono negativi. Talvolta anzi nelle adiacenze di esse le irregolari deformazioni del tessuto si ripercuotono su la scrittura o producono fratture.

Manovre di tal sorta vanno comunque precedute da inumidimento della pergamena, che, rammollendosi, permette il distacco di eventuali aderenze e offre una certa trattabilità alle operazioni meccaniche. Nei casi di pergamene allo stato vescicolare qualsiasi tentativo riuscirebbe vano e dannoso.

Per ottenere una tensione progressiva, regolabile dall'operatore in rapporto all'elasticità del tessuto, suggeriamo l'uso di un istrumento di facile costruzione. Intorno a un telaio di legno, sottile e resistente, di forma circolare o quadrata, sono applicate, alla distanza di circa 5 cm fra loro, chiavi di violino recanti delle corde armoniche avvolgibili intorno ad esse. Ciascuna corda porta all'altra estremità una pinza metallica inossidabile. Si dispone la pergamena nel mezzo del



Tav. 2. — Accessori per il restauro delle pergamene :

Chiavetta (A) e pinza (B) da applicarsi al cerchio per la stiratura delle pergamene. Morsetti (CG) di varia forma e dimensione in duralluminio, per la protezione dei fori e degli strappi nelle pergamene da stirare.

telaio, fermando le pinze ai margini di essa. Avvolgendo gradualmente le chiavi di violino, le corde si tendono a guisa di raggi di una circonferenza, o del quadrato, esercitando una trazione progressiva (1). Di volta in volta la pergamena dovrà essere preventivamente inumidita. Se però il foglio membranaceo è frammentario o presenta fori e discontinuità lo stiramento produrrebbe inevitabili danni, ampliando le lesioni. In tali casi i bordi delle singole fratture si debbono fermare con altri organi di presa a pinza, applicati ad essi. Una volta stirato il foglio, si lascia asciugare sotto tensione.

Non si ricorra mai alla cilindratura, che pure è ancora usata in qualche laboratorio. Essa deforma e debilita la pergamena per eccessivo schiacciamento del suo tessuto.

* * *

Il rattoppo dei documenti membranacei è un'operazione che richiede la maggiore ricchezza di mezzi e di espedienti in rapporto alla molteplicità dei casi che si presentano ai restauratori. Fori puntiformi, lacerazioni, mutilazioni, lacune più o meno vaste, a bordi regolari, frastagliati, carbonizzati, nel mezzo del foglio o su i margini, erosioni multiple dovute a inchiostri perforanti che crivellano tutta la scrittura, a volte possono essere facilmente restaurati e a volte presentano difficoltà e problemi che si risolvono con particolari accorgimenti tecnici. I fori puntiformi si colmano con gocce di gelatina, mentre le lacune di maggiori dimensioni ed il rifacimento parziale della pergamena hanno bisogno di toppe omogenee, con materia avente le stesse caratteristiche di qualità strutturali, spessimetriche e cromatiche. Si ricompongono così frammenti, disponendoli

(1) Vedi tavole 1-2.

in modo da ottenere il ricollocamento del testo superstite nella posizione che aveva nel voglio integro. Quanto al cromatismo v'è chi preferisce adoperare toppe intonate alla tinta dell'antica pergamena, mediante bagni in decozioni di tè o di tabacco, e chi invece le preferisce del colore naturale, per rendere più evidente il restauro.

Scelta la pergamena per il rattoppo, il restauratore vi colloca sopra il documento, disegnandovi con matita la sagoma di ciascuna delle lacune da colmare. Procede poi al ritaglio della toppa, che si fa in due modi corrispondenti alle due ipotesi che possono presentarsi :

A) Se la scrittura del testo arriva fin su i lembi della lacuna nessuna delle sue lettere e dei suoi segni dev'essere coperto o in qualsiasi modo occultato dal restauro. Il ritaglio si fa tenendosi rigorosamente al tracciato della sagoma, in modo che la toppa entri esattamente nella lacuna, senza sovrapporsi ai lembi di essa. La saldatura eseguita con semplice adesivo, anche se molto resistente, non reggerebbe. E' indispensabile sovrapporre a ciascuna delle due faccie un supporto omogeneo trasparente. Lo stesso procedimento si adotta per i testi eseguiti con inchiostri perforanti ed in genere per quelli frammentari o che presentino lacerazioni ed altri traumi nelle parti scritte. Il così detto *curlo*, cioè il peritoneo di bue convenientemente conciato, offre i migliori requisiti di solidità e di trasparenza. Esso esercita un'azione plastica di collegamento ed una protettiva, in quanto preserva il documento da usure, difendendolo dalle influenze degli agenti atmosferici. In mancanza di peritoneo di bue, soprattutto quando se ne debba fare largo uso, si può scegliere altro connettivo estratto dalla vescica o dall'intestino di ruminanti, purché la concia l'abbia reso il più possibile sottile e trasparente.

Essa va fatta in bagno alcalino, dopo avere asportato la mucosa ed eventuali altre aderenze. Va quindi stirato col metodo già descritto, tenendo la membrana tesa su di uno stenditoio fino al suo completo asciugamento.

B) Più semplice è il rattoppo di pergamena non contenente scrittura. Il ritaglio si fa, non seguendo rigorosamente la sagoma, ma tenendosi di poco al di là di essa, lasciandovi cioè tutt'intorno una specie di cornice. Si esegue quindi la scarnitura sia dei bordi della lacuna da colmare, attenuandone con un bisturi lo spessore, sia del lembo esterno della toppa. Si potrà così ottenere la sovrapposizione dei detti lembi, saldandoli fra loro mediante una soluzione di gelatina in acetone. E' questo il « rattoppo a incastro », che non ha bisogno di supporto. La scarnitura ben fatta serve a realizzare la saldatura dei lembi senza ispessimenti.

Particolari cure si pongano nel restauro di testi purpurei e miniati il cui cromatismo esige, per ragioni estetiche, che le toppe siano talvolta mascherate. Nei fondi purpurei possono tingersi le dette toppe con un colore di tono leggermente più basso dell'originale, in modo cioè che non abbiano il carattere di una falsificazione. Le lacune dei fogli miniati si dovrebbero colmare, per rispetto alla loro integrità e genuinità, con toppe di pergamena naturale. Ma, ove si voglia renderle meno disarmoniche, si può tracciare su di esse, con disegno a bianco e nero, la composizione mancante, prendendo a modello le parti simmetriche di esse nel testo medesimo.

Ultima operazione è l'inquadratura del foglio restaurato, specialmente se esso appartiene a un codice. La pergamena va contornata in tutti i suoi lati liberi con una cornice di pergamena, che la sorregge, dandole una maggiore solidità. Serve inoltre a restituire alle carte le stesse dimensioni, evitando differenze di formati, logorii di margini frammentari ed una maggiore regolarità nel taglio esterno del codice.

Alfonso GALLO.

Les parchemins sur lesquels tant de documents précieux sont écrits sont menacés par bien des périls. Il faut écarter d'eux les causes de destruction. Pour cela chaque manuscrit doit être l'objet d'une étude particulière pour déterminer ce dont il souffre, et c'est la pathologie, puis les remèdes qui peuvent le guérir, et c'est la thérapeutique. Il faut avoir grand soin de n'employer que des moyens qui ne risquent pas de faire courir de nouveaux dangers, soit à la matière même, le parchemin, soit à l'écriture. Il arrive souvent que le parchemin, par suite de différentes causes, se rétrécit. Il faut lui redonner sa forme primitive et le Pr Gallo a élaboré une méthode qui permet, par des pressions soigneusement réglées s'exerçant sur tout le pourtour de la pièce à

traiter, de donner de nouveau au parchemin une surface plane sans risquer de l'endommager. Il décrit aussi les autres soins à donner aux parchemins en mauvais état.

Parchment, on which so many precious texts are written, is exposed to many dangers. Causes of destruction must be avoided. With this end of view, each manuscript has to be studied specially to discover its weaknesses (' Pathology ') and which cures can be applied (' Therapeutics '). Great care must be taken to avoid using materials or methods which could bring about new dangers. Often, for various reasons, parchment shrinks. To restore the original shape, Pr. Gallo has contrived a method which, by well calculated pressure on the whole piece, gives an even surface without risk of damage. He also describes other treatments for parchment in a bad state of conservation.

Los pergaminos en los cuales tantos documentos preciosos estan escritos, son amenazados por muchos peligros. Hay que apartar de aquellos las causas de destrucción. Para eso cada manuscrito debe ser objeto de un estudio particular afin de determinar que le agueja, lo que es la patologia, y despues los remedios que pueden curarle, lo que es la terapeutica. Hay que tener mucho cuidado para no emplear mas que medios que no produzcan riesgos nuevos, sea a la materia misma, el pergamino, sea a la escritura. Sucede frecuentemente que el pergamino por diferentes causas se encoge. Hay que devolverle su forma primitiva, y el profesor Gallo ha elaborado un método que permite, por presiones cuidadosamente regladas ejerciendose sobre todo el contorno del ejemplar a tratar, dar de nuevo al pergamino una superficie plana sin arriesgar dañarle. Describe también los otros cuidados a emplear para los pergaminos en mal estado.

L'ACÉTATE DE CELLULOSE ET LA LAMINATION DES DOCUMENTS ⁽¹⁾

La préservation des documents pose un problème urgent dans bien des Archives et les archivistes ont intérêt à connaître les meilleures méthodes pour la restauration des documents.

Dans le passé diverses méthodes de conservation ont été appliquées. Toutes présentaient à certains égards des avantages : ou un traitement simple, ou une matière protectrice peu coûteuse, ou un renforcement appréciable de la structure des documents. Mais chaque fois il se rencontrait un désavantage qui rendait l'application d'une méthode donnée non entièrement satisfaisante. Parfois la méthode était très compliquée, parfois elle n'était pas sans favoriser le développement de la moisissure, ou bien encore les documents devenaient trop volumineux et trop lourds. Ainsi ceux-ci pouvaient être plongés dans une solution d'acétate ou de nitrate de cellulose, ou en être imbibés, afin d'en faire évaporer ensuite le solvant volatil. Les documents étaient donc ainsi « vernis », mais selon le National Bureau of Standards de Washington, les résultats n'étaient pas très satisfaisants.

Une autre méthode consistait à appliquer du papier de soie japonais sur les deux faces des documents au moyen d'une colle d'amidon ou de dextrine. Extrêmement résistant, le papier de soie à longues fibres renforce, il est vrai, les documents d'une façon efficace ; mais ce papier n'étant qu'à demi transparent, la lisibilité des documents en est diminuée. En outre le poids et le volume de ceux-ci sont doublés, voire triplés. Cette méthode a été cependant largement appliquée, notamment pour les journaux. A New York, la Public Library possède à cet effet une machine spéciale.

Au lieu de papier de soie japonais on emploie fréquemment du tissu de soie à gros fils (crêpeline) qui est également appliqué avec une colle d'amidon.

L'emploi de colle d'amidon présente ce désavantage que le document traité avec cette colle est facilement attaqué par les moisissures et par les insectes, tandis que son examen aux ultra-violets et infra-rouges est rendu difficile.

Les National Archives de Washington ont choisi comme méthode la plus satisfaisante la lamination avec des feuilles minces d'acétate de cellulose.

(1) *Note de la rédaction.* L'intérêt de la solution préconisée dans cet article pour la réalisation d'unités mobiles de laminator n'échappera pas à nos collègues. Les procédés de lamination soulèvent depuis quelques années le plus grand intérêt dans les divers pays. On trouvera dans le présent numéro d'*Archivum* le compte rendu de plusieurs articles sur cette question et sur les discussions qui s'en sont ensuivies dans quelques pays : Pr GALLO, *Il restauro meccanico Barrow* (ci-dessous p. 126) ; M. BOLSÉE, *La restauration des documents aux Archives générales du Royaume* (ci-dessous p. 126) ; M. H. M. NIXON, *Lamination of paper Documents with Cellulose Acetate foil* (ci-dessous p. 125) ; cf. Assemblée générale de la British Record Association (*Archives*, n° 3, 1950, p. 29-32). Description de la presse utilisée aux Archives générales de Cuba à La Havane (*Boletín del Archivo nacional*, XLIX, 1950, p. 19-26, pl.) et description par W. J. Barrow, lui-même, de son procédé (ci-dessous p. 127). On pourra également consulter avec intérêt les articles de A. MINOGUE, *The Repair and Preservation of Records* (*National Archives*, bulletin n° 5, September 1943) et de S. CHAKRAVORTI, *A Review of the Lamination process* (*The Indian Archives*, t. I, 1947, pp. 304-312).

Le National Bureau of Standards de Washington a étudié cette méthode d'une manière approfondie et une expérience d'une quinzaine d'années a prouvé que la lamination était la meilleure méthode. Un archiviste sourira peut-être lorsqu'on parle d'une expérience de quinze ans mais la manipulation de journaux non protégés d'il y a quinze ans nous montre bien les grands avantages de la lamination pour le papier de pâte de bois et les papiers décolorés. Aux National Archives a été installé dans un sous-sol un atelier où se trouve une presse hydraulique, chauffée à l'électricité et refroidie par l'eau. Les documents sont placés entre deux feuilles minces d'acétate de cellulose d'une épaisseur d'environ 1/10.000 de pouce dont les bords sont légèrement saillies sur les documents. L'ensemble est placé entre des plaques métalliques polies et mis sous presse. La pression pendant la lamination varie de 300 à 2.000 livres par pouce carré. La température de 150 à 175° C et la durée de trois et demi à trente minutes. Après lamination, la presse toujours sous pression est refroidie, les documents n'en étant retirés qu'à la température ambiante. L'acétate de cellulose a partiellement pénétré des deux côtés les fibres du document, mais pas au point que le document en soit totalement imprégné. Dans ce cas en effet, on aurait obtenu le même résultat qu'avec l'imprégnation par un liquide : le document deviendrait transparent. Si l'on ne veut pas affecter la lisibilité, il est nécessaire que la partie centrale des fibres du papier reste intacte. Les bords saillants des deux feuilles d'acétate sont fondus ensemble, de sorte que le document est totalement enveloppé dans l'acétate de cellulose.

On lamine souvent en même temps une bande de toile de reliure qui peut être perforée : les documents peuvent ainsi être réunis en portefeuille. La lamination entre deux plaques de métal poli donne une surface luisante. Si l'on désire obtenir une surface terne, il faut laminer entre deux plaques métalliques racées puis abrasées ou bien entre deux fins filets de cuivre.

Chaque document a ses propres exigences quant à la température et à la durée de lamination. Comme on ne peut faire une expérimentation avec les documents, tout dépend de l'expérience de la personne qui dirige la lamination. Elle doit être à même d'en déterminer les meilleures conditions par ses seules observations à l'œil et au toucher. Bien qu'au fond le procédé soit très simple, on n'acquiert l'expérience nécessaire qu'après un entraînement relativement long. Cet entraînement peut avoir lieu auprès des National Archives et dure six mois. Ceux qui désirent subir un tel entraînement ont la possibilité de s'y rendre ; les frais de voyage seuls devront être payés, le gouvernement des Etats-Unis prenant à son compte les frais de séjour, l'attaché culturel des Etats-Unis peut fournir des informations à ce sujet. Bien des pays ont déjà profité de cette possibilité, notamment l'Inde, Cuba et la plupart des Etats sud-américains. Les documents ainsi obtenus offrent pour les musées une valeur diminuée ; mais comme on peut les manipuler à l'infini, la valeur pour les Archives en est considérablement augmentée. Le volume des documents s'est relativement peu accru par la lamination, parfois même il a diminué ; le poids au contraire a doublé. Il reste cependant un grand desideratum : la résistance aux déchirures n'a pas beaucoup augmenté. Peut-être le nylon apportera-t-il à cet égard une solution.

De la méthode de lamination ci-dessus décrite il existe plusieurs variantes. William J. Barrow a conçu un type de presse d'abord installée à la State Library de Virginia à Richmond. Après avoir été placés entre deux tôles chauffées électriquement, les documents passent entre deux cylindres de lamination sous une pression de 300 à 2.000 livres par pouce carré. Ce système ne demande pas de refroidissement. Les Archives générales du Royaume à Bruxelles et les Archives nationales de France à Paris sont également pourvues d'une telle presse. Dans ce système est également intéressant le traitement des documents par l'hydroxyde de calcium, qui neutralise les acides dans le papier, puis par le bicarbonate de calcium, le carbonate de calcium étant ainsi précipité dans les fibres, neutralisant pour très longtemps la formation des acides.

Les archivistes néerlandais ont à plusieurs reprises discuté de l'éventualité de l'acquisition d'une presse à laminer, sans résultat positif jusqu'à présent. Parmi les considérations qui ont été mises en avant au cours des discussions, les suivantes peuvent présenter un intérêt pour un large public. Le prix d'une presse hydraulique, telle que celle employée par les National Archives de Washington, était en 1936 de \$ 6.800. On peut la construire ailleurs grâce à la

spécification fournie par les National Archives, dans toutes les usines de presses hydrauliques. La capacité est de 400.000 documents par an, de format Din A 4. L'exploitation est au point de vue économique justifiable si l'on exécute 250.000 laminations par an. Il n'est pas économique d'ailleurs de laminer chaque document isolément. Il faut laminer une pile de documents préparés pour cette opération et triés à l'avance selon la structure du papier et son glacé.

Les spécifications permettent d'autre part d'envisager dans un Etat comme les Pays-Bas, la fabrication de feuilles d'acétate de cellulose possédant les qualités requises.

Le coût du laminator Barrow est actuellement beaucoup moins élevé que celui des presses des Archives nationales ; il est aujourd'hui de l'ordre de \$ 10.000. L'avantage de cette presse est sa construction légère qui permet néanmoins une forte pression. Les cylindres présentent cependant un désavantage que n'offre pas la presse hydraulique : la brièveté du temps de lamination. Dans les presses hydrauliques, les documents peuvent être conservés sous pression une demi-heure, ou plus s'il en est besoin. Le laminator Barrow permet difficilement des variations dans le temps de pression. Le temps nécessaire à la lamination est approximativement du tiers ou de la moitié du temps nécessaire au traitement avec le papier de soie. Les frais du matériel employé ajoutés aux frais d'exploitation de la machine Barrow montent à environ 1/8 des frais entraînés par le traitement avec du papier japon.

Il est difficile de dire quelle presse devrait être préférée du point de vue de la qualité des résultats. On a dans le premier cas l'expérience de dix-sept ans, de quatorze dans le second ; dans l'un et l'autre cas, des opinions favorables ont été exprimées.

Les archivistes n'aiment pas que les documents quittent les bâtiments des Archives. Ceci signifie que la localisation d'une presse dans un dépôt d'archives donné rencontrera des objections sérieuses si l'on doit s'en servir pour la lamination des documents conservés dans d'autres dépôts. Certes on peut avoir l'idée de placer une presse dans l'un des plus importants dépôts d'archives néerlandais, mais cela ne serait d'aucune utilité pour les Archives secondaires. Cependant une unité mobile de lamination pourrait résoudre le problème. Une presse Barrow pourrait être facilement montée sur camion. Si cela se combinait avec un laboratoire sur remorque, une installation mobile complète serait créée qui pourrait opérer avec deux personnes. Les Archives pourraient être régulièrement visitées afin de traiter le matériel sur place sous la supervision du personnel des Archives. De cette manière de nombreuses difficultés soulevées par l'expédition de documents d'archives en mauvais état seraient vaincues.

Il est hors de notre sujet de considérer dans cet article, si cela pourrait se faire dans le cadre de l'administration centrale des Archives gouvernementales, ou bien si cela pourrait être effectué par une entreprise privée.

L'idée d'un laminator mobile est neuve et elle peut sembler extravagante. Cependant à la réflexion elle semble offrir bien des avantages sur une installation fixe (1).

D^r D. TOLLENAAR,
Instituut voor Grafische Kunst T. N. O.

- (1) Bibliographie essentielle :
Summary report of the National Bureau of Standards Research on Preservation of Records, by A. E. KIMBERLEY and B. W. SCRIBNER, Washington, U. S. Government Printing Office, 1937 (Miscellaneous Publication M 144).
Protection of Documents with Cellulose acetate sheeting, by B. W. SCRIBNER, Washington, U. S. Government Printing Office, 1941 (Miscellaneous Publication M 168).
Procedures and Equipment used in the Barrow method of restoring manuscript and documents, Richmond (Virginia), W. J. Barrow, State Library Building, 1950.

L'INFORMATION HISTORIQUE ET LES ARCHIVES

L'information historique peut s'entendre de diverses manières.

Elle s'appliquera tout naturellement à l'ensemble des moyens et organismes susceptibles de renseigner soit un chercheur particulier sur les sources de documentation en fournissant à son enquête les orientations premières, soit les historiens et amis de l'histoire sur les travaux en cours, les études scientifiques et les ouvrages de vulgarisation, en créant alors les contacts utiles et en coordonnant les activités dispersées. Mais son but le plus large ira bien au delà et s'attachera à la diffusion des travaux d'histoire, en s'efforçant de créer un courant de sympathie pour la recherche, de susciter des vocations, de nourrir, dans les classes les plus diverses de la société, un désir de mieux connaître, de mieux vivre le passé national, une œuvre somme toute pédagogique et éducative. A l'un et l'autre de ces aspects de l'information historique, les Archives ne peuvent manquer de s'intéresser très spécialement. C'est là, d'ailleurs, répondre fort exactement aux exigences de la vocation archivistique.

Le chercheur qui pour la première fois se présente à la salle de travail d'un dépôt d'archives, n'est généralement informé que très relativement sur les conditions de la recherche dans ce dépôt et les facilités qui lui sont offertes. D'ailleurs les méthodes d'orientation, les inventaires et éléments de documentation pratique présentent des aspects très différents selon les pays, voire à l'intérieur d'une même nation.

Le chercheur spécialisé se sera bien entendu, au préalable, mis au courant des conditions de travail. Dans un certain nombre de nations il existe des guides qui donnent au moins une idée générale des différents fonds. Il n'est point de notre propos de traiter ici de ces « guides d'archives » tels que le *Guide to the Public Records* pour l'Angleterre, la *Gula historica y descriptiva de los Archivos españoles*, *Gli Archivi di Stato italiani*, etc., les guides de Ch. Schmidt, de L. Le Grand, de G. Bourgin, de P. Caron et surtout celui de Langlois et Stein, les *Archives de l'Histoire de France*, déjà ancien mais toujours utile.

Le chercheur spécialisé saura aussi utiliser les diverses possibilités que lui offrent les inventaires, soit imprimés, soit manuscrits. Il suffit de rappeler l'œuvre immense accomplie par les archivistes français, tant aux Archives nationales que dans les Archives départementales ; les 2.000 volumes d'inventaires d'Archives départementales sont souvent un modèle d'érudition et de précision. Il faut un guide détaillé pour utiliser cet ensemble. De cette nécessité est né l'*Etat des inventaires des Archives nationales, départementales, communales et hospitalières* qui remonte à 1938 et dont un supplément est sous presse. Cet *Etat des inventaires* est pourvu d'une véritable bibliographie exhaustive relative aux différents dépôts. Il suffit de rappeler aussi les 1.200 volumes d'inventaires réalisés dans leurs jeunes Archives de 1936 à 1943 par les archivistes américains et tout ce qui a été fait dans ce sens en beaucoup d'autre pays, et dont l'énumération nous entraînerait trop loin.

Le chercheur spécialisé connaît aussi en principe toutes les publications officielles dues à

l'initiative des diverses directions d'Archives. Rappelons pour mémoire et pour exemple la publication des *Layettes du Trésor des chartes* par Teulet et Delaborde, celle des *Cartons des rois* par J. Tardif, édités par les Archives nationales de France, les magnifiques publications du Public Record Office, les *Rijks Geschiedkundige Publikationen* néerlandais, etc.

Supposant donc connus les éléments d'information tels que guides, inventaires et publications de documents, examinons à l'œuvre les archivistes comme informateurs de leurs lecteurs, en étudiant d'abord les conditions actuelles de l'orientation des historiens dans divers pays. Ce ne seront là que quelques exemples et il sera permis peut-être au signataire de ces lignes, préposé à l'office de renseignements des Archives nationales françaises, d'insister en premier lieu sur l'état de la question dans son pays.

Aux Archives nationales, à Paris, il existe un Service de renseignements dont la mission est d'être à la fois un bureau d'accueil et un centre de recherches et d'informations.

Dès l'installation des Archives de l'Empire au Palais Soubise en 1808 fut créé un Service spécial chargé de diriger la recherche historique et de la réglementer. Hormis quelques fragments de correspondance ancienne, aucune trace ne nous est conservée des premières recherches aux Archives nationales. A partir du 1^{er} janvier 1812 toute demande de recherches dut être consignée sur un bulletin. Mais si le bulletin n° 1 est daté du 6 mai 1812, il faudra attendre 1840 pour que l'obligation de l'inscription soit observée avec rigueur. Le bulletin est nominatif et porte en principe la mention de toutes les recherches effectuées et de toutes les questions posées par le lecteur.

La formule n'a pas varié depuis lors et les 58.300 bulletins de lecteurs actuellement conservés au Bureau des renseignements des Archives nationales donnent une photographie exacte de la Recherche historique en ce lieu depuis plus d'un siècle. Le bulletin, affecté d'un numéro d'ordre, se compose de feuillets à deux colonnes, de format in-4° : la colonne de droite porte le sujet de la demande ; la colonne de gauche, les cotes qui y répondent et qui sont préparées, sur le vu de la demande et après consultation des inventaires, par les archivistes des sections compétentes. Le cas échéant, il est indiqué aussi une bibliographie sommaire relative au sujet. En outre depuis quatre ans il est demandé aux chercheurs d'indiquer, dans la mesure du possible, l'objet de leur recherche et la nature du travail qu'ils poursuivent : s'agit-il d'une recherche personnelle qui ne donnera matière à aucune publication, d'un article de revue en préparation, d'une thèse, d'un mémoire pour l'obtention du diplôme d'études supérieures, d'un ouvrage historique de vulgarisation. Le bulletin porte en outre, après la publication de chaque étude, les références bibliographiques.

Grâce à cette convergence d'informations, il est possible en quelques minutes de renseigner un lecteur qui vient aux Archives nationales pour la première fois et de le renseigner doublement d'une part sur les cotes concernant un sujet déterminé, d'autre part sur les personnes qui avant lui ont étudié ce sujet et éventuellement sur les publications faites à partir des documents examinés.

Chaque année, un nombre croissant de recherches inscrites (3.800 en 1952) vient multiplier les possibilités d'une réponse immédiate à une demande d'information sur un sujet donné. Dans le cas où les éléments d'information conservés au Bureau des renseignements sont nuls ou insuffisants, il est procédé à une recherche nouvelle dont le résultat sera à son tour consigné sur le bulletin du demandeur. Dans le cas où toutes les informations auront pu être directement données au visiteur, l'archiviste chargé du service des renseignements mentionne néanmoins sur le bulletin et les fichiers, le nom du nouveau chercheur, l'objet de son travail et tous autres renseignements utiles.

La consultation immédiate des bulletins est assurée en combinant les jeux d'un double fichier : un fichier méthodique où sont consignées les recherches faites aux Archives nationales et inscrites sur les bulletins des lecteurs — fichier qui renvoie au numéro du bulletin intéressé — et un fichier des lecteurs où se trouvent recueillis les renseignements personnels qui peuvent être utiles pour créer des contacts entre des chercheurs qui dans le même temps travaillent sans se connaître.

Depuis deux ans (mai 1950) existe en outre aux Archives nationales un élément intéressant d'information sur les documents consultés, sous forme d'un fichier tenu à jour par les lecteurs eux-mêmes. En même temps que leurs bulletins de demande de documents, les lecteurs sont invités à remplir un petit carton qui porte en exergue la cote du document demandé et, plus bas, le nom du lecteur et la date de la consultation. Ce fichier s'avère fort utile, tant pour les vérifications nécessaires dans les cas de déficit momentané, que pour préciser à un chercheur les noms des personnes qui auront déjà eu en main avant lui les documents qu'il étudie. Pour la période antérieure à 1950, il est nécessaire de dépouiller les registres qui mentionnent quotidiennement à la salle de travail les documents consultés. Signalons que le fichier des cotes communiquées ne fournit aucune précision sur les publications faites à partir du document. Dans l'état actuel des choses il n'existe aucun moyen aux Archives nationales de connaître d'une manière directe, selon la méthode excellente pratiquée au Public Record Office de Londres, les éditions d'un texte ou les publications auxquelles il aura donné lieu.

Donc en ce qui concerne l'information directe et l'orientation pour la recherche historique aux Archives nationales, le Bureau des renseignements joue un rôle capital. Dans les Archives départementales il existe des systèmes très différents de repérage des travaux en cours et des chercheurs, qui vont du double fichier selon le mode des Archives nationales au simple registre des communications qui est le plus employé dans les petits dépôts. Il n'existait jusqu'alors entre ces divers éléments épars aucun élément de liaison. Or, l'année 1951 a vu se réaliser, dans ce sens, une très heureuse initiative.

M. Charles Braibant, directeur des Archives de France, eut l'idée de grouper tous les éléments d'information qu'il pourrait recueillir sur les recherches historiques en cours dans les différents centres provinciaux. Il reprenait une idée qui avait déjà séduit au lendemain de la dernière guerre, plusieurs historiens de France. En premier lieu, en 1946, M. Robert Fawtier, alors Président du Comité français du Comité international des Sciences historiques, avait pensé rassembler en un double fichier des indications précises sur les noms des divers historiens français, leurs spécialités et, dans la mesure du possible, leur bibliographie. Les renseignements lui étaient surtout fournis par les secrétariats des Universités et aussi par une prospection directe près des historiens locaux. Quelque temps après, en 1947, M. Michel Mollat, actuellement professeur à la Faculté des Lettres de Lille, mit en chantier une entreprise analogue qui avait pour but de rassembler la documentation sur les sociétés savantes françaises, leurs buts, leurs publications, les travaux particuliers de leurs membres, la bibliographie de ceux-ci. Malheureusement, ces travaux n'ont pu être poursuivis pour des causes diverses. Demeurent les fichiers qui constituent un élément de base intéressant pour une reprise éventuelle du travail.

Nul endroit n'était mieux désigné que les Archives nationales, a pense M. Charles Brabant, pour devenir le centre d'un Bureau d'informations qui drainerait tous les renseignements recueillis en province. Et nul informateur mieux désigné que l'archiviste départemental pour fournir la documentation suffisante, les Archives départementales devant, *a priori*, se trouver en contact avec tout chercheur sérieux dans le domaine historique. Aucune thèse, aucun mémoire, aucun ouvrage de référence qui n'ait à sa base une prospection sérieuse de documents d'archives.

Aussi en annonçant aux archivistes départementaux la création aux Archives nationales d'un Centre d'information de la recherche historique en France, M. Charles Braibant, le 18 mai 1951, demandait-il à ceux-ci de lui fournir des informations précises sur les points suivants :

- a) Nom du chercheur, adresse, renseignements personnels ;
- b) Sujet du travail. Publication à laquelle il donnera lieu éventuellement ;
- c) Principales séries consultées par le chercheur ;
- d) Bibliographie du chercheur (dans la mesure du possible).

Il a été, pour le moment, demandé aux archivistes départementaux seuls, de fournir cette information. Mais dans la pensée des organisateurs du Centre, des contacts seront pris en outre

avec les secrétariats des diverses Universités, et avec les Sociétés savantes locales, pour la compléter au maximum.

Dans l'état actuel des choses, les renseignements fournis par les archivistes départementaux ont été transcrits en un double fichier par noms de personnes, et par titres de sujets. Le fichier par nom de personnes, donne toutes précisions sur le chercheur, ses qualités, adresses et références. Le fichier méthodique indique avec précision le sujet, et si besoin est, la nature du travail (thèse et diplôme, etc.), avec, le cas échéant, la mention de publication de l'ouvrage et l'article.

Ainsi complétant les fichiers des Archives nationales dont il a été fait état plus haut, les fichiers relatifs aux recherches faites aux Archives départementales, permettent la constitution au Bureau des renseignements, d'un véritable centre où est pour ainsi dire photographié l'ensemble de la recherche historique française.

Déjà et avec les modestes éléments dont il dispose, ce Centre d'information a rendu quelques services. Il en rendra davantage dans les années à venir. Dans quelques semaines paraîtra un premier « Bulletin » donnant un aperçu des travaux en cours, pendant les années 1950-1951. A la fin de l'année 1953 un second Bulletin fournira les mêmes informations pour l'année 1952. Avant même la publication du Bulletin, le Bureau des renseignements a expédié à chaque archiviste en chef d'un département des précisions sur les recherches faites à Paris, concernant son département.

Ajoutons que dès maintenant les fichiers réalisés par les efforts de MM. Fawtier et Mollat et leurs équipes se trouvent déposés aux Archives nationales. Il s'y ajoutera le fichier de la Bibliographie internationale des Sciences historiques dont les éléments apporteront un très heureux complément. Précisons que ce dernier fichier fait état même des publications auxquelles cette bibliographie ne consacre aucune notice.

Le but essentiel du Centre est, plus encore que d'apporter de simples renseignements, de créer des contacts entre chercheurs et de coordonner leurs travaux. L'entreprise est des plus utiles. Elle ne peut manquer, dans l'avenir, de rendre les plus grands services. Elle est, pour le moment, unique en son genre. Je ne sache pas qu'aucun autre pays ait encore, dans le ressort de ses Archives, réalisé entreprise analogue.

* * *

Quelques idées générales sur les modes d'information dans certaines archives étrangères nous permettront de constater une extrême diversité.

Au Public Record Office de Londres, le secrétariat tient à jour un fichier des lecteurs de cette institution. C'est près du secrétariat que sont accomplies toutes les formalités d'inscription. Celles-ci sont précédées d'une demande d'admission rédigée par lettre. A cette demande, il est répondu en faisant parvenir au chercheur sa carte de lecteur. Si le chercheur a sollicité en outre quelques éléments d'information, ils lui sont adressés très sommairement.

A son arrivée dans les salles de travail, le lecteur qui fait au Record Office des recherches historiques, trouvera, heureusement rassemblés, tous les éléments possibles d'information. Il prendra contact avec le *Guide to the Public Records* de S. Giuseppi, et aussi avec le nouveau *Guide* dont la première partie seule, *Introductory*, parut en 1949. A sa disposition, il aura le *Summary* général des fonds du Record Office (Édition de 1951) ; il aura le catalogue général dactylographié, en huit volumes, des instruments de travail conservés au Record Office, soit dans la *Round Room*, salle principale de travail, soit dans les quatre *Index Rooms*, catalogue qui sert de base au *Guide* de Giuseppi, mais qui fut tenu à jour depuis lors.

Les *Index Rooms* renferment tous les inventaires, anciens et modernes, dûment cotés, considérés comme documents d'archives. Ils renferment l'ensemble des *Lists*, des *Indexes*, des *Calendars*, de toutes les éditions de textes officielles ou non officielles. Rappelons à propos de ces publications, l'existence d'un *Catalogue of Records Publications* (*Government Sectional List*, n° 24, dernière édition en 1952) qui comprend l'indication des répertoires et inventaires, des

publications de textes historiques, non seulement ceux des documents extraits de fonds d'archives, mais aussi de ceux provenant des bibliothèques et collections particulières.

Depuis 1912, est tenu à jour, dans la *Round Room* un *Card Index* qui contient, l'indication par cotes de tous les documents ou fragments de documents ayant été l'objet d'une publication intégrale ou d'une analyse, avec la mention précise de la référence bibliographique. Il y a là un remarquable instrument de travail, qui ne comprend pas moins de 50.000 fiches, et qui est constamment complété et mis à jour.

Depuis 1932, les bulletins de demande de documents ont été indexés. Il y a là, pour la statistique et pour le repérage historique, un élément utile d'informations.

Il est bon de noter en outre, qu'au Public Record Office siège la *Commission on Historical Manuscripts*, fondée en 1849, et dont le rôle consiste à inventorier et décrire les principaux documents historiques conservés dans les archives privées anglaises. Cette Commission a exploré depuis le siècle dernier plus de 400 dépôts particuliers, et plus de 200 de collectivités. A cette Commission est rattaché le *National Register of Archives*, ou répertoire général de tous les fonds d'archives privées, anglaises et galloises, quels que soient leurs propriétaires et où qu'elles se trouvent. Le *Register* créé en 1943, est tenu sous forme de fiches, et doit, lorsqu'il sera terminé en compter environ 250.000. Ce sera là une œuvre considérable et fort utile.

Il existe en outre, rattaché à l'Université de Londres, mais en étroits rapports avec le Public Record Office, l'*Institute of Historical Research* qui renseigne sur les publications historiques et fournit aussi des cotes d'archives. Ajoutons que le *Bulletin* de l'Institut en question renferme souvent de précieuses informations sur les travaux en cours.

En ce qui concerne les archives relevant d'administrations publiques, ou semi-publiques locales, des administrations privées ou d'administrations ecclésiastiques, il est bon, le Public Record Office ne pouvant toujours apporter d'informations sur l'ensemble de ces fonds, de s'adresser aux *Keepers* particuliers de ces Archives. Il sera bon aussi de se référer aux différents bulletins des sociétés locales, lesquels traitent souvent de questions d'archives.

Les Archives nationales des États-Unis, toutes récentes, puisque leur création ne date que de 1935 et que leur organisation est encore très souvent sujette à des modifications sensibles, furent pourvues dès l'origine d'un *Reference Service* qui dépendait de l'administration générale.

Dans l'état actuel, les Archives nationales se trouvent divisées, d'une manière méthodique, en plusieurs sections au nombre de sept en 1951 répondant aux exigences présentes de la recherche historique ou administrative américaine. Chacune de ces sections possède son *Reference Service*, chargé d'informer et de renseigner tout chercheur et toute administration.

Les « *Reference Services* » ont eu à répondre au cours de l'année passée, à environ 78.000 demandes de renseignements de tous ordres. Dans les trois salles de travail des Archives nationales se trouvent à la disposition du public les ouvrages de références et des inventaires sommaires. Dans l'une de ces salles, la *West-Room*, se trouve en outre le bureau de *Reference Service* spécial à la salle de travail et qui est une sorte de bureau d'orientation et de renseignements directs, relatifs aux inventaires, aux recherches et aux communications de documents.

Les Archives nationales des États-Unis publient depuis 1942 des *Reference Information Circulars* qui sont des guides d'orientation générale à travers les *groups* de documents des Archives. Il s'agit de guides *sommaires*, mais qui traitent des thèmes les plus divers (documents concernant l'histoire américaine, les pays étrangers, les questions sociales, les questions administratives, les problèmes de main-d'œuvre, les problèmes de guerre et d'après-guerre, les questions scientifiques, les questions biologiques ou physiques). La diversité des sujets traités, qui, tous, s'appuient sur une solide documentation archivistique, est souvent déterminée par la question dont on parle dans les milieux officiels ou la grande presse, et aussi par les demandes d'enquête émanant des offices gouvernementaux. En outre, les Archives nationales publient des *Special Lists*, qui donnent des inventaires détaillés de documents choisis, classés par ordre méthodique et chronologique, concernant des aspects particuliers de l'histoire de la vie américaine : ainsi ont été publiées des « *Lists* » de documents concernant Porto-Rico, Cuba, les traités avec les Indiens, etc.

En ce qui concerne les Archives des divers Etats de l'Union, nous nous bornerons à signaler que les moyens de recherche et d'inventaire y sont des plus divers.

Les archivistes et historiens américains ont entrepris, à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays des repérages massifs de documents. Dans les dépôts européens ils ont poursuivi des travaux considérables de prospection. De ces travaux est sorti le *Guide to Materials for American History...* Dans le même ordre d'idées la fondation Carnegie a mis en chantier et publié les deux premiers volumes d'un répertoire de documents concernant l'histoire des Etats-Unis contenus dans les Archives françaises, qui doit comprendre cinq gros volumes munis non seulement de références aux divers articles, mais à leurs éventuelles publications et aux ouvrages les concernant.

Les Archives de l'U. R. S. S. sont pourvues d'une importante documentation archivistique. En premier lieu le *Tsentralnaia Kartoteka Arkhivnyi fondor* (Fichier Central des fonds d'archives), organisé près de la Direction centrale des Archives de l'U. R. S. S., groupe les résultats d'une enquête effectuée vers 1925-1930, dans les divers dépôts de l'Union et possède un double fichier par noms de lieux et par sujets. Ce fichier est un fichier d'orientation générale.

En outre, le Présidium du Comité central du Parti, fit adopter par le Présidium du Soviet Suprême, le 27 juin 1935, le projet d'un inventaire général des documents des divers dépôts d'archives de l'Union, soumis au contrôle de la Direction centrale des Archives de l'U. R. S. S., c'est-à-dire toutes les collections de documents où qu'elles soient, hormis les Archives du Parti et celles des Jeunesses Communistes. Cette gigantesque entreprise a été menée de la manière la plus exhaustive, et a permis d'inventorier jusqu'à présent environ 88 % des fonds et de répertorier 96.000.000 d'articles.

Les Archives de l'U. R. S. S. ont publié en outre plusieurs guides relatifs aux dépôts d'archives de l'Union.

Il n'existe dans les Archives d'Etat espagnoles et italiennes, aucun répertoire méthodique des recherches effectuées. Sont tenus des fichiers de lecteurs ou des registres d'inscriptions. En Espagne le bulletin de lecteur existe, mais s'il doit en principe recueillir la mention de toutes les cotes consultées, il ne tient pas toujours compte, dans la pratique, de ces précisions. L'information dépend de l'archiviste qui prend en charge le lecteur.

En Italie, qui possède quelques guides d'Archives pour Venise, Parme, Rome et, partiellement, pour Florence, Sienna et Turin, c'est là encore, l'archiviste qui prend en charge le lecteur et qui lui apporte les renseignements et toutes les informations utiles. La tâche de l'archiviste est ainsi définie par I. Pecchiai, *Manuale pratica per gli archivisti delle pubbliche amministrazioni*, Milano, Hoepli, 1911, p. 162 : « L'archivista sarà maggiormente degno di considerazione e di stima, se, oltre al dimostrarsi un ottimo custode del materiale affidatogli, si mostri un ottimo e cortese guida, un generoso porgitore di aiuto per coloro, chi si recheranno a compiere studi e indagini in archivio. Egli perciò non deve limitarsi ad esibire allo studioso i documenti richiestigli ma, informato del tema di studio, deve anche spontaneamente indicargli e porgerli tutti quelli altri, che lo studioso non conosca, e deve fornirgli tutti gli schiarimenti e tutte le notizie che riterra per lui utili e comunque giovevoli. »

La création d'un Centre général d'informations historiques et archivistiques est envisagée actuellement à l'Archivio di Stato de Rome. Les grandes lignes du projet ont été exposées par E. Califano, *Per un centro d'informazioni archivistiche (Notizie degli Archivi di Stato, XI^e année, n° 1, p. 41-44)*. Elles présentent quelque analogie avec les réalisations françaises. Il s'agit de grouper en premier lieu toutes les informations concernant les inventaires généraux et particuliers existants, ainsi que les fonds d'archives publiques et privées. Le Centre d'informations recueillera, en outre, une documentation sur les recherches historiques à Rome et dans les divers dépôts de la péninsule, sur les thèses, les publications diverses, etc. Les premiers éléments sont actuellement recueillis au Palais de la Sapienza, siège de l'Archivio di Stato. Il est également en cours de compilation, dans le même endroit, une bibliographie des ouvrages qui ont utilisé les documents de l'Archivio di Stato de Rome.

Aux Archives vaticanes, le règlement (art. 84) prévoit qu'après son inscription, le chercheur,

« comme il n'est pas possible de donner des instructions spéciales à chaque nouvel admis », doit s'orienter lui-même, en lisant quelques publications spécialisées telles que le *Guide* de Fink ou les *Sussidi*, guide pratique pour la consultation générale des éléments d'investigation, qui sont pour la plupart déposés dans une salle d'inventaires, contiguë à la salle de travail. Dans la pratique, les archivistes des Archives vaticanes apportent fort aimablement toute information utile et familiarisent les chercheurs avec les divers inventaires à leur disposition.

En dehors de la publication bien connue des *Studi e Testi*, qui édite des études historiques, mais aussi des textes extraits des Archives vaticanes, signalons qu'il existe, en principe, depuis le 27 février 1935, une *Commission internationale pour la Bibliographie des Archives vaticanes*, qui a pour tâche d'établir une bibliographie de toutes les publications qui, de 1815 à nos jours, se rapportent aux Archives Vaticanes, à leur histoire et à leurs fonds de documents, avec toutes les indications pouvant permettre aux travailleurs de connaître les recherches qui ont été faites et les documents publiés depuis 1815. Cette grande entreprise qui devait être réalisée avec le concours de l'*Istituto Storico Italiano* et des Instituts d'Histoire italiens et étrangers n'a été poursuivie que très lentement. On envisage présentement de lui redonner vie, à l'occasion du prochain Congrès international des Sciences historiques, à Rome, en 1955.

En mentionnant encore les efforts tentés et réalisés par les Archives belges ou néerlandaises, par les Archives allemandes, par les Archives du Canada ou de l'Inde, etc., nous bornerons notre enquête aux quelques exemples que nous venons d'énoncer en priant très instamment les archivistes des pays cités de bien vouloir nous faire connaître eux-mêmes les amendements, les adjonctions et corrections qu'ils jugeront utiles, souhaitant en outre que les archivistes des autres pays nous apportent, sur les conditions de l'information et de la recherche historique dans leur pays, quelques renseignements qui, fruits de leur expérience, nous seront très précieux.

* *

L'information historique a un autre domaine qui n'est pas le moins important : le domaine éducatif. Dans cette direction, depuis la dernière guerre surtout, des efforts considérables ont été tentés.

En France cet effort s'est affirmé dans un ensemble de réalisations qui ont fait connaître les Archives au public le plus varié. Le temps n'est plus où, seuls, les érudits se hasardaient à franchir le portail de la rue des Francs-Bourgeois. Les Archives françaises tendent de plus en plus, à jouer, dans l'éducation historique des masses, un rôle d'importance.

La première initiative s'exerça dans le domaine du Musée de l'Histoire de France. C'est le 19 juillet 1867 que le marquis Léon de Laborde, garde général des Archives de l'Empire, inaugurait dans les salons du Palais Soubise, qui sont l'orgueil du Palais des Archives et de l'art français au XVIII^e siècle, un ensemble de salles où se trouvaient réunis les plus suggestifs des documents des Archives nationales, depuis le diplôme de Clotaire II (de l'an 625) qui est le plus ancien document que nous possédions, jusqu'aux pièces les plus modernes. Ce Musée subit au cours des ans mainte modification ou adjonction, voire une complète transformation à la veille de la dernière guerre, mais il demeurait froid et mal connu. Le grand public demeurait insensible, ignorait ou boudait. Depuis deux ans le Musée a subi une refonte complète. Des vitrines modernes ont remplacé les sombres meubles du Second Empire. Une salle conçue selon les plus récentes conceptions de la muséographie vient d'être inaugurée par M. le Président de la République française et présente de manière particulièrement attrayante les plus beaux documents de la période napoléonienne. Le Musée de l'Histoire de France connaît à présent, des visites de jour en jour plus nombreuses. Au contact des documents, bien des légendes se dissipent, bien des préventions sont détruites, et bien peu de visiteurs demeurent insensibles.

Mais il ne suffit pas de présenter et d'attendre. Il faut aller au-devant, il faut faire venir ces visiteurs ; à qui ne s'adresserait-on pas en premier lieu sinon à ceux qui apprennent, dans leur livre, les grandes dates de l'histoire, aux élèves de tous les ordres d'enseignement et aux

étudiants. La direction des Archives de France a dirigé tous ses efforts vers la création d'un service éducatif qu'elle a pu réaliser grâce à l'appui accordé dès le principe par les différentes directions de l'Enseignement au ministère de l'Éducation nationale. Les Archives nationales ont maintenant dans chaque lycée, dans chaque école de Paris un « correspondant » qui est mis au courant de l'activité des Archives, des Expositions qu'elles organisent, et qui est invité à promouvoir des visites d'élèves. Celles-ci d'abord timides, se multiplient à présent. Elles sont guidées par des professeurs attachés aux Archives nationales qui font bénéficier le commentaire du document, de leur expérience pédagogique. Il est réconfortant, d'ailleurs, de constater que ces visites laissent généralement une profonde impression dans l'esprit des jeunes visiteurs ; et cette impression se traduit dans les exercices pratiques que les maîtres, au lendemain de la venue aux Archives, dirigent sur des thèmes historiques. Il est certain que pour beaucoup, le document parle. Qui sait si ne naîtront pas ainsi de solides vocations d'historiens ?

C'est dans le même ordre d'idées que la direction des Archives de France a, l'an dernier, avec l'appui de la direction générale de l'Enseignement du Second Degré au ministère de l'Éducation nationale, celui de la Présidence du Conseil, et en accord avec la Bibliothèque nationale, conçu et réalisé un premier album d'une série de cinq, destinés à présenter aux yeux des élèves, dans les classes, un ensemble de 100 documents d'histoire nationale. La publication a été rapidement réalisée et diffusée et tous les lycées et établissements d'enseignement secondaire français la possèdent et l'utilisent. Le deuxième volume paraîtra en mai ou juin 1953.

Ajoutons que la direction des Archives prête aussi son concours à des publications comme *l'Information historique*, revue publiée par le Service de la Documentation de la Présidence du Conseil, et qui est destinée aux professeurs et maîtres de tous les ordres d'enseignement.

Dans les Archives départementales, les archivistes ont essayé de même et par des moyens divers, d'attirer vers leur dépôt un public nouveau. Sans doute les pièces historiques conservées dans les diverses provinces n'ont pas toujours l'intérêt extrinsèque ou intrinsèque des documents des Archives nationales. Il n'en demeure pas moins que chaque dépôt d'Archives départementales possède une documentation suffisante pour donner un aspect complet de l'histoire au moins locale. Aussi les archivistes départementaux sont-ils entrés en contact avec les milieux de l'enseignement pour diriger vers les Archives, élèves des Lycées et étudiants des Universités et Ecoles Normales. De petites expositions temporaires ont été ainsi tentées et ont remporté généralement un réel succès. Une place très importante fut donnée à Paris, en 1951, aux documents des Archives départementales, à l'Exposition dite « Cinquante Ans d'Archives », dont le but était de présenter au grand public les plus beaux des documents entrés dans les Archives françaises au cours des cinquante dernières années. Quelques Archives départementales exposent d'ailleurs, d'une manière permanente, les principales pièces de leurs fonds.

Dans le monde, les grands dépôts d'archives publiques ont la plupart du temps aménagé dans leurs salles, des expositions permanentes de leurs plus beaux documents. Citons, par exemple, le Musée permanent qui, au Public Record Office, à l'emplacement de l'ancienne chapelle des Rolls, forme une illustration de toute l'histoire d'Angleterre, le Musée de l'*Haus-Hof und Staatsarchiv* à Vienne, celui des Archives générales du Royaume à Bruxelles, l'exposition permanente de la *Biblioteca Alessandrina* récemment réorganisée à l'Archivio di Stato de Rome, le Musée *Regina Margherita* à l'Archivio di Stato de Venise. Citons aussi parmi les autres Musées, aux toutes jeunes Archives fédérales de Washington, la galerie où les visiteurs défilent devant les principaux documents de l'histoire américaine.

Il peut *a priori* sembler étranger aux activités normales d'un archiviste d'appliquer ses efforts à des présentations de pièces dont l'intérêt peut n'être que momentané, et qui exigent souvent un gros et patient travail de préparation. Cependant il s'agit bien là d'une extension normale du rôle d'un archiviste dans son domaine d'informateur et d'éducateur. Aussi bien les Expositions permettent-elles souvent la reprise d'une question et sont le point de départ d'une série d'études et de travaux. Ainsi aux Archives nationales de Paris, au cours de l'hiver 1951-1952, fut organisée une Exposition commémorative du III^e Centenaire de la naissance de Fénelon. Cette Exposition avait été préparée au cours des mois précédents par une prospection complète,

tant dans les dépôts d'archives officiels que dans les archives privées. Elle a permis ainsi de retrouver un certain nombre de documents encore ignorés ou considérés comme disparus (testament de Fénelon, celui du maréchal de Villars, pièces sur l'administration du diocèse de Cambrai, sur le Quiétisme, éléments de correspondance, etc.). Cette exposition faisait sans doute appel aux tableaux, aux objets, à un ensemble de concours extérieurs, mais il n'en demeure pas moins que l'élément essentiel d'une telle présentation demeure le document. Le bilan positif de l'« Exposition Fénelon » a été la création d'une petite commission pour la reprise des études féneloniennes, encore privée, certes, mais très active, et qui se propose comme but lointain une édition des *Œuvres complètes* de Fénelon, à commencer par sa correspondance.

La direction des Archives de France a, dans cet ordre d'idées, suivi un vaste plan d'expositions : Décors français du XVIII^e siècle (1945), Histoire et Diplomatie (1946), le Centenaire de la Réorganisation de l'Ecole des Chartes (1947), Erckmann-Chatrian (1948), Miranda (1949), les Préfets dans l'Histoire (1950), Cinquante ans d'Archives (1951), Fénelon (1951). Elle a, en outre, pris l'initiative d'expositions internationales d'Archives ; c'est ainsi que les Archives de Suède, de Belgique et des Pays-Bas ont chaleureusement répondu à son appel, lors de la commémoration du III^e Centenaire du Traité de Munster. En 1950, à l'occasion du Premier Congrès international des Archives, fut organisée une exposition également internationale : L'art et la Vie au Moyen Age, d'après les blasons et les sceaux. Y collaborèrent les Bibliothèques et Musées français et étrangers et les dépôts d'archives de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne, des Pays-Bas et de Belgique. Ce fut un magnifique exemple de ce qu'une collaboration internationale peut réaliser dans ce domaine.

Dans les départements français se sont également multipliés ces derniers temps, et avec le plus grand succès, des expositions locales. Pour ne citer que celles organisées en 1951-1952, l'Exposition de la Loire, à Orléans, et deux autres expositions sur le même sujet à Nantes et à Vichy, l'Exposition du Droit toulousain à Toulouse, celle du siècle des Gonzague à Nevers. Il se prépare en ce moment une exposition de la Guyenne anglaise, à l'occasion des journées franco-anglaises de Bordeaux. Bien entendu les Archives nationales et les Archives départementales sont toujours prêtes à apporter leur concours le plus complet à toutes les expositions historiques organisées par d'autres administrations ou services.

Les Archives nationales ou départementales françaises prêtent volontiers leurs documents à l'étranger, lors des expositions historiques organisées par les archivistes ou bibliothécaires d'autres pays. Ainsi, à Londres, à l'Exposition organisée lors du Congrès des Droits de l'Homme, en 1950 ; à Mons, en 1952, à l'Exposition organisée pour le 150^e anniversaire de Jemmapes ; à Nyon, en 1952, pour l'Exposition napoléonienne ; à Heidelberg, en 1952, pour l'Exposition commémorative de la princesse Palatine.

Les pays étrangers ont aussi, ces derniers temps, multiplié les expositions historiques. Des *Exhibitions* organisées par la Grande-Bretagne (Exposition des Sceaux à Birmingham, en 1938, celle des Traités, des Archives de la Marine, l'une et l'autre au Public Record Office, ainsi que celle toute récente, des portraits des Rois d'Angleterre tirés des *King's Bench Plea Rolls*, l'Exposition, enfin, des Archives privées anglaises en 1951), aux expositions locales organisées par l'Italie à Modène en 1951 pour le centenaire de Muratori, cette année même à Bologne, à l'occasion du Congrès commémoratif du Décret de Gratien, ou à Florence, à l'occasion des manifestations du V^e Centenaire de Savonarole...). Un peu partout les Archives sont les promotrices ou au moins les collaboratrices d'initiatives de ce genre. Ce mouvement tend à se développer. On ne peut qu'en être satisfait, en voyant l'intérêt suscité un peu partout par ces manifestations qui contribuent efficacement à l'éducation historique du grand public.

Tel est le rôle joué par les Archives et par les archivistes comme informateurs ou comme guides, dans toutes les branches de la recherche ou de l'information historique. Ce rôle est large et il s'étend sans cesse. De l'érudit, de l'historien, guidé par lui dans le domaine de la recherche, à l'élève, au public moyen qui ignore tout de l'histoire et du document, l'archiviste évolue au milieu de ses fichiers, de ses inventaires, de ses bulletins, prêt à faire entendre partout,

où peut porter son écho, « le grand murmure » que Michelet croyait entendre sortir de la poussière des documents amoncelés, et qui, s'amplifiant, devient une voix chaude et séduisante, qui retentit à la fois comme un chant d'épopée et comme une prenante leçon.

Bernard MAHIEU.

Historical sources found in Archives provide information for two categories of people : on the one hand the historical research worker who needs specialized documentation, and on the other hand the person who is seeking broad educational historical knowledge. First the author cites the conditions for historical research at the National Archives in Paris, explaining the working of the Reception Office which receives and directs the reader, and of the Information Office for Historical Research in France, which collects complete documentation of studies in hand, research workers, bibliography, etc. For comparative purposes, he describes the different methods used at the Public Record Office, and in Archives in England, America, Spain, Italy and the Vatican. Next, in the educational field, the author mentions some French enterprises (the Educational Service at the National Archives) and emphasizes the increasing interest taken by historical museums in the various national depositories as well as in local, national and international exhibitions which are in a most satisfactory state of development.

La información histórica en los archivos se aplican según el autor, por una parte a todos los medios de orientación y de documentación suceptibles de informar a los historiadores e investigadores especializados, por otra a todas las organizaciones educativas capaces de hacer conocer y amar la historia en las clases mas diversas de la sociedad. El autor estudia en primer lugar las condiciones de la investigación histórica en los archivos nacionales de Paris ; precisa los diversos engranajes del servicio de información encargado de acoger y de guiar al lector, y del centro de información de investigación histórica en Francia, que recoge las informaciones mas completas sobre los varios trabajos en curso, los investigadores, la bibliografía, etc. En seguida pasa revista a título de comparación y de ejemplo a los diversos modos de información en el « Public Record Office » y en los archivos ingleses, americanos, españoles, italianos y vaticanos. En segundo lugar, en relación con el campo educativo el autor señala algunas iniciativas francesas (servicio pedagógica de los Archivos nacionales) y subraya el interés creciente de los museos de historia en varios depósitos nacionales, así como exposiciones locales, nacionales o internacionales que se esfuerzan en tener un feliz desarrollo.

WASSERZEICHENKUNDE UND URBARFORSCHUNG

(IM WÜRTTEMBERGISCHEN HAUPTSTAATSARCHIV)

I

Etwa mit dem Beginn der kritischen Geschichtsschreibung wandte sich zugleich das besondere Interesse der Geschichte des Papiers als Beschreibstoff zu. Beachtung fanden vor allem die (heute völlig überholten) Arbeiten von Gütermann (1), Ch. Schmidt (2) und Sotzmann (3).

Während die angeführten Arbeiten in der Hauptsache Fragen der ältesten europäischen bzw. deutschen Papierherstellungsorte usw. zu klären versuchten, erschien in den Jahren 1887/88 die erste grundlegende (heute ebenfalls teilweise überholte) Abhandlung über das arabische Papier (4).

Mit den mikroskopischen Untersuchungen orientalischer wie europäischer Papiere ist das Problem der Stoffbeschaffenheit handgeschöpfter Papiere im wesentlichen geklärt (5).

Dem Papier-Liebhaber bzw. — Sammler blieb das Gebiet der Papiermarken oder Wasserzeichen vorbehalten. Hierfür muss vor allen anderen Editionen das Wasserzeichenwerk des Westschweizer Papierkaufmanns Charles Moise Briquet benannt werden, der mit 16112 Wasserzeichenabbildungen eine umfassende Gesamtübersicht über die in Europa bis zum Jahre 1600 gebräuchlich gewesenen Papiermarken zu geben versuchte (6).

Kritische Untersuchungen in Bezug auf die Verwertbarkeit wie auf den Grad der Zuverlässigkeit dieses Werkes für die Zeitbestimmung von historischen Dokumenten usw. sind bisher nicht bekannt geworden (7).

(1) *Serapeum*, 1845, Nr. 17 u. 18.

(2) *Serapeum*, 1846, Nr. 7 u. 8.

(3) *Serapeum*, 1846, Nr. 7. Die Aufsätze von Sotzmann und Gütermann sind noch bei Wattenbach : *Schrifttum im Mittelalter*, Leipzig, 1871, zitiert.

(4) J. KARABACEK, *Das arabische Papier*, Wien, 1887-88.

(5) J. WIESNER, *Die mikroskopische Untersuchung des Papiers mit besonderer Berücksichtigung der ältesten orientalischen und europäischen Papiere*, Wien, 1887-88.

(6) Ch.-M. BRIQUET, *Les filigranes...*, Leipzig, 1907, 2. Aufl. 1923. Da Briquet die bedeutenderen Veröffentlichungen seiner Vorgänger übernommen hat, erübrigt sich ihre besondere Erwähnung. Die Frage, ob Briquet, der 3 Jahrzehnte lang in 200 verschiedenen europäischen Archiven und Bibliotheken Papiermarken gesammelt hat, dieses Werk selbst als Standardwerk bezeichnete, soll hier nicht erörtert werden.

(7) Umfassende Nachprüfungen sind naturgemäss nur demjenigen möglich, der auf dem Gebiet der Wasserzeichenforschung über ausreichende Erfahrung verfügt. Historische und zeichnerische Qualitäten, und ein enormer Zeitaufwand, sind unumgängliche Voraussetzungen dafür. Ich möchte vor allem hierin den Grund sehen, weshalb solche Untersuchungen bislang unterblieben sind.

Dem Versuch, mittels vorhandener Papierzeichen auf die Entstehungszeit eines Dokumentes zu schliessen, liegt eine Hypothese zugrunde, die auf die kürzeste Formel gebracht, etwa besagt: « Identische Papiere mit identischen Wasserzeichen sind innerhalb eines gleichen Zeitabschnittes beschrieben. »

Das Wasserzeichen wird gewöhnlich in letzter Instanz zur Bestimmung eines (auf Papier geschriebenen usw.) undatierten oder unzureichend datierten Dokumentes auf die Zeit seiner Entstehung (seiner Niederschrift) herangezogen werden. Es ist insbesondere dann zu bewerten, wenn die Handschrift usw. keine erschöpfende Deutung zulässt oder wenn versucht werden soll, die Entstehungszeit eines nicht oder ungenügend datierten Dokumentes eng zu begrenzen, d. h. wesentlich unter den aus der Handschrift usw. ableitbaren Zeitwert zu gelangen.

Für die Zeitbestimmung durch Wasserzeichen, d. h. für den Vergleich dieser mit vorhandenen Wasserzeichen-Reproduktionen stehen an Werten zur Verfügung: das entsprechende vergleichbare Wasserzeichen mit der Angabe des Fundortes (d. i. Archiv, Aktenzeichen usw.), der Ort, und — als das Wesentlichste: das Datum der Beschriftung des (das Wasserzeichen enthaltenden) Dokumentes (1).

Die Exaktheit dieser Werte muss in jedem einzelnen Falle gewährleistet sein. Das bedeutet im einzelnen:

1. Die vergleichbaren Wasserzeichen müssen naturgetreue Reproduktionen sein. Vereinzelte Abweichungen der zeichnerischen Übertragung dürfen nicht grösser sein als etwa Strichstärke der Zeichnung;
2. Den Benennungen der Beschriftungsorte wie
3. Den Datierungen: müssen zweifelsfreie Originale zugrunde liegen, bei denen besonders das Jahr ihrer Ausfertigung klar ablesbar ist. Dokumente, bei denen solche Voraussetzungen nicht gegeben sind (dazu gehören vor allem unbeglaubigte), müssen ausscheiden.

Die Unterscheidung zwischen Original und Kopie muss in jedem einzelnen Falle mit äusserster Sorgfalt getroffen werden.

Die Untersuchungen in Bezug auf den Grad der Verwertbarkeit des Wasserzeichenwerkes von Ch.-M. Briquet für den Historiker erstreckten sich mithin auf 5 wesentliche Fragen:

- I. — Sind die bei Briquet benannten Beschriftungsorte von Wasserzeichenpapieren zuverlässig?
- II. — Sind die Angaben der Beschriftungszeiten (Jahr) zuverlässig?
- III. — Stimmen die für die Vorkommen einzelner Typen benannten Zeitspannen mit den durch Nachprüfungen erhaltenen Resultaten überein?
- IV. — In wie weit sind Orts- und Zeitangaben von Wasserzeichen, die nur einen einzigen Beleg aufweisen (d. i. über die Hälfte aller Briquet-Nrn.) zuverlässig verwertbar?
- V. — Welche Schlüsse können aus der Feststellung der Identität oder der Ähnlichkeit (« ident., Var. ident., Ver. simil. ») eines Wasserzeichens mit einer entsprechenden Briquet-Nr. gezogen werden?

Zu Frage I. (Zuverlässigkeit der Angaben betr. Beschriftungs-Orte.)

Die Orthographie der Ortsnamen weist eine Fülle von Verstümmelungen auf, die ganz offenbar auf der paläographischen Unkenntnis des Autors beruhen, z. B.:

Bünzburg, statt Günzburg;
Dunkelsbühl, — Dinkelsbühl;

(1) Unter der Bezeichnung « Wasserzeichen » muss hier grundsätzlich das Zusammenwirken zweier verschiedener Arten verstanden werden:

1. Das technisch bedingte, — das sind die als transparentere Längs- u. Querstreifen stets sichtbaren Abdrücke der Boden- u. Binddrähte einer Papier-Schöpfform;
2. Das willkürlich auf Boden- u. Binddrähte einer Papier-Schöpfform anbringbare Papierzeichen (z. B. ein Buchstabe, eine Figur u. ä.).

Pfulling, statt Pfullingen;
Böpfung, — Bopfingen;
Willingen, — Villingen;
Rottenbourg, — Rothenburg o. T., nicht aber Rottenburg (Neckar);
Ober-Furckheim — Obertürkheim (bei Stuttgart).

Oder die kritiklose Übernahme alter Schreibweisen, z. B.:

Eystett für Eichstätt;
Rotwyl, Rottwyl, Rotweil — Rottweil;
Werde, Wörden — Donauwörth;
Nigen-Brandenborch — Neubrandenburg;
Nagelt — Nagold (Wttbg);
Wilperg — Wildberg —
Alpspach — Alpirsbach —

Für Ansbach (früher Onolzbach) finden sich die Schreibarten: Anspach, Onoltspach, Unoldsbach, Unolzspach, selbst Unoldsbach.

Zu Frage II. (Untersuchungen in Bezug auf die Zuverlässigkeit von Zeitangaben.)

Beispiel a) : Briquet Nr. 15950. (WZ Ravensburger Herkunft: Stadtwappen von Ravensburg, im Sockel der Buchstabe M); Badisches Generallandesarchiv, Rechnungen Nr. 136. Briessen, 1599.

Der zitierte Beleg enthält (als Sammelband) Rechnungen aus Griessen (Amt Waldshut) — nicht Briessen — aus der Zeit von 1556 bis 1716. Das abgebildete Wasserzeichen ist in den regulären Rechnungen nicht enthalten. Dagegen hat ein Schreiber auf einem Notizzettel offenbar einige frühere Abrechnungen nachgeprüft. Nur dieser Zettel trägt als Papiermarke ein solches Wasserzeichen; der undatierte Zettel lag zufällig bei den « Rechnungen 1599 ».

Nachweislich war das betr. Wasserzeichen nicht vor 1605 im Gebrauch. Die Zeitdifferenz ist hier — zufällig — gering.

Beispiel b) : Briquet Nr. 265 benennt als Beleg: Coblenz, Staatsarchiv, Rechnungen. Ort und Zeit der Beschriftung: Sayn (Prusse Rhen.), 1578.

Das Papierzeichen stellt einen Doppeladler dar mit den Initialen W K und entstammt der Papiermühle zu Waldkirch (= W K) im heutigen Süd-Baden. Papiere mit der formgleichen Papiermarke wurden vom Vogt zu Waldkirch erst i. J. 1611 — das sind 33 Jahre später — beschrieben. Für die Existenz einer Papiermühle in Waldkirch liessen sich für das 16. Jahrhundert keine Belege beibringen.

Die Nachprüfung der zitierten Rechnung (jetzt: Staatsarchiv Koblenz, Abt. 30 Nr. 5654) ergab, dass der Band ausdrücklich als Kopie (« Copia... ») gekennzeichnet ist. Auch der typischen Kanzleihandschrift nach kann diese Kopie nicht vor dem Beginn des 17. Jhs. angefertigt sein.

Beispiel c) : Zu Wasserzeichen Nr. 3335 gibt Briquet die Erläuterung: « La lettre Z est incertaine et pourrait être un L. » Ort und Zeit der Beschriftung: Würzburg, 1547. « Copie faite probablement après 1567. »

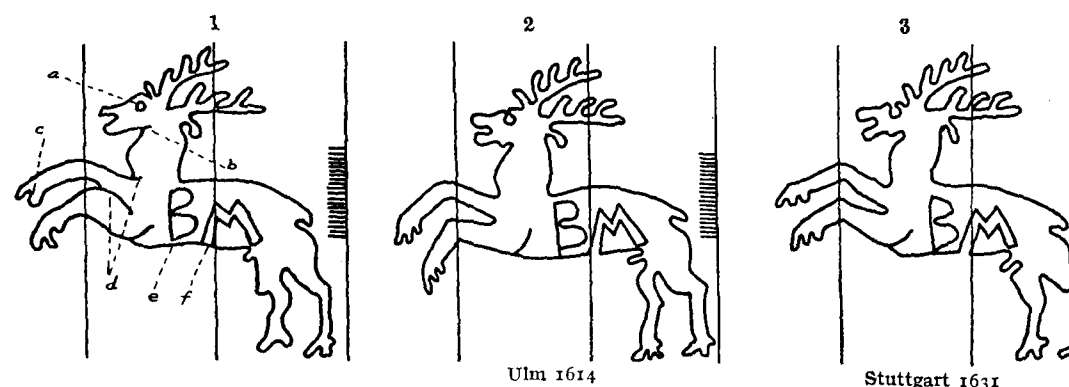
Das Wasserzeichenpapier stammt von Lienhart Rau in Urach (Wttbg), der i. J. 1599 eine der dortigen Papiermühlen erwarb. Der Typus dieses Papierzeichens ist für die Zeit von 1600 bis 1610 nachgewiesen. Die Buchstaben L R (nicht Z R) sind die Initialen von Lienhart Rau.

Beispiel d) : Briquet Nr. 3336 (Hirsch mit instehenden Initialen B M) enthält die Angaben: « Stuttgart, 1553 ? Sans doute copie à la fin du xvi^e siècle. Var. aux lettres B M : Stuttgart, 1599. » (Vgl. Abb. 1 bis 3.)

Das Wasserzeichenpapier entstammt der Papiermühle in Heidenheim (Wttbg). Der Papiermacher Bartlin Metschger zeichnete erstmals i. J. 1602, und dann durchgehend bis einschliesslich 1634 Hirschpapiere mit seinen Initialen; sie sind im Typ stets gleich.

Metschger starb i. J. 1628. Von 1628 bis 1634 zinst « Bartlin Metschgers Wittib aus der Papiermühle zu Heidenheim ». Daher erklärt sich der längere Gebrauch solcher Formen mit den Initialen B M.

Die anschliessende Bemerkung Briquets: « Var. de même style avec les lettres I D... », Strasbourg, 1624 » muss dahin korrigiert werden, dass Jörg Dietrich I u. II (= I D) solche im Typ gleichen Papierzeichen bis nach 1650 verwandt haben.



Quellen. — Abb. 1 : BRIQUET Nr. 3336

Abb. 2-3 : Hauptstaatsarchiv Stuttgart, A 79-B 10; A 256

Den zeichnerischen Übertragungen (sog. Pausen) mangelt vor allem die materialgerechte Wiedergabe der Wasserzeichen; man beachte z. B. die Darstellungen der Augen bei Nr. 3335, 3336, 10451, 10452, usw. Solche « Inseln » waren (in ihren kleineren Abmessungen) technisch nicht möglich. Das darstellende Material ist Draht. Der Augenkreis ist stets aus der Linie heraus gebildet, wobei der Draht jedoch keine Schlinge bildet, auch das Übereinanderliegen zweier Drähte wurde aus technischen Gründen tunlichst vermieden sondern eine O- bzw. U-förmige Einbiegung. Vgl. hierzu Abb. 1 und die Gegenüberstellungen Abb. 2 und 3. In Abb. 1 sind die zeichnerischen Übertragungsfehler mit a-f markiert. Exakte Vergleiche sind bei solchen fehlerhaften Wiedergaben nicht mehr möglich. Wahrscheinlich ist WZ Briquet Nr. 3336 mit Abb. 3 identisch. Die betr. Kopie wäre dann um 1630 geschrieben. (Zu zwei Drittel reduziert.)

Beispiel e) : Briquet Nr. 4522. Ort und Zeit der Beschriftung : Stuttgart, 1529.

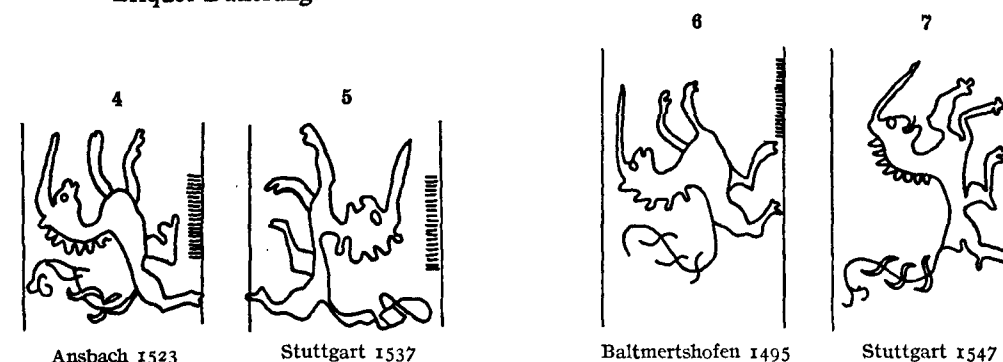
Das Wasserzeichen entstammt der altwürttembergischen Papiermühle in Urach; es erscheint erst nach der Rückkehr des vertriebenen Herzogs Ulrich und ist als Papierzeichen von 1536 bis 1544 nachweisbar.

Zu Frage III. (Untersuchung der Zuverlässigkeit zeitlicher Begrenzungen für die Vorkommen von Wasserzeichen.)

Beispiel a) : Briquet Nr. 10451 (Vgl. Abb. 4 bis 7) mit dem Text : Anspach, 1523. Variations similaires : 1529-1537.

Infolge ungenauer Zeichnung entzieht sich die betr. Abbildung einer exakten Kontrolle. Der gleiche Typ (das Papierzeichen stellt das Wappen der Reichsstadt Giengen — heute Württemberg — dar und entstammt der dortigen Papiermühle), der zu Nr. 10451 « passt » bzw. unter « Var. simil. » eingereiht werden kann, findet sich

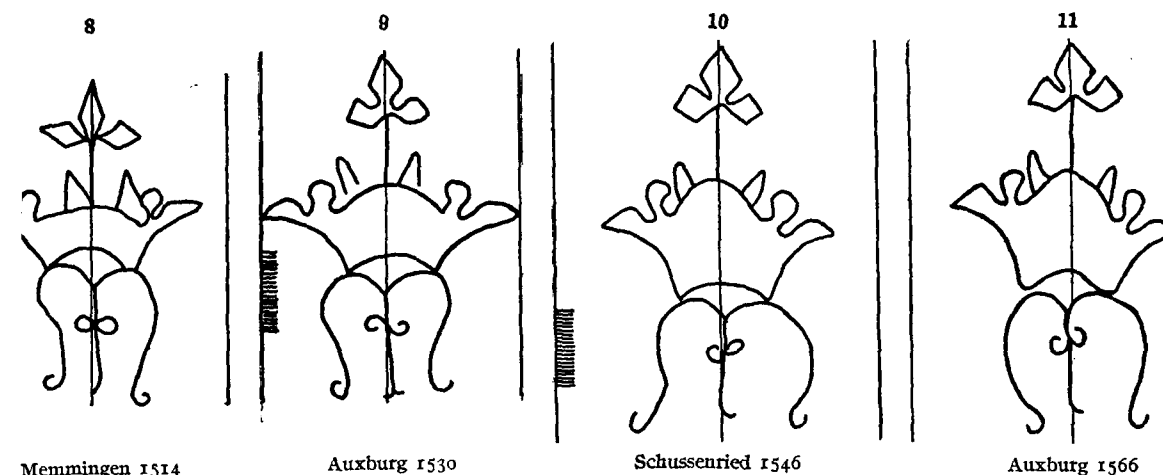
erstmalig schon i. J. 1495 (1) und von da ab regelmässig, bis weit in das 16. Jahrhundert hinein (2), d. s. fast 3 Jahrzehnte vor der ältesten und 1 Jahrzehnt nach der jüngsten Briquet-Datierung.



Quellen. — Abb. 4-5 : BRIQUET Nr. 10451, 10452

Abb. 6 : Stadtarchiv Nördlingen, Missive

Abb. 7 : Hauptstaatsarchiv Stuttgart, A 256



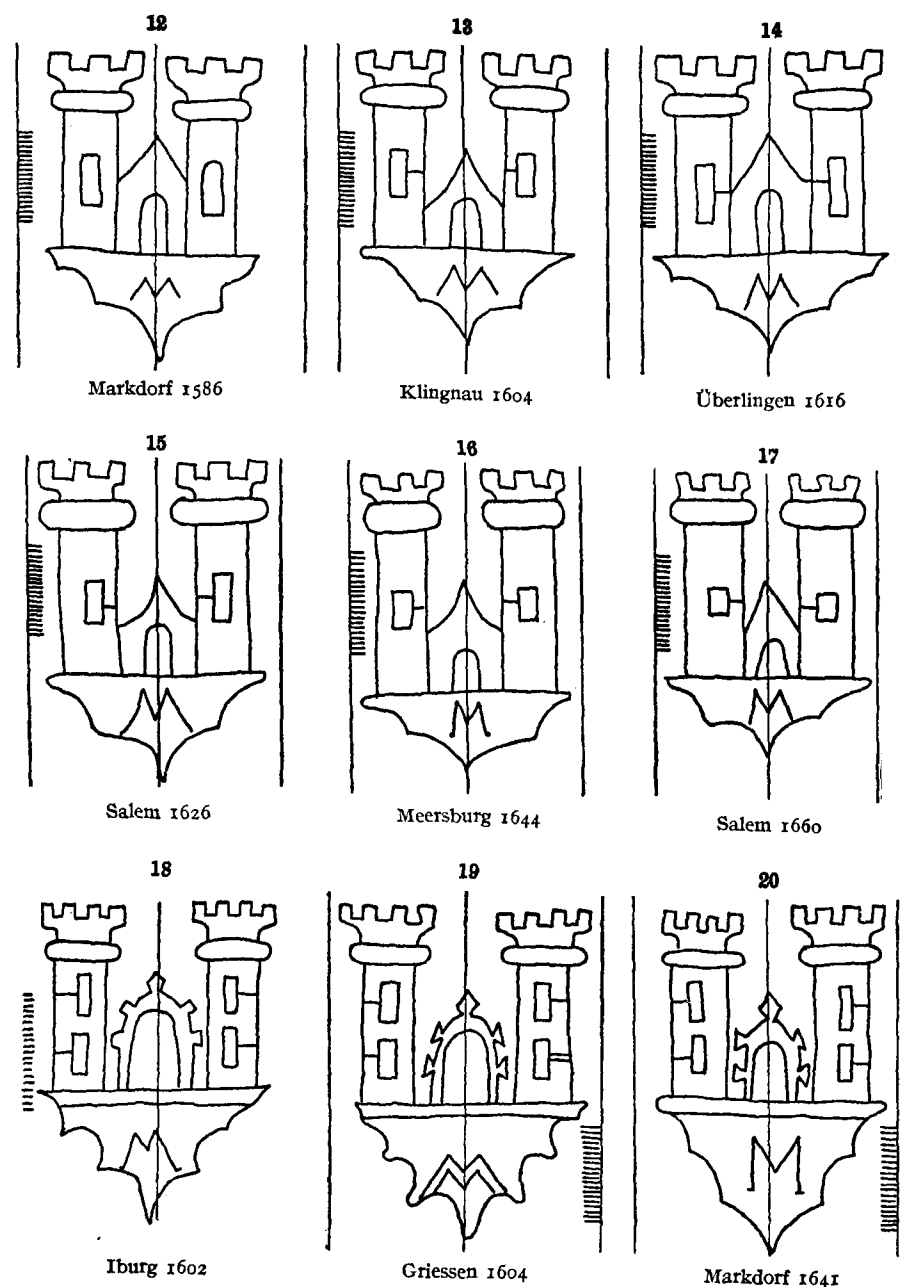
Quellen. — Abb. 8-9 : BRIQUET Nr. 8404, 8405

Abb. 10-11 : Hauptstaatsarchiv Stuttgart, B 517^{III}, Missivbücher, Bd. 19, Bl. 421; B 1981, Nachtrag zu Reg. I

Beispiel b) : Umgekehrt wird bei Briquet für Nr. 15666 (Wappen der Württembergischen Stadt Heidenheim) unter « Var. ident. : Würzburg, 1516-34 », eine Zeit benannt, zu welcher die Papiermühle noch nicht existierte; diese wurde nachweislich i. J. 1530 gegründet. Auch hier, wie in dem folgenden Beispiel, ist das Wasserzeichen stilisiert wiedergegeben.

(1) Stadtarchiv Nördlingen, Missive, 1495, ff.

(2) HStA Landschreiberechnungen, A 256, Stuttgart, 1547.



Quellen. — Abb. 12-17, 19-20 : Generallandesarchiv Karlsruhe, Rechnungen Nr. 7204, 9783, 8784, 7510, 8727, 136, 7278
Abb. 18 : BRIQUET Nr. 15937

Beispiel c) : Wasserzeichen Memminger Herkunft sind noch im Jahre 1566 ebenso, d. h. in der gleichen Formgebung nachgewiesen wie bei Briquet Nr. 8404 und 8405 mit der Datierung 1514. (Vgl. Abb. 8 bis 11.)

Die weiteren Angaben : Var. du groupe : Memmingen 1527-1553 sind — abgesehen von der viel zu kurz bemessenen Zeitspanne — nicht geeignet, eine auch nur einigermaßen exakte Zeitbestimmung treffen zu können. Weitere Unsicherheiten ergeben sich aus dem willkürlichen Abschluss der Sammlung mit dem Jahre 1600.

Man muss stets in Betracht ziehen, dass ein Papierzeichen eine Warenmarke ist. Papiere wurden im Handel stets nach ihren Marken benannt (Turmpapier, Hirschlinpapier, Eichel-papier usw.). Zwangsläufig ergibt sich daheraus das Bestreben eines jeden Papiermachers (bzw. Inhabers einer Papiermühle), seine speziellen Papiermarken auf lange Zeit in der gleichen Bildform auf den Markt zu bringen. Papierzeichen, die (als neue Marke) etwa um 1580 erstmalig in Erscheinung treten, können — ihrem Typus nach ebenso i. J. 1620 oder noch später im Umlauf sein.

Hierfür ergaben die Untersuchungen über die Vorkommen Ravensburger Papiere ein instruktives Bild.

Papiere mit dem Ravensburger Stadtwappen (zwei Türme) und dem Buchstaben

J	sind nachweisbar f. d. Zeit von 1565 bis 1634, d. s. rund 70 Jahre
L	— 1568 — 1706, — 140 —
M	— 1550 — 1660, — 110 —
N	— 1590 — 1637, — 50 —
Q	— 1558 — 1662, — 105 —

Die entsprechenden Werte sind bei Briquet (1) : für das Stadtwappen mit dem Buchstaben

J	: 1550 (2) bis 1599, d. s. 49 Jahre
L	: bei Briquet nicht enthalten.
M	: 1577 bis 1604 (3) d. s. 27 Jahre
N	: 1591 — 1598, — 7 —
Q	: 1576 — 1598, — 22 —

Nach diesem ist es ersichtlich, dass die willkürliche Abgrenzung mit dem Jahre 1600 die Bewertung aller Wasserzeichen illusorisch macht, die als gleichbleibende Papiermarke über die Jahrhundertwende hinaus im Handel waren. Hier ist es auch nicht mit der von Briquet-Nachfolgern gepflogenen Methode eines grosszügigen Zeit-Zuschlags getan.

Durch den Zeitgeschmack (der Mode) bedingte Stilveränderungen eines Papierzeichens geschehen so allmählich, dass zwar z. B. Ravensburger Türme « mit dem M » aus dem Jahre 1660 augenscheinliche Unterscheidungsmerkmale zu ihren 75 Jahre älteren Vorgängern aufweisen, die Entwicklungsreihen bis zu diesem Zeitpunkt aber auf Jahrzehnte noch unter « Variations similes » zur Urform laufen könnten. (Vgl. Abb. 12 bis 17.)

Zu Frage IV. : Mit den unter II aufgezeigten Beispielen ist zugleich die Beantwortung auf Frage IV gegeben.

Zu Frage V : (Welche Schlüsse können aus der Feststellung der Identität oder der Ähnlichkeit eines Wasserzeichens mit einer entsprechenden Briquet-Nr. (« ident., Var. ident., Var. simil. ») gezogen werden ?)

(1) Die Daten beziehen sog. « Var. simil. » mit ein.

(2) Das Erstdatum : Ravensburg, 1550 zu WZ Nr. 15933 ist um ca. 3 Jahrzehnte zu früh.

(3) Durch die über das Jahr 1600 hinausgehenden Datierungen wird der Eindruck erweckt, als wäre in jedem Fall mit dem bezeichneten Enddatum das wirkliche Vorkommen eines Wasserzeichens umrissen.

Die Bild-Beurteilung, um die es Briquet offensichtlich ging, zwingt bei ganzen Gruppen von Papierzeichen zu grosszügigen zeitlichen Benennungen, sodass ihr praktischer Wert gleich null ist.

Zu den Vorkommen der äusserst zahlreichen Traubenpapiere bemerkt Briquet (zu Nr. 13037-13043) : « Les types... sont d'une remarquable fixité. Quelques-uns de ces filigr. ont duré cinquante et même soixante-dix ans sans variation... »

Ähnlich verhält es sich z. B. bei Papieren mit dem Badischen (Markgräflichen) Wappen; ein Schild und 2 parallellaufende diagonale Drähte sind hier die einzigen Ausdrucksmittel für das Papierzeichen=Bild. Solange die Dimensionen dieses Bildes nicht verändert sind, und solange ein solches Wappen ohne Kartuschen etc. gezeigt wird, muss das Bild stets das gleiche sein.

Zu Briquet Nr. 949 ist für das Vorkommen solcher als identisch bezeichneter Wappentypen ein Zeitraum von 22 Jahren benannt, für Nr. 982 ein Zeitraum von 17 Jahren.

Für die zu einer « Gruppe » zusammengefassten Datierungen eines Ochsenkopf-Typs (« Var. du groupe 15228 à 15269 ») ist sogar ein Vorkommen von 150 Jahren registriert! (Von : Lucerne, 1408... bis Thères, 1558).

Sorgfältige Vergleichen von Badischen Wappentypen zeigten dagegen, dass bei etwa 500 verschiedenen, auf solchen Papieren ausgefertigten Dokumenten nicht ein einziger Fall beobachtet wurde, bei dem Papiere mit (absolut) identischen Wasserzeichen über eine Zeitspanne von 3 Jahren hinaus beschriftet worden sind.

« Identique » heisst bei Briquet somit nur soviel wie « grosse Ähnlichkeit ». Nur so kann auch die an sich absurde Bezeichnung « Variations identiques » überhaupt verstanden werden.

Unter « Variations similes » ist alles untergebracht, was noch einigermaßen dem « Grundtypus » — als Bild — ähnlich ist.

Unter Nr. 15937 ist z. B. ein in den unter II b) bezeichneten Rechnungen von Griessen (Amt Waldshut) enthaltenes Wasserzeichen, das Ravensburger Stadtwappen mit einem « M » in doppelten Konturen, bei den einfachen « M » aufgeführt. Die Ähnlichkeit beider Zeichen besteht eigentlich nur darin, dass beide das Ravensburger Stadtwappen darstellen. (Vgl. Abb. 18 bis 20.)

Die Übersicht über die Gebrauchsdauer von Wasserzeichenpapieren (*Tableau des filigranes identiques et de la durée de leur emploi*, Avant-propos, p. xx) ist sachlich unrichtig, zumal subjektive Identitätsbegriffe dieser Aufstellung zugrundegelegt sind.

Über die Anzahl der überhaupt aufgeführten Datierungs-Belege ergibt sich das folgende Bild:

- Von 229 Schlangen-Wasserzeichen (Serpent, Nr. 13620 bis 13849) sind
178 WZ mit nur einem Beschriftungs- u. Datum, belegt, d. s. rd. 77 v. H.
bei 17 WZ sind ausser diesem weitere Daten für « Var. ident. » benannt, d. s. rd. 7,4 v. H.
— 34 WZ sind ausser diesem für « Var. simil. » Daten benannt, d. s. rd. 15 v. H.
Von 1017 Ochsenkopf-Papierzeichen (Tête de Bœuf), Nr. 14443 bis 15460 sind
589 WZ mit nur einem Beschriftungs- u. Datum belegt, d. s. rd. 57 v. H.
bei 261 WZ sind ausser diesem weitere Daten für « Var. ident. » benannt, d. s. rd. 26 v. H.
— 162 WZ sind ausser diesem für « Var. simil. » Daten benannt, d. s. rd. 16 v. H.
und für 4 WZ sind — zumeist aus unkontrollierbaren Editionen anderer Autoren — mehrere Belege gegeben.

Die Folgerungen lassen sich in 2 Punkte zusammenfassen:

1. Die Feststellung der Identität eines Wasserzeichens mit einer Briquet-Nr. lässt nur ganz ungefähre Schlüsse in Bezug auf die Zeit seines Vorkommens zu.

- Es erübrigt sich, auf die bisweilen gepflogene Methode vager Feststellungen « ähnlich Briquet Nr. ... » einzugehen.
2. Wasserzeichen, die nur einen einzigen Beleg bzw. Datierung aufweisen, müssen des möglichen Irrtums wegen von der Heranziehung zur Zeitbestimmung ausgeschlossen bleiben.

Die durchweg auf Zufallsfunden beruhende Anhäufung einiger Tausend Wasserzeichen vermag vielleicht bei Sammlern ex professo eudämonische Gefühle hervorzurufen.

Es muss gleichgültig bleiben, ob 90 oder 95 v. H. richtig datiert sind. Zur jeweiligen Entscheidung kann nicht eine Prozentzahl von Wasserzeichen, sondern immer nur ein einzelnes Zeichen — das identische — herangezogen werden.

Eine Gewähr für die zuverlässige Datierung ist nur durch den Nachweis der gesamten Entwicklungsreihe eines jeden Papierzeichens, und im einzelnen Falle nur durch den Massenbeweis zu erbringen. Nur dieses schliesst mögliche Irrtümer aus.

II

Die Wasserzeichenkunde zur historischen Hilfswissenschaft zu erheben, heisst, ihre Zuverlässigkeit unter Beweis zu stellen, heisst ferner, die ihr gesetzten Grenzen zu ermitteln.

Die Ergebnisse solcher Untersuchungen, wie sie vom Verfasser im Württembergischen Hauptstaatsarchiv, im Badischen Generallandesarchiv, und im Stadtarchiv Nördlingen vorgenommen wurden, sollen in einer ausführlichen, z. Zt. in Bearbeitung befindlichen Schrift, der das vorangehende Kapitel entnommen ist, niedergelegt werden.

Vorwegnehmend kann heute schon gesagt werden: Das Wasserzeichen eines Papierbogens erlaubt unter ganz bestimmten Voraussetzungen eine exakte Aussage in Bezug auf die Zeit seines Vorkommens. Da das Vorkommen von Wasserzeichen nur aus dem Verbrauch der Papiere rekonstruiert werden kann, sind somit Vorkommen und Verbrauch identisch.

Voraussetzung für eine Aussage ist die sehr schwierige Erfassung aller, jemals gebräuchlich gewesenen Formen eines (im Typ gleichen) Papierzeichens. Es sei daran erinnert, dass ein Papierzeichen als Warenmarke oft auf Jahrzehnte in der gleichen respekt. gleichbleibenden Formgestaltung in Erscheinung trat.

Es ist insbesondere der ebenso schwierige Nachweis der Gebrauchsdauer dieser einzelnen, oft nur schwer voneinander unterscheidbaren Formen zu führen, denn die Lebensdauer einer zur Papierfabrikation benutzten Schöpfform ist relativ, sie wird ausschliesslich durch den Grad ihres Gebrauchs bestimmt. Es nützt uns nichts oder nur wenig, zu wissen, dass mit einem Schöpfform-Paar (1) etwa 500.000 Bogen Papier produziert werden konnten (2) und dass die durchschnittliche Produktionsleistung einer Papiermühle (mit einer Schöpfbütte) etwa 1.000 bis 1.500 Ries (d. s. etwa 500.000 bis 750.000 Bogen Papier) pro Jahr betrug. Letzteres entspricht zwar dem Verbrauch (der Abnutzung) eines Schöpfformen-Paares, aber dieser Wert hat nur theoretische Bedeutung.

Etwa mit dem Beginn des 16. Jhs. waren in den meisten deutschen Papiermühlen wenigstens 2, höchstens 3 Paar Schöpfformen zur gleichen Zeit vorhanden. Mit dem aufkommenden Brauch, den ganzen Papierbogen unbeschnitten zu Schreibzwecken zu benutzen, wuchs naturgemäss der Bedarf an Papieren unterschiedlicher Formate. Das bedeutet, dass der Papierhersteller, statt bisher 2 oder 3 Paar, bei gleichbleibender Produktionsmenge nun 4, und bis zu 6 Paar Formen (gleichzeitig) im Gebrauch bzw. vorrätig hatte. Der (theoretische) Durchschnittswert für die Gebrauchsdauer eines Formen-Paares liegt hier bereits bei 4, bzw. 6 Jahren;

(1) Das gleichzeitige wechselweise Arbeiten mit 2 gleichformatigen Schöpfformen ist schon mit dem Beginn der europäischen Papierfabrikation als rationell erkannt und durch A- und B-Formen z. B. in einem Buch wechselweise vorkommenden Wasserzeichen nachweisbar.

(2) K. KARMARSH, Papierfabrikation, in *Technologische Encyclopädie...*, hrsg. von J. J. PRECHTL, Bd. 10, Stuttgart, 1840.

in der Praxis ergeben sich aber Werte, die bei etwa 3 Jahren für gewöhnliche, d. h. viel produzierte Sorten bzw. Formate, dafür aber bis zu 10 und mehr Jahren für weniger « gängige » Sorten liegen.

Diese Vielzahl der sich zur gleichen Zeit in einer Papiermühle befindlichen Formenpaare steigert sich bis zum Ende der Hand-Papiermacherei bis zu einem Grad, der den Versuch einer Zeitbestimmung durch Wasserzeichen illusorisch macht (1).

Die weitere Frage: Welche zeitlichen Unterschiede liegen zwischen dem ersten und dem letzten Vorkommen eines bestimmten Wasserzeichenpapiers? konnte im Wesentlichen nur durch umfassende Massenuntersuchungen geklärt werden.

Archivalisch lässt sich mühelos der Nachweis beibringen, dass bis etwa zum Beginn des 18. Jhs. eine Vorratswirtschaft, d. i. die Anlegung von ca. einen Jahresbedarf übersteigenden Papiervorräten bei Kanzleien, aber auch bei Händlern, und erst recht bei den Produzenten, unbekannt war.

Welche Gründe jedoch für oder gegen die Annahme eines unbefristeten Verbrauchs an Schreibpapieren aufgeführt werden können, entscheidend ist die Praxis. Und hier zeigte sich geradezu ein perpetuum mobile in Bezug auf Erzeugung und Verbrauch.

Weit mehr als 50.000 Einzeluntersuchungen, die sich in den genannten Archiven sowohl auf die amtliche wie auf private Korrespondenz (als Einzelstücke), sodann auf Rechnungen, Protokollbücher und — mit später zu erörternden Vorbehalten — auf Urbare innerhalb eines auf das 15. und 16. Jahrhundert begrenzten Zeitabschnittes erstreckten, zeigten das überraschende Ergebnis, dass — bei 5 Ausnahmen — alle Papiere mit identischen Wasserzeichen innerhalb einer Zeitspanne von 3 bis 4 Jahren (nach ihrer Erzeugung) beschrieben wurden.

Um aber solche Untersuchungen überhaupt durchführen zu können, wie auch den ungefähren Zeitpunkt der Erzeugung bzw. terminus a quo zu ermitteln, mussten die Vorkommen eines grossen Teiles der zu untersuchenden Zeichen bildlich, durch naturgetreue Pausen erfasst und Jahr für Jahr, von ihrem Aufkommen bis zum Erlöschen, festgehalten werden. Die Zahl der Wasserzeichenpausen beträgt z. Zt. 22.000.

Nur durch dieses scheinbar umständliche Verfahren lässt sich die Gebrauchsdauer der Schöpfformen, d. i. der Beginn und das Ende ihres Gebrauchs, und damit wieder das tatsächliche Vorkommen des betr. Wasserzeichenpapiers mit Sicherheit feststellen; ebenso ist die vorher aufgezeigte Möglichkeit einer eventuellen langjährigen Gebrauchsdauer von Schöpfformen hierdurch sicher zu erkennen und damit wieder die Frage einer eventuellen Papierbevorratung überhaupt erst zu entscheiden.

Von den ermittelten 5 Ausnahmen sind 3 Original-Missive und 2 Konzepte. Ihre Beschriftungszeit überschritt den erhaltenen Durchschnittswert von 3 bis 4 Jahren bis zu 3 Jahrzehnten, vorausgesetzt, dass den Schreibern kein Datierungsfehler unterlaufen war, was häufig genug vorkam.

Da bis zur Mitte des 17. Jhs. vorwiegend nur die eine Bogenhälfte ein Papierzeichen trägt, muss die Zahl der ermittelten Ausnahmefälle wenigstens verdoppelt werden. Trotzdem erscheint das Verhältnis von 50.000 zu 10 fast als unbegreiflich.

Unbegreiflich ist aber auch die Tatsache des durch Hunderte von urkundlichen Belegen erwiesenen enormen Mangels an Schreibpapieren einerseits, und der in jedem bedeutenderem Archiv heute noch vorhandenen Massen unbeschriebener Papierbogen bzw. — blätter aus jeder Epoche.

Unter den aufgezeigten Voraussetzungen — aber nur dann! — kann ein Wasserzeichen zur temporalen Bestimmung von (auf Papier geschriebenen) Dokumenten etc., deren Entstehung in den Zeitraum von etwa 1370 bis 1650 fällt, mit Erfolg herangezogen werden, wobei der sehr

(1) Zu Ende des 18. Jhs. hatte beispielsweise die ehemalige Markgräfliche Papiermühle zu Ettlingen (Baden) 22 Paar Schöpfformen; der Durchschnittswert für die Lebens- bzw. Gebrauchsdauer dieser Formen lag bei etwa 22 Jahren!

hohe Wahrscheinlichkeitswert seiner Aussage mit der Menge des zum gleichen Zweck gleichzeitig zur Verwendung gelangten Papiers wächst.

Von etwa 7.000 untersuchten Rechnungen, Protokollbänden und — unter gewissen Vorbehalten — Urbaren, wurde kein einziger Ausnahmefall festgestellt.

Aber das Wasserzeichenpapier kann nur — ausschliesslich — zur Aussage in Bezug auf die Zeit seiner Beschriftung herangezogen werden. Alle anderen Versuche, etwa, aus der Provenienz eines Papiers auf den Ort seiner Verwendung zu schliessen, sind, sofern es sich um Einzelstücke, bis zur Mitte des 16. Jhs. aber um jede Qualität handelt, sinnlos, denn das Massenerzeugnis Papier war von Anfang an Handelsgut. Die gleichen Ravensburger Papiere wurden auf den Messen in Nördlingen, in Frankfurt a. M. und in Nürnberg gehandelt. Italienische Erzeugnisse finden sich (bis zum Beginn des 16. Jhs.) an allen diesen Orten. Oberrheinische, besonders Basler Papiere fanden Jahrzehnte lang ausser in Basel, Strassburg usw. regelmässigen Absatz in Holland, usw.

Selbst (angeblich) archivalisch erschlossene Gründungsdaten von Papiermühlen können nicht als terminus a quo benannt werden. Das Gründungsdatum der Papiermühle in Freiburg i. Br. ist mit dem Jahr 1519 ermittelt (1) und doch haben die Vögte der Grafen v. Tübingen seit dem Jahr 1514 von Freiburg aus regelmässig auf Freiburger Papieren « mit dem Rabenkopf », — dem Freiburger Münzzeichen — geschrieben; die Papiermühle zu Esslingen wurde i. J. 1550 gegründet, aber die charakteristischen Esslinger Papierzeichen mit dem E = Esslingen sind seit dem Jahr 1544 sicher nachweisbar, usw.

Ebenso lassen Initialen der Papiermacher (oder der Besitzer von Papiermühlen) als Papiermarke nur ungefähr, keineswegs aber gültige zeitliche Schlüsse zu. Dutzende von Fällen konnten nachgewiesen werden, in denen Jahrzehnte nach dem Tode der betr. Papiermacher noch die gleichen Papierzeichen mit den Initialen der Verstorbenen verwandt wurden.

Ein urkundlich belegtes Datum eines Pachtvertrages und das darauf bezogene Aufkommen eines Papierzeichens kann ebenfalls nur in Ausnahmefällen als Beweismittel herangezogen werden; es müsste hierfür bewiesen werden, dass der betr. Pächter nicht anderswo schon selbständig tätig und — was häufig der Fall war — seine spezielle Papiermarke bereits von dort mitbrachte, usw., usw.

III

Wenn vorhin gesagt wurde, dass die Heranziehung von Urbaren (genauer gesagt: die Papiere datierter Urbare) zur Daten-Vergleichung nur unter bestimmten Vorbehalten möglich ist, so liegen die Vorbehalte in der häufig wachsenden temporalen Differenz zwischen Konzept und Reinschrift, oder — bei Urbaren des 16. und 17. Jhs. — in der temporalen Differenz zwischen Renovations-Befehl und Renovations-Abschluss.

Während heute mit Recht der Renovations-Abschluss, d. i. die öffentliche Verlesung der Aufzeichnungen über Besitz, Rechte, usw. der Grundherrschaft und die Gegenzeichnung der betr. Gerichts- bzw. Gemeindevertreter gewertet wird, war in früheren Zeiten das Datum des Renovations-Befehls massgebend. Die Differenz zwischen beiden kann mitunter bis zu 5 und mehr Jahren betragen.

Doch die Zahl der Lagerbücher, die keinen Vermerk über ihre Entstehungszeit enthalten, ist verhältnismässig gross. Selbst wenn eine ursprüngliche Datierung auf dem (später wieder abgetrennten) Einband in vielen Fällen angenommen werden kann, so gibt es doch genügend Urbare, bei denen dieses von vornherein unterlassen wurde. Selbst Urbare, die um die Mitte des 18. Jhs. angelegt wurden, wie beispielsweise die Nrn. Zw. 9 bis 24 im Hauptstaatsarchiv Stuttgart (Kloster Zwiefalten), sind bezeichnenderweise nicht mit einem Datum gekennzeichnet, auch der Text enthält keine Jahreszahl (2).

Diese Tatsache kann nicht mit Nachlässigkeit der Renovatoren oder deren Schreiber

(1) ZELTNER, *Gerber und Papierer in Freiburg i. Br. bis zum Ende des 16. Jhs.*, Dissertation, Freiburg, 1913.

(2) Hierfür könnten auch die Lagerbücher des Klosters Weingarten, HStA Wgt. Nr. 15-19, und 21-28 benannt werden, die sämtlich undatiert sind. Entstehungszeit Mitte 17. Jh.

erklärt werden, auch nicht allein damit, dass der damaligen Generation die Zusammenhänge genauestens bekannt waren. Natürlich waren sie das. Aber eine andere Frage ist es, ob die Datierung eines Urbars nicht überhaupt nur eine sekundäre Erscheinung ist, die an sich (d. h. als Primär-Erscheinung gewertet) dem Charakter eines Urbars gradezu widerspricht. Der Definition: « Urbare sind Aufzeichnungen über den Besitz und die damit verbundenen Rechte und Einkünfte von Grundherrschaften... » (1) müsste in diesem Zusammenhang hinzugefügt werden: von der Grundherrschaft für ihre eigenen Belange verzeichnet.

Das Urbar ist damit ein Sollbuch des Grundherrn, das für diesen die näheren Erklärungen zeitlich unbegrenzter (« ewiger ») Zustände enthält. Grade die älteren Urbare betonen folgerichtig den Nutzeffekt der urbar, d. h. nutzbar gemachten Grundstücke, und auf diesen kam es doch wohl dem Grundherren in erster Linie an. Der Zeitbegriff schaltet sich erst mit der Kombination von Lagerbuch und Zinsbuch ein.

In diesen Zusammenhang gehört auch die technische Durchführung von Grundbesitz-Beschreibungen. Bei einem echten Lagerbuch findet sich ganz deutlich das Bestreben, dem Charakter der (ewigen) Besitzverhältnisse entsprechend, den zu umreisenden Grundbesitz mit dauernd gültigen Begriffen zu beschreiben. Lagebeschreibungen oder solche der Abgrenzungen der einzelnen zinsbar vergebenen Grundstücke untereinander geschahen in der Regel, aber doch nur als praktischer Notbehelf, in der Benennung des Pächters und der angrenzenden Pächter; sind natürliche Begrenzungen (Strassen oder Wege, Bäche, usw.) gegeben, so finden sich stets solche sicheren, und nicht nur aus einem bestimmten Zeitabschnitt heraus verständlichen Charakteristika benannt. Ein Personennamen findet sich ebenfalls nicht oder nur gelegentlich in der Beschreibung von Gütern, die ohnedem als genügend gekennzeichnet angesehen wurden, z. B. Mühlen (Öl-, Schleif-, Walk-, Mahl-, Papiermühlen, usw.). Auch die Feststellung der entsprechenden Zinsleistungen ist hier entpersönlicht, z. B.: « Der Papierer gibt jährlich... » (2), oder noch mehr dem Charakter des « ewigen » (unablöslichen) Zinses entsprechend: « Ein jeder Papierherr gibt von der Papiermühle jährlich... » (2), Texte, die dauernd gültig blieben.

Die generellen Untersuchungen von Urbaren auf die Zeit ihrer Entstehung wären für den Historiker ohne besondere Bedeutung (3), wenn nicht damit gleichzeitig ihre Organisation aufgezeigt werden kann. Grade diese Organisation muss bei einer Anhäufung von Urbaren in Zentralstellen (seit dem 19. Jh. besonders Staatsarchive), für die eigene Organisation und damit wieder für die historische Erschliessung von entscheidender Bedeutung sein.

Diese Frage wird ganz offenbar in dem Verhältnis von eingebundenen Urbaren zu dem zahlenmässig grösseren Teil nicht bzw. nicht mehr gebundener, oder der grossen Bestände offensichtlicher oder mutmasslicher Fragmente, deren Einordnung — weil die Registrierung der gesamten Bestände innerhalb der Sachgebiete nach durchaus nicht immer geklärten zeitlichen Momenten erfolgt — nur im ganz beschränkten Umfang möglich war.

Ein glücklicher Zufall hat uns eine Kanzleiordnung aus den Jahren 1422/23 erhalten, die in ihrem auf die Anlegung von Urbaren bezüglichen Teil ganz klar besagt:

« Nota, das man alle Gulte und Velle an gelte, Fruhte, wine, hunren und anders, wo von die dann gevallen, eigentlich lász beschriben und ein recht register und salebuch davon lasse machen, der eins uff pergamen geschriben und in das gewelbe gelegt und darinne behalten werde, und das ander uff bapier geschriben werde, das die schriber in der cantzelly behalten sollen, und das man ouch usz den selben registern und salebüchern ieglichen keller oder amptman beschriben gebe, alsz vil im dann zugehöret, das sie sich darnach wissen zu richten (4). »

(1) LEO SANTIFALLER, im Anzeiger der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1948, S. 1 ff., zitiert bei Otto HERDING, Das Urbar als orts- u. zeitgeschichtliche Quelle besonders im Herzogtum Württemberg, in ZWL, X, 1951.

(2) GLA, Beraine Nr. 2801, 2802, 2812. (Kloster Gengenbach).

(3) Urbare, die über 120 Jahre Gültigkeit besaßen, sind nichts seltenes.

(4) Hauptstaatsarchiv Stuttgart, WR 825, ed. bei Gebhard MEHRING: Beiträge zur Gesch. der Kanzlei der Grafen v. Württemberg. WVH 1916. Das Exemplar konnte durch die darin enthaltenen Schlüssel-Papierzeichen als tatsächlich um 1422 geschrieben ausgewiesen werden.

Die Einrichtung: verwahrtes Pergament-Dokument und Dokumenten-abschrift auf Papier als Arbeitsexemplar entsprach der Behandlung von Urkunden und wurde somit noch zu Beginn des 15. Jahrhunderts auch auf Urbare übertragen.

Aber die Anzahl der gleichzeitigen Ausfertigungen ist hierbei wesentlich: drei Ausfertigungen, wovon die eine partikular aufgespalten war. Diese Unterteilung ist im Prinzip auf Jahrhunderte beibehalten worden, nur dass die Lagerorte der einzelnen Exemplare parallel der allgemeinen Entwicklung des Verwaltungsapparates geändert wurden. Das (seit dem 16. Jh. regelmässig auf Papier geschriebene) Gewölbe- oder Archivexemplar verblieb an seinem ursprünglichen Lagerungsort; dagegen ist das bisherige Arbeitsexemplar der (Zentral-) Kanzlei entsprechend der ausgedehnten Amtsbefugnisse der Vögte (resp. Obervögte) in deren Hände gelegt (d. h. in die Bezirksverwaltung selbst) (1), während die Partikularia als Unterlagen der örtlichen landesherrlichen Vertreter an diesen dritten Orten verwahrt wurden.

Die Klarstellung der ursprünglichen organisatorischen Massnahmen muss bei künftigen Neuordnungen von Lagerbuch-Beständen zwangsläufig berücksichtigt werden, zumal Archiv- und Amtsexemplare wesentliche Unterscheidungsmerkmale aufweisen: erstere sind nur gelegentlich, letztere dagegen stets — während der Dauer der Gültigkeit des Urbars — auf den laufenden (Personen-etc.) Stand gehalten.

Mit der Feststellung, dass von den im Württembergischen Hauptstaatsarchiv gesammelten Geistl. u. Weltl. Lagerbüchern etwa 10 % undatiert sind, enthülle ich kein Geheimnis. Dieses Kontingent kann aber genügen, die bisherige Meinung bzgl. der Entwicklungsphasen bzw. der Erneuerungswellen altwürttembergischer Urbare zu beeinflussen (2).

Zwei Ereignisse waren im 16. Jahrhundert für das Herzogtum Württemberg von fundamentaler Bedeutung: die Vertreibung des Herzogs Ulrich i. J. 1519 und seine Rückkehr i. J. 1534.

Unter Ulrich wurde die Reformation in Württemberg durchgeführt und im unmittelbaren Zusammenhang damit setzte spontan eine Renovationswelle ein, deren Zweck und Aufgabe die Erfassung sämtlicher geistlichen Besitztümer und deren Einnahmen sein musste.

Mit dieser generellen Erfassung aller geistlichen Liegenschaften war zugleich die konkrete Grundlage der späteren regionalen Geistlichen Verwaltungen geschaffen. Ihrer Durchführung lag ein — heute nicht mehr im Wortlaut erhaltener — Befehl des Herzogs zugrunde, auf den in der Präambel des Lagerbuchs (G) Nr. 1780, (GV) Nürtingen, v. J. 1535, ausdrücklich Bezug genommen ist:

« Zu wüssenn allemeniglich.

« Als der durchleuchtig Hochgeborn Fürst vnd Herr Her Vlrch Hertzog zu Württemberg... Vnser gnediger Her vnnd Landsfürst ... Inngemein seiner fürstlichen gnadenn fürstenthumb württemberg stett vnnd fleckhenn beuelch vssgenn lassenn, alle der priester, heiligenn vnnd anderer geistlicheiten, Rennt, zinss, gültt, eynkomen vnnd gefell, zu inuentieren, zu ernewern, zuersuchenn vnnd zubeschreyben... dass demnach... die... (NN), Vogt zu Nürtingen vnd (NN), Statschryber daselbsten in Statt vnd nachuolgenden Ampts fleckenn Nürtingenn, alle der priesterschaft... einkomen gult vnnd gefell ernewert... (3). »

(1) Die « Instruktion u. Ordnung über Landserneuerungen des Fürstentums Württemberg » v. J. 1560 (HStA, A 17 B. 89) spricht klar aus: « Nach dem auch gewonlich vsser der notturft vnd beuelch dess herren, zwei Vrbar, haupt oder Legerbücher, gleichs Innhalts gemacht, das ain bleibt bei dess herrn Cammer, vnd das and. bei dem Amptman desselben Ampts » (B1.8).

Auf die teilweise noch erhaltenen Konzepte der Renovationen sowie auf die mehr oder minder zahlreichen Auszüge aus Lagerbüchern braucht hier nicht eingegangen zu werden.

Auch DENK (Die Aktensammlung der herzogl. Würtemb. Rentkammer, Stuttgart, 1907, S. 143) bemerkt, dass (noch) im 18. Jh. bei Erneuerungen von Lagerbüchern grundsätzlich 2 gleichzeitige Expl., häufig (d. h. also nicht regelmässig) noch ein drittes für die herzogl. Kanzlei ausgefertigt wurden.

(2) Otto Herding a. a. O. S. 75 gibt einen Überblick über die grösseren (alt-) württembergischen Urbare und stellt eine Entwicklung in 3 Epochen fest: 1. Spätes 15. Jh., Zeit Eberhards im Bart, 2. Habsburgische Zeit 1519-1534, 3. Mitte und zweite Hälfte des 16. Jhs., Zeit der Herzöge Christoph und Ludwig.

(3) Allem Anschein nach blieb dieser Erlass bisher unbeachtet. Vgl. Viktor ERNST: Die Entstehung des

So fruchtbar die Habsburger Zeit (1520-1534) für die Verwaltung des Herzogtums war — es wurden in dieser Zeit die gesamten Besitzungen des Herzogtums neu erfasst — (26), für Geistliche Liegenschaften lässt sich ein Gleiches jedenfalls anhand der Urbare nicht nachweisen. Die Voraussetzungen dafür waren durch die beträchtliche Anzahl der landesherrlichen Patronate an sich gegeben; nach einem Verzeichnis v. J. 1555 standen im Herzogtum i. J. 1534 von insgesamt 1050 Pfründen 447 im Patronat des Herzogs (27). Die Patronatsverhältnisse v. J. 1534 können natürlich auf die Habsburgische Zeit bezogen werden.

Soweit die historische Entwicklung.

Die Aufgabe, bisher undatierte Lagerbücher durch Wasserzeichen zeitlich zu bestimmen und einzuordnen konnte dahin gelöst werden, dass die Daten von 130 Geistl. Lagerbüchern ermittelt wurden, unter diesen nicht weniger als 46, die in der zweiten Regierungszeit des Herzogs Ulrich angelegt wurden. Erst durch die Präzision der Wasserzeichen-Aussage und der damit verbundenen Bestimmung auf einen kleinstmöglichen Zeitraum konnte entschieden werden, unter welcher Regierung (hier zumeist: Habsburgisch oder Württembergisch) solche Urbare erneuert wurden.

Nachstehend einige Ergebnisse.

GV Balingen	(G) Nr. 250 , bisherige Datierung : s. d., 16. Jh. Datierung durch Wasserzeichen :	1537-1540
GV Beilstein	(G) Nr. 253, s. d., um 1500, durch WZ :	1525-1529
GV Bietigheim	(G) Nr. 502, s. d., um 1550, —	1543-1547
	(G) Nr. 513, 1511, —	1538-1539
GV Cannstatt	(G) Nr. 515a, s. d., um 1530, —	1540-1543
	(G) Nr. 682, 684, 686 bis 692, s. d., —	1539-1543
	(G) Nr. 694, 696, 697, 699, s. d., —	1534-1536
	(G) Nr. 698, 710, 1541, —	1544-1546
	(G) Nr. 714, 717, 1541, —	1545-1549
GV Gröningen	(G) Nr. 715, 716, 1541, —	1545-1548
	(G) Nr. 947, 956, 959, s. d., —	1539-1541
	(G) Nr. 957 s. d., —	1534-1537
	(G) Nr. 960 s. d., —	1534-1537
	(G) Nr. 969 ist dem Text zufolge v. J. 1528, das Expl. ist jedoch erst in den Jahren 1538-1540 geschrieben, somit eine Kopie.	
GV Nagold	(G) Nr. 1710, s. d. durch WZ : 1543-1545	1546-1550
	(G) Nr. 1711, s. d., —	1536-1539
GV Schorndorf	(G) Nr. 1922, 1923, s. d., —	1535-1539
GV Vaihingen	(G) Nr. 2240, s. d., —	1534-1538
GV Waiblingen	(G) Nr. 2269, s. d., —	1534-1538
GV Neuenbürg	(G) Nr. 1738, nicht : « ca. 1550 », sondern : 1584-1588	
GV Cannstatt	(G) Nr. 740, 741, 744 sind Abschriften aus dem 17. Jahrhundert (1615-25, nach 1650).	
GV Neuffen	(G) Nr. 1765, 1525, durch WZ : 1536-1537	

Württemb. Kirchenguts, Württemb. Jahrbücher, 1911. Rauscher, Württemb. Visitationsakten (1534) 1536-1540, Stuttgart 1932.

Nach der schon i. J. 1534 erfolgten Erneuerung « aller Pfarren, Pfründen, Frühmessen, Heiligen und andern » in Stadt u. Amt Brackenheim (Lagerbuch G Nr. 635) darf angenommen werden, dass der generelle Renovationsbefehl unmittelbar nach der Rückkehr des Herzogs erteilt wurde.

- (1) Herding a. a. O. zählt 38 grössere Urbare aus dieser Zeit auf.
- (2) Viktor Ernst a. a. O., S. 383.

Das schon im 16. Jh. irrtümlicherweise mit « 1525 » datierte Zins und Gültbuch konnte durch die darin enthaltenen 3 verschiedenen Wasserzeichen auf den ungewöhnlich engen Zeitraum von 2 Jahren genau datiert werden.

Historisch bedeutsam ist die Tatsache, dass der erst i. J. 1544 erfolgten grossen Renovation schon i. J. 1536 bzw. 1537 die Erfassung aller geistl. Einnahmen (Zins u. Gülden) vorausging.

Die Zeitbestimmung von undatierten Dokumenten — hier Urbare — ist im Prinzip einfach, wenn alle Formen und Formenveränderungen der betr. Wasserzeichen in Karteiform gesammelt vorliegen.

Die in den Papieren dieser Lagerbücher enthaltenen Wasserzeichen wurden mit grösstmöglicher Präzision auf Transparentpapier übertragen und sodann mit den jeweils in Abteilungen geordneten und in Tusche auf einzelne Kartons übertragenen, genau datierten Formen-Folgen verglichen. Der Feststellung der Identität folgt die der vorangehenden und der nachfolgenden Form, da die Gebrauchsdauer der Schöpfform (und damit die des identischen Wasserzeichens) erst mit dem Nachweis der gesamten Formen-Folgen geklärt werden kann.

Nehmen wir an, die Form (bzw. das Formen-Paar) A ist durch gesicherte Belege für die Zeit von 1530 bis 1533 nachgewiesen, so wird die neue Schöpfform und mit ihr ein im Typ gleiches, aber gegenüber A geringfügig verändertes Zeichen B für die Zeit von 1532 bis 1534 (wiederum durch mehrere Belege) nachgewiesen sein, und die daran anschliessende neue Form C von 1533 bis 1536 in Erscheinung treten. Die Überschneidungen von A zu B, und von B zu C betragen 1 bis 2 Jahre.

Ist die Identität eines Wasserzeichens mit B festgestellt (und mit dieser zugleich die Daten der Vorkommen ermittelt) so müssen ausserdem noch die Daten der Formen A und C herangezogen werden; dieses zugleich als Sicherung gegen mögliche Zufälligkeiten gefundener einzelner Datierungswerte.

Ist das Datum der ersten Vorkommen für A das Jahr 1530 und für C das Jahr 1535, so muss für B als Erstdatum das Jahr 1531 und als wahrscheinliches Enddatum das Jahr 1535 benannt werden, selbst dann, wenn die vorhandenen Belege für B enger begrenzen.

Die meisten dieser systematisch verfolgten und gesammelten Formen konnten durchschnittlich pro Jahr ihrer Erscheinung 4 bis 5fach belegt werden. Im vorliegenden Beispiel ergäbe das (1530 bis 1536, = 7 mal 4 bzw. 5) 28 bis 35 Daten. Diese Sicherung muss ausreichend sein gegen etwaige Datierungs- oder Übertragungsfehler.

Allgemein lässt sich hierfür etwa die Formel aufstellen: Je grösser der in die Spezial-Untersuchung einbezogene Zeitabschnitt, desto präziser die detaillierte Aussage.

Aber man wird einwenden können — wo die Handschrift nur auf 2 bis 3 Jahrzehnte zeitlich eingeordnet werden kann, wo der handschriftliche Text keine Anhaltspunkte für eine exaktere Begrenzung bietet, ist man der Zeitbestimmung durch Wasserzeichen mehr oder weniger ausgeliefert, d. h. man hat keine weitere Möglichkeiten einer Kontrolle, sofern der sich durch das (oder die) Wasserzeichen ergebende Zeitwert innerhalb einer aus der Handschrift ermittelten Zeitspanne liegt. Das ist allerdings der Fall. Daheraus ergibt sich die Forderung, dass temporale Bestimmungen — auch solche durch Wasserzeichen — grundsätzlich in den Aufgabenbereich des Historikers gehören müssen und nicht an Dilettanten abgetreten werden können.

Wird durch eine genaue Textuntersuchung ein konkretes Datum zutage gefördert, so muss sich dieses haarscharf mit der Wasserzeichenaussage decken.

Der folgende Fall gibt ein bezeichnendes Beispiel dafür:

Dem Unterzeichneten wurden im Hauptstaatsarchiv Stuttgart zwei lose Blätter zur Zeitbestimmung vorgelegt. Aus dem Schrifttext ging lediglich hervor, dass diese numerierten Blätter (Bl. 250 und 251) Fragmente eines zum Amt Neuffen (Wttbg) gehörenden Lagerbuches sind; aber die Texteintragungen zeitlich unterschiedlicher Verordnungen aus den Jahren 1587, 1610, 1665 und 1674, liessen eine annähernde Datierung aus der Handschrift nicht zu, denn ohne Zweifel handelte es sich um (jeweilige) Nachträge zum (nicht vorhandenen) Haupttext. Damit war auch die immerhin bestehende Möglichkeit einer mit der Wasserzeichenforschung in Verbindung zu bringenden Spekulation ausgeschlossen.

Das Wasserzeichen der vorliegenden Blätter stellte (als Papiermarke) das Ravensburger Stadtwappen dar, die Papiere waren somit Ravensburger Herkunft. Die identischen Wasserzeichenpapiere wurden in den Kanzleien der Stadt Konstanz und der Reichsstadt Ulm beschriftet; ich benenne hier nur die Anfangs- und Enddaten der Vergleichswerte: Konstanz 1556, Ulm 1559. Nur innerhalb dieser Zeitspanne sind die betr. Formen identisch; vorher und nachher ist sogar das Papierzeichen — Bild verändert, die 2 kleinen Fenster in den Türmen sind zu einem grossen zusammengezogen, usw.

Das Ergebnis musste nach den gewonnenen Erfahrungen lauten:

« Das Fragment gehört zu einem Lagerbuch, das nicht vor 1556, und nicht nach 1559 geschrieben wurde. »

Inzwischen wurde der Hauptteil des Neuffener Lagerbuches im Staatsarchiv Ludwigsburg aufgefunden, jedoch steht auf dem Ledereinband die Jahreszahl 1551.

Aber selbst die an sich geringe Differenz (gegenüber 1556 bis 1559 der Wasserzeichen-Datierung) ist aufgrund der durch Massenuntersuchungen erhaltenen Ergebnisse völlig ausgeschlossen, zumal es sich hierbei nicht um ein Einzelblatt handelt, sondern um die gleichzeitige Verwendung von ca. 100 Bogen Schreibpapier. Auch ist ein jahrelanges Lagern solcher Papiere in beiden städtischen (bzw. reichsstädtischen) Kanzleien Konstanz und Ulm ganz unwahrscheinlich.

Die genaue Nachprüfung führte zur Bestätigung der Wasserzeichen-Aussage. Im Hauptstaatsarchiv Stuttgart wurden unter (W) Nr. 1246 weitere 14 solcher losen, dem Neuffener Lagerbuch zugehörigen Blätter mit den identischen Ravensburger Wasserzeichen aufgefunden. Aber auch das textgleiche Hauptexemplar (Archiv-exemplar) befindet sich ebenfalls dort unter (W) Nr. 1241.

Es heisst darin: « Neuffen Statt vnnd Ampt...

Erneuerung der Herschafft Württemberg Jurisdiction, vnnd Regalien, Oberkeiten vnnd Herlichkeiten, auch Gütern, vnnd Lehen, Gülten vnnd Zinsen... In ganntzer Vogtey vnd was in dieselbig Kellerey gezogen würt, Volfiert, Anno Domini 1556 vnnd 1557,

und beginnt auf Bl. 1:

Von Christi Jhesu, vnnsers lieben Herrn... Im Jar, alls man gezallt aintausent, fünffhundert, fünffzig vnnd ain Jar, Vsser beuelch... dess Durchleuchtigen... Fürstens... Herrn Christoffs, Hertzogens zu Württemberg... hat (NN), damals Vogt zu Neuffen... dertzeit angefangen zu renouieren...

Diese begonnene Renovation wurde durch den Tod des Vogtes unterbrochen und erst i. J. 1556 wieder aufgenommen. So heisst es Bl. 4: Neuffen, Erneuerung der Statt Neüffen... Beschehen Anno Domini, 1551 vnnd 1556,

Bl. 254: Frickenhausen, Erneuerung... beschehen A. D. 1557, mit dem gleichen Anfangstext wie auf Bl. 1:

Im 1551 Jahr haben die Vorgenannten (NN) Vogt und (NN) Stadtschreiber die Erneuerung zu Frickenhausen angefangen...

Bl. 441: Tüschhart, Erneuerung... A. D. 1556 vnnd 1557, usw.

Der Text der Fragmente ist mit dem des zitierten Lagerbuches identisch. Das Lagerbuch (W) Nr. 1242, Kellerei Neuffen, Erneuerung über Beuren usw. (tom II der General-Renovationen, 757 Bl.) enthält das identische Ravensburger Wasserzeichen. Der Text lautet hier:

Bl. 1: Beuren: Erneuerung... Beschehen A. D. 1551 (wie oben) und 1558;

Bl. 279: Balzholz, Grabenstetten, Beschehen A. D. 1557,

Bl. 422: Eltzenbocksweiler (heute Erkenbrechtsweiler) Beschehen A. D. 1551 und 1558,

Bl. 652: Kohlberg usw., Beschehen A. D. 1552 und 1558.

Nachdem das jüngste Renovationsdatum mit dem Jahr 1558 klar ersichtlich ist, können somit beide Lagerbücher (Archiv- und Amtsexemplar) frühestens (und bestimmt nicht vor) 1558 geschrieben sein. Die Wasserzeichenaussage lautete: nicht vor 1556, nicht nach 1559, sie wurde damit nachträglich durch den Text bestätigt.

Die Zeitbestimmung durch das Wasserzeichen eines Papierbogens ist begrenzender und zuverlässiger als die Datierung aus der Handschrift.

Papiere sind Zeitzeugen. Auch die letzten « freien » Seiten eines Dokumentes sind Dokument. Oft ermöglichen gerade die unbeschriebenen Blätter eine einwandfreie Abnahme der Wasserzeichen. Das heute noch zumeist von Papiersammlern betriebene Entfernen dieser Blätter sollte grundsätzlich untersagt werden.

Gerhard PICCARD.

* * *

L'auteur expose les cas dans lesquels on peut, grâce aux filigranes, déceler la date non transcrite des documents, en commentant quelques ouvrages, dont celui de Moïse Briquet, traitant du même sujet. L'examen d'environ 50.000 documents d'archives du Wurtemberg, de Bade et de Nördlingen (correspondance officielle et privée, comptes, terriers des xv^e et xvi^e siècles) permet de découvrir que les manuscrits contenant des filigranes identiques ont été écrits trois ou quatre ans après leur fabrication. Le nombre des terriers non datés lors de leur établissement est relativement important. Les dates apparaissent seulement au moment de la fusion des censiers et des inventaires. Les filigranes, grâce au procédé de rédaction de catalogues, d'enregistrement et d'étude comparée de leurs différentes formes, pratiqué par l'auteur, seraient un meilleur critère chronologique que les dates mêmes se trouvant sur les manuscrits.

The author demonstrates that it is possible to discover the date of documents by means of the watermarks, citing certain works on the subject and that of Moïse Briquet in particular. The examination of 50.000 documents in the Archives at Wurtemberg, Bade and Nördlingen (official and private correspondance, accounts, land registers or the 15 and 16th Centuries) revealed that manuscripts bearing identical watermarks were written three or four years after the manufacture of the paper. The number of land registers which are not dated when they were begun is relatively high. The dates appear only at the time when rent-rolls and inventories of property were joined together. Watermarks, thanks to cataloguing, registration and the comparative study of their different forms, furnish even better chronological evidence than the dates which appear on the manuscripts.

El autor expone los casos, en que se puede, gracias a las filigranas, descubrir la fecha no transcrita de los documentos, comentando algunas obras relativas al mismo asunto, entre las cuales la de Moïse Briquet. El examen de casi 50.000 documentos de los archivos de Wurtemberg, de Baden y de Nördlingen (correspondencia oficial y privada, cuentas y libros becerros de los siglos 15 y 16) permite descubrir que los manuscritos conteniendo filigranas idénticas han sido escritos 3 o 4 años después de la fabricación del papel. El número de libros becerros no fechados en el momento de su comienzo es relativamente importante. Las fechas aparecen solamente en el momento de la fusión de los libros registro de censos (censuarios) y de los inventarios. Las filigranas, gracias al procedimiento de catalogación y registro, y al estudio comparado de sus formas diferentes practicado por el autor, serían un criterio cronológico mejor que las mismas fechas existentes en los manuscritos.

LES REGISTRES ANGEVINS DE NAPLES

Le 30 septembre 1943 restera comme une date néfaste dans l'histoire des Archives européennes. Ce jour-là en effet, un de leurs joyaux les plus précieux, les Archives de la dynastie angevine de Naples, que l'on avait cru soustraire aux dangers de la guerre, spécialement de la guerre aérienne, en les entreposant dans une habitation isolée de la campagne napolitaine, disparaissaient totalement dans un incendie allumé volontairement par des éléments de l'armée allemande en retraite (1).

Dans cette villa Montesano, appartenant à la famille Contieri et située sur le territoire de San Paolo Belsito, non loin de Nola, avaient été déposées 866 caisses renfermant, outre les Archives angevines, nombre d'autres documents également précieux, des Archives d'Etat de Naples. Mais les Archives angevines en constituaient sans aucun doute, la partie la plus importante, particulièrement pour nous Français, puisque y étaient évoqués, pendant plusieurs siècles, les faits et gestes de beaucoup de nos compatriotes non seulement dans l'Italie méridionale, mais aussi en Anjou, en Provence et aussi dans d'autres régions de notre pays.

Telles qu'elles avaient été transportées à la villa Montesano, ces Archives angevines se composaient de 375 grands registres en parchemin et de 3 en papier, de 4 autres registres fragmentaires, dits Registres neufs, de 66 volumes et fragments en papier désignés sous le nom de *Fascicoli*, de 37 volumes formés d'actes originaux sur parchemin, enfin de 21 volumes dits *Arche*, formés d'actes également originaux, mais sur papier, en tout 506 « articles ».

Dans ce magnifique ensemble, se trouvait le texte ou la mention de 500.000 documents au moins représentant l'activité politique, administrative et diplomatique des monarques angevins de Naples, du XIII^e au XV^e siècle (1265-1435). C'était, sans conteste, en dépit des pertes subies au cours des temps, l'une des sources les plus complètes et les plus curieuses pour l'histoire des derniers siècles du Moyen Age, non seulement dans le royaume de Naples, mais dans tous les pays méditerranéens.

En présence d'un tel désastre (2), quelle conduite allaient tenir les autorités archivistiques italiennes ? Accepter comme un malheur irréparable la disparition de ces archives, ou mettre tout en œuvre pour les reconstituer, au moins en partie, et dans le cas où cette deuxième solution serait adoptée, garder sous la forme manuscrite les textes et analyses retrouvés, ou les livrer à l'impression ?

Le comte Riccardo Filangieri di Candida Gonzaga, directeur des Archives de l'Etat de

(1) Sur les circonstances de cet incendie, voir le récit du : *Rapporto finale sugli Archivi*, publié par les soins de la Commission alliée pour les monuments, œuvres d'art et archives. Rome, 1946, pp. 54 et suiv. Voir aussi le rapport présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. Charles PERRAT le 6 juillet 1945 (*Comptes rendus*, année 1945, pp. 321-333.)

(2) ... Qui aurait pu être évité, tout au moins pour les Registres angevins, si les autorités italiennes étaient entrées un peu plus tôt dans la voie du microfilmage. La dépense eût été minime au regard de celle qui doit être engagée maintenant.

Naples et inspecteur général des Archives pour l'Italie méridionale, de qui dépendait pour une bonne part la décision, n'hésita pas longtemps. Vivement encouragé par tous ceux qui savaient la haute valeur du matériel documentaire disparu, et spécialement par son illustre concitoyen, le philosophe et historien Benedetto Croce, il choisit d'emblée la solution la plus difficile, mais aussi la plus honorable pour son pays, à savoir la reconstitution aussi complète que possible, et imprimée au fur et à mesure, de chacun des registres angevins. L'entreprise, longue et malaisée, lui apparaissait néanmoins raisonnable et possible.

Mieux qu'à tout autre, en effet, lui étaient familiers les ouvrages italiens ou étrangers qui ont publié des séries entières d'actes angevins ou qui les ont utilisés en grand nombre (1). Mieux que tout autre au surplus, il savait que depuis le XVI^e siècle, c'est-à-dire depuis l'époque où la série des registres avait été rétablie dans un ordre convenable, nombreuses avaient été les personnes physiques et morales (familles, universités, monastères, diocèses, chapitres, paroisses et chapelles, etc.) qui les avaient consultés ou fait consulter pour en extraire des éléments historiques et juridiques propres à soutenir leurs droits et privilèges, et en avaient fait établir des répertoires manuscrits, ainsi d'ailleurs que les érudits qui en avaient fait ou fait faire de leur côté pour aider à leurs études.

Il ne manquait pas non plus, aux Archives d'Etat de Naples, de transcriptions intégrales, authentiques ou non, des diplômes angevins, copies disséminées dans divers fonds des dites Archives épargnés par la guerre, ainsi que des registres, cahiers de notes et fiches représentant des dépouillements plus ou moins complets des registres de Charles I^{er} d'Anjou, exécutés, les uns au temps de la surintendance du prince de Belmonte, les autres plus récemment par M. Fausto Nicolini, alors archiviste, depuis lors inspecteur général et aujourd'hui collaborateur particulièrement averti du travail en cours.

Il y avait aussi à rechercher les actes originaux qui, délivrés par la chancellerie angevine, pouvaient se trouver encore dans les archives des personnes ou des institutions destinataires, actes dont les copies, dans certains cas, n'avaient jamais figuré dans les registres détruits, mais devaient avoir pris place dans des registres depuis longtemps disparus.

N'était-il pas loisible enfin d'utiliser les innombrables copies, extraits, notes et photographies recueillies par des chercheurs ou savants de tous pays, parmi lesquels, pour la France, nos confrères Alain de Boüard (2) et Charles Perrat (3), professeurs à l'École des Chartes, et Jean Longnon (4), conservateur à la Bibliothèque de l'Institut ?

Tels sont en gros les éléments épars qu'il fallait, avant toutes choses, rassembler, amener et classer à Naples même pour être en mesure d'entreprendre avec chances de succès la reconstitution projetée.

* *

Dès 1944, un bureau spécial fonctionnait à la section diplomatique des Archives d'Etat napolitaines, sous la direction de la D^{re} Iole Mazzoleni, chef de ladite section, d'une part pour assurer le travail bibliographique (ouvrages, revues, répertoires d'archives), de l'autre pour exécuter la transcription et le collationnement des textes retenus (5).

(1) La plupart des renseignements qui suivent sur le plan et la méthode sont tirés des préfaces mises par M. Filangieri en tête de chacun des quatre volumes dont il va être question.

(2) *Actes et lettres de Charles I^{er}, roi de Sicile, concernant la France (1257-1284), extraits des Registres angevins de Naples*, Paris, 1926, in-8°. — *Documents en français des Archives angevines de Naples (Règne de Charles I^{er})*, Paris t. I (1933), t. II (1935) in-8°.

(3) M. Perrat avait entrepris le dépouillement, au point de vue français, des registres de Charles II (1289-1309). Il avait pu en photographier environ 4.500 pages, renfermant de 10 à 12.000 documents. On devine de quelle utilité sera cet ensemble quand le travail de reconstitution sera parvenu à la fin du XIII^e siècle.

(4) M. Longnon a repris le projet, formé autrefois par Buchon, de réunir en corpus toutes les pièces relatives à la Morée.

(5) La plupart des fonctionnaires des Archives d'Etat de Naples collaborent d'ailleurs à ce grand travail, dans la mesure où ils disposent du temps nécessaire, mais il convient de nommer ceux qui s'y consacrent à peu près exclusivement : Dott. Iolanda Donsè Gentile, Mlle Bianca Mazzoleni, Mlle Amelia Gentile, Mme Giovanna Montesano, Dott. Renata Orefice De Angelis.

Au bout de quatre années de travail, avaient été recueillis plusieurs dizaines de milliers de copies intégrales, extraits ou analyses, mais avant de mettre en œuvre un matériel aussi abondant, il fallait, de toute nécessité, résoudre un problème archivistique de première importance. Deux possibilités, en effet, se présentaient à l'esprit : ou reconstituer les registres angevins tels qu'ils se comportaient avant leur destruction en 1943, ou les reconstituer tels qu'ils étaient sortis au Moyen Age des bureaux de la chancellerie, c'est-à-dire dans cet ordre primitif que les travaux de Paul Durrieu (1), de Capasso (2) et de M. Filangieri (3) lui-même permettent de se représenter avec une précision sinon absolue, du moins beaucoup plus qu'approximative.

M. Filangieri a opté pour le programme le plus vaste, qui me paraît aussi le plus logique : tenir compte, pour la reconstitution imprimée, non seulement des actes provenant des registres tels qu'ils se comportaient en 1943, mais aussi de ceux qui ont figuré jadis dans des registres disparus au cours des temps. Ces actes sont relativement nombreux, comme le prouvent largement dès maintenant les recherches entreprises. Parallèlement, une autre reconstitution, purement matérielle, reproduira l'image la plus fidèle possible des archives angevines, telles qu'elles existaient avant leur destruction récente, de telle sorte que puissent servir aujourd'hui encore les répertoires qui en constituaient la clé.

* *

Ces principes généraux une fois posés, on pouvait passer à l'exécution quant à la reconstitution imprimée des registres sous forme de transcriptions intégrales ou partielles des actes, et même de simples analyses.

Le premier volume, de xv-350 pages in-8°, publié en 1950, a paru sous le titre général de *Testi e documenti di storia napoletana pubblicati dall' Accademia Pontaniana*. Le titre particulier est : *I Registri della Cancelleria Angioina, ricostruiti da Riccardo Filangieri con la collaborazione degli archivisti napoletani*.

Il comprend des fragments plus ou moins étendus des 7 premiers registres de la Chancellerie de Charles I^{er} d'Anjou, depuis l'avènement de ce prince jusqu'à y compris la douzième indiction (28 juin 1265-31 août 1269).

Les deux volumes suivants portent le millésime de 1951.

Le tome II épuise les registres de la douzième indiction (1^{er} septembre 1268-31 août 1269), soit un registre *Extravagantium*, le premier qui ait été utilisé sous ce titre à la Chancellerie, quelques fragments d'un registro di *Camera*, le célèbre *Liber Donationum* de Charles d'Anjou, dont notre compatriote le duc de Luynes avait fait prendre jadis une copie complète, aujourd'hui malheureusement perdue, le *Liber Inquisitionum* et un certain nombre d'additions aux registres déjà publiés. Les dates extrêmes sont 1265-1281, parce que les ajournements insérés dans le *Liber Donationum* s'étendent jusqu'à cette dernière date.

Le tome III contient la reconstitution de deux registres, les premiers de la 13^e indiction (1269-1270).

Le tome IV, paru tout récemment (1952) sous la signature de Mlle Iole Mazzoleni, embrasse la période 1266-1270 (indictions X à XIII), mais porte essentiellement sur la reconstitution d'un seul registre très volumineux, le XIV^e de la 13^e indiction jadis intitulé *Iusticiariorum et erariorum Apru ii* (*Gens de justice et de finances des Abruzzes*). Il s'agit d'un véritable tour de force, car ce registre, arrivé déjà en très mauvais état entre les mains des archivistes du XVI^e siècle, fut entièrement détruit lors de la révolte de 1701. Grâce aux analyses qu'y avait faites avant cette date l'érudit napolitain Carlo de Lellis, grâce aussi à d'ingénieuses recherches complémentaires dans le détail desquelles on ne peut entrer ici, et dont il faut attribuer le principal mérite à

(1) *Les archives angevines de Naples*, Paris, Thorin, 1886-87, 2 vol. in-8°.

(2) *Inventario cronologico sistematico dei Registri Angioini conservati nell' Archivio di Stato di Napoli*, Naples, Rinaldi, 1894.

(3) *Gli atti perduti della Cancelleria Angioina transunti da Carlo de Lellis*, publiés sous la direction de R. FILANGIERI, au t. I, des *Regesta Chartarum Italiae*, édités par B. Mazzoleni.

Mlle Mazzoleni, les historiens pourront utiliser en toute confiance plus de 1.200 documents dont les copies officielles exécutées au XIII^e siècle par la chancellerie angevine avaient disparu depuis longtemps.

On le voit, l'entreprise se poursuit à un rythme régulier qu'il serait sans doute aussi imprudent qu'inutile de vouloir presser davantage. Mais quelles sont les règles adoptées quant au traitement des documents ? Les voici : ceux dont l'importance est manifeste sont reproduits *in extenso* ; dans les autres, même si le texte entier en est connu, les formules et les passages inutiles à l'intelligence du texte sont omis. Ceux dont on connaît seulement des extraits ou de simples notices figurent dans le même caractère que les autres, mais entre parenthèses. Les résumés ou extraits en italien sont distingués au moyen du caractère italique, et chaque document est suivi de sa ou de ses références et, le cas échéant, d'autres indications utiles.

En tête de chaque registre reconstitué on n'a pas manqué d'insérer une notice explicative et introductive qui en dégage les caractéristiques et en replace les éléments soit dans le registre existant encore en 1943, soit dans le registre primitif.

Ajoutons que chaque volume est immédiatement utilisable grâce à un index chronologique et analytique sommaire placé en tête, grâce surtout à un index analytique (noms de lieux et de personnes) placé à la fin.

Il est aisé de se rendre compte, en parcourant les quatre volumes parus à ce jour, que les documents donnés *in extenso*, et déjà publiés ailleurs, sont relativement nombreux. N'y a-t-il pas là danger d'alourdir exagérément la publication et, par conséquent, d'en remettre l'achèvement à une date bien lointaine ? Les personnes intéressées à connaître le texte entier d'un document ne pourraient-elles se suffire d'en trouver ici la mention et la référence précise ? Ce sont là des craintes qui ont été exprimées par quelques critiques. M. Filangieri leur répond que ces documents représentent un très riche ensemble provenant plus encore des registres disparus avant le XIX^e siècle que de ceux que l'incendie de 1943 a détruits, et que d'ailleurs, la proportion des documents inédits par rapport à ceux déjà publiés ne cessera de s'accroître au fur et à mesure que la présente publication progressera.

M. Filangieri ajoute — et c'est un argument qui a bien son prix — que ces documents ont paru souvent dans des publications aujourd'hui introuvables, sans compter qu'en les donnant dans leur ordre primitif, comme jour après jour les ont transcrits les scribes de la chancellerie, on permet de suivre la vie politique et administrative du royaume de Naples dans son déroulement pour ainsi dire quotidien.

* * *

Tels sont, rapidement esquissés, le plan et les premières réalisations de ce travail vraiment gigantesque, le plus considérable sans doute qui ait jamais été entrepris dans le dessein de reconstituer un fonds d'archives disparu dans son entier.

Pour avoir vu personnellement, aux Archives d'Etat de Naples (toujours abritées dans les locaux historiques de l'ancien couvent de San Severino que j'ai fréquentés dans ma jeunesse), l'impressionnante enfilade des cartons qui renferment les matériaux déjà recueillis, je puis témoigner que ce travail est en bonne voie.

Lorsque, le 28 septembre 1951, j'ai déposé sur le bureau de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres les deux premiers volumes de cette magnifique série, j'ai cru devoir insister tout particulièrement sur une tentative qui intéresse au premier chef l'histoire de France et qui fait le plus grand honneur à tous ceux qui s'y emploient avec tant de courage et de foi (1).

Il est juste et nécessaire que le Conseil international des Archives mêle sa voix, par l'intermédiaire d'*Archivum*, au concert de louanges qui s'élève dans tous les milieux scientifiques pour célébrer et encourager cette belle initiative.

Charles SAMARAN,
Directeur honoraire des Archives de France.

(1) Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Comptes rendus des séances de l'année 1951*, p. 322-323.

Those registers were destroyed during the war in 1943. Count R. Filangieri, General Inspector of Archives for Southern Italy, decided on the complete reconstitution of those and started this enormous work in collaboration with the archivists of Naples. The first volume published in 1950 dealt with the fragments of the seven first registers of the Chancery of Charles I of Anjou (1265-1269). The second volume contains the registers of the XIIth indiction (1268-1269), and the third, the first two registers of the XIIIth indiction (1269-1270). Both were issued in 1951. A fourth volume issued in 1952 contains the reconstitution by Miss Iole Mazzoleni of the fourteenth registers of the XIIIth indiction.

Estos registros han sido destruidos en 1943, por causa de guerra. El inspector general de los archivos de la Italia meridional, el Conde R. Filangieri, decidió la reconstitución impresa de estos registros y emprendió esta obra gigantesca, en colaboración con los archiveros de Nápoles. El registro y emprendió esta obra gigantesca, en colaboración con los archiveros de Nápoles. El 1^{er} tomo aparecido en 1950 comprende los fragmentos de los 7 primeros registros de la Cancillería de Carlos I de « Anjou » (1265-1269). El 2^o tomo contiene el registro Extravagantium, algunos fragmentos del registro di Camera, el Liber donationum y el Liber Inquisitionum. El 3^o tomo contiene la reconstitución de los dos primeros registros de la indicción XIII (1269-1270). El tomo 4 es una reconstitución por la Señorita Iole Mazzoleni, esencialmente de un solo registro, el XIV de la indicción XIII : Justiciarium et erarium Aprutii.

PERSPECTIVES D'EMPLOI DU MICROFILM DANS LES DÉPÔTS D'ARCHIVES

Les problèmes soulevés par l'emploi de la microphotographie dans les dépôts d'archives ont fait l'objet lors du Premier Congrès international d'Archives tenu à Paris, d'une enquête à laquelle 29 nations ont participé, d'un rapport de mise au point de M. Lester K. Born, chef du Service du microfilm à la Bibliothèque du Congrès à Washington et d'une discussion (24 août 1950) qui a donné lieu à d'intéressantes interventions de M. Michel François, conservateur adjoint aux Archives nationales de France, de Mlle Rosa-Maria Borsarelli, archiviste aux Archives d'Etat à Turin et de M. Charles Laroche, chef du Service des Archives du ministère de la France d'Outremer (1).

Il y a lieu de faire état également de la prise de position de M. André Betgé-Brézet au Congrès des Archivistes français de 1950, exposée dans le numéro de la *Gazette des Archives* de juillet 1950 (2).

La conclusion qui s'est dégagée de ces débats était que s'il convenait de développer l'usage de la microphotographie au service des Archives, il fallait aussi se rendre compte des limites assez étroites imposées par le coût élevé des pellicules, le temps relativement long exigé eu égard aux masses énormes à microfilmer, le manque de personnel et son insuffisance technique, les difficultés inhérentes au choix des documents à microfilmer en priorité, au classement et à la communication des bobines ou des microfiches.

Il est évident que si au bénéfice résultant du gain de place doit correspondre une dépense plus coûteuse que celle d'un aménagement de rayonnages, l'opération ne saurait être raisonnablement entreprise au titre d'un archivage de substitution. Il ne resterait que le souci de mieux assurer la conservation de documents particulièrement précieux par l'établissement de la reproduction microphotographique (microfilm de sécurité) et l'intérêt de réunir dans un même dépôt l'ensemble de la documentation éparpillée dans des lieux lointains ou peu accessibles (microfilms de complément).

De fait, en ce qui concerne la France, les efforts se sont concentrés sur ces deux formes d'emploi de la microphotographie. Un peu partout les archivistes ont commencé par microfilmer les inventaires et répertoires manuscrits, les cartulaires, les pièces les plus précieuses ; il n'est guère de service public d'archives qui ne se soit préoccupé d'acquérir par le moyen de la microphotographie des reproductions des documents les plus susceptibles de compléter utilement ses fonds les plus importants. Toutefois, dans l'immense majorité des cas, faute de crédits suffisants, faute de temps et faute de personnel, le métrage de films ainsi réalisé est

(1) Cf. *Archivum*, 1951, n° 1, pp. 75-101.

(2) P. 25-33.

infime en rapport avec l'immensité de la besogne qui reste à faire. M. André Betgé-Brézet estimait que son atelier de microfilmage des Archives de la Gironde aurait besoin de plus de deux ans pour microfilmer les seuls registres d'arrêts et d'enregistrement du Parlement de Bordeaux, plus de vingt ans pour microfilmer le minutier des notaires de la Gironde qui occupe 2.000 mètres de rayonnages. Un rendement supérieur ne peut être obtenu qu'à l'aide d'un équipement industrialisé comme celui du Service de la Dette publique à Paris organisé par M. Bienenfeld. En ne travaillant que sur des documents de même format et de même nature comme les grands livres de la Dette publique ou les registres d'état civil, ce service a pu maintenir un rythme journalier de 3.000 images pour chaque appareil de prise de vues. Sur ce modèle des expériences se poursuivent en France d'utilisations systématiques du microfilm en vue de sa substitution aux documents originaux destinés au pilon ; les grandes banques microfilment les dossiers de leurs clients, les chèques escomptés, leur correspondance ; les ministères de la Défense nationale (Guerre, Marine) procèdent de même pour les états signalétiques ; une préfecture, celle de la Saône-et-Loire à Mâcon, transforme en microfiches tous les dossiers des bénéficiaires des lois d'Assistance. Plusieurs Caisses régionales de la Sécurité sociale, la Caisse des Dépôts et Consignations, emploient également d'une manière systématique la microphotographie.

Ces expériences ont leur intérêt, elles méritent d'être examinées avec soin, mais on doit noter qu'il s'agit dans tous les cas de documents de même type permettant l'utilisation à un rythme rapide des appareils de prises de vues. Il y a lieu de remarquer d'autre part que l'économie de place réalisée n'offre qu'un avantage temporaire, puisque le plus grand nombre de ces documents microfilmés étaient destinés de toute manière à être pilonnés dans un laps de temps plus ou moins long. Il serait plus intéressant de traiter des fonds encombrants dont la conservation illimitée est prescrite tels que les registres de formalités de l'Enregistrement, les registres d'inscription et de transcription des hypothèques, les recensements des classes des jeunes gens astreints au service militaire, les dénombrements de population, les minutes de justice de paix, les rôles de patentes, les comptes de gestion des communes ou encore des documents établis sur papier de mauvaise qualité en voie de destruction rapide tels que les calques de plans, les pelures et les journaux.

Malheureusement l'archiviste se heurtera au financement de l'opération. La vente à la papeterie de ces fonds microfilmés ne fournira qu'une recette très faible par rapport au coût des opérations de microfilmage.

Quant à l'économie que représente le gain de place, elle est difficile à chiffrer exactement et elle ne suffit pas à entraîner les Assemblées à voter les crédits nécessaires à la réalisation du microfilmage envisagé.

On a songé à doter les ateliers de microfilmage de l'autonomie financière et à créer des sources de bénéfices permettant d'effectuer à un rythme assez rapide les microfilmages de sécurité, de complément et de substitution les plus désirables.

L'expérience la plus intéressante à cet égard est celle qu'a entreprise l'archiviste en chef du département de la Mayenne à Laval. Il s'agit de confier à l'atelier de microfilmage des Archives départementales le monopole de la confection des reproductions des minutes notariales. Tous les actes notariés comportant une mutation à titre gracieux ou à titre onéreux seront microfilmés ; les microphotographies seront conservées dans un coffre des Archives départementales et le laboratoire des archives délivrerait les expéditions des actes sous forme d'agrandissement. Le coût de ces expéditions devra être tel qu'il permette de rémunérer à la fois le notaire qui a établi l'acte et le Service des archives et celui-ci de telle façon qu'un bénéfice substantiel en résulte susceptible de servir à l'indemnisation du personnel de l'atelier de microfilmage et de contribuer efficacement aux frais d'établissement d'un métage important de films de sécurité et de complément.

L'expérience ainsi tentée avait au départ l'appui total de la Chambre des Notaires de la Mayenne et ce qui était essentiel, la Chancellerie accepta de la façon la plus bienveillante qu'il ne fût point fait obstacle à un essai dont elle reconnut tout l'intérêt.

La sauvegarde des minutes de notaires avait conduit le garde des sceaux dès l'année 1776 à imposer la rédaction des actes en deux originaux dans les possessions françaises d'Outre-Mer où les risques de destruction étaient plus considérables qu'ailleurs. Les ravages des bombardements en 1940 avaient amené la Chancellerie à exiger la double minute. Mais la réforme s'était heurtée en 1941 à l'opposition des autorités occupantes, prétextant la pénurie de papier.

La microphotographie permettait de résoudre le même problème d'une manière plus efficace. Les notaires, se plaignant déjà de la difficulté de trouver des clercs, ne considéraient pas sans inquiétude l'obligation d'établir une seconde minute. Le microfilm permet non seulement d'éviter la confection de ce deuxième original, mais encore d'obtenir très aisément toutes les expéditions nécessaires aux parties et à la conservation des hypothèques.

Il était normal de songer à confier au fonctionnaire du département, conservateur attitré des Archives publiques et privées et déjà détenteur des minutes notariales de plus de cent-vingt-cinq ans, en vertu des prescriptions de la loi du 14 mars 1928, le monopole du microfilmage des minutes modernes et de l'exploitation des films.

Mais pour qu'il en puisse être ainsi, il faut que les archivistes en chef des départements soient habilités officiellement en qualité de photographes agréés, tenus au secret professionnel et assermentés, que, pour éviter toute supercherie, toutes les opérations de prises de vues, de tirage et d'expéditions photographiques aient lieu dans l'atelier des archives et sous le contrôle et la responsabilité de l'archiviste, que l'authenticité du film découle de l'insertion sur la gélatine d'une mention d'authenticité signée par le notaire et l'archiviste et de l'apposition d'un timbre sec, que, par extension des dispositions de la loi du 21 février 1926 sur la valeur des copies dactylographiées, la législation accorde la force probante aux expéditions et extraits, sur papier sensible, tirés par photocopies ou par agrandissement de film, revêtus par le notaire de la mention de conformité.

Il conviendrait également que la Chancellerie et le ministère des Finances donnent leur accord à une révision du tarif notarial permettant de faire supporter aux clients les frais d'établissement du microfilm, obligation étant faite aux notaires de le faire effectuer à l'atelier de microfilmage des Archives départementales chargées d'assurer la bonne conservation de ces films de sécurité.

Les textes nécessaires sont dès à présent soit soumis à l'examen du Parlement, soit à la veille d'être promulgués par les ministères intéressés. Dès à présent le département de la Mayenne est autorisé à poursuivre l'expérience mise en route par M. Chanteux, archiviste de ce département.

Il convient de remarquer que le succès d'une telle expérience est lié surtout à sa rentabilité ; les ressources créées doivent à la fois rémunérer le ou les opérateurs, couvrir les frais de prises de vues, de confection des expéditions sur papier sensible, gager l'installation du laboratoire et laisser une marge bénéficiaire permettant de confectionner un nombre important de microfilms de sécurité et de complément.

Des objections ont été présentées ; dans les grands départements, même en se limitant au microfilmage des actes comportant mutation, il faudra compter sur une moyenne journalière de plusieurs centaines de pages d'actes notariés. Deux agrandisseurs, des cuves de grande capacité, deux ou trois opérateurs seront nécessaires. Le laboratoire exigera donc beaucoup de place et peu de dépôts d'archives disposent de la superficie indispensable.

L'administration de ce laboratoire en plein exercice sera une charge pesante et une lourde responsabilité pour l'archiviste qui devra contresigner tous les actes ; la répartition égale du travail sur l'ensemble de l'année sera très difficile à obtenir et il s'ensuivra des temps creux et des embouteillages. On doit s'attendre d'autre part à la protestation des commerçants patentés à l'égard d'une concurrence qui, échappant aux impôts et à nombre de frais généraux, apparaîtra déloyale. Si l'on peut prétendre que les opérations de microfilmage de documents à valeur juridique ne peuvent se concevoir que dans un atelier sous contrôle administratif, il paraît difficile d'étendre cette prétention à l'égard des agrandissements photographiques de ces microfilms.

Or, la limitation de l'activité de l'atelier départemental à l'établissement des microfilms des actes notariés réduit des quatre cinquièmes les bénéfices escomptés.

Ce qu'il importe avant tout d'obtenir, c'est que l'archiviste en chef du département, déjà seul qualifié en France pour délivrer des expéditions authentiques des documents conservés dans son dépôt — c'est-à-dire depuis le décret du 21 juillet 1936, des papiers publics émanant de toutes les administrations départementales ou d'Etat représentées dans le département —, soit seul habilité à établir et délivrer des microfilms de ces mêmes documents.

Il ne peut être admis que certains services publics pratiquent le microfilmage de substitution sans autorisation expresse de l'archiviste, seul juge de ce qui doit être conservé en original, trié ou mis au pilon. Il est urgent que soient dégagées une doctrine et des modalités précises d'application de l'emploi du microfilm dans le domaine public.

L'exemple donné par M. Chanteux à Laval, doit permettre de poser le problème sur des données plus concrètes. Il semble qu'il y ait lieu de prévoir dans chaque préfecture un atelier de microfilmage doté d'un matériel perfectionné et d'un personnel spécialisé dirigé par un contremaître qualifié travaillant sous le contrôle permanent de l'archiviste en chef du département.

De nombreuses tâches doivent pouvoir incomber à cet atelier : microfilmage des cartes de circulation des automobiles, des permis de conduire, des dénombrements de population, des recensements des classes, des journaux locaux, au titre du microfilmage de remplacement ; microfilmage des fonds anciens et modernes les plus précieux au titre du microfilmage de sécurité ; microfilmage des documents les plus intéressants des fonds conservés au loin et des archives privées au titre du microfilmage de complément ; microfilmage des documents dont la communication est demandée par des particuliers et des actes notariés astreints à la double minute au titre d'un microfilmage de « rentabilité ».

Techniquement il y a sans doute encore beaucoup à faire pour adapter parfaitement, appareils, films et papiers sensibles aux besoins de tels ateliers de façon à accroître le rendement et la rentabilité de l'entreprise, mais dès à présent il convient de poser le principe essentiel d'une politique dont on ne doit pas attendre une révolution en matière de conservation d'archives, mais qui sera le moyen le meilleur de préservation des documents les plus utiles et les plus intéressants et une source d'enrichissement notable de nos dépôts.

M. BAUDOT,
Inspecteur général des Archives de France.

Microfilming for purposes of security is without doubt the most efficient method of ensuring the safety of the most valuable documents in Archives. Microfilming for the purpose of completion can provide valuable basic information for historians. Microfilming for the purpose of substitution is still an expensive procedure and are against which serious legal objections can be raised in some countries. The establishment of microfilm workshops, directed by archivists, and having the sole right to photograph official and semi-official documents, would help to obtain for photographed documents legal recognition given to their originals. In the same way there would be obtained a source of income which would give considerable and rapid assistance to the microfilming of other purposes in the Archives. The work done along these lines by the Archivist of the province of Mayenne, in France, is a working example of the above plan.

Los microfilmes de seguridad son ciertamente el medio mas eficaz de salvaguardar los documentos mas preciosos en los depósitos de archivos. Se puede esperar de los microfilmes de complemento un enriquecimiento considerable de los fondos mas útiles para los historiadores. Los microfilmes de substitución son todavia una solución costosa y a la cual serios argumentos de orden jurídico pueden oponerse en el estado actual de la legislación de numerosos países. La creación de talleres de microfilm administrados por los archiveros y teniendo el monopolio de la fotografía de documentos oficiales o semi-oficiales permitiría dar a la reproducción fotográfica el valor jurídico reconocido al original, y constituir tambien una fuente de beneficios, suceptible de contribuir eficazmente a la producción, según una cadencia bastante rapida, de películas mas útiles de seguridad, de complemento y de substitución. El ejemplo dado por el archivero del departamento francés de la Mayenne es a este respecto instructivo.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES

ACTE CONSTITUTIF
adopté lors de la session inaugurale du Conseil provisoire
réuni par l'Unesco du 9 au 11 juin 1948
et amendé pour l'Assemblée constituante du 20 août 1950

TITRE

1. Cette Organisation s'intitule : *Conseil international des Archives.*

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

2. Les objectifs généraux du Conseil international des Archives sont les suivants :

- a) Réunir périodiquement un Congrès international des archivistes ;
- b) Etablir, entretenir et resserrer des rapports entre archivistes de tous pays et entre toutes institutions et organismes professionnels et autres, publics ou privés, où qu'en soit situé le siège, dont les activités ont trait à la conservation, à l'organisation ou à l'administration des Archives ;
- c) Favoriser toutes mesures tendant à la conservation, à la protection et à la défense contre les risques de toutes sortes du patrimoine de l'humanité en matières d'Archives, et contribuer au progrès de tous les aspects de la technique et de l'administration des archives, en facilitant les échanges de vues et de renseignements touchant les problèmes relatifs aux Archives ;
- d) Faciliter une utilisation plus fréquente des Archives et une étude plus efficace et plus impartiale des documents qu'elles contiennent, en en faisant mieux connaître le contenu, en multipliant le nombre des reproductions disponibles et en s'efforçant de rendre l'accès aux Archives plus aisé ;
- e) Favoriser, organiser et coordonner, sur le plan international, toutes activités ayant trait à l'administration des Archives ;
- f) Coopérer avec d'autres organismes s'occupant de la documentation qui assure la conservation de l'expérience humaine, et de l'utilisation de cette documentation au profit de l'humanité.

3. Les membres de ce Conseil sont répartis entre les catégories suivantes :

a) *Associations nationales ou internationales régionales d'Archives*
c'est-à-dire qui groupent des institutions ou des individus portant un intérêt professionnel ou autre à un aspect quelconque de la conservation des Archives ou de leur mise à la disposition du public

Toute association de ce genre devient membre en titre sur demande agréée par le Comité exécutif et après paiement du montant des cotisations fixées. Elle acquiert ainsi le droit de recevoir toutes les publications du Conseil, de bénéficier de toutes les facilités et de tous les privilèges qu'il possède et d'envoyer à chaque Congrès deux délégués officiellement accrédités.

Aucun Etat ne peut compter plus d'une association siégeant au Conseil, sous réserve que le Comité exécutif peut décider d'accorder le titre de membre à des associations internationales régionales, même si certains de leurs membres appartiennent à des associations nationales déjà représentées au sein du Conseil. Dans tout pays où il existe plusieurs associations s'occupant d'archives, il incombe à ces associations de constituer un comité mixte ou toute autre combinaison leur permettant de coordonner leurs activités à l'égard du Conseil.

b) *Institutions membres et membres individuels*

1) *Institutions s'occupant d'Archives, c'est-à-dire chargées de la garde d'archives de toute nature.* — Toute institution de ce genre (par exemple, Archives du gouvernement national ; dans un pays à gouvernement fédéral, Archives des Etats, des provinces, des cantons, etc. ; dans d'autres pays, Archives des régions, des provinces ou des départements ; Archives municipales, ecclésiastiques, notariales ou privées, etc.), qui est dotée d'un personnel archivistique qualifié peut devenir institution membre sur demande agréée par le Comité exécutif, et après paiement du montant des cotisations fixées ; elle acquiert ainsi le droit d'envoyer à l'Assemblée constituante un délégué avec voix délibérative, de recevoir à prix réduit toutes les publications du Conseil, et de bénéficier de toutes les facilités que celui-ci peut lui procurer.

2) *Archivistes de profession.* — Tout archiviste, qu'il exerce ou non ce métier de façon habituelle, peut devenir membre individuel sur demande agréée par le Comité exécutif et après paiement du montant des cotisations fixées ; il acquiert ainsi le droit de recevoir à prix réduit toutes les publications du Conseil, d'y remplir des fonctions et d'assister aux réunions de l'Assemblée constituante, mais il n'a voix délibérative que dans la mesure spécifiée au § 13 de la Constitution, c'est-à-dire sans droit de vote.

c) *Membres honoraires*

Tout membre individuel, qui s'est distingué par des services éminents rendus à la profession d'archiviste, peut être élu membre honoraire par l'Assemblée constituante ; il acquiert ainsi le droit de recevoir toutes les publications du Conseil, d'y remplir des fonctions, et de prendre une part active aux délibérations de l'Assemblée constituante. Après son élection il est exempté du paiement des cotisations, *sous réserve*, toutefois, qu'à chaque réunion de l'Assemblée constituante, il ne sera élu qu'un seul membre honoraire pour chacune des années écoulées depuis la réunion précédente.

4. Les conditions d'admission pour chacune des catégories de membres sont fixées et modifiées par l'Assemblée constituante, à moins qu'à la suite d'un vote elle ne décide de déléguer ce pouvoir au Comité exécutif dont il est traité ci-après. Trois membres du Comité exécutif, nommés par le président, constituent un Comité des admissions, chargé d'examiner toutes les candidatures à la lumière des critères adoptés et de transmettre au Comité exécutif, sur chaque candidat, un avis favorable ou défavorable. Le Comité exécutif se prononce ensuite à leur sujet à la majorité des suffrages.

5. Chaque association membre, institution membre ou membre individuel, peut donner sa démission si toutes ses cotisations ont été réglées, y compris celle de l'année en cours au moment où ils présentent leur demande de démission.

COTISATIONS

6. Les cotisations sont fixées, pour chacune de ces catégories de membres, par l'Assemblée constituante, lors de sa séance ordinaire de travail, tenue au cours de chaque Congrès mondial des archivistes ; ces décisions restent en vigueur jusqu'à la nouvelle séance ordinaire de travail du Congrès suivant, *sous réserve*, toutefois, qu'au cas où l'Assemblée constituante ne prendrait aucune mesure à cet égard à l'un de ces Congrès, les cotisations demeureraient inchangées.

7. Toutes les cotisations s'entendent pour une année civile et sont payables au plus tard le 1^{er} avril de chaque année.

8. Les associations membres ou les institutions membres cessent automatiquement de faire partie du Conseil, lorsqu'elles n'ont pas payé leur cotisation pendant deux années accomplies, et il en est de même pour les membres individuels au bout d'une année accomplie, *sous réserve*, toutefois, que notification de ce retard leur ait été signifiée au moins trois mois avant la date où ils cesseront de faire partie du Conseil, et *sous réserve* également qu'ils en feront partie de nouveau automatiquement dès qu'ils auront payé les cotisations arriérées.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES ARCHIVISTES

9. Un Congrès international des archivistes se réunit au moins une fois tous les cinq ans, aux date et lieu fixés par le Comité exécutif. Tous les membres doivent être prévenus au moins un an à l'avance des date et lieu prévus pour cette réunion. Si, pour une raison quelconque, il devenait nécessaire d'ajourner cette réunion, elle devrait avoir lieu aussitôt que le Comité exécutif le jugerait possible, et les membres seraient prévenus de cet ajournement ou de ce changement de date ou de lieu aussi rapidement que possible.

10. Ce Congrès international des archivistes comporte : a) des séances de l'Assemblée constituante ; b) des séances du Comité exécutif ; c) des séances de Comités du Conseil ; et d) un programme de conférences, de communications, de discussions et d'expositions d'ordre professionnel qui, dans la mesure où le Comité du programme le jugera souhaitable, seraient ouvertes à toutes personnes non membres du Conseil et aux invités du Conseil qui pourraient avoir accès à ces manifestations.

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

11. L'Organisme directeur du Conseil international des Archives est l'Assemblée constituante, qui comprend : a) les présidents et vice-présidents du Conseil et les membres de son Comité exécutif ; b) des membres honoraires du Conseil ; et c) des membres nommés par les associations membres et les institutions membres du Conseil. Ces derniers délégués ne sont pas nécessairement des membres individuels du Conseil, mais ils doivent être membres de l'association ou membres du personnel de l'institution, qu'ils sont chargés de représenter. Ils sont nommés pour un Congrès international déterminé ; mais, à moins d'être remplacés, ils demeurent membres de l'Assemblée constituante jusqu'à la réunion du Congrès international suivant.

12. Dans le cadre de chaque Congrès international se tient une séance de l'Assemblée constituante, désignée sous le nom de « séance ordinaire de travail » et consacrée à l'élection des présidents et vice-présidents et à l'examen d'autres questions relatives à la direction et aux activités du Conseil. L'Assemblée constituante pourra, de sa propre décision ou sur convocation du président du Conseil international des Archives, tenir des réunions supplémentaires, dans le cadre de l'un quelconque de ces Congrès ou dans l'intervalle entre deux Congrès, *sous réserve*, toutefois, que toute réunion convoquée par le président entre deux Congrès ait été préalablement approuvée par une majorité des deux tiers du Comité exécutif. En vue de ces réunions de l'Assemblée constituante, tenues entre deux Congrès, sur sa propre décision ou sur convocation du Président, un ordre du jour sera préparé et distribué à tous les membres deux mois au moins avant la date de la réunion, et les membres du Conseil ne seront liés par aucune mesure prise à propos de questions ne figurant pas à cet ordre du jour.

13. Les membres individuels du Conseil peuvent assister à toutes les réunions de l'Assemblée constituante, mais ils ne prennent pas une part active à ses délibérations, sauf en tant que délégués accrédités ou président et vice-présidents du Conseil, ou membres de son Comité de direction, *sous réserve*, toutefois, que le président en exercice puisse, avant chaque réunion, inviter tout membre individuel à prendre la parole sur tel sujet déterminé, et qu'il annonce à l'Assemblée que ce membre prend la parole sur le sujet en question sur son invitation ; et *sous réserve*, également que tout membre individuel ait le droit de présenter par écrit, par l'entremise du secrétaire général, des communications ou requêtes à l'Assemblée constituante, et notamment des requêtes tendant à faire inscrire à l'ordre du jour tel ou tel sujet ; et que, toutes celles de ces communications ou requêtes, qui seront parvenues au secrétaire général une semaine au moins avant la réunion de l'Assemblée constituante, soient soumises à cet organisme par le président en exercice, en même temps qu'une déclaration concernant la suite donnée à chacune d'entre elles, de telle sorte que l'Assemblée puisse, si elle le juge bon, prendre d'autres mesures à leur égard.

14. Lors de chaque Congrès, après la séance ordinaire de travail, le Conseil procède à l'examen de toutes les questions d'intérêt professionnel éventuellement inscrites à l'ordre du jour en vertu d'un vote de l'Assemblée constituante acquis lors d'une précédente session ou d'une décision des président et vice-présidents, qui examinent à cet effet toutes les propositions qui leur sont soumises par des membres. Toute mesure adoptée au cours de cette deuxième partie de la session constitue une simple résolution, qui fera autorité en tant qu'elle exprime l'opinion concertée des archivistes de tous pays, mais sans lier autrement les membres du Conseil international des Archives.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

15. Dans l'intervalle des réunions de l'Assemblée constituante, la direction du Conseil et la gestion de ses affaires sont confiées, sauf dans les cas prévus par le présent Acte constitutif ou définis par l'Assemblée constituante, à un Comité exécutif composé du président et des deux vice-présidents élus, de 6 membres supplémentaires élus par l'Assemblée constituante parmi ceux qui ont représenté au sein du Conseil des Associations ou des Institutions membres, ou parmi les membres individuels ou les membres honoraires du Conseil, du secrétaire général et du trésorier qui sont membres de droit. Sur les 6 membres ne faisant pas partie du Bureau, 3 seront élus lors de la séance ordinaire de travail tenue pendant chaque Congrès ; chacun d'eux restera en fonctions jusqu'à ce que son successeur soit élu au cours de la séance ordinaire de travail du II^e Congrès tenu après son élection ; toutefois, lors du premier Congrès, il sera procédé à l'élection de 6 membres, dont 3 choisis par tirage au sort après l'élection demeureront en fonctions seulement jusqu'à l'élection de leurs successeurs au cours du Congrès mondial suivant. Les 6 membres élus du Comité exécutif doivent être originaires de 6 pays différents. Le Comité exécutif peut, le cas échéant, pourvoir par cooptation aux sièges vacants ; les membres ainsi choisis ne resteront en fonctions que jusqu'à expiration du mandat des membres qu'ils remplacent. Les membres du Comité ne sont pas immédiatement rééligibles.

16. Le Comité exécutif se réunit, sur convocation du président, deux fois au moins au cours de chaque Congrès international des Archivistes, une fois avant et une fois après la séance ordinaire de travail de l'Assemblée constituante, et une fois au moins au cours de chacune des années complètes écoulées dans l'intervalle entre deux Congrès. Le président peut convoquer des réunions supplémentaires à n'importe quel moment et il doit en convoquer une chaque fois que 5 ou plus des membres du Comité le demandent. Tout membre du Comité peut désigner un suppléant pour le représenter.

PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTS DU CONSEIL

17. Les membres du bureau du Conseil, qui doivent tous être originaires de pays différents, sont un président et deux vice-présidents, originaires l'un de l'hémisphère oriental, et l'autre de

l'hémisphère occidental. Ils sont élus parmi ceux qui ont représenté au sein du Conseil des Associations ou des Institutions membres, ou parmi les membres individuels ou les membres honoraires du Conseil, par l'Assemblée constituante lors de sa séance ordinaire de travail tenue au cours de chaque Congrès international ; et ils restent en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus à la séance ordinaire de travail suivante de l'Assemblée constituante. Ils ne sont pas immédiatement rééligibles aux mêmes fonctions.

18. Le président préside toutes les séances de l'Assemblée constituante et du Comité exécutif, et il remplit toutes autres fonctions dont pourrait le charger l'Assemblée constituante ou le Comité exécutif et fera partie *ex officio* de tous les Comités. Si le président est absent ou dans l'impossibilité de s'acquitter de ses fonctions, la présidence est assumée par le vice-président originaire de l'hémisphère opposé à celui que représente le président ; et, si celui-ci est absent ou dans l'impossibilité de s'acquitter de ses fonctions, la présidence est assumée par l'autre vice-président.

19. Si la présidence devient vacante avant l'expiration, le vice-président originaire de l'hémisphère opposé à celui que représente le président, assume cette charge et les fonctions qu'elle comporte, et les remplit jusqu'à expiration de ce mandat.

20. Le secrétaire général et le trésorier sont choisis par le Comité exécutif lors de la première réunion tenue par lui après la séance de l'Assemblée constituante au cours de laquelle ont été élus de nouveaux président et vice-présidents du Conseil et membres du Comité exécutif, et ils restent en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs aient été choisis, dans les mêmes conditions, au cours du Congrès mondial suivant. Ils sont immédiatement rééligibles.

21. Le secrétaire général tient les procès-verbaux de l'Assemblée constituante et du Comité exécutif, rédige la correspondance officielle de la Société, tient à jour la liste des membres, facilite les travaux des comités, présente sur les activités du Conseil tous rapports qui pourront lui être demandés par le Comité exécutif et remplit toutes autres fonctions sur décisions ou instructions de l'Assemblée constituante ou du Comité exécutif. Il dispose, en un lieu approuvé par le Comité exécutif, d'un bureau qui constitue le siège des services centraux du Conseil international des Archives. Il peut recevoir une rémunération dont le montant est fixé par le Comité exécutif et se faire seconder dans la mesure approuvée par le Comité exécutif.

22. Le trésorier a la garde de tous les fonds appartenant au Conseil et il n'en effectue le versement que sur présentation de mandats certifiés conformes par le secrétaire général. Le Comité exécutif peut exiger qu'il fournisse une caution de tel montant déterminé, garantissant qu'il remplira fidèlement les devoirs de sa charge. Il tient une comptabilité de toutes les recettes, de tous les paiements et des bilans de ces fonds ; et, sur demande du Comité exécutif, il lui fournit tous rapports au sujet de ces opérations. Il présente également des rapports à l'Assemblée constituante au cours de sa séance ordinaire de travail de chaque Congrès, ainsi qu'à toute séance de travail tenue par l'Assemblée dans l'intervalle de deux Congrès.

COMITÉS

23. Le président, le secrétaire général et le trésorier constituent un Comité des finances qui prépare un budget annuel à soumettre au Comité exécutif. Ils présentent également des recommandations concernant des investissements éventuels ; ces recommandations devront être approuvées par le Comité exécutif avant d'être mises à exécution.

24. Un Comité des candidatures est composé de 5 membres, ressortissants de 5 pays différents et dont trois au plus sont originaires du même hémisphère ; ils sont nommés par le président une année au moins avant la réunion de chaque Congrès international. L'un des membres, qui fait fonction de président, est choisi parmi les 3 membres du Comité exécutif élus lors de la dernière séance ordinaire de travail de l'Assemblée constituante. Aucun des 4 autres membres ne peut faire partie du Comité exécutif. Ce Comité des candidatures propose des candidatures en vue du choix du président, des deux vice-présidents et des 3 membres du

Comité exécutif qui doivent être élus. Notification de ces candidatures est envoyée à chaque membre du Conseil, quatre mois au moins avant la réunion du Congrès. Les candidatures sur requête doivent être soumises au secrétaire général trois semaines au moins avant la réunion et signées par un minimum de 15 membres originaires d'au moins deux pays différents. Si une candidature de ce genre est présentée, l'élection a lieu par scrutin écrit.

25. Aussitôt que possible après chaque Congrès international des archivistes, le Président désigne les membres d'un Comité du programme chargé d'établir le programme du prochain Congrès ; et, dès que le lieu du prochain Congrès est fixé, le président nomme également un Comité des aménagements locaux, dont le président est originaire du pays invitant.

26. Des Comités de travail supplémentaires, d'un caractère provisoire, peuvent être institués par le président de sa propre initiative ou sur résolution du Comité exécutif. Les membres de ces Comités sont nommés par le président du Conseil international qui désigne également leurs présidents ; ces présidents sont responsables devant le Comité exécutif et chargés de lui présenter des rapports. Les conclusions et rapports de ces Comités sont présentés par écrit et sont mis à la disposition de tous les membres du Conseil sur leur demande. Le mandat de ces Comités vient à expiration au moment de l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau Comité exécutif.

27. Des Comités professionnels sont institués par le Comité exécutif de sa propre initiative et en application des instructions de l'Assemblée constituante. Ces Comités reçoivent des mandats bien déterminés ; ils ne dépassent pas les limites de ces mandats sans autorisation du Comité exécutif, à moins que l'Assemblée constituante n'ait expressément décidé qu'il en sera autrement. Chaque Comité professionnel compte au maximum 9 membres, à moins qu'il n'en ait été décidé autrement par l'Assemblée constituante ; son président et ses membres, à moins qu'il n'en ait également été décidé autrement par l'Assemblée constituante, sont nommés par le président du Conseil international, sous réserve, toutefois, que ce dernier ne choisisse les membres dudit Comité qu'après avoir consulté le secrétaire général et le président désigné pour le Comité en question. Le président d'un Comité professionnel présente un rapport écrit au secrétaire général sur sa demande et ce, au moins une fois par an ; ces rapports sont communiqués intégralement au Comité exécutif et à l'Assemblée constituante lors de leur prochaine réunion. Le mandat d'un Comité professionnel institué par le Comité exécutif peut être annulé ou limité sur décision du Comité exécutif ou de l'Assemblée constituante ; mais le mandat d'un Comité professionnel institué par l'Assemblée ne peut être annulé ou limité que sur décision de ladite Assemblée constituante.

ARCHIVES

28. Les procès-verbaux, la comptabilité, la correspondance et tous les documents d'archives du Conseil et de ses organismes subordonnés, y compris les Comités, sont conservés par les fonctionnaires responsables qui les transmettent sans délai à ceux qui leur succèdent dans leurs charges. Les archives qui ne sont pas nécessaires à l'expédition des affaires courantes du Conseil sont remises au secrétaire général, qui assume la garde des Archives du Conseil, sous réserve, toutefois, que l'Assemblée constituante puisse autoriser le transfert de toutes archives d'usage non courant à un dépositaire choisi par elle pour en assurer la conservation à titre permanent.

AMENDMENTS

29. Le présent Acte constitutif ne peut être amendé qu'au cours de la séance ordinaire de l'Assemblée constituante. Toutes propositions d'amendements doivent être soumises par écrit au secrétaire général qui en distribuera copie à tous les membres soixante jours au moins avant la réunion au cours de laquelle elles seront soumises au vote de l'Assemblée. Tout amendement préalablement approuvé par le Comité exécutif peut être adopté par un vote de l'Assemblée constituante à la majorité des voix. Dans le cas contraire, un vote de l'Assemblée constituante à la majorité des deux tiers est indispensable.

INTERNATIONAL COUNCIL ON ARCHIVES

CONSTITUTION

as adopted at the Inaugural Meeting of the Provisional Council
convened by Unesco, 9 to 11 June 1948
and as amended by the Constituent Assembly on August 20, 1950

NAME

1. The name of this organization shall be the *International Council on Archives*.

GENERAL PURPOSES

2. The general purposes of the International Council on Archives shall be as follows :
- To hold periodically an International Congress of Archivists ;
 - To establish, maintain, and strengthen relations among archivists of all lands, and among all professional and other agencies or institutions concerned with the custody, organization or administration of Archives, public or private, wheresoever located ;
 - To promote all possible measures for the preservation, protection and defence against all hazards of the archival heritage of mankind, and to advance all aspects of the professional administration of archives by providing greater opportunities for the exchange of all ideas and information on problems concerning archives ;
 - To facilitate the use of archives and their more effective and impartial study by making their contents more widely known, making reproductions more readily available, and encouraging greater freedom of access ;
 - To promote, organize and co-ordinate all desirable international activities in the field of archival administration ;
 - To co-operate with all organizations concerned with the documentation of human experience and the use of that documentation for the benefit of mankind.

MEMBERSHIP AND REPRESENTATION

3. The following shall be the categories of membership :

- National or international regional archival associations*
i. e. associations of institutions or persons interested professionally
or otherwise in any aspect of the conservation or availability of archives

Such Associations shall become full Members on application and after acceptance by the Executive Board and payment of the established dues. They shall be entitled to receive all publications, services and privileges of the Council and to send two delegates each, officially accredited, to each Congress.

Associational membership on the Council from any one nation shall be limited to a single association, except that the Executive Board may admit to such membership international regional associations notwithstanding the fact that they include within their membership members of national associations already represented separately on the Council. Where there are several archival Associations in any country, it shall be the responsibility of the associations in question to establish a joint committee or other machinery to co-ordinate their activity vis à vis the Council.

b) *Institutional and Individual Membership*

1) *Archival institutions, i. e. bodies charged with the care of archives of any kind.* — Such institutions (for example, archives of the national Government; in a country with federal Government, the archives of the states, of provinces, of cantons, etc.; in other countries the archives of regions, provinces, or departments; municipal, ecclesiastic, notarial, or private archives, etc.) which are staffed by professionally qualified personnel shall, upon application, and after acceptance by the Executive Board and payment of the appropriate dues, become institutional members, shall be entitled to send one representative to the Constituent Assembly, shall have the right to one vote each, and shall receive at a reduced price all publications and services of the Council.

2) *Individuals who are professional archivists.* — Such individuals, whether currently engaged in archival work or not, upon application and after acceptance by the Executive Board, and payment of the appropriate dues, shall become Individual Members, and shall be entitled to receive all publications at a reduced price, to hold office, and to be present at meetings of the Constituent Assembly, but shall have a voice in meetings of that body only to the extent set forth in Section 13.

c) *Honorary Membership*

Individual members distinguished for eminent service to the archival professional may be elected by the Constituent Assembly to honorary membership, and shall be entitled to receive all publications, to hold office and to participate actively in meetings of the Constituent Assembly, and shall for all years subsequent to their election be exempt from the payment of dues, *provided*, however, that at any meeting of the Constituent Assembly no more than one honorary member shall be elected for each year that has passed since the last meeting.

4. Admission standards for all classes of membership shall be established and altered by the Constituent Assembly unless it should vote to delegate this function to the Executive Board, hereinafter defined. Three members of the Executive Board, to be appointed by the President, shall constitute a Committee on Admissions. This Committee shall review all applications for membership in the light of the established standards and make a recommendation to the Executive Board, favourable or unfavourable, on each applicant. Election to membership shall be by a majority vote of the Executive Board.

5. Any member, associational, institutional, or individual, may withdraw from membership if all dues have been paid, including those for the year in which the application to withdraw is submitted.

DUES

6. Dues shall be established for each class of membership by the Constituent Assembly at its regular business meeting at each Congress, and shall continue in effect until the regular business meeting at the next succeeding Congress, *provided*, however, that if the Constituent Assembly should fail to take action at any Congress, the dues shall remain unchanged.

7. All dues shall be for a calendar year and shall be payable on or before 1 April of the year.

8. Membership shall cease automatically in the case of associational or institutional members at the end of a Second year without payment of dues and in the case of individual

members at the end of one year without payment of dues, *provided*, however, that notice of arrearage shall have been sent at least three months before the date when membership will lapse, and *provided*, also that the member shall be automatically restored to membership upon payment of such dues as were payable at the time when membership lapsed.

INTERNATIONAL CONGRESS OF ARCHIVISTS

9. At least once every five years, at such time and place as the Executive Board shall determine, there shall be convened an International Congress. At least one year's notice of the intended time and place of this meeting shall be given to all members. If for any reason, it should be necessary to postpone the meeting, it shall be held as soon thereafter as may be deemed feasible by the Executive Board, and notice shall be given as early as possible of any such postponement or change in date or place.

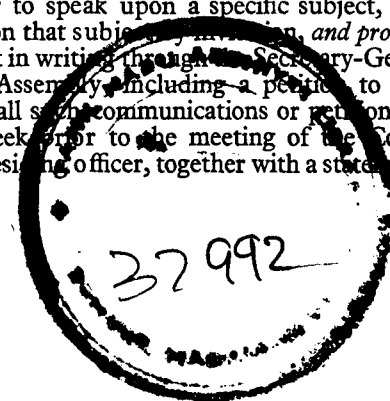
10. The International Congress shall include: a) Meetings of the Constituent Assembly; b) Meetings of the Executive Board; c) Meetings of Committees of the Council; and d) A programme of professional conferences, papers, discussions and exhibitions, which, so far as the programme Committee considers desirable, shall be open to non-members and guests who may wish to attend.

THE CONSTITUENT ASSEMBLY

11. The authoritative body of the International Council on Archives shall be the Constituent Assembly, the membership of which shall be composed of: a) The officers of the Council and members of its Executive Board; b) Honorary members of the Council; and c) The delegates appointed by associational and institutional members of the Council. The appointed delegates need not be individual members of the Council but must be members of the association, or staff members of the institution, which they are to represent. They shall be appointed for a specific International Congress, but unless replaced, shall be considered members of the Constituent Assembly until the meeting of the next succeeding International Congress.

12. As a part of each Congress there shall be held a meeting of the Constituent Assembly to be known as the regular business meeting to elect officers and consider other business relating to the government and activities of the Council. The Constituent Assembly may upon its own vote or upon the call of the President of the International Council on Archives hold additional meetings as a part of any such Congress or between Congresses, *provided*, however, that a meeting called by the President between Congresses shall be called only after approval by two-thirds of the members of the Executive Board. For meetings of the Constituent Assembly, between Congresses, whether held by vote of the Assembly or call of the President, an agenda shall be prepared and distributed to all members at least two months in advance of the date of the meeting, and no action taken on matters not on the agenda shall be considered binding upon the members of the Council.

13. Individual members of the Council may attend all meetings of the Constituent Assembly but, except as accredited delegates or officers of the Council or members of its Board of Directors, shall take no active part in the proceedings, *provided*, however, that the presiding officer may prior to a meeting invite an individual member to speak upon a specific subject, and shall announce to the Assembly that he is speaking upon that subject, *and provided also* that any individual member shall be free to present in writing through the Secretary-General any communication or petition to the Constituent Assembly, including a petition to have any subject or subjects placed upon the agenda, and all such communications or petitions that are received by the Secretary-General at least a week prior to the meeting of the Constituent Assembly shall be reported to that body by the presiding officer, together with a statement of the



disposition made of each of them so that the Assembly may at its pleasure take other action with regard to them if it wishes to do so.

14. At every Congress, after the regular business meeting, the Council shall pass to the consideration of such questions of professional interest, as shall have been placed on the agenda by action of its officers, who shall consider to this end any proposals submitted to them by members, or following a vote of the Constituent Assembly at any previous meeting. Any action taken in this part of the Session shall be by resolution only, such resolutions to have force as an expression of international professional opinion but not to be otherwise binding upon the membership.

THE EXECUTIVE BOARD

15. Between meetings of the Constituent Assembly the government of the Council and the management of its affairs, except as otherwise provided in this Constitution or determined by the Constituent Assembly, shall be vested in an Executive Board composed of the 3 elected officers, 6 additional members elected by the Constituent Assembly from among persons who have served as delegates from associational or institutional members or are the individual or honorary members of the Council, and the Secretary-General and the Treasurer who shall be *ex-officio* members. Of the 6 members not officers of the Council, 3 shall be elected at the regular business meeting at each Congress, and each shall serve until his successor is elected at the regular business meeting at the second Congress to be held after his election, except that at the organizing Congress the full 6 members shall be elected and 3 of them to be determined by lot after the election, shall serve only until their successors are elected at the following Congress. No 2 of the 6 elected members of the Executive Board shall be from the same country. The Executive Board may by co-optation fill any vacancy occurring in its body, the Board member so chosen to serve only for the unexpired term of the member whom he is chosen to succeed. Board members shall not be eligible to immediate re-election.

16. The Executive Board shall meet upon call of the President at least twice during every Congress, once before and once after the regular business meeting of the Constituent Assembly, and at least once in each of the full years between Congresses. The President may call additional meetings at any time and additional meetings must be held if requested by 5 or more of the Board members. Any Board member may appoint a proxy to act in his place.

OFFICERS OF THE COUNCIL

17. The elected officers of the Council, no two of whom shall be from the same country, shall consist of a President and two Vice-Presidents, one from the Eastern Hemisphere and one from the Western Hemisphere. They shall be elected by the Constituent Assembly at its regular business meeting at each Congress from among the persons who have served as delegates from associational or institutional members or who are individual or honorary members of the Council and shall serve until their successors are elected at the next regular business meeting of the Constituent Assembly. They shall not be eligible for immediate re-election to the same position.

18. The President shall preside at all meetings of the Constituent Assembly and of the Executive Board, shall perform such other duties as may be directed by the Constituent Assembly or Executive Board, and shall be *ex-officio* a member of all committees. Should the President be absent or incapacitated at any meeting, the Vice-President from the hemisphere opposite that represented by the President shall preside, and, if he is absent or incapacitated, the Vice-President from the same hemisphere shall preside.

19. Should the office of President become vacant before the expiration of his term of office, the Vice-President from the hemisphere opposite that represented by the President shall assume that office and its duties and hold them for the remainder of the term.

20. The Secretary-General and the Treasurer shall be chosen by the Executive Board at its first meeting following a meeting of the Constituent Assembly at which new officers and Board members are elected, and they shall serve until their successors are chosen at the next such Board meeting at the next Congress of Archivists. They shall be eligible for re-election.

21. The Secretary-General shall keep the minutes of the Constituent Assembly and the Executive Board, conduct the formal correspondence of the Council, maintain the membership rolls, facilitate the work of committees, present such reports of the Council as the Executive Board requests, and perform such other duties as may be required by action or direction of the Constituent Assembly or the Executive Board. He shall maintain, in a location approved by the Executive Board, an office, which shall be the Central Office of the International Council on Archives. He may receive compensation in an amount to be designated by the Executive Board, and may employ assistance to the extent approved by the Executive Board.

22. The Treasurer shall have the custody of all funds belonging to the Council and shall pay them out only on the presentation of bills certified by the Secretary-General. He may be required by the Executive Board to give bond in such sum as the Board may request for the faithful performance of his trust. He shall keep an account of all receipts and all payments and the balances in all funds and shall report thereon to the Executive Board whenever required. He shall report also to the Constituent Assembly at its regular business meeting at each Congress and at any business meeting which the Assembly may hold between Congresses.

COMMITTEES

23. The President, the Secretary-General, and the Treasurer shall constitute a finance committee which shall prepare an annual budget for submission to the Executive Board. They shall also make recommendations with respect to investments, which recommendations must be approved by the Executive Board before such arrangements can be made.

24. There shall be a nominating committee of 5 members, each from a different country and with not more than 3 from the same hemisphere, appointed by the President at least a year in advance of the meeting of each Congress. One member, who shall serve as Chairman, shall be appointed from among the 3 members of the Executive Board who were elected at the last regular business meeting of the Constituent Assembly. No one of the other 4 shall be also a member of the Executive Board. The nominating committee shall make nominations for the 3 officers and 3 members to be elected. Notice of these nominations shall be sent to all members of the Council at least four months in advance of the meeting of a Congress. Nominations by petition must be submitted to the Secretary-General at least three weeks before the meeting and signed by at least 15 members from two or more countries. If any such nominations are received, elections will be by written ballot.

25. There shall be appointed by the President as early as possible after each Congress a Committee on Programme to plan for the next one, and, as soon as the meeting place of the next Congress is fixed, the President shall appoint also a Committee on Local Arrangements, the Chairman of which Committee shall be from the host country.

26. Additional business Committees of temporary character may be created by the President upon his own initiative or by resolution of the Executive Board. Their members shall be appointed by the President, who shall also designate their Chairman who shall be responsible to, and report to, the Executive Board. The findings and reports of such committees shall be in writing and shall be fully available to all members of the Council upon request. Such committees shall lapse with the election of a new President and a new Board.

27. Professional committees shall be established by the Executive Board, upon its own initiative or in response to direction by the Constituent Assembly. Such Committee shall be given definite terms of reference for their work and they shall not go beyond such terms of

reference without the sanction of the Executive Board unless by specific action the Constituent Assembly should provide otherwise. Any professional committee, unless otherwise provided by the Constituent Assembly, shall be limited in size to 9 members, and the Chairman and members, also unless otherwise provided by the Constituent Assembly, shall be appointed by the President, *provided*, however, that in selecting the members of a committee the President shall consult with the Secretary-General and the designated Chairman. The Chairman of a professional committee shall render a report in writing to the Secretary-General whenever requested which shall be not less than once a year, and such reports shall be communicated in full and without alteration to the Executive Board and the Constituent Assembly at their next meetings. A professional committee established by the Executive Board may be discontinued or limited in its terms of reference by action either of the Executive Board or the Constituent Assembly, but no professional committee established by the Constituent Assembly may be discontinued or limited in its terms of reference except by action of that Assembly.

RECORDS

28. The minutes, accounts, correspondence, and other records of the Council and its subordinate bodies, including committees, shall be preserved by the responsible officials and shall be turned over promptly by them to their successors in office. Records that are not needed for the conduct of the current affairs of the Council shall be turned over to the Secretary-General who shall have custody of the Archives of the Council, *provided*, however, that by vote of the Constituent Assembly, any non-current records may be transferred to a repository of its choice for permanent preservation.

AMENDMENTS

29. This Constitution may be amended only at a regular meeting of the Constituent Assembly. All proposed amendments shall be submitted in writing to the Secretary-General, who at least sixty days prior to the meeting at which they shall be voted upon shall circulate copies of them to all members. If approved first by the Executive Board an amendment may be adopted by a majority vote of the Constituent Assembly. If not so approved, a two-thirds vote in the Constituent Assembly shall be necessary.

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE INTERNATIONALE DES PUBLICATIONS RELATIVES A L'ARCHIVISTIQUE ET AUX ARCHIVES

SOMMAIRE

I. — Généralités

1. *Les Archives en général*, p. 109. — 2. *Doctrine archivistique et histoire des Archives*, p. 111. — 3. *Les Archives de l'Antiquité*, p. 113. — 4. *Les Archives, les administrations et la Documentation*, p. 114. — 5. *La tenue des Archives courantes*, p. 115. — 6. *Les Archives d'entreprises économiques*, p. 116. — 7. *Triages et éliminations*, p. 117. — 8. *Classification et classements d'archives*, p. 119. — 9. *Problèmes d'inventaire des archives*, p. 120. — 10. *Documents cartographiques*, p. 121. — 11. *Problèmes d'édition des documents d'archives*, p. 121. — 12. *Bâtiments et matériel d'archives*, p. 121. — 13. *Microfilm et autres moyens de reproduction documentaire*, p. 122. — 14. *Préservation et restauration des documents*, p. 125. — 15. *Les agents de destruction des archives*, p. 127. — 16. *Les Archives et la guerre*, p. 128. — 17. *Muséographie appliquée aux Archives*, p. 129. — 18. *Biographies et bibliographies d'archivistes*, p. 129. — 19. *Activité du Conseil international des Archives*, p. 132.

II. — Publications relatives aux dépôts d'Archives

Organisations internationales, p. 133. *Ordres religieux*, p. 133.
Publications relatives à plusieurs nations : Europe, p. 133. — Amérique latine, p. 134.

ALLEMAGNE (République fédérale d') :

1. *Les Archives et la Guerre*, p. 134 ; Généralités, p. 134 ; Enquêtes sur les pertes d'archives, p. 135 ; Arch. contemporaines, p. 136 ; Archives à l'étranger, Goslar, p. 136 ; 2. *Congrès et réunions d'archivistes*, p. 137 ; 3. *Archivistique en général*, p. 137 ; 4. *Arch. d'Etat* : Bade, p. 138 ; Bavière, p. 138 ; Hesse, p. 138 ; Rhénanie du Nord-Westphalie, p. 139 ; Wurtemberg, p. 139 ; 5. *Arch. communales* : Bade, p. 139 ; Bavière, p. 139 ; Wurtemberg, p. 139 ; 6. *Arch. ecclésiast. et hosp.*, Bavière, Hanovre, Hesse, Wurtemberg, p. 140 ; 7. *Arch. privées*, p. 140 ; 8. *Divers*, p. 140.

ALLEMAGNE (République démocratique d'), p. 141.

ARGENTINE (République d'), p. 141.

AUSTRALIE, p. 141.

AUTRICHE :

1. *Généralités*, p. 142 ; 2. *Archives de l'Etat à Vienne*, p. 142 ; 3. *Arch. provinciales* : Basse-Autriche, p. 143 ; Haute-Autriche, p. 143 ; Burgenland, p. 143 ; Carinthie, p. 143 ; Vienne, p. 144 ; 4. *Arch. ecclésiastiques*, p. 144 ; 5. *Arch. privées*, p. 144 ; 6. *Divers*, p. 145.

BELGIQUE :

1. *Généralités*, p. 145 ; 2. *Archives générales du Royaume*, p. 146 ; 3. *Ministère des Affaires étrangères*, p. 147 ; 4. *Arch. de l'Etat dans les provinces* : Bruges, p. 147 ; Gand, p. 147 ; Liège, p. 147 ; Mons, p. 148 ; Namur, p. 148 ; 5. *Arch. communales*, p. 148 ; 6. *Arch. ecclésiastiques*, p. 150 ; 7. *Divers*, p. 150 ; 8. *Congo belge*, p. 150.

BOLIVIE, p. 151.

BRÉSIL, p. 151.

CANADA :

1. *Archives publiques du Dominion*, p. 151 ; 2. *Arch. des provinces* : Colombie britannique, p. 152 ; Nova Scotia, p. 152 ; Saskatchewan, p. 152 ; 3. *Arch. de l'Eglise Unie*, p. 152.

CHILI, p. 153.

CHINE, p. 153.

COLOMBIE, p. 153.

COSTA-RICA, p. 153.

CUBA, p. 153.

1. *Archives nationales*, p. 153 ; 2. *Arch. notariales*, p. 154.

DANEMARK :

1. *Archives de l'Etat*, p. 154 ; 2. *Arch. de la Guerre*, p. 154 ; 3. *Arch. économiques d'Aarhus*, p. 154.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, p. 155.

EQUATEUR, p. 155.

ESPAGNE :

1. *Archivistique et Archives en général*, p. 155 ; 2. *Archives historiques nationales, Madrid*, p. 156 ; 3. *Arch. générales de Simancas*, p. 156 ; 4. *Arch. des Indes à Séville*, p. 156 ; 5. *Arch. de la Couronne d'Aragon*, p. 157 ; 6. *Ministère des Finances*, p. 157 ; 7. *Service historique militaire*, p. 157 ; 8. *Arch. générales de Valence*, p. 157 ; 9. *Arch. des protocoles*, p. 158 ; 10. *Arch. communales*, p. 158 ; 11. *Arch. ecclésiastiques*, p. 159 ; 12. *Divers*, p. 160 ; 13. *Maroc espagnol*, p. 160.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE :

1. *Généralités*, p. 160 ; 2. *Archives nationales*, p. 161 ; *Généralités*, p. 161 ; Sources aux *Arch. nationales* relatives à diverses questions historiques, p. 162 ; Guides et inventaires, p. 163 ; Bibliothèque Roosevelt, p. 165 ; Records Centers, p. 165 ; 3. *Arch. des Etats* : Caroline du Nord, p. 165 ; Colorado, p. 165 ; Columbia (District), p. 165 ; Connecticut, p. 165 ; Delaware, p. 165 ; Maryland, p. 166 ; Mississippi, p. 166 ; New Hampshire, p. 166 ; New York, p. 166 ; Oregon, p. 166 ; Pennsylvanie, p. 166 ; 4. *Arch. des Eglises*, p. 166 ; 5. *Arch. des Associations et des Collèges*, p. 167 ; 6. *Arch. économiques*, p. 167 ; 7. *Les Archives dans les Bibliothèques et les Sociétés historiques*, p. 168.

FINLANDE, p. 168.

FRANCE :

1. *Généralités*, p. 169 ; 2. *Archives nationales*, p. 170 ; 3. *Arch. départementales*, p. 172 ; Basses-Alpes, p. 172 ; Hautes-Alpes, p. 172 ; Alpes-Maritimes, p. 172 ; Ardèche, p. 172 ; Aude, p. 172 ; Bouches-du-Rhône, p. 172 ; Calvados, p. 173 ; Corrèze, p. 173 ; Côte-d'Or, p. 173 ; Creuse, p. 173 ; Gard, p. 173 ; Haute-Garonne, p. 173 ; Gers, p. 173 ; Hérault, p. 173 ; Ille-et-Vilaine, p. 174 ; Isère, p. 174 ; Jura, p. 174 ; Landes, p. 174 ; Loire, p. 174 ; Loiret, p. 175 ; Lot, p. 175 ; Lot-et-Garonne, p. 175 ; Maine-et-Loire, p. 175 ; Marne, p. 175 ; Haute-Marne, p. 175 ; Meurthe-et-Moselle, p. 176 ; Meuse, p. 176 ; Moselle, p. 176 ; Nord, p. 176 ; Orne, p. 176 ; Basses-Pyrénées, p. 176 ; Pyrénées-Orientales, p. 177 ; Bas-Rhin, p. 177 ; Rhône, p. 177 ; Sarthe, p. 177 ; Seine, p. 177 ; Seine-et-Oise, p. 177 ; Tarn, p. 178 ; Tarn-et-Garonne, p. 178 ; Vosges, p. 178 ; Yonne, p. 178 ; 4. *Arch. communales*, p. 178 ; 5. *Arch. de la Marine*, p. 180 ; 6. *Arch. des territoires d'outre-mer*, p. 180 ; 7. *Divers*, p. 181.

GRÈCE, p. 181.

HONDURAS, p. 181.

HONGRIE, p. 181.

INDE :

1. *Généralités*, p. 182 ; 2. *Archives nationales*, p. 182 ; 3. *Arch. des Etats* : Bombay, p. 182 ; Hyderabad, p. 183 ; Madras, p. 183 ; 4. *Arch. privées*, p. 183 ; 5. *Divers*, p. 184.

INDONÉSIE, p. 184.

SRAËL, p. 184.

TALIE :

1. *Les Archives et la Guerre*, p. 184 ; 2. *Archivistique*, p. 185 ; 3. *Archives d'Etat et sections* : Alessandria, p. 188 ; L'Aquila, p. 189 ; Bénévent, p. 189 ; Bologne, p. 189 ; Brescia, p. 190 ; Catane, p. 190 ; Catanzaro, p. 190 ; Cosenza, p. 190 ; Florence, p. 190 ; Gènes, p. 191 ; Lucques, p. 191 ; Mantoue, p. 191 ; Massa et Carrare, p. 191 ; Milan, p. 192 ; Naples, p. 192 ; Padoue, p. 193 ; Palerme, p. 193 ; Parme, p. 193 ; Pérouse, p. 194 ; Pise, p. 194 ; Potenza, p. 194 ; Rome, p. 194 ; Salerne, p. 195 ; Savone, p. 195 ; Sienna, p. 195 ; Sondrio, p. 196 ; Tarente, p. 196 ; Trapani, p. 196 ; Trente, p. 196 ; Turin, p. 197 ; Venise, p. 197 ; Vérone, p. 197 ; 4. *Arch. des Ministères : Affaires étrangères*, p. 197 ; *Guerre*, p. 198 ; 5. *Arch. communales*, p. 198 ; 6. *Arch. ecclésiastiques*, p. 199 ; 7. *Arch. de la Banque de Naples*, p. 200 ; 8. *Divers*, p. 200.

LUXEMBOURG, p. 201.

MEXIQUE :

1. *Généralités*, p. 201 ; 2. *Archives générales de la Nation*, p. 201 ; 3. *Arch. historiques militaires*, p. 202 ; 4. *Ville de Mexico*, p. 202 ; 5. *Arch. ecclésiastiques*, p. 202 ; 6. *Divers*, p. 202.

NORVÈGE, p. 203.

PAKISTAN :

1. *Arch. centrales de la Province de la Frontière du Nord-Ouest*, p. 203 ; 2. *Arch. du Punjab*, p. 203.

PAYS-BAS :

1. *Généralités*, p. 203 ; 2. *Arch. gén. du Royaume*, p. 204 ; 3. *Arch. de l'Etat dans les provinces* : Brabant, p. 204 ; Frise, p. 204 ; Gueldre, p. 205 ; Hollande, p. 205 ; Limbourg, p. 205 ; Utrecht, p. 205 ; Zélande, p. 205 ; 4. *Arch. communales*, p. 205 ; 5. *Arch. diverses*, p. 206.

PÉROU :

1. *Arch. hist. du ministère des Finances*, p. 207 ; 2. *Arch. hist. de l'Université de Cuzco*, p. 207.

POLOGNE :

1. *Généralités*, p. 207 ; 2. *Les Arch. et la Guerre*, p. 209 ; 3. *Arch. centrales de l'Etat*, p. 209 ; 4. *Arch. de l'Etat dans les provinces*, p. 210 ; 5. *Divers*, p. 210.

PORTUGAL, p. 210.

ROUMANIE, p. 211.

ROYAUME-UNI :

1. *Arch. en général*, p. 212 ; 2. *P. R. O. : Généralités et divers*, p. 212 ; *Instruments de travail*, p. 213 ; *Catalogues d'expositions*, p. 213 ; 3. *Arch. locales : Archives des Comtés* : Bedfordshire, p. 214 ; Essex, p. 214 ; Hertfordshire, p. 214 ; Lancashire, p. 215 ; Lincolnshire, p. 215 ; Middlesex, p. 215 ; Somerset, p. 215 ; Pays de Galles, p. 215 ; *Arch. et Bibl. des villes*, p. 216 ; *Arch. des églises et des collèges*, p. 217 ; 4. *Hist. Mss. Comm., arch. d'institutions et de personnes privées, arch. économiques*, p. 217 ; 5. *Ecosse*, p. 218 ; 6. *Irlande du Nord*, p. 218 ; 7. *Colonies britanniques* : Afrique centrale, p. 219 ; Barbades, p. 219 ; Côte de l'Or, p. 219 ; Jamaïque, p. 219 ; Malte, p. 219 ; Ile Maurice, p. 219.

SUÈDE, p. 220.

SUISSE :

1. *Généralités*, p. 221 ; 2. *Arch. cantonales*, p. 221 ; 3. *Autres Arch.*, p. 221.

TCHÉCOSLOVAQUIE, p. 222.

TURQUIE, p. 222.

UNION SUD-AFRICAINE, p. 222.

U. R. S. S. :

1. *Généralités*, p. 222 ; 2. *Arch. centrales de l'Etat*, p. 223 ; 3. *Arch. de l'Académie des Sciences*, p. 223 ; 4. *Arch. des Républiques*, p. 223.

VATICAN, p. 224.

VÉNÉZUÉLA, p. 225.

YUGOSLAVIE, p. 226.

ABRÉVIATIONS

A. B. C. D.	Archives, Bibliothèques, Collections, Documentation.
Am. Arch.	The American Archivist.
An. Bibl. Arq.	Anais das Bibliotecas y Archivos.
Arch. Zts.	Archivalische Zeitschrift.
Archivar.	Der Archivar.
Arch. Bibl. Mus. Belg.	Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique.
B. E. C.	Bibliothèque de l'Ecole des Chartes.
Bol. Cuba	Boletín del Archivo Nacional [Cuba].
Bol. Mex.	Boletín del Archivo general de la Nación [Mexique].
Bol. Rep. Dom.	Boletín del Archivo general de la Nación [République Dominicaine].
Bol. Ven.	Boletín del Archivo general de la Nación [Venezuela].
Boll. Ist. pat. Libr.	Bollettino dell'Istituto di patologia del libro.
Bull. Inst. hist. Res.	Bulletin of the Institute of historical Research.
Erhv. Arb.	Erhverushistorisk Arbog.
Festschrift hgg. v. Santifaller	Festschrift zur Feier des zweihundertjährigen Bestandes des Haus-, Hof- und Staatsarchivs hgg. v. Leo Santifaller.
Gaz. d. Arch.	Gazette des Archives.
Ind. Arch.	Indian Archives.
Ind. Hist. Rec. Comm. Proc.	Indian Historical Records Commission. Proceedings.
Maurit. Arch.	Mauritius Archives. Bulletin.
Medd. f. Sv. Riksark.	Meddelanden från Svenska Riksarkivet.
Mitt. d. Ob. Öst. L. A.	Mitteilungen des Oberösterreichischen Landesarchivs.
Mitt. d. Öst. St. Arch.	Mitteilungen des Österreichischen Staatsarchivs.
Mitt. f. d. L. Archivpflege .	Mitteilungen für die Landesarchivpflege.
Ned. Arch.	Nederlands Archievenblad.
Not. Arch. St.	Notizie degli Archivi di Stato.
Rev. Arch. Bibl. Mus. ...	Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos.
Rev. Arch. hist. Cuzco	Revista del Archivo histórico del Cuzco.
Trud. ist. arch. inst.	Trudy istoriko-archivnogo instituta.
Westf. Archivpflege	Westfälische Archivpflege.

I

GÉNÉRALITÉS

1° LES ARCHIVES EN GÉNÉRAL

BASU (Purnendu), Why preserve records ? (*Ind. Arch.*, III, 1-4, 1949, p. 88-95).
Considérations sur l'utilité des archives.

BAUDOT (Marcel), Les Archives départementales, centre de documentation historique régionale (*Gaz. d. Arch.*, 9, 1951, p. 46-55).

Comment l'archiviste peut faire de ses Archives le centre idéal de la documentation historique régionale : fichier général des inventaires, publication de tables, fichier des documents concernant la région conservés hors du dépôt départemental (Bibliothèques, Archives éloignées, établissements de l'étranger), publication d'un état général sommaire des documents conservés aux Archives départementales, de manuels d'études régionales, rédaction de cartes des anciennes circonscriptions administratives, religieuses, féodales, etc., mise à jour de la bibliothèque historique régionale avec possibilité de compléments microfilmés, réunion de toute la documentation possible sur l'histoire régionale contemporaine.

BRAIBANT (Charles), Aspects nouveaux de quelques problèmes d'Archives d'Etat (*Gaz. d. Arch.*, 4, 1948, p. 11-14).

Allocution à la séance plénière de l'Union française des organismes de documentation, 30 avril 1948.

BRAIBANT (Charles), Les tâches de l'archiviste (*Gaz. d. Arch.*, 6, 1949, p. 11-13).
Nouvelles tâches : archives économiques, archives privées, microfilm, centres de documentation, resserrement des liens avec l'Université.

DAVIES (Martin), Archives and Art history (*Archives*, 2, 1949, p. 17-21).
Importance des Archives comme source de l'histoire de l'art.

DE FREDE (B. Carlo), Storicismo ed erudizione (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, 1949, p. 32-33).
Contact de l'historien avec les documents.

DEHIO (L.), Erfassung von Privatpapieren als Zeugnissen einer untergehenden Gesellschaftsstruktur (*Archivar*, I, 2, 1948, col. 91).
Intérêt des papiers privés pour l'histoire des périodes troublées.

ELLIS (Roger), *Works in Archives, 1939-1947*, s. l. n. d. [1949], in-8°, 67 p. (British Records Association) (réimpr. : *The Year's Work in Librarianship*, 1947, chap. XVII).
Compte rendu de l'activité des Archives principalement en Grande-Bretagne (*Public Record Office, Historical Manuscripts Commission*, Ecosse, Galles, Archives locales, p. 5-43) en Australie (p. 43-48), Afrique centrale (49-55), France (55-58), Italie (58-60), Hongrie (60-61), Allemagne (61-67).

FOSTER (Amy G.), Archives and the Archivist (*Ind. Arch.*, II, 1, 1948, p. 59-67).
Nature des Archives. Formation, qualifications et tâches de l'archiviste.

GOLDINGER (Walter), Archivwissenschaftliche Litteratur der Jahre 1938 bis 1947 (*Mitt. d. Öst. St. Arch.*, I, 1948).

GRANT (Julien), Analytical methods in the dating of books and documents (*Ind. Arch.*, I, 1, 1947).

GRASWINCKEL (D. P. M.), Hercules op de tweesprong (*Ned. Arch.*, 55, 3, 1950-1951, p. 107-116).

De même que Hercule a dû choisir entre la « Voluptas » et la « Virtus », de même l'archiviste doit opter aujourd'hui entre la voie traditionnelle et attirante du classement et de l'inventaire des archives anciennes, et la voie plus âpre des archives modernes et spécialement des papiers des administrations contemporaines.

GWYER (Sir Maurice), Raw material of history (*Ind. Arch.*, I, 1, 1947).

HASSLER (Dr), Archivar und Technikgeschichte (*Archivar*, II, 1, 1949, col. 24-26).

Collaboration des archivistes aux travaux de l'Association des ingénieurs allemands pour l'histoire des techniques.

HONORÉ-DUVERGÉ (Suzanne), Les archives imprimées dans les bibliothèques (*A. B. C. D.*, 3, 1951, p. 63-66).

Problèmes soulevés par les publications des organismes officiels.

HULL (Félix), Facilities for access (*Archives*, 3, 1950, p. 20-23).

Examen des difficultés qui, spécialement dans les petits dépôts locaux, empêchent ou restreignent la pleine utilisation des archives par les lecteurs.

JAFFAR (S. M.), *Archives. Meaning, scope and importance*. Peshawar, Central Record Office, North-West Frontier Province, 1949, in-8°, II-16 p.

Conférence donnée à Islamia College de Peshawar, pour stimuler la préservation des Archives et la recherche historique.

JENKINS (Rev. Claude), Note on some minor records as materials for history (*Ind. Arch.*, IV, 2, 1950, p. III-III3).

Tous les documents peuvent, en fin de compte, servir à l'histoire.

JENKINSON (Sir Hilary), Molière et les Archives (*Ind. Arch.*, IV, 2, p. 108-110).

Rappelle une citation d'une conférence de J. Cuvelier : M. Jourdain (dans le *Bourgeois gentilhomme*, de Molière) faisait de la prose sans le savoir, tant de gens aujourd'hui font des papiers historiques sans s'en rendre compte.

KRETZSCHMAR (Hellmut), Die Archive und die Gegenwartsprobleme der Landesgeschichtsforschung (*Archivar*, IV, 3, 1951, col. 116-125).

Evolution de l'intérêt historique et de l'orientation des études d'histoire locale et conséquences de cette évolution sur les Archives, à la lumière de ce que l'auteur a observé dans la République démocratique allemande et spécialement en Saxe.

LODOLINI (Armando), *Possibilità di una fase sociologica nelle indagini archivistiche*, Roma, Soc. ital. di sociologia, s. d., in-8°, 15 p. (Estratto dagli *Atti del XIV Congresso internazionale di Sociologia*, publ. a cura del prof. Corrado Gini, Roma, 30 ag.-3 sett., 1950, vol. III)

Les archives d'abord exploitées pour l'histoire politique, aujourd'hui pour l'histoire économique, le seront ultérieurement pour la sociologie. L'auteur dresse le tableau des fonds des Archives d'Etat de Rome indiquant pour chacun d'eux l'usage qui en peut être fait par l'histoire traditionnelle, l'histoire économique et la sociologie.

MEINERT (Hermann), Archivar und Technikgeschichte. Zum Gedächtnis an Conrad Matschoss V. D. I. (*Archivar*, II, 2, 1949, col. 75-77).

MONTENOVESI (Ottorino), Per un manuale archivistico sulla storia delle Magistrature antiche (*Archivi*, XVIII, 1, 1951, p. 7-9).

Nécessité d'étudier dans chaque dépôt d'Archives les actes des diverses magistratures pour établir un guide d'Archives fondé sur l'histoire des institutions.

MOSCATI (Ruggiero), Attualità degli Archivi (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 73-78).

Après l'engouement du Risorgimento pour les Archives, celles-ci ont été, par suite de l'idéalisme historique de B. Croce, négligées. Un nouveau courant semble se dessiner pour redonner vie aux Archives. Mais il faut, d'une part, que l'archiviste s'intéresse davantage aux problèmes posés par les documents modernes, et de l'autre, qu'il resserre ses contacts avec les instituts de culture et spécialement les universités.

MOSCATI (Ruggiero), Rapporti tra Studi e Archivi (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1950, p. 44-46).

Tâche administrative et fonction culturelle des Archives ; les historiens oublient parfois le rôle administratif des Archives, mais l'archiviste doit faire davantage pour aider l'historien : comprendre mieux ses besoins et se remettre aux inventaires.

[NORTON (Margaret), EVANS (Luther H.), BUCK (Solon J.)], *Report of the advisory Committee on New York State's Records system*, Albany, The University of State of New York, 1947, in-4°, 15 p. (multigraphié).

Fonctions d'un dépôt d'Archives modernes. Législation de base et organisation proposées pour les Archives de l'Etat de New York.

OSTOJA (Andrea), Questioni archivistiche : Archivio e Museo (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, 1949, p. 30-31).

Il y a peut-être plus d'affinités entre les Archives et les Musées qu'entre les Archives et les Bibliothèques. Les Musées archéologiques se constituent organiquement et constituent une documentation historique continue ; ils doivent refléter l'ordre et la disposition dans lesquels des ensembles d'objets ont été trouvés.

PORTER (Charles W.), *Documentary Research Methods applied to historic sites and buildings* (*Am. Arch.*, XIV, 3, 1951, p. 201-212).

Utilisation des sources écrites pour les études archéologiques et la localisation des sites historiques. Parmi les exemples cités, celui des anciennes compagnies d'assurances qui décrivaient minutieusement les bâtiments qu'elles assuraient et en conservaient parfois les plans dans le dossier : la *Mutual Assurance Society of Virginia*, qui remonte au XVIII^e siècle, a déposé le microfilm de ses dossiers à la Virginia State Library à Richmond.

RAMACCIOTTI (Gaetano), *Archivi e archivisti (Bibliotheca Pontificii Athenaei Antoniani, t. 5. — Atti del primo Congresso bibliologico Francese internazionale, 20-27 febbraio 1949. Il libro et le Biblioteche. Parte prima. Conferenze di carattere generale. — Roma, Pontificium Athenaeum Antonianum, 1950, in-8°, p. 441-510 ; et à part).*

Affinités et divergences entre archivistes et bibliothécaires. Importance de la tâche des Archives qui doivent être enfin unifiées sous une direction générale, rattachée directement à la présidence du Conseil. Formation de l'archiviste, encore inadapté à l'accomplissement de sa mission : les écoles d'archivistes dans divers pays. Les projets de réforme en Italie.

Répertoire sélectif des Guides des Archives. En supplément au *Guide international des Archives*, t. I : *Europe* (1934), publié par l'Institut international de Coopération intellectuelle. Etat provisoire, par Robert Henri BAUTIER, sous la direction de Charles SAMARAN, Paris, Unesco (1950), in-4°, 45 p. (multigraphié).

Report of Ad hoc Committee on Manuscripts set up by the American historical Association in december 1948 (*Am. Arch.*, XIV, 3, p. 229-240).

Rapport sur le traitement et l'utilisation des papiers récents qui s'accumulent dans les Bibliothèques et les Archives.

Il est recommandé de conserver l'ordre des papiers, au moins provisoirement ; si on n'y trouve aucun ordre, le classement chronologique général des documents de même catégorie est le plus commode, suivi à l'intérieur de chaque groupe par un classement alphabétique. Le triage immédiat des documents inutiles s'impose. L'énormité des versements rend impossible, sauf cas exceptionnels, leur inventaire analytique ; il vaut mieux établir des guides décrivant le classement des documents et permettant de retrouver ce qu'on cherche. Il faut éviter la compétition entre les dépôts pour l'acquisition des documents ; les manuscrits doivent être là où ils seront consultés par le plus grand nombre de personnes. Restrictions apportées à l'utilisation des documents et facilités d'accès à donner aux lecteurs.

SMITH (Lester W.), Writings on archives, current records and historical manuscripts, July 1949-June 1950 ; July 1950-June 1951 (*Am. Arch.*, XIII et XIV, 4, 1950, 1951).

TATE (W. E.), The use of Archives in Education (*Archives*, 1, 1949, p. 20-28).

L'histoire vivifiée et enrichie par le contact direct du maître et de l'élève avec les documents d'Archives, spécialement avec les sources de l'histoire locale.

WIESSNER (Dr Hermann), Über Behinderungen der Archivarbeit (*Mitt. d. Ost. St. Arch.*, II, 1949, p. 84-89).

Difficultés que rencontre l'archiviste dans son travail.

2^o DOCTRINE ARCHIVISTIQUE ET HISTOIRE DES ARCHIVES

BASU (Purnendu), Records and Archives. What are they ? (*Ind. Arch.*, II, 2-4, 1948, p. 75-81).

Définitions. — « Records are the books, papers, maps, photographs or other documentary materials, regardless of the physical form of characteristics, made or received by a Government agency, institution or organization, family or individual, in pursuance of law or in connection with the transaction of its business and preserved or

appropriate for preservation by that Government agency, institution, organization, family or individual or its legitimate successors. »

Les Archives sont en relation avec une administration créatrice (en conséquence, les Archives ne peuvent être mêlées en aucun cas à celles d'un autre service créateur d'Archives) ; elles ont un caractère légal et officiel (elles doivent demeurer à la garde de l'administration créatrice pour conserver ce caractère) ; elles ont un caractère unique et organique (d'où nécessité de maintenir l'ordre original). Tandis que les livres d'une bibliothèque sont une collection de pièces isolées mises en ordre logique, les Archives sont des accumulations dont l'ordre est celui de leur croissance même et non un ordre *a posteriori*.

BRANDT (Ahasvar von), Schicksalsfragen deutscher Archive (*Archivar*, I, 3, 1948, col. 133-140).

Questions de droit et de doctrine archivistique posées par les changements politiques : aliénation d'archives de territoires demeurés allemands, restitution d'archives étrangères se trouvant en mains allemandes, sort d'Archives intéressant l'Allemagne mais ne se trouvant pas précédemment en mains allemandes (Danzig, Pays baltes), Archives d'Etat et Archives communales des territoires de l'Allemagne orientale.

CASSESE (Leopold), Intorno al concetto di materiale archivistico e materiale bibliografico (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, 1949, p. 34-41).

Distinction fondamentale entre le matériel des Bibliothèques (sources narratives, caractère de collection constituée arbitrairement, intérêt littéraire ou artistique), et celui des Archives (« documents » nés de la pratique et s'inscrivant dans une « série », qui ne s'arrête que lorsque finit l'activité de l'institution ou de la personne qui l'a engendrée).

CLAPP (Verner W.), Archivists and bibliographical control. A librarian's viewpoint (*Am. Arch.*, XIV, 4, 1951, p. 305-311).

GOLDINGER (Dr Walter), Epochen des österreichischen Archivwesens (*Mitt. d. Öst. St. Arch.*, I, 1949, p. 81-83).

Critique de la théorie de Pistolesse sur les trois âges de l'archivistique européenne.

HOFMANN (Dr Michel), Um die Heimkehr der Verschleppten (*Arch. Zts.*, 46, 1950, p. 174-181).

Regroupement de fonds dispersés entre plusieurs dépôts d'Archives, bibliothèques et musées : exemple, le cas des Archives de l'Etat à Bamberg.

JAFFAR (S. M.), *Problems of an archivist*, Peshawar, Central Record Office, North-West Frontier Province, 1948, in-8°, VIII-64 p.

Précis d'archivistique pratique.

KRAUS (Herbert), WEISE (Erich), *Two expertises relating to the Archives of the Teutonic Order and the Ancient Prussian Duchy. Expertise based on consideration of international law, presented by H. Kraus. Expertise based on consideration of historical and archival scholarship, presented by E. Weise.* — Göttingen, 1949, 34 p. (Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen).

Litige polono-allemand relatif aux Archives, anciennement conservées aux Archives d'Etat de Königsberg.

LEESCH (Wolfgang), Archivgutschutz und Archivpflege. Geschichte, Organisation und Aufgaben (*Archivar*, III, 3, 1950, col. 121-146).

Sauvegarde des Archives des services publics, des Archives des villes et des particuliers, des Archives ecclésiastiques, des Archives économiques. Exposé d'ensemble, pourvu d'une abondante bibliographie (col. 140-146).

LEESCH (Wolfgang), Vom Wesen und von den Arten des Archivgutes (*Westf. Archivpflege*, I, 1951, 31 p.).

MASCHKE (H. M.), Die deutschen Akten und das Kriegsrecht (*Archivar*, III, 1, 1950, col. 27-34).

Etude juridique sur la situation des dossiers administratifs, militaires, économiques, de l'Allemagne, tant publics que privés, tombés du fait de la capitulation entre les mains des Alliés.

MEISNER (Heinrich Otto), *Urkunden- und Aktenlehre der Neuzeit*, Leipzig, 1950, 241 p., 7 pl. (C. r. : *Archivar*, IV, 1, 1951, col. 41-45.)

NAGY (Josip), Rimska konvencija o arhivima g. 1922. La convention de Rome sur les Archives, 1922 (*Arhivist*, II, 2, 1951, p. 12-29).

Historique des négociations autro-yougoslaves de 1920 et de la Conférence de Rome de 1922 entre les Etats successeurs de l'Autriche-Hongrie, sur le partage des Archives.

PILLICH (Walter), Staatskanzler Kaunitz und die Archivforschung, 1762-1792 (*Festschrift*, hgg. v. Leo SANTIFALLER, I, Wien, 1949, in-4°, p. 95-118).

Intérêt porté par le chancelier Kaunitz aux Archives et sa conception de l'utilisation des archives à des fins politiques.

POSNER (Ernst), The effects of changes of sovereignty on Archives (*Ind. Arch.*, I, 3, 1947, p. 217-229).

Le problème dans l'histoire. Bibliographie.

POSNER (Ernst), Max Lehmann and the genesis of the « principle of provenance » (*Ind. Arch.*, IV, 2, p. 133-141).

Comment M. Lehmann (1845-1930), archiviste aux Archives secrètes de l'Etat à Berlin, en vint à concevoir le « principe de provenance », c'est-à-dire du respect de l'ordre originel de chacun des fonds, et à l'introduire dans le règlement du 1^{er} juillet 1881, base de la réorganisation des Archives berlinoises et fondement de l'archivistique moderne.

RANGANATHAN (S. F.), Laws of archival Science (*Ind. Arch.*, I, 1947, 2, p. 117-121 ; 3, p. 206-212 ; 4, p. 289-293).

Précise les fondements de l'archivistique dès les premiers numéros de l'*Indian Archives*, et au moment où s'organise le système archivistique de l'Inde.

SANDRI (Leopoldo), Il De archivis di Baldassare Bonifacio (*Not. Arch. St.*, X, 3, 1950, p. 95-111).

Etude et édition de *De Archivis*, petit volume publié en 1632, première œuvre théorique d'archivistique, quatre fois réimprimée aux XVII^e et XVIII^e siècles, et qui eut une influence sur les auteurs postérieurs.

SANTOVITO VICHI (Nella), Rapporti tra Biblioteca e Archivi (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1950, p. 49-51).

Affinité des Bibliothèques et des Archives. Nécessité d'une coopération accrue entre les deux corps : possibilité de commissions mixtes de bibliothécaires et d'archivistes pour examiner certains problèmes communs (matériel, de fichiers, inventaires, classements, exportation de documents à l'étranger, etc.), éventualité de prêt de livres et de documents d'un établissement à l'autre, publication du catalogue des « manuscrits » conservés dans les Archives.

Die Scheidung von staatlichem und städtischem Archivgut (*Archivar*, III, 2, 1950, col. 55-77).

a) Referat v. Dr GRIESER (col. 55-58).

Exposé du point de vue des archivistes de l'Etat, souhaitant plus de collaboration entre les deux sortes de dépôts ; il cite l'exemple des Pays-Bas.

b) Korreferat v. Dr PFEIFFER (col. 58-67).

Essai de définition des principes de base pour la séparation entre les fonds des Archives de l'Etat et de celles des villes, le critère devant être rigoureusement le principe de provenance ; il envisage notamment le cas de la « Registratur » d'administrations ayant changé de mains ou de compétence et celui d'établissements ecclésiastiques sécularisés dont les Archives se trouvent tantôt dans les Archives de l'Etat, tantôt dans celles des villes, ou encore dans celles des particuliers. Rapport d'ensemble établi à l'aide des réponses à un questionnaire, faites par 66 dépôts d'Archives municipales appartenant aux 4 zones d'occupation.

c) Korreferat v. Dr ZIMMERMANN (col. 67-77).

Historique des tractations relatives aux Archives des villes d'Empire dans les premières années du XIX^e siècle. Exemple de la Bavière.

UNGER (W. S.), Archiven in Bibliotheken (*Ned. Arch.*, 55, 1950-1951, I, p. 34-36).

D'après un article du Dr Kessen dans la *Bibliothekleven* d'août 1950, distinction entre Archives et Bibliothèques, justifiée par l'histoire des unes et des autres au Moyen âge.

WEISE (Erich), Die Erhaltung des Deutschordensarchivs und der übrigen geretteten Königsberger Bestände (*Archivar*, II, 2, 1949, col. 49-54).

Questions de droit et de doctrine archivistique posées par les Archives des territoires de l'ancienne Prusse orientale.

Archives de l'Antiquité

ARCHIVES ROYALES DE MARI, Paris, Impr. nat., in-8°.

I. — DOSSIN (Georges), *Correspondance de Samsi-Addu et de ses fils*, 1950, 227 p., carte.

II. — JEAN (Charles-F.), *Lettres diverses*, 1950, III-243 p., carte.

III. — KUPPER (Jean-Robert), *Correspondance de Kibri-Dagan, gouverneur de Terqa*, 119 p., carte.

IV. — DOSSIN (Georges), *Correspondance de Samsi-Addu et de ses fils* (suite), II-133 p., carte.

V. — DOSSIN (Georges), *Correspondance de Iasmah-Addu*, III-143 p.

Transcription et traduction française (d'après l'édition d'autographes de la collection des *Textes cunéiformes du Louvre*) des archives diplomatiques des rois de Mari, contemporains d'Hamourabi (20.000 tablettes) trouvées de 1933 à 1939 au cours des fouilles du Palais Royal à Tell Hariri ; les 5 premiers volumes contiennent le texte de 540 de ces tablettes ; d'autres volumes sont en préparation. On publiera ultérieurement les archives économiques, plus importantes encore, trouvées en d'autres salles du palais.

BELL (Harold Idriss), *The custody of records in Roman Egypt* (*Ind. Arch.*, IV, 2, 1950, p. 116-125).

Synthèse de l'archivistique de l'Égypte romaine : organisation des Archives locales, régionales et centrales, et garde des documents publics et privés.

BINGHAM (Woodbridge), *Notes on Tun-Huang manuscripts in Paris and London* (*Far Eastern Quarterly*, II, 1951, p. 67-70).

Documents du x^e-xv^e siècle, trouvés dans un temple-grotte à Tun-Huang.

GILLIAM (Elisabeth M.), *The Archives of the Temple of Soknobraisis at Bacchias* (*Yale classical Studies*, 10, 1947, p. 181-281, pl.).

UNGER (W. S.), *Archieven en archivisten in het oude Egypte* (*Ned. Arch.*, 54, 1949-1950, p. 82-84).

Archives et archivistes dans l'Égypte ancienne.

3^e LES ARCHIVES, LES ADMINISTRATIONS ET LA DOCUMENTATION

Ablieferung von Schriftgut hamburgischer Gerichte, Behörden und Ämter an das Staatsarchiv. Erlass des Senats der Hansestadt Hamburg vom 25-9-1951 (*Archivar*, IV, 4, 1951, col. 151-154).

Nouveau règlement commenté pour le versement des papiers administratifs aux Archives de Hambourg.

BALIGA (B. S.), *The archivist and the administrator* (*Ind. Arch.*, IV, 2, 1950, p. 181-187).

L'archiviste est admirablement placé pour aider l'administrateur ; s'il se contente de transmettre les documents qui lui sont demandés et de conserver les autres, c'est peu de chose. Il doit aller au-devant des besoins de l'administration en établissant, par exemple, des notes et rapports sur les questions importantes, étudiées à la lumière des documents qu'il conserve. Sa collaboration sera rapidement appréciée et les collections y trouveront leur plein emploi. C'est le cas des Archives de Madras.

BAUDOT (Marcel), *Les Archives et la documentation administrative contemporaine* (*Gaz. d. Arch.*, 6, 1949, p. 21-22).

L'évolution des Archives a amené les archivistes à perfectionner le classement des séries modernes les plus utilisées, tandis que les administrations recourent de plus en plus à leurs ressources. De là est née l'idée des premiers Centres départementaux de documentation qui fonctionnent dans les Archives départementales françaises.

BETGÉ-BREZETZ (André), *Centres de documentation et Archives départementales* (*Gaz. d. Arch.*, 9, 1951, p. 39-45).

Adaptés aux conditions locales, ces Centres visent à mettre à la disposition du public et de l'administration une documentation sur toutes les questions auxquelles la vie locale est intéressée.

BLAQUIÈRE (Henri), *Les bibliothèques administratives des communes* (*Gaz. d. Arch.*, 10, 1951, p. 34-36).

Création par l'auteur, en qualité d'inspecteur des Archives communales de son département, d'une bibliothèque administrative centrale de prêt aux communes, fonctionnant aux Archives départementales.

CAILLET (Pierre), *Le contrôle des Archives en formation. Rapport général présenté au I^{er} Congrès international des Archives* (*Archivum*, I, 1951, p. 55-64).

Cf. interventions sur ce thème, au Congrès, par :

Mr. Roger Ellis : mesures prises en Grande-Bretagne pour assurer la conservation des archives non courantes

des administrations, par la constitution de dépôts intermédiaires entre les archives propres des services et le Public Record Office (p. 65 a-66 a) ;

M. Luigi Prosdocimi : contrôle exercé par les surintendances italiennes sur les Archives locales (p. 66 a-b) ;

M. Hans Wasser-Gamper : nécessité de confier à des archivistes le triage des documents administratifs ; importance croissante des archives tenues par les administrations sous forme de fiches (cartothèques) (p. 66 b-68 a) ;

M. Georges Bourgin : les Archives devant servir avant tout à l'exercice de l'autorité gouvernementale, vœu de rattachement des Archives de l'État à la présidence du Conseil ou au Secrétariat général du gouvernement (p. 68 a-69 b) ;

M. André Lesort : triages et conservation systématique d'échantillons.

ELLIS (Roger H.), *Archive and Ministry* (*Ind. Arch.*, IV, 2, 1950, p. 188-191).

Quand nos dépôts d'archives ont été institués, ils l'ont été pour recevoir les documents les plus anciens devenus inutiles à l'administration, et les qualités requises des conservateurs de ces archives historiques contribuèrent à creuser le fossé entre eux et les administrations. Mais les Archives bien conçues doivent servir aussi bien l'administrateur que l'historien et aider le premier à résoudre les problèmes que posent ses archives « dormantes ». L'auteur préconise comme solution la constitution d'un vaste dépôt intermédiaire entre l'Administration et les Archives, où seront déposées les archives dormantes, gérées par un personnel d'administrateurs et d'archivistes, équipées comme les Archives elles-mêmes et dans lequel se fera finalement le triage entre les documents à éliminer et ceux qui seront versés aux Archives.

GOLDINGER (Walter), *Der einheitliche Aktenfond. Ein Ziel der Zukunft* (*Archivar*, IV, 3, 1951, col. 112-114).

Evolution en cours dans les divers pays pour assurer aux Archives d'État le contrôle des Archives en formation dans leur ensemble.

PANHUISEN (G.), *Het respect en de zorg van de archivaris en van de Overheid voor moderne archieven* (*Ned. Arch.*, 54, 1949-1950, p. 18-30).

Le respect et le soin de l'archiviste et de l'Administration à l'égard des Archives modernes.

PAPRITZ (Johannes), *Die Dokumentationsaufgaben der Archive* (*Nachrichten für Dokumentation*, II, 3, 2, September 1951, p. 88-92).

Relations entre Archives et Documentation.

PRATICÓ (Giovanni), *Archivi ed archivisti degli uffici statali* (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1950, p. 74-75).

Préconise une meilleure gestion des archives des administrations, et une meilleure préparation de leur personnel.

SANDRI (Leopoldo), *Archivi moderni* (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1950, p. 46-49).

Problèmes soulevés par les archives courantes des administrations et par les méthodes nouvelles d'organisation du travail de bureau et du matériel de classement.

La tenue des archives courantes

BERGNER (Heinz), *Tagebuchführung in Karteiform* (*Mitt. f. d. L. Archivpflege*, III, 13, 1950).

BIRKNER (Erwin), *Zentralregistratur oder Sachbearbeiterregistraturen* (*Mitt. f. d. L. Archivpflege*, III, 13, 1950).

BROOKS (Philip C.), *Public Records management*, Chicago, Public administration service, Publ. n° 103, 1949, 19 p.

Etude des 5 points suivants : 1) Contrôle des archives en formation ; 2) Tenue des archives courantes ; 3) Choix de documents à conserver ou à éliminer ; 4) Transfert ou élimination des documents ; 5) Mode de conservation des documents.

Check list for evaluation of the installation and use of the basic personnel records and files system for Federal agencies, Washington, 1951, 23 p. (U. S. Commerce Department. Personnel Administration Office).

How to file and find Correspondence Records, Washington U. S. Department of Agriculture, Office of Plant and Operations, O. P. O. Publ. 9, 1950, 25 p., 10 exl.

JAFFAR (S. M.), *Record keeping, numerical system*, Peshawar, Government of the Northwest Frontier Province, 1951, in-16, ix-53 p.

Système de classement employé aux Archives centrales de la province de la Frontière du Nord-Ouest pour les Archives courantes de toutes les administrations.

MUNDEN (Kenneth W.), *An explanation of the Shape subject file scheme, as presented to the first S. H. A. P. E. Records Administration Conference, Paris, 12 and 15 June 1951*, Paris, 1951, 13 p. (Supreme Headquarters Allied Powers Europe. Adjutant General's Division.)

Records Management program, manual of procedures. Virginia Governor's Office, Division of the Budget, Richmond, Commonwealth of Virginia, Division of Purchase and Printing, 1949, 62 p.

Le premier livre de ce genre publié par un État ; il a été fait d'après les rapports des « Records Engineering » durant leur enquête à la « Division of the Budget ».

Scheduling and disposal of records, prepared by Office Methods Staff, Division of Property and Supply, Tennessee Valley Authority, Knoxville, Tennessee, T. V. A., 1949, p. 151.

Définit la distinction entre papiers officiels et papiers personnels. Toutes les archives de la T. V. A., de quelque sorte qu'elles soient, sont la propriété de celle-ci et sont archivées officielles. L'application de ce principe à d'autres services éviterait la constitution de collections privées de papiers officiels par certains fonctionnaires.

U. S. Veterans' Administration, *Records management; disposition of non current records*, Washington, William Press, 1949, 25 p. (Manual 3-8).

U. S. Veterans' Administration, *Records management microphotography; basic information on the process, criteria, cost factors and authorization procedures*, Washington, 1949, 41 p. (Manual 3-9).

4° LES ARCHIVES D'ENTREPRISES ÉCONOMIQUES

BRUUN (Otto), *Några synpunkter på våra firmahistoriker*, Helsingfors, 1947.

CHALONER (W. H.), *Business Records as a source of economic history, with special reference to their selective preservation in libraries* (*Journal of Documentation*, June, 1948).

DYBDAHL (Vagn), *Arkivordningsprincipper i erhvervsvirksomheder* (*Erhv. Årb.*, I, 1949, p. 35-68).

Précis d'archivistique destiné aux entreprises économiques : locaux, principes de classement et d'inventaire, éliminations. Bibliographie (p. 67-68).

DYBDAHL (Vagn), *Erhvervsarkiver i udlandet* (*Erhv. Årb.*, I, 1949, p. 19-34).

Eveil de l'intérêt pour les questions économiques et pour les archives d'entreprises dans les divers pays, principalement en Allemagne, Suisse, Pays-Bas, Suède, Finlande, Grande-Bretagne, aux États-Unis, etc. Bibliographie (p. 32-34).

EMMISON (F. G.), *Business Archives. The Selection of records for retention* (*ASLIB Proceedings*, 1 Nov. 1949, p. 195-201).

Comment les Archives locales et les Bibliothèques peuvent aider les entreprises à préserver leurs papiers et à rendre communicables leurs documents dans l'intérêt des études historiques.

Herring Hall. Marvin Safe Company (Hamilton Ohio). *How and how long should business records be kept?* (Hamilton, Ohio, 1949, 32 p.).

HOLMBERG (Nils Hj.), *Teknikerens og historikerens krav til industriarkiver* (*Erhv. Årb.*, II, 1950, p. 78-81).

Traduction de l'intervention, en anglais, de l'auteur au Congrès international des Archives de 1950 (cf. *Archivum*, résumé français, I, p. 109 a-110 b).

JENKINSON (Sir Hilary), *Les archives privées (archives économiques). Rapport au 1er Congrès international des Archives* (*Archivum*, I, 1951, p. 104-109).

Le problème des archives commerciales et industrielles ne doit être considéré que comme une partie du problème plus général de la conservation des archives privées ; examen de ce problème en Grande-Bretagne : le *National Register of Archives*. Cf. interventions sur ce thème au Congrès par :

Nils Holmberg : Collaboration active et étroite de l'archiviste et du technicien pour la tenue des archives industrielles (p. 109 a-110 a) ;

Georges Bourgin : Efforts de la Direction des Archives de France pour la sauvegarde des archives économiques ; activité de l'Institut d'Histoire sociale pour recueillir les papiers des « humbles » (p. 110 a-112 a) ;

Armando Saponi : Proposition d'établir un corpus des sources de l'histoire économique médiévale (p. 115-a 118 a ; 134 a-b).

KROMNOW (Åke), *Affärsbankernas arkiv* (*Ekonomisk revy*, 1948, p. 18-29).

KROMNOW (Åke), *Hur man ordnar ett industriarkiv*, Stockholm, 1947.

LOVETT (Robert W.), *Business Records* (*Am. Arch.*, XIII, 3, 1950, p. 303-306).

Mise au point de l'état actuel des publications relatives aux archives économiques.

Records Management in private Industry, Washington, 1948 (Interagency Records Administration Conference).

SCHILLER (Irving P.), *A Program for the management of Business records* (*Bulletin of the Business historical Society*, 1947, p. 44-48).

SHAW (Morian), *The indexing and filing of correspondence in the « Laboratories of J. Lyons and Co. Ltd. »* (*Journal of Documentation*, 1947, p. 17-20).

5° TRIAGES ET ÉLIMINATIONS

ANDREAE (Fokkema), *Regels voor vernietiging van nieuwe archiefbestanddelen* (*Ned. Arch.*, 53, 1947, p. 43-45).

Doctrine : règle générale pour l'élimination des Archives.

BAUER (Philipp), *The appraisal of current and recent records, with comments thereon by Herman KAHN* (*The National Archives. Staff information circulars*, 13, June 1946, 25 p.).

Contrairement à l'opinion de Philip C. Brooks sur les documents à conserver par les Archives nationales des U. S. A., en vue des recherches des historiens et autres utilisateurs futurs, l'auteur estime que celles-ci ne doivent être prises en charge que si elles doivent servir à l'Administration, sauvegarder ses intérêts ou ceux des citoyens ; les intérêts de la science doivent passer après ; la garde des archives doit être payante et non une charge.

Vigoureuse critique par M. Kahn au nom de la Culture.

BLOEMEN (C.), *Het historisch motief als criterium voor de vernietiging van archivalia* (*Ned. Arch.*, 52, 3, 1946-47, p. 112-119).

Point de doctrine : le critère historique pour l'élimination des documents.

CELIER (Léonce), *La responsabilité de l'archiviste dans le triage des papiers inutiles* (*Gaz. d. Arch.*, 9, 1951, p. 16-21).

L'archiviste du XIX^e siècle recevant ce que les administrations voulaient bien lui verser, l'élimination a surtout été le fait de l'Administration. Le règlement français de 1921 n'avait encore prévu que le triage des papiers déjà versés aux Archives départementales. Par le décret de 1936, l'archiviste a reçu droit de vie et de mort sur tous les papiers élaborés par les services publics. Il lui faut désormais connaître le fonctionnement des administrations, apprécier les documents d'un intérêt transitoire et déceler les tendances du mouvement historique. Il faut parvenir à des ententes avec les administrations en vue d'établir des listes de documents à éliminer sans triage avec un simple « visa de principe ».

DIESTELKAMP (A.), *Die künftige Behandlung der Personalakten und der bei den Gerichten erwachsenen Akten personengeschichtlichen und erbbiologischen Inhalts* (*Archivar*, I, 2, 1948, col. 79-91).

Complété par :

I. — MEINERT (H.), *Korreferat zu A. Diestelkamp* (*Archivar*, II, 2, 1949, col. 57-60).
II. — SOLLEDER (Fridolin), *Die Gefährdung der Personalakten durch die Kassation der Behörden* (col. 60-64).

III. — *Richtlinien für die Verkantung der vorgenannten Akten* (col. 63-66).
Problèmes posés par les dossiers personnels et les fonds intéressant les particuliers : conservation, élimination, délai de communication, etc.

Disposition of Federal records. How to develop an effective program for the preservation and the disposal of Federal records, Washington, 1949, 40 p. (National Archives).

Manuel relatif à la dévolution des papiers des administrations et spécialement aux opérations d'élimination.

DœHAERD (Renée), A propos des Archives contemporaines (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XVIII, 2, 1947, p. 75-79).

Responsabilité de l'archiviste devant la destruction volontaire de certaines catégories de documents, en raison même de l'évolution des notions d'intérêt historique. Il faut d'abord sauver tous les documents qui permettront de reconstruire notre société : le document de portée générale doit avoir le pas sur le document de portée individuelle. Il faut de plus sauver les documents qui intéressent non pas l'individu en soi, mais en tant que représentant d'un type social (commerçant, ouvrier, paysan, etc.). Aucune série d'ailleurs ne devrait être détruite sans qu'on en ait conservé un échantillon. Enfin l'aspect quantitatif de la civilisation étant essentiel, il importe de sauver tout ce qui comporte des chiffres ou, tout au moins, extraire des documents, avant destruction, les chiffres utilisables.

DœHAERD (Renée), Remarks on contemporary Archives (*Am. Arch.*, XIII, 4, 1950, p. 323-328).

Traduction de l'article précédent.

GENICOT (L.), Le problème des Archives modernes (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XVIII, 2, 1947, p. 65-74).

Le personnel des Archives belges devant se consacrer de plus en plus aux papiers postérieurs à la Révolution française, l'auteur regrette que les manuels classiques d'archivistique laissent sans réponse bon nombre des questions soulevées par ces papiers ; il indique les principes qu'il convient de suivre pour le triage et l'inventaire : élimination de tout document faisant double emploi à l'intérieur d'un dossier ou d'un fonds ou même dont les éléments sont repris dans d'autres fonds, même si ces fonds appartiennent à des dépôts différents ; suppression des documents dépourvus d'intérêt historique ou dont l'intérêt historique est trop faible par rapport à la masse à conserver (cas des déclarations d'impôts) ; dans ce cas, nécessité de procéder par échantillonnage. Une bibliothèque administrative bien tenue permet des éliminations plus importantes.

Ayant montré les inconvénients de la classification décimale appliquée aux Archives (perte de place par le maintien de trop d'espaces réservés en attente), l'auteur se déclare partisan d'une numérotation continue des documents en une série unique dans l'ordre où ils sont entrés, avec reconstitution des séries dans l'inventaire (exemple à l'appui).

Autres suggestions : création d'un cours sur l'organisation administrative de la Belgique depuis 1796 ; établissement d'un répertoire des publications officielles depuis 1830 ; réunion d'une Commission chargée de définir les principes généraux applicables au classement des archives modernes ; obligation aux archivistes ayant classé un fonds moderne de rédiger un rapport sur leur travail au vu duquel la Commission dégagera les règles particulières propres au triage de chaque type de fonds moderne.

GENICOT (Léopold), The problem of modern Archives (*Am. Arch.*, XIII, 4, 1950, p. 329-339).

Traduction de l'article précédent.

MARCUS (I.), Ceva despre distrugerile de documente. Aspecte si sugestii (*Revista arhivelor*, Bucuresti, VII, 1946, I, p. 74-84).

NORTON (Margaret C.), *Disposition of Illinois records*, Springfield, The State Illinois Library, 1950, 48 p. (Réimpr. : *Illinois libraries*, May-June 1950).

Manuel destiné aux administrations de l'Etat en vue de l'élimination des documents.

OSTROJA (Andrea), La questione degli scarti e la tecnicizzazione degli Archivi (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1950, p. 68-71).

La logique voudrait que les archivistes ne procèdent à aucune élimination. Les nécessités pratiques les poussent cependant à en effectuer. La généralisation des procédés photo-mécaniques, du microfilm en particulier, devraient aider à résoudre le problème de la place, donc des éliminations.

Preservation or destruction of records by local repositories (*Archives*, 6, 1951, p. 43-45).

Instructions révisées de la *British Records Association* pour l'élimination des papiers inutiles provenant d'Archives privées. Tout document antérieur à 1850 doit être indistinctement conservé.

Regulations of the General Services administration, Title 3, *Federal records*, Washington, Dec. 1951, in-4°, 21 p.

Code pour la gestion des papiers modernes des administrations fédérales des Etats-Unis : chapitre IV (seul publié), concernant le fichage par les services de leurs types de documents ; l'élimination des papiers et leur transfert soit à une autre administration, soit aux *Federal Records Centers*, soit aux Archives nationales ; l'établissement et la gestion des *Agency Records Centers*.

Rules for dealing with accumulation of documents (London, British Records Association, 1949, in-8°, 6 p.).

Principes généraux à observer pour le traitement des fonds d'archives conservés par les administrations locales et par les particuliers. Liste des principaux dépôts d'Archives de Grande-Bretagne.

6° CLASSIFICATION ET CLASSEMENTS D'ARCHIVES

ARRIBAS ARRANZ (Filemon), Las clasificaciones metódicas y su aplicación a los fondos de los Archivos (*Rev. Arch. Bibl. Mus.*, LVII, 2, 1951, p. 317-323).

A l'aide d'exemples empruntés aux Archives générales de Simancas, les conclusions suivantes sont dégagées : « 1. La classification méthodique des archives historiques doit se faire exclusivement sur la base de l'organisme administratif qui a produit les documents ; 2. Cette classification *a posteriori* exige une connaissance profonde et minutieuse du système suivi par celui qui a organisé le fonds ; 3. Toute classification par matières, selon les systèmes modernes, peut et doit se réaliser exclusivement sur les fiches d'inventaires des documents sans altérer dans le plus petit détail la constitution du fonds ; 4. Quand, d'une étude préalable, on déduit des erreurs dans le classement actuel des archives, on doit le corriger en plaçant les documents au lieu assigné par leur origine, s'il n'y a pas de raison qui milite en sens contraire. »

BARTHEL (Ludwig), Einheitsaktenplan für die Bayerischen Gemeinden und Landratsämter (*Mitt. f. d. L. Archivpflege*, III, 1950, suite au n° 13).

BARTHEL (Ludwig), STADLER (Klemens), STIERWALDT (Alexander), VOLKERT (Leonhard), *Einheitsaktenplan für die bayerischen Gemeinden und Landratsämter, mit Einführung und Schlagwort von...*, München, 1951.

CHATFIELD (Helen L.), The development of Record Systems (*Am. Arch.*, XIII, 3, 1950, p. 259-267).

Analyse des trois grands systèmes de classification des papiers courants des administrations américaines : classement chronologique, méthodique (décimal), alphabétique.

The control of records at the Record group level (The National Archives. *Staff information circulars*, 15, July 1950, 12 p.).

Définition du « Record group », unité fondamentale des Archives nationales (« major archival unit established, somewhat arbitrarily, with due regard to the principle of provenance and to the desirability of making the unit of convenient size and character for the work of arrangement and description and for the publication of inventories ») et développement archivistique de cette notion. Instructions pour la compilation d'instruments de travail au niveau du « record group ».

LODOLINI (Armando), Piano di un'archiviografia nazionale e internazionale (*Archivi*, XVIII, 4, 1951, p. 3-10, et à part).

L'auteur propose un plan de classement pour les Archives d'Etat. Tout document d'archives pourrait être désigné par un groupe de chiffres : les deux premiers chiffres indiqueraient le siècle, éventuellement un 0 à la suite, le fait que le document est écrit sur parchemin, puis 1 ou 2 chiffres le numéro du groupe dans les Archives, enfin le dernier chiffre la cote de l'article dans le groupe. Pour les subdivisions des groupes on pourrait combiner les chiffres avec des lettres.

LUZZATTO (Mario), L'ordinamento degli archivi di famiglie (*Not. Arch. St.*, XI, 1, 1951, p. 23-26).

Examen de la théorie des archivistes néerlandais selon laquelle les archives de familles ne seraient pas de véritables fonds d'Archives, et des opinions émises à cet égard par divers auteurs. Critique du plan de classement préconisé par Casanova, fondé sur l'administration du patrimoine. Le classement d'Archives de familles doit-il se faire sur la base de séries continues (contrats, procès, etc.) qui montrent le développement organique de la famille, ou doit-on reconstituer les archives de chacun des membres ? Dans la pratique, on use souvent de systèmes mixtes. Exemples récents.

Sur ce sujet, cf. BELGIQUE, article de E. Lejour, *Les Archives de familles*.

MUNDEN (Kenneth), The identification and description of the Records Series (*Am. Arch.*, XIII, 3, 1950, p. 213-227).

Principes et méthodes pour le classement interne d'un fonds (application particulière à un fonds militaire).

PANELLA (Antonio), Come ordinare gli Archivi (*Not. Arch. St.*, VIII, 1, 1948, p. 16-18).

L'archivistique en est encore à ses débuts : il conviendrait d'établir des règles pratiques pour le classement des fonds, de fixer une nomenclature archivistique uniforme et des critères reconnus pour la rédaction des inventaires.

7^o PROBLÈMES D'INVENTAIRE D'ARCHIVES

BAUDOT (Marcel), Répertoires et inventaires (*Gaz. d. Arch.*, 10, 1951, p. 27-32).

Examen des diverses formules d'inventaires et de répertoires : l'inventaire analytique étant trop coûteux et absorbant trop l'activité de l'archiviste, intérêt d'un type nouveau de répertoire numérique détaillé. L'auteur rappelle les meilleurs répertoires imprimés publiés récemment et aborde les problèmes posés par la publication des instruments de travail.

BAUMHOFER (Hermine Munz), Some reference problems of picture collections (*Am. Arch.*, XIII, 2, 1950, p. 121-128).

Difficultés rencontrées par l'archiviste chargé d'inventorier et de cataloguer les documents visuels : identification, datation, renseignements relatifs à l'auteur. Un personnel nombreux et compétent est indispensable. Il reste beaucoup à faire pour trouver les méthodes qui permettront de munir ces collections d'instruments de travail pratiques. Exemple des Archives nationales de Washington.

BEYERMAN (J. Nagmaals), Het klapperen van archivalia (*Ned. Arch.*, 54, 1949-1950, p. 69-70).
L'indexage des archives.

CELIER (Léonce), Quelques aperçus sur les travaux de classement et d'inventaire (*Gaz. d. Arch.*, 6, 1949, p. 17-20).

Principes : tous les fonds doivent être classés et pourvus d'un répertoire même sommaire ; seuls doivent être pourvus d'un instrument de travail imprimé les fonds qui peuvent être utiles à des travailleurs n'habitant pas le pays. Tout inventaire commencé doit être poursuivi jusqu'à la fin d'un fonds ou d'un groupe de fonds, quitte à le continuer au delà sous une autre forme.

EMMISON (F. G.), Lists, indexes and inventories (*Archives*, 5, 1951, p. 24-27).

Nécessité de publier des guides des Archives de comté, tâche plus utile que de compiler des « calendars » détaillés ou de faire des éditions de textes. Exemple de l'Essex dont le guide, tiré à 1.000 exemplaires, a été épuisé en moins d'un an et dont les publications, commencées en 1946, sont bénéficiaires.

FLOWER (Cyril T.), On indexing mediaeval record works (*Ind. Arch.*, IV, 1950, p. 142-149).

Conseils sur la manière de rédiger des tables de noms de personnes, de lieux et de matières.

HAGA (A.), De inventarisering der nieuwe rechterlijke archieven (*Ned. Arch.*, 55, 1950-1951, p. 70-75).

Etat actuel du classement et des inventaires des archives judiciaires, de 1811 à 1838, dans les provinces et problèmes posés par leur répertoriage.

NEIMAN (Stella D.), CAPPON (Lester S.), Comprehensive historical indexing. The Virginia Gazette index (*Am. Arch.*, XIV, 4, 1951, p. 291-304).

The Preparation of detailed lists of records (The National Archives. Staff information papers, 17, Feb. 1951, 27 p.).

Instruction pour la compilation des inventaires et répertoires détaillés de documents, avec exemples pratiques.

The Preparation of preliminary inventories (The National Archives. Staff information circulars, 14, May 1950, 14 p.).

Instructions pour la compilation des pré-inventaires des Archives nationales.

Rules for descriptive cataloguing in the Library of Congress. Motion pictures and filmstrips. Preliminary edition, Washington, 1952, 12 p. (U. S. Library of Congress. Descriptive Cataloguing Division).

SACERDOTEANU (Aurelian), *Instructiuni arhivistice*, Bucarest, 1948, in-8°, 47 p. (*Biblioteca Arhivelor Statului*, III).

Instructions de la Direction des Archives de l'Etat en 1948 pour la confection : 1) D'un guide d'Archives (p. 9-13) ; 2) D'un manuel historico-archivistique (p. 14-18) ; 3) D'un inventaire général ou sommaire (avec cadre de classement) ; 4) D'un inventaire d'Archives ; 5) D'une table-répertoire, chronologique, toponymique ou onomastique ; 6) D'un catalogue par registres. Le tout formant un très intéressant manuel d'archivistique.

SACERDOTEANU (A.), Inventare arhivistice (*Revista arhivelor*, VII, 2, 1946-1947, p. 217-238).

Documents cartographiques

FRIIS (Herman R.), Cartographic and related records. What are they, how have they been produced and what are problems of their administration ? (*Am. Arch.*, XIII, 2, 1950, p. 135-155).

Problèmes posés par la conservation des cartes et documents annexes : 1) Dans les services dont ils émanent : nécessité d'un employé spécialisé, chargé du classement, du catalogage selon une méthode standard et d'éliminations en collaboration avec l'archiviste ; 2) Dans les dépôts d'archives : nécessité d'un archiviste-géographe et d'un équipement adéquat comme celui des Archives nationales de Washington. L'application du microfilm aux cartes n'est pas désirable, ce procédé ne permettant pas de tenir compte des différences de coloration. Bibliographie.

LE GEAR (Clara), *Maps, their care, repair and preservation in Libraries*, Washington, Library of Congress, 1948, in-8°, x-46 p., multigraphié.

Manuel fondamental ; traitement des cartes à la Bibliothèque du Congrès : bibliographie.

Règles catalographiques pour les cartes géographiques (*Cahiers de la documentation*, 5, 1951, p. 80-85).

STECKSEN (Birger), Storage and preservation of maps in Swedish military Archives (*Ind. Arch.*, IV, 1, 1950, p. 14-19, pl.).

Description du matériel. Classement des cartes de l'ancien fonds, par pays sans égard au principe de provenance. Classement du fonds moderne suivant la situation politique avant la seconde guerre mondiale, chaque pays européen formant une section avec deux séries, l'une géographique, l'autre topographique. Catalogue et indexage. Problèmes de conservation, de réparation et de consultation.

8^o PROBLÈMES D'ÉDITION DES DOCUMENTS D'ARCHIVES

Editing modern historical documents (*Ind. Arch.*, I, 2, 1947, p. 135-151).

Règles d'édition établies en 1924 par l'Anglo-American Historical Committee.

GODBER (Joyce), The publication of latin Records (*Archives*, 3, 1950, p. 17-19).

Méthodes pour la publication des textes latins par les sociétés locales : texte latin seul, traduction, analyse, etc. Il semble recommandable d'imprimer les textes en latin avec analyse en anglais.

HEFELE (Dr Friedrich), Editionsfragen. Kurzreferat auf der Tagung der südwestdeutschen Archivare in Aulendorf (20-10-1946) (*Arch.*, Zts., 46, 93-103).

Méthode pour l'édition des chartes et autres documents des Archives anciennes.

MEYER (Bruno), Zur Edition historischer Texte (*Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, 1951, 2, p. 177-202).

But et rôle de l'édition ; historique et état présent. Recherche de l'original et de la tradition du texte ; rétablissement du texte.

The Publication of business Records (*Archives*, 6, 1951, p. 17-30).

Rapport de la « British Records Association », présentant pour tous les archivistes le plus grand intérêt : différents types de documents des Archives des entreprises (notamment les documents comptables), des banques et des assurances ; conseils sur la sélection des pièces à publier, et sur la méthode de publication, en prenant pour exemple la publication d'un livre de caisse.

PUGH (R. B.), The publication of modern Records (*Archives*, I, 1949, p. 31-35).

L'histoire du XIX^e siècle souffre de l'absence de textes publiés. Le choix des éditions de textes est très difficile : nécessité de la collaboration des historiens et d'un plan national de publications, aussi bien pour l'histoire politique que pour l'histoire économique.

Report on editing historical documents (*Ind. Arch.*, II, 1, 1948, p. 36-54).

Règles pour la copie des documents, la préparation des éditions, les diverses formes d'analyses, l'indexage, la description des sceaux, établies en 1923, par l'Anglo-American Historical Committee.

9^o BATIMENTS ET MATÉRIEL D'ARCHIVES

CHAKRAVORTI (S.), Virginia State library (*Ind. Arch.*, I, 3 1947, p. 113-116, 11 pl.).

Installations matérielles (plan, rayonnages, atelier de restauration) des Archives et Bibliothèque de Virginie à Richmond.

COLLIS (I. P.), The ideal lay out of a local Record Repository (*Archives*, 6, 1951, p. 31-35).

Rapport de la « British Records Association » établi d'après les réponses à une circulaire. Emplacement et bâtiments (contrôle de l'entrée et de la sortie, réception des documents, magasins, atelier de restauration et de reliure, atelier de photographie et autres moyens de reproduction, magasin de fournitures, bureaux de l'archiviste et du personnel, salle de lecture, salles d'exposition ou de conférences, garage éventuel) ; à suivre.

ESTERQUEST (Ralph T.), New directions in condensed book storage (*Revue de la documentation*, 18, 1, 1951, p. 29-31).

Nouveaux systèmes de rayonnage.

GALLO (Michelangelo), La legatura meccanica (*Boll. Ist. pat. libr.*, X, 1951, p. 152-154).

Système Brocarel, utilisé en Belgique, Pays-Bas et Luxembourg : encollage au moyen de colle plastique. Grande rapidité (4.000 vol. par jour), possibilité d'ouverture parfaite permettant la photographie, facilité de réunir ainsi des feuilles volantes, photographies, etc. — Système Meiler, utilisé en Allemagne, présenté en deux versions, l'une pour les livres, l'autre pour les journaux, permet le cartonnage sans défaire la couverture primitive ; agrafes métalliques inoxydables. Économie notable sur les autres types de reliure, mais sa durée ne leur est pas comparable.

GANDILHON (René), L'organisation d'un dépôt moderne d'Archives (*Gaz. d. Arch.*, 9, 1951, p. 34-38).

Renseignements pratiques sur la construction et l'installation des dépôts d'Archives, soit emploi de bâtiments déjà existants, soit construction de nouveaux édifices : examen des divers systèmes (ossatures, sols, rayonnage, éclairage, ascenseurs, chariots, etc.).

KIMBERLY (Arthur E.), New developments in Record containers (*Am. Arch.*, XIII, 3, 1950, p. 233-236).

Critères auxquels doivent répondre les boîtes dans lesquelles sont conservés les documents d'Archives. Expériences réalisées sur des boîtes métalliques aux Archives nationales américaines.

Norme per l'esecuzione, il collaudo e l'esercizio degli impianti tecnici che interessano gli edifici pregevoli per arte o storia e quelli destinati a contenere biblioteche, archivi, musei, ... (*Boll. Ist. pat. libr.*, X, 1951, p. 161-175).

Décret du 7 novembre 1942 (*Gazzetta Ufficiale*, 12-1-1943, 8) définissant les normes des installations de Bibliothèques et d'Archives : les édifices et les installations contre l'incendie ; installations thermiques, électriques, hydrauliques. Vérifications, contrôle et surveillance.

OGWEN WILLIAMS (W.), Shelving of an aluminium alloy (*Archives*, 2, 1949, p. 30-32).

Rayonnages commandés par les nouvelles Archives du Caernavonshire en 1947 à une usine locale de construction d'avions, liquidée à la fin de la guerre : utilisation d'un alliage d'aluminium comportant 1 % de silicium et 0,75 % de magnésium. Grande résistance et légèreté (1/3 du poids de l'acier). L'expérience a réussi ; d'autres Archives en ont été équipées.

WINKLER (Dr), Archivneubauten (*Archivar*, IV, 1, 1951, col. 19-25).

Reconstruction des dépôts d'Archives sinistrés : peut-on construire séparément les bâtiments d'administration et d'utilisation des Archives et les magasins, et peut-on placer ceux-ci hors des villes ?

10^o MICROFILM ET AUTRES MOYENS DE REPRODUCTION MÉCANIQUE

BETGÉ-BREZETZ (André), Microfilm (*Gaz. d. Arch.*, 8, 1950, p. 25-33).

Le rendement réel du microfilm dans les Archives : étude approfondie de ses limites d'application.

BORN (Lester K.), Les Archives dans leurs rapports avec la microphotographie. Rapport général au I^{er} Congrès international des Archives (*Archivum*, I, 1951, p. 76-88 a).

Cf. Interventions sur ce thème au Congrès par :

Jakob Seidl : Conditions dans lesquelles peut être autorisé le microfilmage d'un fonds complet pour le compte d'un dépôt étranger (p. 88 a) ;

Michel François : Rapport sur la position des archivistes français en matière de microfilm (p. 88 a-92 a) ;

Rosa-Maria Borsarelli : Conditions du microfilmage aux Archives d'Etat de Turin de séries entières de documents anciens, présentant les plus grandes difficultés techniques (p. 92 a-94 b) ;

Richard J. Hayes : Collaboration américano-européenne pour le microfilmage des inventaires d'Archives d'Europe en vue d'assurer leur sauvegarde (95 a-b) ;

Hermann Meinert : Accord sur l'intervention de M. François (96 a-b) ;

Carlo Laroche : Bilan de l'application du microfilm aux Archives (96 b-100 a) ;

Luigi Prosdocimi : Exemples de collaboration internationale en matière de microfilm : microfilmage des

Archives milanaises par l'Université de Yale et photographie de documents relatifs au Tessin pour compte helvétique (p. 100 a-b) ;

Hilary Jenkinson : Propose d'examiner les moyens de diffuser par la voie du microfilm les catalogues et inventaires d'Archives (p. 100 b-101 a).

BORN (Lester K.), A National plan for extensive microfilm operation (*American Documentation*, 2, 1950, p. 66-75).

CENCETTI (Giorgio), Archivi e microfilm (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1950, p. 34-44).

L'application du microfilm aux Archives : rapport d'ensemble sur ses avantages et sur ses limites. Conclusion : constituer dès maintenant des archives de sécurité pour tous les fonds les plus précieux d'Italie et étudier des règles uniformes de conservation et de catalogage des microfilms, pour tous les dépôts italiens.

CHANTEUX (Henri), Le microfilmage des Archives notariales (*Gaz. d. Arch.*, 1951, p. 37-44).

Les notaires envisageant de faire microfilmer pour raison de sécurité leurs minutes, jusqu'ici conservées en un seul exemplaire, confient l'opération de microfilmage et ensuite la garde des films aux Archives départementales. L'auteur expose la genèse de cette initiative et les problèmes juridiques posés par celle-ci.

Directory of microfilm and photocopying services. Preliminary ed. prepared by the International Federation for Documentation under the auspices of the Unesco, The Hague, 1950, in-8^o, 65 p. (Publ. n^o 244 of the I. F. D. [F. I. D.]).

Liste des services (adresses) où on peut se procurer microfilms et photocopies.

EHRLICH (Evelyn Seltzer), Photomicrography as a bibliographical tool (*Ind. Arch.*, IV, 1, 1950, p. 35-39, pl.). Réimpr. : *Harvard Library Bulletin*, IV, 1, 1950.

Intérêt de la photographie au microscope, telle qu'elle se pratique à l'Université de Harvard, pour déceler les substitutions qui peuvent avoir été faites dans certains volumes.

ERICKSON (Edgar L.), Microprint. A revolution in printing (*Journal of documentation*, 7, 1951, p. 184-187).

Exposition du microfilm et de la Photocopie, 13 au 20 oct. 1950... *Mémento technique*, Paris, C. N. O. F., in-8^o, 122 p. :

— SAINT-RAT (L. DE), *Historique du microfilm, 1870-1920* (p. 14-22).

Suivi du catalogue des objets exposés dans la section Rétrospective.

— *Description technique des appareils proposés par les exposants* (p. 23-84).

— *Applications du microfilm et de la microfiche* (p. 85-106), *de la photocopie* (p. 107).

Noter les articles : *Archives de France* (p. 86-87), *Archives du département de la Seine et de la Ville de Paris* (p. 88-89), *Bibliothèque nationale* (p. 90), *ministère de la Défense nationale* (p. 98-100, 107), etc.

— *La normalisation nationale et internationale du microfilm* (p. 108-110).

— REULOS (Michel), *Problèmes juridiques et microfilm* (p. 111-113).

— MOREAU (A.), *Principaux documents relatifs au Microfilm parus au cours des cinq dernières années, 1945-1950* (pp. 119-121).

FEIBELMAN (Herbert V.), Microphotography and the record problems of our courts (*American Judicature Society, Journal*, 33, 1949, p. 6-10).

FISHER (Loran L.), Notes on film records (*American Documentation*, I, 1950, p. 184-190).

FULFORD (Joan M.), WALLER (Diana J.), *Rules for use in the Cataloguing of the National Film Library*, Londres, British Film Institute, 1951, 14 p.

GALLO (Alfonso), Microfotografia (*Not. Arch. St.*, X, 3, 1950, p. 87-94 ; *Boll. Ist. pat. libr.*, X, 1951, p. 1-17).

Synthèse de l'état actuel des appareils de prise de vue et de lecture dans les divers pays, et des problèmes pratiques soulevés par le microfilm et la micro-photocopie appliqués aux Bibliothèques.

Guide des services français de photocopie et de microphotocopie, Paris, Bibl. Nat., 1949, in-4^o, 58 p.

GUPTA (R. C.), Shaw rapid selector (*Ind. Arch.*, IV, 1, p. 40-42).

Invention du Dr Vannever Bush, du *Massachusetts Institute of technology* : elle comprend une camera de prise de vues avec film de 35 mm. ; les microfilms sont pris sur une moitié du film, l'autre moitié répond à un système codé qui permet, grâce à une sélection électrique, un examen de 10.000 fiches à la minute.

- HANKE (Lewis), Mexican microfilm developments I (Library of Congress, *Quarterly journal of current acquisitions*, 6, 4 : 9-13, 1949).
- HOLMES (G. C.), The Library of Congress photoduplication Service (*American Documentation*, 2, 1950, p. 84-87).
- IRVINE (Dallas D.), Storage problems and micro-reproduction (*American Documentation*, 2, 1951, p. 82-86).
- JAEGERSKIDELD (O.), Microphotography in Swedish archives and libraries (*Tidskrift för Dokumentation*, 7, 4, 1951, p. 46-47).
- JANICKI (W.), Recent Swiss apparatus for microfilm reading and for photocopying (*Revue de la documentation*, XVIII, 3, 1951, p. 135-142).
- LANCASTER (Joan C.), Microphotography for historians (*Bull. Inst. Hist. Res.*, XXIII, 67, 1950, p. 68-75).
- Rappel de l'histoire du microfilm et des premières réalisations à la veille de la guerre mondiale. Principaux moyens actuels de reproduction. Caractéristiques et prix des appareils de lecture (microfilm et microfiches) en Grande-Bretagne, États-Unis, France, Allemagne. Adresses de maisons de microfilmage (avec prix) en Grande-Bretagne. Bibliographie sur le microfilm principalement en langue anglaise.
- MARICHAL (Robert), Application du microfilm aux Archives d'Etat (*Ind. hist. Rec. Comm. Proc.*, XXV, part II, 1948, p. 13-19).
- Les difficultés de la prise de vues de documents d'archives. Ce que les Archives demandent aux appareils de lecture. Plaidoyer pour un usage extensif du microfilm, le microfilmage systématique des documents modernes pouvant suppléer à la conservation des originaux.
- Mc CRUM (Blanche P.), *Microfilms and microcards. Their use in research. A selected list of references*, Washington, 1950, 81 p. (Library of Congress. General Reference and Bibliographic Division).
- Bibliographie des sources relatives à l'histoire, au progrès, à l'extension et à l'utilité actuelle des microfilms et microfiches.
- 1) (P. 1-24) : monographies, bibliographies, catalogues ;
2) (P. 25-71) : articles de périodiques, 1946-1950.
Index-matières très complet.
- MEINERT (Dr), Probleme der Massenverfilmung. Archive und Dokumentation (*Archivar*, IV, 1, 1951, col. 25-33).
- Très important rapport sur les applications du microfilm aux Archives : archivage de sécurité, conservation de documents fragiles, substitution en vue de la réduction du volume des papiers, prêt national et international et spécialement prêt des répertoires, publication d'ouvrages scientifiques sous forme de microfilm.
- NOLL (Daniel F.), The maintenance of microfilm files (*Am. Arch.*, XIII, 2, 1950, p. 129 sq.).
- Le plus grand danger menaçant les films est l'humidité qui favorise le développement des moisissures sur la gélatine. Conditions de conservation analogues à celles du papier : 70°-80° Fahr. et 50 % d'humidité relative. Nécessité de placer les films dans les pièces où l'air est conditionné ou bien dans des meubles spéciaux dont l'un des tiroirs contient du dichromate de sodium, et d'examiner une fois par an dans chaque tiroir une bobine sur 10.
- NOLL (Daniel F.), Om opbevaring af microfilmmarkiver (*Erhv. Arb.*, II, 1950, p. 72-77). Trad. de l'article précédent.
- NOLL (Daniel F.), A selected bibliography on microphotography (*Archivi*, XI-XVI, 2-4, 1949, p. 207-211). Réimpr. : *The American Archivist*, XI, 2, 1948, p. 150-153.
- The preparation of records for publication on microfilm*, Washington, 1951, in-8°, 18 p. (National Archives. Staff information paper, 19).
- A proposed standard for the microphotographic reproduction of newspapers (*American Documentation*, I, 1950, p. 46-50).

- RIDER (Fremont), Archival materials on microcards (*American documentation*, I, 1950, p. 42-45).
Le microfilm convient particulièrement bien à la reproduction des documents d'archives.
- TATE (V. D.), An appraisal of microfilm (*American Documentation*, 2, 1950, p. 91-99).
- VERHULST (M.), Les applications de la photocopie en matière d'Archives (*Organisation scientifique*, Bruxelles, 25, 3, 1951, p. 59-63).
- VERRY (M. R.), *Microphotography. Report of an enquiry concerning microphotography in countries other than the U. S. A.*, Paris, Unesco, March 1951, in-4°, II-53 p. [Français et anglais.]
Enquête sur l'emploi de la photomicrographie, spécialement en France, Allemagne, Angleterre, Hollande et Suisse : types d'appareil et de matériel, gamme actuelle d'utilisation, possibilités éventuelles, méthodes de formation des opérateurs.
- WARDLE (D. B.), The Contoura document copier (*Archives*, 4, 1950, p. 43-44).
Description d'un nouveau système américain pour la photocopie des documents.

II° PRÉSERVATION ET RESTAURATION DES DOCUMENTS

- ALMELA MELIA (Juan), *Manual de reparación y conservación de libros, estampas y manuscritos*, Mexico, 1949, 124 p. (Comisión de Historia. Instituto Panamericano de Geografía y Historia. Manuales de técnica de la investigación de la Historia y Ciencias afines).
- Description des diverses opérations de la restauration : lavage et détachage, restauration proprement dite. L'ouvrage donne les recettes et formules s'appliquant dans les divers cas et l'usage qui s'en doit faire. Importante bibliographie.
- BACK (E. A.), Bookworms (*Ind. Arch.*, I, 2, 1947, p. 126-134, 18 pl.).
Important article sur les dégâts provoqués par les divers insectes (blattes, lépismes, termites...) et les méthodes de fumigation aux États-Unis.
- BOLSEE (J.), La restauration des documents aux Archives générales du Royaume (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XXI, 1, 1950, p. 3-10, pl.).
Historique du procédé de restauration des papiers par l'emploi d'acétate de cellulose. Description et utilisation du laminator Barrow, récemment acquis par les Archives générales du royaume.
- BONAVENTURA (G.), Un nuovo antiparassitario protettivo del legno : il Sanoplex (*Boll. Ist. pat. libr.*, X, 1951, p. 155-156).
Produit de la société française Mecanifrance, le Sanoplex est hydrofuge, fongicide et insecticide ; il est par contre inoffensif pour l'homme, les animaux supérieurs et les produits agricoles.
- BRASSE (J. H.), Belagers van archieven en hun bestrijding (*Ned. Arch.*, 54, 1949-1950, p. 77-79).
Les ennemis des Archives et la lutte contre eux.
- BRINTON (Ellen Starr), Inexpensive devices to aid the Archivist (*Am. Arch.*, XIII, 3, 1950, p. 285-286).
Réalizations ingénieuses et économiques pour fabriquer un humidificateur et une presse destinés à la remise en état des papiers.
- BUSTAMANTE (José Maria), S. J., Patología del libro (*Razón y Fe*, Madrid, 638, p. 257-276).
- CALDARELLA (Antonino), Conservazione della scrittura (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1950, p. 56-57).
Nécessité d'adopter dans les services publics un type de papier et d'encre de qualité suffisante pour assurer la conservation des documents.
- CHAKRAVORTI (S.), A review of the lamination process (*Ind. Arch.*, I, 4, 1947, p. 304-312).
- CHAKRAVORTI (S.), A Study of Palm leaf manuscripts (*Ind. Arch.*, I, 1, 1947, p. 12-17).
- CHAKRAVORTI (S.), MAJUMDAR (P. C.), A Note on Sulph Arsenic (*Ind. Arch.*, I, 2, 1947, p. 114-117).
Cet insecticide attaque le papier.
- CHAKRAVORTI (S.), Effect of Gammexane on paper (*Ind. Arch.*, II, 1, 1948, p. 55-58).
Cet insecticide attaque le papier.

ELLIS (Roger), *The principles of archive repair*, Londres, London School of printing and Graphic Arts, 1951, 8 p.

Principes fondamentaux de la restauration des documents ; méthodes et matériaux.

FILLIOZAT (Jean), *Manuscripts on Birch Bark (Baurjapatra) and their preservation* (*Ind. Arch.*, I, 2, 1947, p. 102-108).

Manuscrits sur écorce de bouleau ; leur restauration à la Bibliothèque nationale à Paris.

GALLO (Alfonso), *Patologia e terapia del libro*, Roma, Ed. Raggio, 1951, in-fol., VIII-254 p., 127 fig. (*Enciclopedia Poligrafica*, 3^a monografia della serie I : *Confezione dello stampato*.)

D'une présentation parfaite, ce volume constitue une synthèse excellente de l'état présent de la « pathologie du livre ». Maladies du papyrus, du parchemin et du papier et leurs causes ; procédés de restauration anciens et modernes, recherches expérimentales, lutte contre les insectes, diverses opérations d'une restauration : déreliage, lavage, séchage, mise à plat du parchemin, réparation des trous du papier et du parchemin, renforcement de crêpeline, reliure. Conditions d'une bonne conservation du matériel : locaux, rayonnage, installations thermiques, conditionnement de la lumière et de l'air, installations hydrauliques et électriques, prévention des vols, signalisation et extinction d'incendie, prophylaxie du livre, désinfection.

Très abondante bibliographie, fruit de la documentation et de l'expérience de l'Institut de Pathologie du livre de Rome (650 titres).

Cf. 1^{re} éd. *Patologia del libro* (*Boll. Ist. pat. libr.*, 8, 1949, p. 1-55, ill.).

Gallo (Alfonso), *Il restauro meccanico Barrow* (*Boll. Ist. pat. libr.*, X, 1951, p. 119-126).

Genèse du procédé de restauration mécanique des papiers par lamination. Description du laminator breveté par William J. Barrow, restaurateur de la Bibliothèque d'État de Virginie à Richmond, et actuellement en usage aux Archives du Delaware, du Maryland, de Géorgie, de Caroline du Nord, à la Bibliothèque du Congrès et au Bureau fédéral de Recherche à Washington, à la Bibliothèque nationale de Rio de Janeiro, aux Archives générales du Royaume à Bruxelles et aux Archives nationales à Paris. L'expérience montre que ce procédé ne semble pas avoir d'effet nocif sur le papier ; mais son coût (environ 10.000 dollars) ne le rend rémunérateur que s'il est employé en série et avec continuité. Bibliographie.

GALLO (Alfonso), *Relazione sull'attività dell'Istituto [di Patologia del Libro]* (*Boll. Ist. pat. libr.*, IX, 1-4, 1950, p. 5-16).

GONDOS (Victor Jr.), *Records and fire protection* (*Am. Arch.*, XIV, 2, 1951, p. 155-159).

Mise au point sur les publications relatives à la défense contre le feu dans les Archives.

GUHA ROY (K. K.), *Library of the Indian Agricultural Research Institute* (*Ind. Arch.*, I, 2, 1947, p. 122-125).

Le climat de l'Inde provoque une détérioration du papier ; le conditionnement de l'air est la seule mesure de salut.

KIMBERLY (Arthur E.), *Recent developments in Record preservation* (*Ind. hist. Rec. Comm. Proc.*, XXV, II, 1948, p. 192-194).

Nouvelles recherches et réalisations du laboratoire de préservation des Archives nationales de Washington depuis la guerre (1946-1948) : nouveau système pour réunir en plaquette des feuilles laminées à l'acétate de cellulose sous couverture de papier aussi économiquement que possible. Nouveau procédé pour le montage des cartes sur toile en se servant non plus de colle de pâte, mais de feuille d'acétate de cellulose, et en laminant. Recherche de nouveaux types de boîtes pour contenir les documents non reliés et spécialement de boîtes recouvertes intérieurement et extérieurement de minces feuilles d'aluminium pour les mettre à l'abri du feu. Reliure économique des feuilles laminées grâce à des bandes perforées, laminées en même temps et qui peuvent être assemblées dans des classeurs.

LANGWELL (W. H.), *The preservation of unstable papers* (*Archives*, 4, 1950, p. 40-43).

Critiquant la nouvelle méthode de lamination des papiers avec l'acétate de cellulose et se référant à un vieux procédé des relieurs, l'auteur conseille de plonger les papiers chimiquement instables, à base de pulpe de bois, dans un bain de gélatine et de les sécher.

MINISSI (Franco), *La nuova cella a gas presso l'Istituto di patologia del libro* (*Boll. Ist. pat. libr.*, 8, 1949, p. 105-114, ill.).

Description technique de la structure de la nouvelle chambre à gaz de l'Institut (35 m³) et de son fonctionnement.

NIXON (H. M.), *Lamination of paper documents with cellulose acetate foil* (*Archives*, 2, 1949, p. 32-36).

Examen des procédés de lamination en usage aux Archives nationales à Washington et de ceux en usage à la Bibliothèque du Congrès (système Barrow). Avantage de ces procédés sur les anciennes méthodes de restauration.

Preservation of the Declaration of Independence and the Constitution of the United States, Washington, U. S. Government Printing Office, 1951, gr. in-8°, 16 p., fig. (U. S., Department of Commerce, National Bureau of Standards, Circular 505, July 2, 1951).

Compte rendu des mesures adoptées pour préserver dans les meilleures conditions deux des pièces les plus précieuses de l'histoire des États-Unis, tout en les présentant au public. Il a été établi que les documents devaient être placés dans une atmosphère d'hélium pur, gaz inerte, avec une humidité de 25 à 35 %, entre des plaques de verre spécialement fabriquées et hermétiquement closes, et qu'ils devaient reposer sur un papier spécial servant de régulateur pour l'humidité. Enfin un filtre a été conçu pour arrêter les rayons nocifs de la lumière, solaire ou artificielle.

PRIEST (Ernest H.), SEWELL (Luta M.), CAPPON (Lester J.), *Creation of Records. The program of Colonial Williamsburg* (*Am. Arch.*, XIV, 2, 1951, p. 117-125).

Conclusion des travaux entrepris depuis 1948 par l'Archive Department of Colonial Williamsburg en vue de déterminer les qualités des papiers, encres, carbones et rubans à employer pour assurer la conservation des documents destinés aux Archives.

Procedures and equipment used in the Barrow Method of restoring Manuscripts and Documents, Richmond, Virginia, U. S. A., W. J. BARROW, 1950, in-12, 14 p., 1 photog.

L'acidité du papier et des anciennes encres ferro-galliques est l'une des causes de la détérioration du papier. Avant toute restauration, il est conseillé de procéder à la désacidification du papier : double bain dans une solution à 0,15 % d'hydroxyde de calcium pour neutraliser l'acide et dans une solution à 0,20 % de bicarbonate de calcium pour transformer en carbonate l'excès d'hydroxyde et précipiter le carbonate de calcium dans les fibres du papier. L'auteur décrit ensuite la presse laminator dont il est l'inventeur.

The Rehabilitation of paper records (The National Archives. *Staff Information papers*, 16, 1950, 7 p.).

REICHARDT (Gunther), *The durability of paper* (*Ind. Arch.*, I, 3, 1947, p. 230-232).

SAMPLING (D. C.), *Techniques in records preservation* (Interagency records administration conference, Washington), Washington, 1948, 16 p.

SEN (S. N.), *Common errors* (*Ind. Arch.*, I, 4, 1947, p. 313-315).

Effets du soleil, du D. T. T. et du Nim sur le papier.

SMITH (L. Herman), *Manuscript repair in European Archives. Great Britain* (*Ind. Arch.*, II, 2-4, 1948, p. 90-111). Réimpr. de *Am. Arch.*, I, 1, 1938.

Wiederherstellung salzverkrusteter Archivalien (*Archivar*, I, 1, 1947, col. 42).

Remèdes contre les dégâts causés aux documents d'archives par leur séjour dans des mines de sel pendant la guerre.

Les agents de destruction des archives

BASU (Purnendu), *Enemies of records* (*Ind. Arch.*, IV, 1, 1950, p. 7-13).

Brève notice sur l'action des ennemis du papier, de l'encre etc. : lumière, chaleur, poussière, champignons, insectes. Les moyens d'y parer. Les méfaits dus à l'homme.

BONAVENTURA (Gustavo), *Danni al legname in opera di Camponotus ligniperda*, Latr. (*Boll. Ist. pat. libr.*, 8, 1949, p. 56-60, ill.).

L'attaque du bois par cet insecte peut faire croire à la présence de termites.

BRAVI (Lamberto), *Disinfezione dei libri e desinfestazione delle biblioteche* (*Boll. Ist. pat. libr.*, 8, 1949, p. 105-114).

Mise au point sur les ennemis des livres et sur les moyens de les combattre.

CAMPOSANO (Anna), *Sul contenuto microbico dell'aria in ambienti destinati alla conservazione e al restauro di materiale bibliografico* (*Boll. Ist. pat. libr.*, IX, 1-4, 1950, p. 35-47).

Étude des micro-organismes recueillis à la Bibliothèque Casanatense et à l'Institut de Pathologie du Livre. Les magasins avec rayonnages métalliques, à l'air peu troublé, présentent un minimum de germes ; les laboratoires de chimie et de microbiologie ainsi que le laboratoire de restauration qui traite de documents préalablement désinfectés, en présentent également une faible quantité.

CAMPOSANO (A.), Rat control methods (*Boll. Ist. pat. libr.*, 8, 1949, p. 118-123).

Compte rendu d'une circulaire du département de l'Intérieur des U. S. A. : Lutte contre les rats et les souris (poisons, gaz toxiques).

CAMPOSANO (A.), Zygosporium chartarum, nuovo micromicete carticolo (*Boll. Ist. pat. libr.*, X, 1951, p. 18-28, pl.).

Notice sur une nouvelle espèce de petit champignon du genre *Zygosporium*, récemment découvert sur les feuilles d'un volume de l'Institut allemand de Rome.

FLORENZANO (Gino), Studi sul genere *Chaetomium* (*Boll. Ist. pat. libr.*, 8, 1949, p. 61-74, ill.).

Etude approfondie de ce champignon ; identification des dégâts par lui causés aux papiers ; moyens spécifiques de lutte.

RICCI (Marcello), Note sulla biologia di « blatta orientalis » (*Rivista di parassitologia*, IX, 1950, p. 219-231).

Riunioni del Comitato tecnico antitermitico (*Boll. Ist. pat. libr.*, IX, 1-4, 1950, p. 141-144).

ZANGHERI (D^r Sergio), Su alcuni anobiidi dannosi ai libri (*Boll. Ist. pat. libr.*, X, 1951, p. 29-33).

Notice sur 4 espèces d'*Anobiidae*, 3 d'entre elles de la sous-famille des *Anobiinae*, trouvées dans un manuscrit tibétain (*Stegobium paniceum* L., *Castrallus immarginatus* Müll., *Nicobium castaneum* Ol.) ; la quatrième, de la sous-famille des *Dorcatominae* (*Petalium Gastrallomimum unistriatum* Pic.), trouvée au Brésil.

12° LES ARCHIVES ET LA GUERRE

BELL (H. E.), The protection of Archives. Some lessons from the War in Italy (*Ind. Arch.*, IV, 2, 1950, p. 164-166).

Nécessité absolue d'une liste précise, dressée dès le temps de paix, des dépôts d'archives du pays. Les documents anciens se sont mieux conservés que les papiers récents, parce que ceux-ci, en désordre, non triés, se présentant mal, n'inspirent pas le respect : dépôts bien tenus et bonne présentation des dossiers sont nécessaires. En fin de compte, c'est la valeur personnelle des personnes chargées des Archives qui détermine souvent le sort de ces Archives.

BONAVENTURA (Gustavo), I danni di guerra alle biblioteche e loro cause (*Boll. Ist. pat. libr.*, IX, 1-4, 1950, p. 134-139).

1° *Dégâts aux édifices* en Italie. Les destructions par bombardement sont relativement rares. Les bombardements aériens par bombes explosives agissent, soit par chute directe et explosion dans le bâtiment, soit par souffle et vibrations horizontales : très bonne résistance des bâtiments à ossature monolithique (ciment armé), très supérieure à celle des édifices de maçonnerie avec plancher même métallique. Très faible résistance des édifices à maçonnerie non homogène (réparés ou restaurés) et spécialement de ceux qui ont des poutres de bois (les vibrations déchaussent ces poutres et provoquent l'écroulement). Les dégâts les plus graves sont causés par les bombes et engins incendiaires : meilleure résistance des édifices de ciment armé où le toit seul et le mobilier offrent quelque prise au feu : cependant sous l'effet des hautes températures, le ciment peut se désagréger et le bâtiment s'effondrer ; 2° *Dégâts aux collections*. Dégâts par explosion, compression par des matériaux lourds effondrés, projection de matériaux divers (sable, briques, plâtres), incendie, eau.

BORN (Lester K.), Archives and War (*Ind. Arch.*, IV, 2, 1950, p. 150-159).

L'auteur insiste sur la nécessité de se préoccuper, dès le temps de paix, de la protection des Archives (plans internationaux et nationaux). Il indique aussi la place qui doit être faite aux archivistes en temps de guerre dans les états-majors.

HAUPTMANN (Ferdo), Zastita arhiva u proslom ratu. La protection des Archives pendant la dernière guerre mondiale (*Arhivist*, II, 2, 1951, p. 26-52).

Mesures d'évacuation et de protection dans les dépôts d'Europe centrale et particulièrement aux Archives de Styrie à Graz.

PASANISI (Onofrio), Gli Archivi e la guerra (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1950, p. 72-74).

Nécessité de prévoir en temps de paix les mesures à prendre pour la préservation des Archives en temps de guerre : constituer des commissions régionales et une commission nationale pour l'adoption des plans d'évacuation. S'il n'est pas possible d'évacuer les documents culturels dans une zone neutralisée du pays, voire dans un pays neutre, les lieux de repli doivent être prévus hors des agglomérations, éloignés les uns des autres et, si possible, répondant à des critères rendus nécessaires par une guerre atomique. Les Archives doivent être d'ailleurs fractionnées pour diviser les risques.

POLL (Bernhard), Archivgutschutz im Kriegsfall (*Archivar*, IV, 3, 1951, col. 130-135).

Etat des conversations pour l'adoption de mesures pour la protection des Archives en cas de guerre.

Preliminary note on the preparation of a draft convention for the protection, in case of war, of objects of cultural value, Paris, 1951, in-4°, 36 p. (U. N. E. S. C. O., Circ. 484, 1951, March).

Joindre : *Draft international convention for the protection of cultural property in the event of armed conflict*, Paris, 1951, in-4°, 43 p. (U. N. E. S. C. O., Circ. 561, Oct. 31, 1951).

RE (Emilio), Misure di sicurezza per la protezione degli Archivi (*Not. Arch. St.*, XI, 1, 1951, p. 4-5).

Rappel du projet de convention internationale pour la protection des biens culturels, présenté à l'Assemblée générale de l'U. N. E. S. C. O. en 1949, et d'un projet de loi du ministère de l'Intérieur italien pour l'adoption de mesures spéciales pour la « défense civile en cas de guerre ». Urgence d'une étude approfondie de la question.

Richtlinien für den Archivgutschutz im Kriegsfall (*Archivar*, IV, 4, 1951, col. 154-157).

Traduction partielle de *Protection of historic monuments and other works of cultural value in war time in the Netherlands*. Report by the Director of the State Bureau for the Protection of Monuments. The Hague, 1950 (U. N. E. S. C. O., 5 C/PRG/6, annexe II, 27 March 1950).

TURRINI (Giuseppe), Il bombardamento della Biblioteca capitolare di Verona e le sue conseguenze nella suppellettile libraria (*Boll. Ist. pat. libr.*, 8, 1949, p. 75-90, ill.).

Malgré la destruction complète du bâtiment par suite de l'éclatement à l'intérieur de bombes d'avion, 85 % des livres ont pu être recouverts sous les déblais.

13° MUSÉOGRAPHIE APPLIQUÉE AUX ARCHIVES

Exhibition of documents. Report of a Sub-Committee appointed by the Council of the British Records Association : 18 October 1949 (*Archives*, 3, 1950, p. 42-45).

Conseils pratiques pour l'organisation d'expositions de documents.

HELBIG (J.), Le problème de l'éclairage des musées (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XXII, 1, 1951, p. 48-52).

Considérations relatives à la nocivité des éclairages fluorescents sur des objets exposés dans des vitrines.

JAFFAR (S. M.), *Museology with special reference to Archives*, Peshawar, Central Record Office, North-West Frontier Province, 1951, in-8°, 18 p.

PERNOUD (Régine), Les Archives et les expositions (*Gaz. d. Arch.*, 10, 1951, p. 18-21).

Les expositions sont devenues l'une des activités normales des Archives ; elles répondent à un besoin du public dont la curiosité s'accroît et à l'une des tâches essentielles des Archives elles-mêmes qui consistent à diffuser la culture. Coordination indispensable entre les Archives et l'enseignement.

POLGE (Henri), Le musée d'histoire locale des Archives départementales du Gers (*Gaz. d. Arch.*, 10, 1951, p. 21-25).

Utilité d'un Musée d'histoire provinciale dans le cadre des Archives, seul laboratoire possible pour l'enseignement de l'histoire. Aménagement matériel, financement, choix des documents, catalogue, publicité. Il faut en outre soutenir le courant d'intérêt à l'égard des Archives par des conférences, par la réunion d'une documentation régionale, par la diffusion des travaux entrepris aux Archives ou de leurs résultats.

14° BIOGRAPHIES ET BIBLIOGRAPHIES D'ARCHIVISTES

ALLEMAGNE :

Liste der Gefallenen und Verstorbenen (*Archivar*, I, 1, 1947, col. 45-46 ; 2, 1948, col. 93-94 ; 4, 1948, col. 192 ; II, 1, 1949, col. 40 ; 2, 1949, col. 89).

Listes par dépôts d'Archives des archivistes tués ou décédés depuis 1939 (107 noms).

CARSTENS, Werner (1899-1948), arch. aux Arch. d'Etat de Kiel (*Archivar*, II, 1, col. 37-38).

DIRR, Pius (1875-1943), dir. hon. des Arch. de Munich (*id.*, II, 1, col. 36-37).

GEBAUER, Joh. Heinrich (1868-1951), anc. arch. d'Hildesheim (*id.*, IV, 4, col. 191-192).

HEIN, Max (1885-1949), anc. dir. des Arch. d'Etat à Königsberg (*id.*, IV, 1, col. 45-48).
 KNIPPING, Richard (1865-1950), anc. arch. aux Arch. d'Etat de Coblenz (*id.*, III, 2, col. 101-102).
 MUMMENHOF, Ernst (1848-1941), anc. arch. de Nuremberg. Pour le centenaire de sa naissance, par G. PFEIFFER (*id.*, II, 1, col. 38-40).
 NEHMIZ, Hans Hugo (1909-1945), arch. aux Arch. d'Etat de Kattowitz. Bibliographie (*id.*, III, 4, col. 207-208).
 NIRRHEIM, Hans (1865-1945), anc. arch. de Hambourg (*id.*, II, 3, col. 45-47).
 PFEIFFER, Albert (1880-1948), dir. des Archives de Spire (*id.*, III, 2, col. 102-104).
 PIRCHAN, Gustav (1880-1945), chef du service des Archives à Prague (*id.*, II, 2, col. 80-81).
 PROCHNO, Joachim (1897-1945), arch. aux Archives de Bohême (*id.*, III, 4, col. 208).
 RANDT, Erich (1887-1948), dir. des Arch. de Prusse à Berlin-Dahlem (*id.*, II, 2, col. 82-88).
 RUPPERSBERG, Otto (1877-1951), anc. dir. des Arch. de Francfort (*id.*, IV, 3, col. 142-144).
 SCHROTTER, Georg (1870-1949), anc. dir. des Arch. gén. de Bavière (*id.*, III, 3, col. 150-152).
 STRIEDINGER, Ivo (1868-1943), anc. dir. des Arch. gén. de Bavière (*id.*, I, 4, col. 187-191).
 WENDT, Heinrich (1866-1946), anc. arch. de Breslau (*id.*, II, 3, col. 47-48).
 WUTKE, Konrad (1861-1951), anc. arch. aux Arch. d'Etat de Breslau (*id.*, IV, 2, col. 88-96).

AUTRICHE :

SEIDL, Jakob, Das Österreichische Staatsarchiv, dessen Abteilungen und führende Beamten in den letzten 50 Jahren. I. — Das Haus-, Hof- und Staatsarchiv (*Festschrift*, hg. v. L. Santifaller, I. Vienne, 1949, in-4°, p. 127-138).
 Carrière et activité des directeurs des Archives de Vienne : G. Winter, A. v. Karolyi, H. Schlitter, O. Mitis, L. Bittner, L. Gross, ainsi que des principaux archivistes de cet établissement : A. V. Flegel, J. Paukert, A. Györy, J. Lampel, A. A. Siegenfeld, V. Kratochvíl, E. Schwab, J. Hardeg, O. H. Stowasser, O. Schmid.
 BITTNER, Ludwig (1877-1945), dir. gén. des Arch. d'Etat d'Autriche (*Almanach des Wiener Akademie der Wissenschaften*, Bd. 95, p. 183-192 ; *Archivar*, IV, col. 181-187).
 GROSS, Lothar (1887-1944), dir. des Arch. de Vienne et dir. adj. des Arch. d'Etat d'Autriche. Bibliographie (*Archivar*, IV, 4, col. 187-191).

BELGIQUE :

ROUSSEAU, Félix, Allocution prononcée par... (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XVII, p. 14-21).
 Nécrologie : G. Fradcourt, tué le 24 mai 1940 ; A. Grelens, anc. cons. des Arch. de l'Etat à Anvers, mort en 1942 ; L. Lahaye, anc. arch. de l'Etat à Liège, mort en 1943 ; E. Fairon, son successeur (1875-1945) ; A. Verkooren, anc. Arch. gen. adjoint du Royaume de 1912 à 1923 ; Vion-Vignoble, anc. arch. d'Ath ; A. Hocquet, arch. de Tournai depuis 1895.
 BROUWERS, Dieudonné (1876-1948), arch. général du Royaume de 1936 à 1939. Bibliographie (*id.*, XX, p. 3-8).
 CARLOT, Armand (1876-1947), cons. hon. des Arch. de l'Etat à Mons (*id.*, XVIII, 2, p. 143-145).
 CUVELIER, Joseph (1869-1947), arch. gén. du Royaume de 1912 à 1936 (*id.*, XIX, 1, p. 5-8, par C. TIHON). Sa carrière, ses idées maîtresses, son apport à l'archivistique, par S. SEN (*Ind. Arch.*, IV, 2, 1950, p. 91-97). Bibliographie par Jenny Cloes CUVELIER (*id.*, p. 99-107).
 GERMAIN, arch. aux Arch. gén. du Royaume (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XVIII, 1, p. 63).
 HANSAY, Alfred (1871-1951), cons. hon. des Arch. d'Etat de Hasselt. Bibliographie (*id.*, XXII, 1, p. 115-123).
 PERGAMENI, Charles, anc. arch. de la ville de Bruxelles. Hommage à lui rendu. Bibliographie (*id.*, XXI, 1, p. 115-118).

PONCELET, Edouard (1865-1947), cons. hon. des arch. de l'Etat à Mons (*id.*, XVIII, 2, p. 142-143).
 TIHON, Armand (1885-1951), cons. hon. aux Arch. gén. du Royaume (*id.*, XXII, 1, p. 123-125).
 VAN DEN HAUTE, Carlos (1882-1951), cons. hon. des Arch. de l'Etat à Gand. Bibliographie (*id.*, XXII, 2, p. 226-230).

ESPAGNE :

BORDONAU Y MAS, Miguel, dir. gén. des Arch. et Bibl., 1947-1951 (*Rev. Arch. Bibl. Mus.*, LIII, 2, p. 249-251).
 GONZALES MATEOS, Maria Victoria, arch. aux Arch. hist. nat. (*id.*, LV, p. 346-347).
 PONCE DE LEON Y FREIRE, Edmundo, anc. arch. aux Arch. gén. d'Alcalá de Henarés (*id.*, p. 487-492).
 RUIZ MORCUENDE, Federico, chef des Arch. du minist. des Aff. étrang., † 1948. Bibliographie (*id.*, LV, p. 167-169).
 SINTES OBRADOR, Francisco, dir. gén. des Arch. et Bibl., nommé en 1951 (*id.*, LVII, 2, p. 265-267).

ÉTATS-UNIS :

CONNOR, Robert, D. W., 1878-1950, premier archiviste des U. S. A., 1934-1941 (*Am. Arch.*, XIII, 2, p. 99-101).

FRANCE :

BLOCH, Camille, anc. inspect. gén. des Arch., † 1949 (*BEC*, CIX, 1, p. 162-165).
 BOUDET, Paul (1888-1948), anc. dir. des Arch. et Bibl. d'Indochine (*id.*, CVII, p. 335-337).
 BOURDE DE LA ROGERIE, Henri (1873-1949), anc. arch. en chef d'Ille-et-Vilaine (*id.*, CVIII, p. 192-193).
 ESPINAS, Georges (1869-1948), arch. hon. du min. des Aff. étrang. (*id.*, CVII, p. 337-339).
 LAURAIN, Ernest (1867-1948), anc. arch. en chef de la Mayenne (*id.*, CIX, 1, p. 160-161).
 MANTEYER, Georges DE (1867-1948), anc. arch. en chef des Hautes-Alpes (*id.*, CVII, 2, p. 330-335).
 MIROT, Léon (1870-1947), cons. hon. aux Arch. nat. (*id.*, CVII, 2, p. 325-327).
 PHILIPPE, André (1875-1949), anc. arch. en chef des Vosges (*id.*, CVIII, p. 197-198).
 SOYER, Jacques (1870-1950), anc. arch. en chef du Loiret (*id.*, CIX, 1, p. 165-168).

ITALIE :

FUMI, Luigi (1849-1935), dir. des Arch. de Milan de 1907 à 1920.
 Centenaire de sa naissance. Notices par Guido Manganelli et Pericle Ducati. (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, p. 1-34). Catalogue de l'exposition à lui consacrée à Orvieto.
 GHERARDI, Alessandro (1844-1908), arch. depuis 1861, puis dir. des Arch. d'Etat de Florence de 1903 à 1908 (*id.*, IX, p. 125-128).
 LUZIO, Alessandro (1857-1946), dir. des Arch. d'Etat de Mantoue, puis de Turin (*id.*, p. 122-125).
 MURATORI. *Mostra storica-archivistica Muratoriana dell' Arch. di Stato in Modena, curata dal Dir. G.-B. PASCUCCI* (Modena, 1950, in-8°, VII-79 p., 16 tab.).
 Exposition à l'occasion du bi-centenaire de la mort de Muratori, avec notices très détaillées sur chacune des pièces exposées ; manuscrits autographes, notes, lettres, testaments. Présentation d'actes du VIII^e au XII^e siècle permettant de juger de la qualité de la critique diplomatique de Muratori.
 VITTANI, Giovanni, anc. dir. des Arch. d'Etat de Milan (*Not. Arch. St.*, X, 3, p. 143-145).

POLOGNE :

- Pamięci tych co odeszli (*Archeion*, XVII, p. 8-19). A la mémoire des archivistes disparus. Nécrologe des Archives polonaises qui, de 1939 à 1946, ont perdu 49 archivistes sur 106.
- LOPACINSKI, Wincenty (1886-1939), dir. des Arch. de l'Instruction publique. Notice par W. SUCHODOLSKI et par K. KONARSKI (*id.*, XVIII, p. 5-12 et 13-15).
- SIEMENSKI, Jozef (1882-1941), dir. des Arch. gén. de Pologne, assassiné à Auschwitz (*id.*, XVII, p. 27-53).

PORTUGAL :

- PIMENTA, Alfredo, nouveau dir. des Arch. nat. de la Torre do Tombo. Bibliographie (*Rev. Arch. Bibl. Mus.*, 55, 1949, p. 93-103).

15^o ACTIVITÉ DU C. I. A.

Avant la réunion du Congrès de 1950

- JENKINSON (Hilary), An international Council on Archives (*Archives*, I, 1949, p. 5-10). Rappel de l'œuvre du Comité des Experts archivistes au sein de l'Institut international de Coopération intellectuelle. Réunion du Comité provisoire des Archives en 1948 et constitution du C. I. A.
- POSNER (Ernst), U. N. E. S. C. O.'s concern with Archives (*Ind. hist. Rec. Comm. Proc.*, XXV, 2, p. 30-33).
- L'U. N. E. S. C. O., dans l'intérêt de la science et de la paix internationale doit proclamer l'accès aux documents d'Archives, libre et égal pour les citoyens de tous les pays au même titre que pour les nationaux.

Programme de publication du C. I. A.

- BAUTIER (Robert-Henri), Intervention au I^{er} Congrès international des Archives (*Archivum*, I, 1951, p. 126-133).
- RE (Emilio), Rapport général... (*id.*, p. 121-126).

Le Congrès de 1950

Actes du Congrès (*Archivum*, I, 1951, 143 p.).

Comptes rendus. — BAUTIER, R.-H. (*ABCD*, 4, 1951, p. 117-118; *BEC*, CIX, 1951, p. 108-110); BORDONAU Y MAS, M. (*Rev. Arch. Bibl. Mus.*, LVI, 3, 1950, p. 674-676); BORN, L. K. (*Journal of Documentation*, 7, 1951, p. 15-17); DUBOSCQ, Guy (*Gaz. d. Arch.*, 8, 1950, p. 19-24); ELLIS, R. (*Archives*, 4, 1950, p. 13-15); HARDENBERG, PRINS et UNGER (*Ned. Arch.*, 55, 1950-51, p. 14-17); TOUSSAINT, A. (*Mauritius. Annual Report*, 1950, p. 6); VAN MEERBEEK, L. (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XXI, 2, 1950, p. 275-283); VOLLMER, B. (*Archivar*, III, 4, 1950, col. 180-182).

Les réponses des Etats de l'Inde aux questionnaires envoyés pour le Congrès, ont été imprimées dans *Indian Historical Records Commission, Proceedings*, XXVII, I, Appendix B, 1-2; celles de Cuba l'ont été dans le *Bol. del Archivo nacional*, 49, 1950, p. 42-48.

II

PUBLICATIONS RELATIVES AUX DÉPÔTS D'ARCHIVES

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- DUBOURG (G.), Archives of the International Labour Office (*Am. Arch.*, XIII, 3, 1950, p. 287-291).
Etat des Archives du Bureau international du Travail, spécialement des papiers conservés dans le secrétariat (Registry) : 150.000 dossiers.

ORDRES RELIGIEUX

- MATEOS (Francisco), La colección Pastells de documentos sobre América y Filipinas (*Revista de Indias*, Madrid, VIII, 27, 1947, p. 52).
La collection de 119 volumes, réunie par le P. Pastells (1846-1932), relative aux Philippines, à l'Asie et à l'Océanie, est déposée aux Archives de la province d'Aragon de la Société de Jésus.
- PERANTONI (Rev. P. Pacificus), Min. Generalis O. F. M. *Litterae encyclicae de bibliothecis et archivis Ordinis repiciendis, servandis, disponendis, ormandis*, Ad Claras Aquas, Typ. coll. S. Bonaventure, 1948, in-16, 40 p. (Extr. : *Acta O. F. M.*, LXVI, 1947, p. 178-189).
Historique des mesures antérieurement prescrites depuis l'institution de l'Ordre pour la conservation des Bibliothèques et Archives; vu le mauvais état actuel de conservation, notification des mesures suivantes : 1^o Erection de la Bibliothèque de l'*Atheneo Pontificio Antoniano* à Rome, en bibliothèque centrale de l'Ordre; 2^o Erection dans chaque province d'une Bibliothèque centrale, où seront transférés les livres des couvents; 3^o Principes de bibliothéconomie : lutte contre les insectes et les champignons, restauration, inspections annuelles des Archives et Bibliothèques.

PUBLICATIONS RELATIVES A PLUSIEURS NATIONS

Europe

- CARRERA STAMPO (Carrera), *Misiones mexicanas en Archivos Europeos*, Mexico, 1949, in-8^o, 120 p. (Instituto panamericano de Geografía y Historia, Comisión de historia, 8, publ. n^o 93).
- CUVELIER (Joseph), Report on a scientific mission to German, Austrian and Swiss Archives (*Ind. Arch.*, IV, 2, 1950, p. 235-263).
Traduction du rapport établi par l'archiviste général du royaume de Belgique et imprimé par lui dans *Les Archives de l'Etat en Belgique*, 1914 (p. 437-470), republié en anglais, en 1939, comme *Staff Information Circular*, par les Archives nationales de Washington.
- L'auteur présente une excellente synthèse des Archives d'Europe centrale à la veille de la première guerre mondiale : bâtiments (y compris préservation, nettoyage, réparation, atelier photographique, bibliothèques, expositions, types de documents (Archives anciennes et modernes; Archives communales, militaires, économiques), organisation des Archives : conditions d'accès, rapports du directeur, personnel.

HILL (Roscoe R.), *American Missions in European Archives*, Mexico, 1951, in-8°, 138 p. (Instituto panamericano de Geografía e Historia, publ. 108, Comisión de historia 22. Misiones americanas en los Archivos Europeos, II).

Efforts divers au XIX^e siècle (p. 13-22) ; Programme de l'Institution Carnegie, fondée en 1902 : les travaux accomplis en Angleterre, en Espagne et en France, secondairement en Italie, Allemagne, Autriche et Suisse, Russie et autres pays (p. 23-63) ; — La Bibliothèque du Congrès et l'acquisition de copies et photographies des Archives européennes (p. 65-83) ; — Mission des « Native sons of the Golden West », de l'Université de Californie de 1911 à 1933 (p. 85-99) ; — Missions d'autres Universités (p. 101-105) ; — Programmes d'acquisition de copies de diverses Bibliothèques et organismes au XX^e siècle (p. 107-115) ; — Bibliographie et index des noms de personnes et de dépôts.

ORTEGA RICAURTE (Enrique), *Misiones Colombianas en los Archivos Europeos*, Mexico, 1951, in-8°, 158 p. (Inst. panamericano de Geografía e Historia, publ. 120. Comisión de Historia, Misiones, V).

1. Mission du général Antonio B. Cuervo (1886-91) : catalogue analytique des documents par lui sélectionnés et publiés dans les 4 volumes de sa « Colección de documentos inéditos sobre la Geografía e Historia de Colombia » (1891-94) (p. 17-46) ; 2. Mission d'Enrique Otero O'Costa (1910) : catalogue des documents publiés par lui dans le *Boletín Historial de Cartagena* et l'*Archivo Historial de Manizales* (p. 47-66) ; 3. Missions de José Manuel Pérez Sarmiento : catalogue des 377 copies par lui faites principalement aux Archives des Indes pour sa publication des *Derechos del Hombre* et autres (p. 67-113) ; 4. Mission de José-María Rivas Groot, 1914-21, catalogue des documents édités dans les appendices de son volume *El Mero Reino de Granada en el siglo XVIII* (p. 115-121) ; 5. Missions de Ernesto Restrepo Tirado, 1928-1948, qui puisa sa documentation aux Archives des Indes : bibliographie de ses travaux (p. 122-128) ; 6. Missions de Juan Friede (1949-1951) : 10 volumes de la « Colección de documentos inéditos del Nuevo Reino de Granada », qui seront publiés très prochainement, documents extraits des Archives de l'Inde.

VACCARINO (Giorgio), *Le fonti documentarie memorialistiche della II guerra mondiale all'Occidente al Congresso storico internazionale di Amsterdam* (*Not. Arch. St.*, XI, 1, 1951, p. 46-48).

Compte rendu des travaux du Congrès international d'Histoire de la deuxième guerre mondiale (Amsterdam, 5-9 septembre 1950). Nécessité de suppléer aux sources d'archives là où elles font défaut (résistance, déportation) par le recours aux témoignages oraux, méthodiquement recueillis et critiqués.

Amérique latine

CASTELO DE ZAVALA (Maria), *Noticias, sobre algunos archivos hispano-americanos* (*Anales del Instituto nacional de Antropología y Historia*, Tacubaya, Mexico, 2, 1941-1946 [1947], p. 373-419).

Organisation des Archives, fonds et publications des Archives nationales d'Argentine, Chili, Colombie, Costa-Rica, Equateur, Guatemala, Paraguay et Pérou et des Archives provinciales de Buenos-Aires et Santa-Fé (Argentine).

HILL (Roscoe R.), *Latin-American archivology, 1948-1949* (*The Hispanic Historical Review*, XXX, 1, p. 115-139).

MILLARES CARLO (Agustin), *Notas bibliográficas acerca de Archivos municipales, ediciones de libros de acuerdos y colecciones de documentos concejiles, dans Contribuciones a la Historia municipal de América*, Mexico, Inst. panamericano de Geografía e Historia. Comisión de Historia, 1951, XV, 298 p., publ. 100.

Bibliographie d'ensemble des inventaires, éditions de textes et des publications, faisant connaître les documents d'Archives municipales d'Amérique latine et de quelques villes espagnoles.

ALLEMAGNE (RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE)

1. Les Archives allemandes et la guerre

Généralités.

BORN (Lester K.), *The Archives and Libraries of Postwar Germany* (*The American Historical Review*, LVI, 1, 1950, p. 34-57).

Etat des Archives et Bibliothèques allemandes (mais principalement des Bibliothèques) à l'issue de la guerre, avec un tableau des dépôts indiquant les fonds endommagés.

BORN (Lester K.), *The ministerial Collecting Center near Kassel, Germany* (*Am. Arch.*, XIII, 3, 1950, p. 237-258).

Historique et organisation du service qui prit en charge le personnel et le matériel documentaire des anciens ministères et des administrations centrales allemandes ; indications sur les Archives ainsi regroupées.

BRULIN (Herman), *Tysklands Arkiv efter Kriget* (*Historisk Tidskrift*, 1948, p. 276-285).

ROHR (Wilhelm), *Die zentrale Lenkung deutscher Archivschutzmassnahmen in zweiten Weltkrieg* (*Archivar*, III, 3, 1950, col. 105-122).

Historique des mesures de protection des Archives allemandes, par le collaborateur du directeur général, Dr Zipfel, d'octobre 1939 à janvier 1945.

UNGER (W. S.), *De Duitse Archieven en de oorlog* (*Ned. Arch.*, LII, p. 107-111).

UNGER (W. S.), *Het archiefwezen in Duitsland en Oostenrijk na de oorlog* (*Ned. Arch.*, LII, p. 146-148, 159).

VOLLMER (Bernhard), *Die Lage des deutschen Archivwesens nach dem Kriege* (*Europa-Archiv*, III, 10, p. 1623-1828, 1948).

Enquêtes sur les pertes d'archives.

Lageberichte der Staats-, Stadt-, Kirchen- und Wirtschaftsarchive der britischen Zone (*Archivar*, I, 1, 1947, col. 13-41).

Résultats d'une enquête sur la situation des Archives allemandes de la zone britannique : état des bâtiments, fonds et inventaires perdus, fonds encore évacués, utilisation possible des Archives.

Kriegschutz- und Rückführungsmassnahmen und deren Erfahrungen sowie Verluste der Archive der britischen Zone I (*Archivar*, I, 3, 1948, col. 97-134 ; I, 4, 1948, col. 169-172).

Résultats d'une enquête menée dans l'ensemble des Archives de la zone britannique sur deux points : 1) Protection des documents pendant la guerre et retour d'évacuation depuis la fin de la guerre ; 2) Pertes subies par les divers dépôts. Archives d'Etat et Archives des villes.

SANTE (G. W.), *Lageberichte der Staats-, Stadt- und Kirchenarchive der amerikanischen Zone* (*Archivar*, I, 2, 1948, col. 51-68).

Enquête parallèle à celle dont les résultats ont été publiés dans le cahier I sur les Archives allemandes de la zone britannique.

Lageberichte der Adelsarchive der amerikanischen, französischen und britischen Zone (*Archivar*, I, 4, 1948, col. 157-170).

Enquête analogue sur l'état actuel des principaux fonds d'archives privées d'Allemagne occidentale, fournissant en même temps une liste de près de 200 fonds d'archives.

HERBERHOLD (F.), *Die Archive in Südwestdeutschland nach dem Kriege* (*Archivar*, I, 2, 1948, col. 67-72).

Etat après la guerre des Archives publiques, ecclésiastiques et privées d'Augsbourg, Fribourg, Karlsruhe, Constance, Ratisbonne, Stuttgart et Ulm.

SCHMID (Dr Anton), *Die bayerischen Archive im zweiten Weltkrieg* (*Arch. Zts.*, 46, 1950, p. 41-76).

Mesures de sécurité adoptées dans les Archives bavaroises et pertes subies par elles durant la guerre. Intéresse les Archives centrales de l'Etat à Munich et ses sections, et les Archives de l'Etat à Amberg, Bamberg, Cobourg, Landshut, Neubourg, Nuremberg, Wurzburg.

DEININGER (Dr Heinz Friedrich), *Schicksal der Augsburger Archive während und nach dem Kriege* (*Arch. Zts.*, 46, 1950, p. 182-192).

Mesures de protection et pertes aux Archives de la ville d'Augsbourg, aux Archives et à la Bibliothèque de l'évêché, à celles de l'Eglise évangélique, de la Chambre de Commerce et des princes Fugger.

Lageberichte der Staats-, Stadt-, Kreis- und Kirchenarchive in Rheinland-Pfalz (*Archivar*, I, 4, 1948, col. 147-158).

Résultats présentés par A. Schmidt, d'une enquête sur l'état des Archives de Rhénanie et du Palatinat après la guerre, suivant le plan des enquêtes précédentes.

WILKES (Carl.), Die Sicherung der nichtstaatlichen Archive der Rheinprovinz gegen Kriegseinwirkungen (*Archivar*, II, 4, 1948, col. 177-182).

Mesures de sécurité adoptées pendant la guerre et pertes subies par les Archives de la région du Rhin inférieur, de Cologne à la frontière néerlandaise.

Die Schicksale der grösseren sächsischen Archive (*Archivar*, I, 4, 1948, col. 181-184).

Enquête, analogue aux précédentes, pour la Saxe.

Bericht über die Archive in Sachsen-Anhalt (*Archivar*, II, 2, 1949, col. 53-58).

Enquête analogue aux précédentes sur l'état des Archives en Saxe-Anhalt (Magdebourg et sa région).

Nachtrage zu den Berichten der Staats-, Stadt- und Kirchenarchive (*Archivar*, II, 1, 1949, col. 19-24).

Additions et corrections aux résultats des enquêtes précédemment publiées.

Archives allemandes conservées à l'étranger et dépôt provisoire de Goslar.

MEEKINGS (C. A. F.), Liste der Archivbestände, die sich im Zonenarchivdepot in Goslar befinden (*Archivar*, I, 2, 1948, col. 73-76).

Fonds de Königsberg, Reval, Schwerin, etc., en dépôt à Goslar.

MEEKINGS (C. A. F.), Rückgabe von Archiven an Polen (*Archivar*, I, 2, 1948, col. 71-74).

Etat des fonds d'archives concentrés au Palais impérial de Goslar et remis à la Pologne en 1946 par les autorités britanniques ; fonds de Poznan, Varsovie, Gdansk, Stettin, Königsberg, etc.

MEYER (Carl), Das zonale Archivlager in Goslar (*Archivar*, III, 1, 1950, col. 37-40).

Historique et organisation du dépôt de Goslar où sont abrités les fonds d'archives non encore retournés à leurs anciens dépôts.

MOMMSEN (Wolfgang), Deutsche Archivalien im Ausland (*Archivar*, III, 1, 1950, col. 33-33).

Informations sur les fonds d'archives allemandes conservées à l'étranger : Archives du ministère des Affaires étrangères, du Parti et de ses organisations, de la Marine et de l'Armée.

MOMMSEN (Wolfgang), Deutsche Archivalien im Ausland. I. Auswärtiges Amt (*Archivar*, IV, 1, 1951, col. 1-14).

Pertes subies par les Archives du ministère des Affaires étrangères allemand, aujourd'hui en majeure partie en Grande-Bretagne, état de conservation des papiers d'autres administrations relatifs à la politique extérieure de l'Allemagne (notamment dossiers des missions allemandes à l'étranger).

TRILLER (A.), Diözesanarchiv Frauenburg in Ostpreussen (*Archivar*, III, 4, 1950, col. 197-198).

Information sur le sort des Archives du diocèse de Frauenburg en 1945.

VOLLMER (Bernhard), Bundesarchiv und Rückgabe der ins Ausland verbrachten deutschen Archive, etc. (*Archivar*, IV, 3, 1951, col. 135-138).

Sources préservées de l'histoire contemporaine.

CLASSEN (Wilhelm), Erfassung der Quellen zur Geschichte des Nationalsozialismus durch die Archive (*Archivar*, IV, 3, 1951, col. 125-130).

Résultats d'une enquête menée dans le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie sur les documents conservés de la période 1933-1945, démontrant la mauvaise conservation des fonds de cette époque. Vœu du Congrès pour le versement aux Archives des dossiers de dénazification.

CROON (Helmuth), Aktenhaltung und Archivgutpflege im Reichsarbeitsdienst (*Archivar*, III, 4, 1950, col. 153-177).

Organisation des diverses branches du Service du Travail dans le Reich : leurs archives.

HOLZHAUSEN (Dr Rudolf), Die Quellen zur Erforschung der Geschichte des « Dritten Reiches » (*Arch. Zts.*, 46, 1950, p. 196-206).

Ce qui subsiste en Allemagne et à l'étranger des Archives du ministère des Affaires étrangères et des autres organismes administratifs et politiques.

KLEIN (Armand), Les Archives WAST (*Réalités allemandes*, 18, 1950, p. 17-21).

Service fonctionnant à Berlin sous contrôle français et groupant l'ensemble des Archives des forces armées allemandes, en vue de centraliser les renseignements sur des militaires et de procéder aux notifications prescrites par la loi ou les conventions internationales.

MULLER (Carl), Quellen zur Geschichte der Ostvertriebenen (*Archivar*, I, 3, 1948, col. 140-143).

Travaux en cours pour réunir une documentation sur l'histoire des anciennes communautés allemandes aujourd'hui expulsées des pays de l'est et du sud-est européens.

RUPPERT (Karl), Heeresarchiv Potsdam (*Archivar*, III, 4, 1950, col. 177-180).

Création des Archives centrales de l'armée allemande en 1936 ; rassemblement des fonds à la veille de la guerre : destructions.

2. Congrès et réunions d'archivistes

28. Deutscher Archivtag in Wiesbaden am 31. Mai 1949 (*Archivar*, II, 2, 1949, col. 41-48).

Referate des 28. Deutschen Archivtages in Wiesbaden vom 31. Mai 1949 (*Archivar*, III, 1, 1950, col. 1-28 et III, 2, 1950, col. 49-94).

29. Deutscher Archivtag in Landshut am 19. und 20. Sept. 1950 (*Archivar*, III, 4, 1950, col. 181-190).

Referate des 29. Deutschen Archivtages in Landshut am 19. und 20. Sept. 1950 (*Archivar*, IV, 1, 1951, col. 13-33).

30. Deutscher Archivtag in Marburg am 12. Sept. 1951 (*Archivar*, IV, 3, 1951, col. 97-141).

Erste Tagung der Archivleiter der britischen Zone in Bünde am 25. Juni 1946 (*Archivar*, I, 1, 1947, col. 1-4).

Zweite Tagung der Archivleiter der britischen Zone in Bünde am 11. Dez. 1946 (*Archivar*, I, 1, 1947, col. 3-6).

Bericht über die Tagung der Archive der britischen Zone in Detmold vom 3. Sept. 1947 (*Archivar*, I, 2, 1948, col. 75-80).

HERBERHOLD (F.), Bericht über die Tagung südwestdeutscher Archive in Aulendorf am 19. und 20. Okt. 1946 (*Archivar*, I, 1, 1947, col. 9-10).

Archivartagung in Bamberg am 10. und 11. April 1949 (*Archivar*, I, 1, 1947, col. 9-14).

RAUH (Rudolf), Tagung südwestdeutscher Archive in Meersburg und St. Gallen am 7. und 8. Okt. 1950 (*Archivar*, IV, 1, 1951, col. 39-41).

Bericht über die Sitzung des deutschen Archivausschusses in Düsseldorf vom 6. Oktober 1948 (*Archivar*, II, 1, 1949, col. 1-6).

Bericht über die Sitzung des deutschen Archivausschusses in Wiesbaden vom 6. Juni 1950 (*Archivar*, III, 3, 1950, col. 145-148).

Entschliessung des 20. Historikertages, München, 12-15 Sept. 1949 (*Archivar*, III, 1, 1950, col. 40-41).

Résolutions du Congrès des Historiens : retour en Allemagne des Archives modernes, négociations avec les autorités d'Allemagne orientale pour des échanges de matériel d'Archives et de Bibliothèques, création d'un Institut d'Histoire contemporaine.

Verein Deutscher Archive (*Archivar*, I, 1, 1947, col. 43-45).

Statuts de la nouvelle Association des archivistes allemands, fondée en 1946.

Richtlinien der Arbeitsgemeinschaft landeskirchlicher Archive (*Archivar*, I, 2, 1948, col. 92).

Programme d'une nouvelle association groupant les archivistes des églises et les personnes s'intéressant aux Archives ecclésiastiques.

3. Archivistique en général

Archivalienschutzgesetzgebung (*Archivar*, II, 2, 1950, p. 49-55).

Projet de législation pour la sauvegarde des Archives non publiques.

Archivalienschutzgesetz der deutschen Länder. Referat von G. WINTER (*Archivar*, III, 1, 1950, col. 1-9) ; Korreferat von Götz Freih. v. POELNITZ (col. 9-14).

Discussion des projets de législation pour la sauvegarde des archives communales et des archives privées.

Stand der Archivalienschutzgesetzgebung. Referate von Götz Freih. von PÖLNITZ (Archivar, IV, 3, 1951 (col. 100-107) und Hermann MEINERT (col. 107-112).

Suite des discussions autour du projet de loi en vue de la sauvegarde des archives communales et privées.
Texte du projet (col. 137-140).

BARTHEL (Ludwig Friedrich), Die landschaftliche Archivpflege in Bayern (Arch. Zts., 46, 1950, p. 77-92).

Surveillance des papiers n'appartenant pas à l'Etat en Bavière; questions soulevées par l'établissement de cadres de classement pour les Archives communales.

BARTHEL (Ludwig Fr.), Landschaftliche Archivpflege in Bayern (Archivar, II, 2, 1949, col. 65-70).

Histoire et organisation de la surveillance des archives non publiques en Bavière; activité de ce service pendant et après la guerre.

SANTE (G. W.), Das Archivpflegegesetz (Archivar, IV, 1, 1951, col. 13-19).

Projet de législation pour la sauvegarde des Archives communales et privées.

SOLLEDER (D^r), Bereitstellung von Mitteln zum Ankauf gefährdeter Archive und Archivalien (Archivar, III, 1, 1950, col. 26-28).

Trop de fonds d'archives et de documents depuis un siècle ont été vendus à l'étranger. Adoption d'un vœu tendant à faire accorder par les Parlements des Länder aux Archives d'Etat des crédits pour l'achat de documents d'archives.

DEHIO (Ludwig), Bericht der Archivschule Marburg über den ersten Lehrgang für Anwärter des wissenschaftlichen Archivdienstes 1949-1950 (Archivar, IV, 1, 1951, col. 35-40).

Programme des cours et des examens de l'Ecole des Archivistes allemands de Marbourg.

Bericht der Archivschule Marburg über den ersten Lehrgang für Archivinspektorenanwärter 1950-1951 (Archivar, IV, 4, 1951, col. 149-151).

Rapport sur les études et sur les participants à ce cours.

Ausbildungs- und Prüfungsordnung für Archivinspektoren, genehmigt vom Beirat der Archivschule Marburg am 10. Sept. 1951 (Archivar, IV, 4, 1951, col. 145-149).

Programme des cours et des examens des sous-archivistes à l'Ecole d'Archives de Marbourg.

4. Archives d'Etat

BADE :

KREBS (Manfred), Das badische Generallandesarchiv. Grundriss seiner Geschichte und seiner Bestände (Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, 97, 1949, p. 248-331).

BAVIÈRE :

MAENNER (Ludwig), Die Neuordnung des Geheimen Staatsarchivs in München (Arch. Zts., 46, 1950, p. 104-124).

Historique du dépôt des Archives des Affaires étrangères de Bavière, cadre de classement type d'un fonds d'ambassade (ambassade de Bavière en Italie, p. 110-118), répartition des fonds dans le nouveau cadre de classement.

WENISCH (Rudolf), Neuaufbau des Bayerischen Verkehrsarchivs in Nürnberg (Archivar, II, 1, 1949, col. 5-20).

Notice d'ensemble sur le contenu des Archives des transports bavares, formées principalement des Archives des Chemins de fer de Bavière, reclassées depuis 1946.

HESSE :

SANTE (G. W.), Die Archive Grosshessens. Bericht über die Tagungen zu Wiesbaden vom 25. Okt. und 10 Dez. 1946 (Archivar, I, 1, 1947, col. 5-10).

Conséquences de la guerre sur l'organisation des Archives dans la Hesse, région jadis partagée entre les provinces prussiennes de Hesse électorale et de Hesse-Nassau et le Land de Hesse-Darmstadt.

DÜLFER (Kurt), Gesamt Übersicht über die Bestände des Staatsarchivs Marburg. Bd. I : Bestand I-9 ; Bd. II : Bestand 10-15, Marburg, 1949-1950, 2 vol. in-4°, X-193-111 p.

1. Preussisch-Hessisches Samtarchiv (XIV^e-XVI^e s.) ; 2. Politische Akten vor Landgraf Philipp (XIV^e-XVI^e s.) ; 3. Politisches Archiv Philipp des Grossmütigen (XVI^e s.) ; 4. Politische Akten nach Landgraf Philipp (XVI^e-XIX^e s.) ; 5. Hessischer Geheimer Rat (XVI^e-XIX^e s.) ; 6. Kabinetts-Behörden ; 7. Hessische Hofbehörden ; 8. Gesamtstaatsministerium ; 9. Ministerium des Kurf. Hauses, des auswärtigen Angelegenheiten und auswärtige Vertretungen (XIX^e s.) ; 10. Kriegsbehörden vor 1821 ; 11. Militärkabinett mit General und Flügeladjutantur ; 12. Kriegsministerium und Generalkriegsdepartement ; 13. Generalstab ; 14. Militärgerichte ; 15. Truppenteile und Militäranstalten.

RHÉNANIE DU NORD-WESTPHALIE :

KISKY (Wilhelm), Die Landesarchivverwaltung von Nordrhein-Westfalen, Düsseldorf, 1950, in-8°, 24 p.

La nouvelle administration des Archives, instituée en 1945 dans la dépendance immédiate du ministre-président de l'Etat, s'occupe de toutes les questions d'Archives de l'Etat et a dans son ressort : les Archives d'Etat de Düsseldorf et de Münster ; les anciennes Archives de l'Etat de Lippe à Detmold ; le service consultatif d'Archives de l'ancienne province rhénane, traditionnellement chargé de conseiller et d'aider les communes, les églises et les particuliers ; les deux dépôts d'Archives centrales de l'Etat civil (le premier à la forteresse d'Ober-Ehrenbreitstein et au château de Gracht bei Liblar, district de Cologne, contenant l'ensemble des registres paroissiaux et des registres d'Etat civil de la province ; le second à Dortmund-Lütgendortmund contenant tous les documents de l'ancienne Wehrmacht relatifs aux individus. Enfin les fonds qui n'ont pu retourner à leurs dépôts d'origine en raison des destructions de bâtiments ont été regroupés au château de Gymnich qui ultérieurement servira de dépôt annexe pour les Archives privées.

WURTEMBERG :

SCHUMM (Karl), Übersicht über die Archivbestände Württemberg-Frankens mit besonderer Berücksichtigung des Archivs zu Hohenlohe, Schwäbisch Hall, s. d., in-8°, 67 p. (Württembergisch Franken, N. F., 22/23, Bd. 2).

5. Archives communales

BADE :

Anweisung des Badischen Landesarchivamtes zur Ordnung der Gemeindearchive (Archivar, II, 2, 1949, col. 69-73).

Le classement des Archives des communes en Bade : exemples.

BAVIÈRE :

KRAUSEN (Edgar), Archiv der Marktgemeinde Pöttmes, Munich, 1949. (Inventare nichtstaatlicher Archive Bayerns. Regierungsbezirk Oberbayern. Im Auftrag des Generaldirektors der Staatlichen Archive Bayerns, hgg. v. Bayerischen Hauptstaatsarchiv, Abt. Kreisarchiv München. Landkreis Aichach).

STOLZE (Alfred Otto), Geschichte des Lindauer Stadtarchivs, Lindau, 1951 (Neujahrsblatt 12 des Museumsvereins Lindau).

WURTEMBERG :

SCHIEBER (Karl), GNANNT (Valentin), UHLAND (Robert) et STORZ (Georg), Die Gemeindearchive des Kreises Ulm, II. Gemeinden des früheren Oberamts Blaubeuren, Stuttgart, 1950, in-8°, 132 p. (Württembergische Archivinventare, hgg. v. d. Württembergischen Archivdirektion, 21).

Cet inventaire complète pour l'ancien bailliage de Blaubeuren l'inventaire des Archives communales du Cercle d'Ulm (Heft 18, 1947). Il contient pour 32 communes une brève analyse des chartes et titres remontant au XV^e s., un état numérique avec dates extrêmes des papiers antérieurs à 1806 et un état des papiers du XIX^e s. Les archives de l'hôpital de Blaubeuren, remontant au début du XV^e s. (comptes depuis 1537).

6. Archives ecclésiastiques et hospitalières

BAVIÈRE :

HIPPER (Richard)-Alois WEISSTHANNER, *Pfarrbücherverzeichnis für das Bistum Augsburg*, Munich, 1951 (*Bayerische Pfarrbücherverzeichnisse*, hgg. v. d. Bayerischen Archivverwaltung, München, 2).

HANOVRE :

LAMPE (W.), *Landeskirchliches Archiv in Hannover* (*Archivar*, III, 3, 1950, col. 118-149).

LAMPE (Karl H.), *Repertorium*, 1951, 323 p.

Index, par ordre alphabétique de paroisses, des ecclésiastiques des églises du Hanovre (lettre B).

HESSE :

Das Göttinger Stadtkirchenarchiv (*Archivar*, IV, 4, 1951, col. 179).

Erection d'un dépôt d'archives ecclésiastiques pour la ville de Göttingen.

WURTEMBERG :

REITER (Josef), *Das Spitalarchiv in Horb*, Stuttgart, 1950, in-8°, 155 p. (*Württembergische Archivinventare*, hgg. v. d. Württembergischen Archivdirektion, 20 : *Kreis Horb*, II.)

Œuvre du curé-doyen catholique de Vollmaringen, J. Reiter (1849-1917), cet inventaire des Archives de l'hôpital complète celui des Archives communales de Horb, précédemment paru (Heft 19, 1947). La série des chartes et titres remonte à 1352 ; elle intéresse le bailliage de Horb et plus généralement la région du Neckar. Chaque acte est analysé brièvement, précédé de sa date ; le classement est méthodique. A la fin table des noms de lieux.

7. Archives privées

KRAEMER (Wolfgang), *Geschichte des Fürstl. v. d. Leyenschen Archivs in Waal (Schwaben)* (*Arch. Zts.*, 46, 1950, p. 124-173).

Déplacements successifs des archives des comtes d'Empire, princes von der Leyen, depuis 1793 ; leurs classements ; état actuel. Intérêt du fonds pour la région rhénane et plus spécialement pour le Palatinat et la Sarre.

KRAUSEN (Edgar), *Archiv der Freiherren von Gumpenberg zu Pöttmes*, München, 1950 (*Inventare nichtstaatlicher Archive Bayern. Regierungsbezirk Oberbayern. Im Auftrag des Generaldirektors der Staatlichen Archive Bayerns*).

KRAUSEN (Edgar), *Urkundenregesten der Archive der Freiherren von Gumpenberg zu Pöttmes und Peuerbach. I. 1307-1606*, München, 1950 (*Oberbayerisches Archiv für vaterländische Geschichte*, hgg. v. d. Historischen Verein von Oberbayern, 76).

8. Divers

ENGEL (Wilhelm), *Das Archiv des Historischen Vereins von Unterfranken und Aschaffenburg*, Würzburg, 1948, in-8°, 103 p. (Veröffentlichungen d. Gesellschaft f. Fränkische Geschichte, Reihe 11, Abt. 3, H. 1).

GUTTENBERG (Erich von), *Die Regesten der Bischöfe und des Domkapitels von Bamberg*, Würzburg, 1949, in-4° (Veröffentlichungen d. Gesellschaft f. Fränkische Geschichte, Reihe 6, Bd. 2).

JOACHIM (Erich), *Regesta historico-diplomatica ordinis S. Mariae Theutonicorum 1198-1525*, hgg. v. Walther HUBATSCH. Pars I : Index tabularii Ordinis S. Mariae Theutonicorum Regesten zum Ordensbriefarchiv, vol. I (1198-1454), xv-874 p. ; vol. II (1455-1510), vi-396 p. Pars II : Regesten des Pergament-Urkunden aus der Zeit des Deutschen Ordens, 496 p., Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, 1948-50.

LAMPE (W.), *Die Volkskartei als genealogisch und soziologisch wertvolles Schriftgut* (*Archivar*, III, 4, 1950, col. 199).

Fichiers établis en 1939 dans les provinces, comportant les renseignements sur les personnes et les familles, classés par année de naissance. Exemple de la Basse-Saxe.

MOMMSEN (W.), *Die Akten der Nürnberger Kriegsverbrecherprozesse und die Möglichkeit ihrer historischen Auswertung* (*Archivar*, III, 1, 1950, col. 14-25).

Les diverses séries des papiers des procès de Nuremberg ; leur masse et leur valeur historique.

MÜLLER (Karl Otto), *Urkundenregesten der Prämonstratenser Klosters Adelberg, 1178-1536*, Stuttgart, 1949, in-8°, ix-174 p. (Veröffentlichungen d. Württembergischen Archivverwaltung, H. 4).

SCHULTE (Toni), *Die Forschungsstelle Papiergeschichte am Gutenberg-Museum Mainz* (*Archivar*, I, 1, 1947, col. 43).

Reprise des travaux de l'Institut de Recherche sur l'histoire du papier qui réunit une documentation sur les anciens papiers et les filigranes avec la collaboration des archivistes.

THIEL (Viktor), *Die geschichtlichen Anfänge der Papierbesteuerung auf deutschen Boden* (*Arch. Zts.*, 46, 1950, p. 214-222).

Débuts du papier timbré (20 reproductions de vignettes, 1686-1743).

ALLEMAGNE (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE)

DIESTELKAMP (Adolf), *Die Lage der Deutschen Ostarchive* (*Archivar*, III, 2, 1950, col. 78-94).

Les dépôts d'Archives à l'est de la ligne Oder-Neisse, à Berlin et dans la zone d'occupation soviétique : évacuation, pertes durant la guerre, situation actuelle.

RITTER (Gerhard), *Ergebnis meiner Archivreise nach Berlin, 11/18-10-1950* (*Archivar*, IV, 2, 1951, col. 49-55).

Situation des papiers des autorités allemandes d'avant et d'après 1933, conservés tant dans les dépôts allemands qu'entre les mains des puissances occupantes.

SYDOW (Jürgen), *Das Archivwesen der Deutschen Demokratischen Republik (Sowjetische Besatzungszone)* (*Archivar*, IV, 2, 1951, col. 55-64).

Historique de la constitution des Archives centrales de la République démocratique allemande. Organisation des Archives ; institution d'une Ecole d'Archivistique, programme des études.

WENTSCHER (Erich), *Das Domstiftsarchiv Naumburg* (*Arch. Zts.*, 46, 1950).

Historique des Archives de la cathédrale de Naumburg ; instruments de travail.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE)

LEVENE (Ricardo), *El archivo de la Real Audiencia de Buenos-Aires y la publicación del primer volumen del Cedulario* (*Revista del Instituto de Historia del Derecho*, Buenos-Aires, 1, p. 15-17).

Archivo del General Juan Andrés Gellu y Obes (*Revista della Biblioteca nacional*, Buenos-Aires, XXI, 1951, p. 7-296).

Publication des documents (1802-1865) répartis en 3 sections : 1. Correspondance privée ; 2. Correspondance officielle relative à la défense des frontières et aux rébellions des généraux Angel Vicente Peñazola « El Chato » et Ricardo Lopez Jordan ; 3. Correspondance relative à la guerre de la triple Alliance contre le Paraguay.

AUSTRALIE

GSCHAEDLER (A.), *XVIIIth century documents on Spanish navigation in the Mitchel Library of Sidney, Australia* (*The Hispanic American Historical Review*, XXX, 1950, p. 397-399).

Analyse de 63 documents d'un volume intitulé *Papeles varios de Indias y Portugal Manuscritos*.

KASLUCK (Paul), Problems of research on contemporary official records (*Historical studies. Australia and New Zealand*, 5, 1951, p. 1-13).
Archives des services civils du gouvernement du Commonwealth de 1936 à 1946.

AUTRICHE

1. Généralités

GEYER (Rudolf), Die Ablieferung der Gerichtsarchivalien an die Landesarchive (*Mitt. d. öst. St. Arch.*, 2, 1949, p. 112-117).

Historique de la législation relative aux archives judiciaires, à l'élimination ou au versement des papiers des tribunaux aux Archives provinciales. Vœux pour une nouvelle loi établissant la juridiction des Archives sur les papiers judiciaires.

SEIDL (Jakob), Das Österreichische Staatsarchiv (*Mitt. d. öst. St. Arch.*, 1, 1948).

Histoire de l'organisation des Archives d'Etat autrichiennes. Etat après-guerre ; pertes.

2. Archives de l'État à Vienne

GRILL (Heinz), Die ältesten « Turcica » des Haus-, Hof- und Staatsarchiv (*Mitt. d. öst. St. Arch.*, 3, 1950, p. 127-142).

Regestes de 26 documents de 1412 à 1453 analogues à ceux de la série « Turcica » et provenant de diverses séries des Archives de Vienne.

MEISTER (Richard), Das Haus-, Hof- und Staatsarchiv und die Akademie der Wissenschaften (*Österreichische Akademie der Wissenschaften, Phil. hist. Kl. Sitzungsberichte*, 226., 3. Abh. : *Festgabe an das Österreichische Staatsarchiv zur Feiere des 200 jährigen Bestandes des Haus- Hof- und Staatsarchives*, Wien, 1949, p. 3-82).

1. Der Anteil des Archivs an der Organisation der wissenschaftlichen Gemeinschaftsarbeit in der Akademie (p. 5-9) ; 2. Das Projekt der Einbeziehung der wissenschaftlichen Sammlungen in die Akademie im Jahre 1848 (p. 10-36) ; 3. Grundsätzliches zur Problematik der Organisationsformen der Wissenschaft (Forschung, Lehre, Verwaltung) (p. 36-56) ; 4. Der Anteil des Archivs an der österreichischen Geschichtsforschung innerhalb der Akademie (p. 56-82).

MITIS (Oskar), Bemerkungen zu den Kaisergoldbulen Leopolds I. und Josephs I. (*Arch. Zts.*, 46, 1950, p. 207-213).

Liste des diplômes bullés d'or, délivrés par la Chancellerie impériale de 1664 à 1705, d'après les livres de taxe de la Chancellerie, aux Archives de Vienne (p. 210-212).

REGELE (Oskar), Die Geschichtsschreibung in Wiener Kriegsarchiv von 1779 (Kaiser Joseph II.) bis zum Ende des ersten Weltkrieges (1918). *Festschrift*, hgg. v. SANTIFALLER, I, Wien, 1949, in-4°, p. 732-743).

Les travaux d'histoire militaire autrichienne.

SANTIFALLER (Leo), Die Preces Primariae Maximilians I. Auf Grund der Maximilianischen Registerbücher des Wiener Haus-, Hof- und Staatsarchivs (*Festschrift*, hgg. v. SANTIFALLER, I, 1949, p. 578-661).

Les empereurs avaient le droit de *primariae preces* à l'occasion de leur couronnement, tant comme roi que comme empereur, c'est-à-dire qu'ils pouvaient proposer à la papauté translations et collations de bénéfices. Catalogue, par ordre alphabétique de localités, des actes contenus dans les deux registres de *preces primariae* de Maximilien I^{er}, de 1486 et de 1508 (parmi les localités intéressées, figurent non seulement celles de l'Allemagne d'actuelle, mais aussi celles de la Belgique, de la Suisse et des autres pays considérés comme faisant partie de l'Empire). Table alphabétique des noms de personnes.

WALTER (Friedrich), *Inventar des Wiener Hofkammerarchivs*, Wien, 1951, in-8°, 196 p. (*Publikation des Oesterreichischen Staatsarchiv*, II. Serie : *Inventare österreichischer Archive*, VII).

3. Archives provinciales

BASSE-AUTRICHE, Vienne :

FORSTREITER (Erich), Die Inventarisierung staatlicher Archivbestände in Niederösterreich (*Mitt. d. öst. St. Arch.*, 2, 1949, p. 94-112).

Histoire des Archives de Basse-Autriche, les plus importantes Archives provinciales d'Autriche, depuis leur création en 1894. Progrès des travaux d'inventaires. P. 102-105 : principaux fonds des Archives du Land de Basse-Autriche.

HOFFMANN (Alfred), Die Quellen zur Geschichte der Wirtschaft im Lande ob der Enns (*Mitt. d. O. öst. L. Arch.*, I, 1950, p. 107-154).

Rapide revue des types de documents susceptibles d'intéresser l'histoire sociale et économique.

LECHNER (Karl), Das Archiv der ehemaligen Prospekt Gloggnitz. Seine Geschichte und seine Bestände (*Festschrift*, hgg. v. SANTIFALLER, I. Bd., Wien, 1949, in-4°, p. 54-94).

Archives récemment déposées aux Archives de Basse-Autriche. Regestes de 195 actes du début du XII^e siècle à 1744, concernant la prévôté ecclésiastique de Gloggnitz et l'abbaye de femmes de Formbach.

HAUTE-AUTRICHE, Linz :

RAUCH (Konrad), Oberösterreichische Amtsregistraturen (*Mitt. d. O. öst. L. Arch.*, I, 1950, p. 193-212).

Organisation des papiers modernes des communes de Haute-Autriche, des bureaux des districts, du Conseil provincial et de la préfecture.

STRASSMAYR (Eduard), Oberösterreichisches Landesarchiv. 54. Jahresbericht (1950), Linz, 1951, in-8°, 11 p. (Sonderabdruck aus dem *Jahrbuch des Oberösterreichischen Musealvereines*, 96).

STURMBERGER (Hans von), Das Tagebuch des Grafen Johann Maximilian von Lamberg. Zur Geschichte des Westfälischen Friedenskongresses (*Mitt. d. O. öst. L. Arch.*, I, 1950, p. 275-289).

Aux Archives de Haute-Autriche ont été déposés deux des trois volumes du journal du comte de Lamberg, plénipotentiaire autrichien pour les négociations avec la Suède aux traités de Westphalie.

TRINKS (Erich), Die Bestände des Oberösterreichischen Landesarchivs (*Mitt. d. O. öst. L. Arch.*, I, 1950, p. 7-105).

Histoire des Archives de Haute-Autriche ; liste des fonds (p. 22-31) ; notices sur les principaux fonds (p. 31-105).

WUTZEL (Otto), Die Handbibliothek des Oberösterreichischen Landesarchivs. Entwicklung und Bestände (*Mitt. d. O. öst. L. Arch.*, I, 1950, p. 213-238).

Historique et composition de cette bibliothèque : près de 17.000 volumes dont 10.000 consacrés à l'histoire générale et 1.000 aux éditions de textes.

ZIBERMAYR (Ignaz), *Das Oberösterreichische Landesarchiv in Linz im Bilde der Entwicklung des heimatlichen Schriftwesens und der Landesgeschichte*, 3^e éd., Linz, 1950, xv-354 p.

Histoire et contenu de ce dépôt d'archives.

BURGENLAND, Eisenstadt :

Burgenländisches Landesarchiv. Jahresbericht, 1-4 (1945-1948), Eisenstadt, 1949, in-12, 16 p. 5. (1949), id., 1950, 7 p. 6. (1950), id., 1951, 11 p.

En introduction au 1^{er} cahier : *Das Archivwesen des Burgenlandes, 1921-1944* : historique du dépôt d'archives, le plus récent d'Autriche : service d'archives constitué après que le traité de Saint-Germain-en-Laye ait séparé de la Hongrie les localités germanophones de la frontière ; lié au musée provincial, érigé en *Filialarchiv Eisenstadt des Reichsgauarchivs Niederdonau* en 1938, enrichi alors de nombreux fonds d'archives de villes et de paroisses et des Archives seigneuriales du comte Batthyany à Kittsee. Il a été en outre décidé par l'autorité ecclésiastique de constituer un dépôt d'Archives diocésaines pour réunir matériellement les fonds des paroisses et faciliter ainsi les recherches historiques.

CARINTHIE, Klagenfurt :

WANNER (Richard), Aus der Arbeit des Kärntner Landesarchivs. Mitteilungen über das ständische Archiv. I. Abt. (*Carinthia*, 142, 1952, p. 385-391).

WIESSNER (Hermann), Das Graf Dietrichsteinsche Fideikommissarchiv (*Festschrift*, hgg. v. SANTIFALLER, I, Wien, 1949, in-4^o, p. 180-191).

Historique et contenu d'importantes archives déposées en 1930 comme séquestre, aux Archives de Carinthie, contenant 1.155 volumes manuscrits, intéressant les biens de la famille de Dietrichstein et les seigneuries de Hollenburg, Finkenstein, Landskron et Velden ; le plus ancien document remonte à 1267. Régeste des documents les plus importants (p. 185-187 : doc. de 1300 à 1639).

VIENNE :

GEYER (Rudolf), Das Archiv der Stadt Wien (*Wiener Geschichtsblätter*, hgg. : Verein für Geschichte der Stadt Wien, IV, 1949, n^o 3-4, p. 53-57).

Guide d'ensemble des fonds de ces Archives (jusqu'à 1921 Archives municipales) : 1^o Archives de la ville de Vienne (titres et privilèges depuis le milieu du xiii^e s. ; registres de la ville depuis le milieu du xiv^e s. ; fonds annexes de l'hôpital et des fondations. Fonds des villes et villages annexés à la ville actuelle, remontant au xvi^e s. 2^o Papiers des administrations patrimoniales antérieures à 1848, spécialement fonds judiciaires (testaments depuis 1550), registres fonciers (4.000 depuis 1300) ; 3^o Archives privées, notamment des anciennes corporations.

4. Archives ecclésiastiques

BACHMANN (Dr Hans), Die Kloster- und Pfarrarchive Nordtirols, ihre wissenschaftliche Betreuung und Bearbeitung durch das Landesregierungsarchiv in Innsbruck (*Mitt. d. öst. St. Arch.*, 2, 1949, p. 91-94).

Efforts des Archives du Tyrol pour la photocopie et le régeste systématique des archives des églises, des décanats et des abbayes de la région.

GRUELL (Georg), Geschichte des Lambacher Klosterarchivs (*Mitt. d. O. öst. L. Arch.*, I, 1950, p. 155-181).

Historique de l'abbaye de Lambach ; notices sur les divers classements de 1946 — notamment 2.800 chartes depuis 1056, la plupart du xv^e s. ; état des instruments de travail.

NEUMÜLLER (Willibrord) et HOLTER (Kurt), Kremsmünsterer Briefe aus der Zeit des Interregnums (*Festschrift*, hgg. v. SANTIFALLER, I, Wien, 1949, in-4^o, p. 412-434).

Signale la découverte dans les reliures des *Codices* de l'abbaye de Kremsmünster de 250 fragments de lettres du ix^e au xiv^e s., la plupart du xiii^e s. Grand intérêt de ces lettres dont beaucoup sont des missives : l'une est en allemand. Analyse et édition de 38 d'entre elles.

SCHOBER (Friedrich), Das Archiv der Stadtpfarre Linz (*Mitt. d. O. öst. L. Arch.*, I, 1950, p. 183-191).

Contenu du dépôt central des paroisses de Linz : le plus ancien document remonte à 1385, les registres paroissiaux, au début du xviii^e s. Revue rapide des documents relatifs aux églises de Linz, conservés en dehors de ce dépôt.

SEELAND (Hermann), *Kirchenbücher und Kirchenbuchführung in Bistum Hildesheim*, Hildesheim, 1949, in-8^o, 112 p.

WODKA (Josef), Die St. Pöltner Bestände des ehemaligen Wiener Neustädter Bistumsarchivs (*Festschrift*, hgg. v. SANTIFALLER, I, Wien, 1949, in-4^o, p. 192-220).

Sort des fonds de l'ancien évêché de Wiener-Neustadt et de divers établissements ecclésiastiques de cette ville et de Sankt-Pölten, supprimés au xviii^e s. ou incorporés aux Archives du nouvel évêché de Sankt-Pölten, érigé en 1785. En appendice, répertoire des chartes (depuis 1469), correspondances et actes consistoriaux de Wiener-Neustadt ; suivi d'un état des documents de cette provenance conservés aux Archives du chapitre de Sankt-Pölten. Table chronologique générale des documents de Wiener-Neustadt, établie en 1785, avec indication de la destination donnée à chacun d'eux à cette époque (p. 196-220).

5. Archives privées

GOËSS (Johann Zeno), Das gräflich Goëss'sche Herrschafts- und Familienarchiv in Klagenfurt und Ebenthal (*Carinthia*, 142, 1952, p. 669-676).

MARTIN (Franz), Die Urkundensammlung in der Freyburg zu Salzburg (*Festschrift*, hgg. v. SANTIFALLER, I, Wien, 1949, in-4^o, p. 458-470).

Catalogue de la collection de 58 chartes scellées, relatives à Salzbourg, réunies par Carl von Frey dans son château du Freyburg en cette ville (1298-1767). Index alphabétique.

STRASSMAYR (Dr Eduard), Der Schutz von Schlossarchiven in Oberösterreich (*Mitt. d. Öst. St. Arch.*, II, 3, 1949, 89-91).

Exemples de mauvaise conservation et de dispersion d'Archives de châteaux, en Autriche au xix^e s. Tentative heureuse de la *Kommission für neuere Geschichte Österreichs* à la veille de la guerre de 1914. Loi du 25 septembre 1923 sur la protection des monuments, sans résultat. Activité des Archives de Haute-Autriche pour le classement et éventuellement la prise en charge des archives privées.

STRASSMAYR (Eduard), Das Schlossarchiv Weinberg (Oberösterreich) (*Festschrift*, SANTIFALLER, I, Wien, 1949, p. 139-150).

Historique des Archives de Weinberg, déposées aux Archives provinciales ; elles comprennent les archives du château et de la seigneurie, les papiers de la famille von Kuefstein qui remontent à 1311 et ceux de la famille actuelle de Thürheim depuis le début du xvi^e s. Par les fonctions occupées par plusieurs de leurs membres, ces papiers ont une réelle importance pour l'histoire d'Autriche : une partie en a été déposée en 1920 aux Archives provinciales ; le reste, sauvé à l'issue de la guerre, a été reclassé aux Archives à Linz et ultérieurement renvoyé dans le château restauré.

WIESFLECKER (H.), *Die Regesten der Grafen von Görz und Tirol, Pfalzgrafen in Kärnten*, I, 957-1271. Publikationen des Institutes für Österreichisches Geschichtsforschung, hgg. von L. SANTIFALLER, 4. Reihe, 1. Abt. Innsbruck, 1949, 234 p.

6. Divers

HUTER (Franz), Archivbericht aus Laurein (*Veröffentlichungen des Museum Ferdinandeum*, 31, 1951, p. 369-384).

LHOTSKY (Alphons), Handschriftenausstellung des Oesterreichischen National-Bibliothek anlässlich des I. Oesterreichischen Archivtages (*Mitt. d. öst. St. Arch.*, 2, 1949, p. 7-28).

Exposition des principaux manuscrits de chroniques et de sources narratives de l'histoire autrichienne ainsi que des manuscrits les plus précieux de la Bibliothèque nationale, du Haut Moyen âge au xviii^e s.

RICHTER-SANTIFALLER (Bertha), Regesten zur Geschichte der Herren von Lafay (*Mitt. d. öst. St. Arch.*, 3, 1950, p. 11-32).

Historique de la famille de Lafay, originaire des environs de Kastelrut en Tyrol. Régestes de 90 actes (1341-1568) la concernant.

BELGIQUE

1. Généralités

COSEMANS (A.), Het Archiefwezen in België (*Tijdschrift voor bestuurwetenschappen*, II, 1, 1947, p. 17 sq.).

LEJOUR (E.), Les archives de famille. Suivi d'une liste des archives de famille conservées dans les Archives de l'Etat en Belgique (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XXI, 1950, p. 11-27, 163-183) et à part, Bruxelles, 1950, in-8^o, 40 p.

Problèmes soulevés par les archives de famille, pour lesquelles, contrairement à la doctrine ancienne, l'auteur revendique la qualification de « fonds d'archives ». Principes de classement.

Liste accompagnée d'une courte notice, des archives de famille (à l'exclusion des papiers d'office, des manuscrits et des papiers de collection) comptant au moins 5 portefeuilles aux *Archives générales du Royaume* (45 fonds, notamment Arenberg, Arschoot-Schoonhoven, seigneurs de Leeftael dont les Liedkerke, de Mérode, d'Overschie de Neerysche, etc.) ; aux *Archives de l'Etat à Anvers* (6 fonds, notamment de Cocq de Rameyen, de Savoie et Ullens de Schoten) ; à Arlon (2 fonds, dont celui des seigneurs de Guirsch ; à Bruges (8 fonds) ; à Gand (30 fonds, notamment de Ghellinck Vaernewijck, d'Hoop avec des documents relatifs à la traite des nègres au xviii^e s., etc.) ; à Hasselt (6 fonds) ; à Liège (16 fonds, notamment de Mercy-Argenteau et quelques papiers d'aluneries, de houillères, de verrerie et autres entreprises) ; à Mons (23 fonds) et à Namur (12 fonds, dont le chartrier des seigneurs de Corroy-le-Château).

Pour chaque fonds est indiquée l'existence d'inventaires imprimés ou manuscrits ou au moins l'état d'avancement des travaux de classement.

Table des noms de familles mentionnés dans la liste.

List of Summary catalogues of Belgium Archives (*The English Historical Review*, LXV, 257, p. 655-656).

M... (O.) et W... (L.), L'unification des méthodes de classement dans les administrations publiques belges (*Revue internationale des sciences administratives*, XVI, 2, 1950, p. 308-316).
Sur l'application du système décimal Dewey aux administrations belges.

TIHON (Camille), Les Archives de l'Etat en Belgique pendant la guerre (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XIII, 1940-1944, p. 3-13).

Problèmes posés par la mise à l'abri des archives. Destruction des Archives de l'Etat à Mons le 14 mai 1940 ; dégâts aux Archives de l'Etat à Liège le 24 décembre 1944. Action des autorités d'occupation en vue de la remise de documents et de l'échange d'archives avec la France, les Pays-Bas et l'Autriche.

2. Archives générales du royaume

DELATTE (I.), *Inventaire des Archives des Monts-de-Piété*, Bruxelles, 1948, in-8°, 23 p. (A. G. R.).

Répertoire des 5 fonds suivants : 1° Commission de contrôle des Monts-de-Piété, 1618-1651 ; 2° Jointe des Monts-de-Piété, 1775-1795 (documents depuis 1684) ; 3° Commission de liquidation des Monts-de-Piété, 1818-1826 (titres de propriété XVII^e-XVIII^e s.) ; 4° Mont-de-Piété de Bruxelles, 1618-1810 ; 5° Mont-de-Piété de Louvain, 1782-1801. Autres Monts-de-Piété, 1620-1804.

DUPARQUE (E.), Grand Conseil de Malines. Documents se rapportant aux anciens duché de Luxembourg et comté de Chiny (*Institut archéologique de Luxembourg, Annales*, LXXX, 1949, Arlon, p. 3-329).

Catalogue des actes se rapportant au Luxembourg dans le fonds du Grand Conseil de Malines, r. Reg., 258-261 : Transactions, octrois et généalogie (chapitre publié en 1938 et non réédité ici) [1-27] ; 2. Contrats de mariage, reg. 243-248, et testaments, 249-257, 1495-1713. Inventaire analytique [28-45] ; 3. Sentences de 1470-1772, reg. 790-976, liste des parties et matières de procès [46-1018] ; 4. Condamnations volontaires, 1559-1645, reg. 1120-1131, et 1175-1794, lasses 1131^e-20. Inventaire analytique [1019-1226] ; 5. Liste des procès de Luxembourg en appel devant le Parlement de Metz, 1684-1698, pendant l'occupation française (liste des parties [1227-1948]).
Table des noms de personnes et de lieux (p. 281-329).

GORISSEN (P.), Les Archives de l'audience en 1700 (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XXI, 2, 1950, p. 263-264).

Grand désordre de ce fonds à la fin de l'époque espagnole.

LEFÈVRE (Joseph), La correspondance des gouverneurs généraux de l'époque espagnole (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XXI, 1, 1950, p. 28-55).

Intérêt de cette correspondance qui comprend les lettres échangées par les gouverneurs des Pays-Bas avec le roi d'Espagne, ses ministres, ses ambassadeurs, les gouverneurs des possessions espagnoles en Europe, les souverains étrangers, ainsi que la correspondance des gouverneurs avec leurs subordonnés et leur correspondance personnelle. Étude rapide des services dont les papiers émanent. Historique des fonds des Archives générales du royaume où ils sont conservés : *Fonds de l'Audience* (emporté en 1794 en Autriche ; des échanges ont permis le retour à Bruxelles de certains documents, notamment pour l'époque de Philippe II, tandis que les papiers du gouvernement de Marguerite de Savoie sont conservés en France aux Archives départementales du Nord) ; *Fonds de la Secrétairerie d'Etat allemande* (mutilé : a servi de monnaie d'échange avec l'Autriche, mais il subsiste des copies des documents échangés) ; *Fonds de la Secrétairerie d'Etat espagnole et de la Secrétairerie d'Etat à la Guerre* (ces papiers considérés comme propriété privée des gouverneurs, ont été généralement transportés en Espagne ; grosses lacunes pour le règne de Charles II ; mauvaise conservation de la correspondance diplomatique).

LEJOUR (E.), *Inventaires des archives de la famille de Fourneau de Gruquembourg*, Bruxelles, 1949, in-8°, 78 p. (Archives générales du Royaume).

Inventaire analytique des archives de la famille de Fourneau de Cruquembourg, cédées aux Archives générales du Royaume en 1938 par les Lichtervelde, héritiers de cette famille : 3 cartons de pièces scellées (1352-1771) et 175 portefeuilles. Biens surtout en Brabant, en Flandre occidentale ; quelques biens aussi en France, en Luxembourg et aux Pays-Bas. Riches archives seigneuriales, inventoriées en annexe. Table onomastique analytique.

VAN DERVEEGHDE (Denise) et LEFÈVRE (Cécile), *Inventaire des archives du Conseil d'Etat de Régence, 1706-1716*, Bruxelles, 1950, in-8°, 31 p. (Archives générales du Royaume).

Répertoire numérique du Conseil d'Etat, fonctionnant pendant l'occupation anglo-batave au nom de l'archiduc Charles d'Autriche (prétendant au trône d'Espagne sous le titre de Charles III) : la régence étrangère cesse avec la ratification du traité de La Barrière (3-2-1716). Le Conseil traite de toutes les affaires importantes de l'Etat et exerce pratiquement les pouvoirs du gouverneur général, du Conseil d'Etat proprement dit et du Conseil privé.

VANHAEGENDOREN (M.), *Inventaris van het Archief van den drossard van Brabant en van den provoost-generaal van het Hof en van de Nederlanden*, Bruxelles, 1949, in-8°, 24 p. (Algemeen Rijksarchief, Brussel).

Répertoire numérique des archives du drossard de Brabant, officier de justice exerçant des fonctions comparables à celles des sénéchaux de France et du souverain-bailli en Flandre, ainsi que des archives du prévôt général de la Cour et des Pays-Bas (primitivement prévôt général des maréchaux), chargé de la poursuite et du jugement des criminels dans tout le pays. Les archives conservées, commencent au XVII^e siècle (avec quelques épaves du XVI^e s.).

VAN MEERBEEK (Lucienne), *Inventaire des archives de la liquidation de l'ancienne dette constituée et de l'arrière des Pays-Bas*, Bruxelles, 1948, in-8°, 40 p. (Archives générales du Royaume).

1° Liquidation par la France : travaux des préfets 1798-1808 : départements : Dyle, Deux-Nèthes, Escaut, Jemmapes, Lys, Meuse-Inférieure, Ourthe ; 2° Commissariat général de liquidation avec la France, 1816-1818 ; 3° Commission de liquidation, 1816-1818 ; 4° Commission générale des liquidations à La Haye, 1818-1830.

3. Archives du ministère des Affaires étrangères

THOMAS (David H.), The value of the Belgian Foreign Office Archives to students of public opinion (*Public opinion quarterly*, XV, 1951, p. 140-142).

Intérêt des extraits de presse, généralement annexés aux dépêches diplomatiques.

WILLEQUET (Jacques), Les Archives du ministère des Affaires étrangères (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XXII, 1, 1951, p. 3-13).

Historique, classement, création d'un atelier de microfilmage en 1949.

4. Archives de l'Etat dans les provinces

BRUGES :

DE SMET (J.), *Inventaris van het Archief van de Franse Hoofdbesturen in West-Vlaanderen, 1794-1814*, Bruxelles, 1951, in-8°, 246 p. (Rijksarchief te Brugge).

Inventaire des archives des administrations centrales françaises en Flandre occidentale, 1794-1814.

BUNTINX (J.), *Inventaris van het Archief der familie de Preudhomme d'Hailly en der aanverwante families*, Bruxelles, 1950, in-8°, 99 p. (Rijksarchief te Gent).

Inventaire des archives de la famille de Preudhomme d'Hailly, burgraves héréditaires de Nieuport, données aux Archives de Gand pendant la guerre de 1914-1918 : papiers propres de la famille depuis le début du XVII^e s. et des familles Damman de Gand et d'Ongnies de Courrières depuis la fin du XVI^e s. Biens en Flandre orientale et occidentale, à Courrières (France) ; quelques biens en Zélande. Table alphabétique.

MARÉCHAL (Joseph), *Inventaris van het Archief der familie Jacopsen*, Bruxelles, 1949, in-8°, VI-39 p. (Rijksarchief te Gent).

Inventaire des archives de la famille Jacopssen, originaire de Hulst en Zélande, établie à Gand et dans la région gantoise au XVII^e s., ainsi que des familles alliées, archives déposées aux Archives de l'Etat à Gand en 1907 et 1939. Epaves des papiers commerciaux de Hubert Jacopssen, marchand de vin et de bière à Hulst au début du XVII^e siècle. Belle série de correspondance commerciale et de registres de comptabilité (1662-1730) de Philips Jakob Jacopssen et de son fils, marchands drapiers à Gand, y compris leurs livres de commission pour une firme de Rotterdam et une autre de Châlons-sur-Marne. Correspondance du vice-consulat de Belgique au Guatemala (1889-1893) dans les papiers de Paul Jacopssen. Index des noms de personnes et de lieux.

LIÈGE :

PONCELET (Edouard), *Inventaire des dépêches du Conseil privé de Liège, 1581-1612, 1763-1801*, Liège, 1945-1947, 2 vol. in-8°, 156-155 p. (*Mémorial des Archives détruites en 1944*).

YANS (Maurice), Les Archives de la Bienfaisance publique à Liège. I : L'hôpital Mostarde (*Annuaire d'histoire liégeoise, Annuaire de la Commission communale de l'Histoire de l'ancien pays de Liège*, n° 14 (t. III, n° 4), 1946, p. 535-568).

Hôpital fondé à Liège par Jean Mostarde en 1336. Edition de l'acte de fondation, du testament du fondateur (1350), d'un inventaire du mobilier (1440), et d'extraits du compte de 1440.

YANS (M.), *Pasicrisie des échevins de Liège, 1409-1440, 1441-1452*, Liège, 1948-1949 (*Mémorial des Archives détruites en 1944*), 2 vol. in-8°.

MONS :

ARNOULD (Maurice-A.), *L'ancien état civil en Hainaut. I. Inventaire analytique des registres paroissiaux déposés aux Archives de l'Etat à Mons antérieurement au 1^{er} décembre 1947*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1949, in-8°, 215 p. (Archives de l'Etat à Mons).

Répertoire numérique des registres de baptêmes, mariages et sépultures, des communes de la province actuelle du Hainaut ayant déposé leurs anciens registres aux Archives de l'Etat : soit 112 paroisses sur 407. La plupart des séries de registres remontent au XVII^e siècle, plusieurs (baptêmes) datent de la seconde moitié du XVI^e s.

Importante introduction (p. 7-50) sur la tenue de l'état civil dans le Hainaut. Table onomastique et par matières fort détaillée.

HANSOTTE (Georges), *Inventaire des Archives de la ville de Chièvres (1404-1918)*, Bruxelles, 1948, in-8°, 59 p.

Déposés en 1943 aux Archives de l'Etat à Mons, ces papiers d'une commune rurale, présentent des séries continues dès le XVI^e s.

LOUANT (Armand), *Inventaire analytique d'un lot d'archives de l'ancien évêché de Tournai, revenus de Vienne*, Bruxelles, 1949, in-8°, 29 p. (Archives de l'Etat à Mons).

Inventaire pièce à pièce de 7 portefeuilles de documents provenant des Archives de l'évêché de Tournai. Les archives de l'évêché de Tournai sont aujourd'hui représentées par les cartulaires seuls sauvés lors de la destruction des Archives de Mons en 1940 et par ces 7 portefeuilles, renvoyés de Vienne en vertu du principe de provenance en 1943-1944. La plupart des documents, d'intérêt local, ont été classés par ordre alphabétique de localités. Près de la moitié des pièces se rapportent à Lille, d'autres à Cambrai, Douai, Maubeuge, Mortagne (copies d'actes des XII^e et XIII^e s.), etc. en France.

SCUFFLAIRE (Andrée), *Inventaire des Archives de la commune d'Hyon (1792-1930)*, Bruxelles, 1951, in-8°, 51 p. (Archives de l'Etat à Mons).

Répertoire numérique des archives déposées aux Archives de l'Etat à Mons en 1948 : papiers représentatifs des Archives d'une petite commune belge. Table.

NAMUR :

COURTOY (Ferdinand), *Inventaire des Archives de la famille de Gaiffier de Levignen*, Bruxelles, 1949, in-8°, 127 p. (Archives de l'Etat à Namur).

Inventaire des très importantes archives de la famille de Gaiffier d'Hestroy, originaire de Namur, et des familles alliées dont les Balbani de Lucques (quelques papiers commerciaux d'Anvers, XVI^e et XVII^e s.), et les Cassani, ainsi que de la famille de Léviguen, d'origine française. Biens dans la région de Namur, de Liège et de Brabant, ainsi que dans le département de l'Oise (comté de Léviguen), XIV^e-XIX^e s. Index.

BOVESSE (Jean), *Actes originaux inédits de souverains de France et d'Allemagne conservés aux Archives de l'Etat à Namur (1281-1373) (Bulletin de la Commission royale d'histoire, CXIV, 1949, p. 299-421).*

Edition de 20 actes des rois de France et de deux actes des souverains d'Allemagne. Renseignements sur le Trésor des chartes des comtes de Namur.

5. Archives communales

ANVERS :

BLOCKMANS (Fr.), *Inventaris der Schepenregisters, Collectanea- Certificatieboeken en Coopers en comparanters*, Anvers, 1948, in-4°, I, 38 p. (multigraphié). (Antwerpen. Stadsarchief, Oud Archief).

Répertoire numérique des registres des échevins pour l'enregistrement des obligations concernant les biens meubles et immeubles (1394-1797) ; registres des *collectanea* ou pièces annexes (1430-1729), livres des *Certificatieboeken* pour la délivrance des certificats principalement en matière de marchandises (1488-1614, épaves de 1488 à 1552), et tables alphabétique et chronologique des acheteurs et des parties (1490-1645, 36 vol.).

Etabli avec la collaboration de J. Van Roey et de R. de Roo.

BLOCKMANS (Fr.), *Inventaris der notariële protocollen*, 1948, in-4°, I-123 p. (multigraphié). (Antwerpen. Stadsarchief, Oud Archief).

Répertoire numérique établi avec la collaboration de J. Van Roey, R. de Roo et I. Vertessen, de l'ensemble des protocoles des notaires, classés par ordre alphabétique de ceux-ci, avec indication des dates extrêmes de chaque registre, la cote et éventuellement mention des états et répertoires d'actes joints au registre (1480 à 1810).

PAIS-MINNE (E.), *Kaarten-Inventaris van het Archief der Commissie van Openbare Onderstand te Antwerpen (Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore, XIII, 1-2-3, 1950, p. 3-40). Uitgegeven door de Commissie voor Geschiedkundige en Folkloristische Opzoekingen der Provincie Antwerpen (Provinciebestuur van Antwerpen).*

Catalogue par ordre alphabétique de localités, de 174 cartes et plans avec description sommaire, de 1578 à 1771, conservés aux Archives de la Commission d'Assistance publique d'Anvers.

AUDENARDE :

DE MUYNCK (P.), *Inventaris. Stad Oudenaarde, Oud Archief. Opgaven in alphabetische volgorde naar het voorwerp*, Audenarde, 1942-1951, I-481 p. en 7 vol., multigraphié (Stadsbestuur van Oudenaarde).

Principales séries : actes et contrats passés par les échevins depuis 1440 ; états des biens depuis 1373 ; comptes de la ville depuis 1406 ; 6.000 chirographes. Ces Archives intéressent la ville même d'Audenarde et les localités de son ancienne châtellenie. Plus qu'un inventaire, il s'agit ici d'un index par mots typiques de matières, tantôt français, tantôt flamands, de personnes, de lieux, de matières, parfois de caractère très général, parfois très particulier ; au nombre de 1.500 (sans index final).

BRUXELLES :

Rapport sur le service des Archives. Archives. Bibliothèques. Extrait du rapport présenté au Conseil communal en séance du 3 octobre 1949 par le Collège des Bourgmestre et échevins... Bruxelles, 1949, in-8°, 13 p. — Rapport sur le service des Archives..., 2 octobre 1950, Bruxelles, 1950, in-8°, 16 p. — Rapport du service des Archives..., 1^{er} octobre 1951..., Id., 1951, in-8°, 15 p.

GAND :

NOWE (Henri), *Quelques aspects des Archives de la ville de Gand (Arch. Bibl. Mus. Belg., XXII, 1, 1951, p. 14-18).*

A côté des Archives proprement communales qui remontent à 1178, les Archives renferment des fonds d'hôpitaux, de confréries, d'églises (souvent partagées avec les Archives de l'Etat), de familles et une belle collection iconographique.

MALINES :

Inventaris op Parochieregisters en registers van burgerlijke stand tot 1829 (Uitgaven van het Stadsarchief van Mechelen), 1949.

Inventaris der notariële protocollen (Uitgaven van het Stadsarchief van Mechelen), 1950.

RENAIX :

HOOREMAN (G.) et VAN ES (J.), *Stadsarchief Ronse. Familienamen uit de Huwelijksregisters, XVI-XVII-XVIII e. (Archives de la ville de Renaix. Noms de famille des registres de mariages, XVI -XVII -XVIII s.), [Renaix], in-4°, I, 11 p. sur 8 col., multigraphié*

Liste alphabétique des noms de famille, rencontrés au cours d'un dépouillement systématique des registres de mariage, sans indication de date.

HOOREMAN (G.) et VAN ES (J.), *Les noms de famille cités dans l'inventaire des états de biens aux Archives de la ville de Renaix. Contribution à un catalogue général des noms de famille, 1467-1796 (De Familienamen uit de inventaris der staten van goed in het stadsarchief te Ronse. Bijdrage tot een algemene catalogus des Familienamen), [Renaix], 1949, in-8°, 4 p. à 9 col., multigraphié.*

HOOREMAN (G.) et VAN ES (J.), *Lijst des Familienamen, voorkomend in de parochieregisters op het Stadsarchief te Ronse, 1585-1796 (Liste des noms de famille se trouvant dans les registres paroissiaux aux Archives de Renaix, 1585-1796. Registres des baptêmes), [Renaix], 1949, in-4°, I, 14 p. à 8 vol., multigraphié.*

Liste alphabétique des noms de familles, sans autre indication, résultant du dépouillement systématique des registres de baptême.

[Stadsarchief Ronse] *Inhoudtafel*, [Renaix], in-4°, 19 p., multigraphié.

Inventaire général des Archives de la ville : 1° *Archief van het Magistraat* (correspondance, 1533-1794 ; comptes de la ville, 1635-1808, etc. ; *Archief der Schepenkamers* : chyrographes et parchemins, 1289-1638 ; 4.841 actes ; successions et exhéredations, 1536-1797 ; actes légaux, 1526-1796, etc. ; *Archief der Weezerige* : états de biens, 1467-1795 ; *Archief van het Leenhof* : dénombrement des actes, etc., XVII-XVIII° s. ; 2° *Arch. van het nieuw regiem*. En annexe, p. 17, archives de l'occupation française.

En annexe : liste des registres principaux d'état civil qui se trouvent aux Archives de la ville : Saint-Pierre (N. : 1595 et s. ; M. 1624 et s., D. 1652 et s.), Saint-Martin (N. 1587 et s., M. 1587 et s., D. 1679 et s.).

6. Archives ecclésiastiques

ERENS (Kan. M. A.), O. Praem., *De Oorkonden der Abdij Tongerlo*. Deel I, 1130-1294 ; II, 1294-1318, 1950, XVI-424-490 p.

NAUWELAERTS (M. A.), Parochiekerk van Sint Niklaas te Putte. Beknopte Inventaris van het oud-Archief (*Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore*, XIII, 1950, p. 52-83).

Inventaire analytique des Archives paroissiales de Saint-Nicolas de Putte (arr. de Malines), complètes depuis le début du XVII° s., avec des pièces antérieures : comptes depuis 1562, manuels et registres de rentes depuis 1556, copie de pièces relatives aux dîmes (dont régeste) depuis 1332, deux censiers en rouleau du XIV° s., etc.

VAN PASSEN (Rob.), Inventaris op de oude Plans en Kaarten in het Archief van O. L. Vrouwekerk, te Antwerpen (*Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore*, XIII, 1950, p. 45-51).

Catalogue de 66 cartes et plans de l'église Notre-Dame à Anvers, par ordre alphabétique de localités, avec description sommaire, de 1630 à 1790.

7. Divers

HBYSE (Th.), Le Haut Commissariat belge à Toulouse en 1940 et ses archives (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XIX, 2, 1948, p. 58-62).

Les Hauts Commissariats étaient chargés en 1940 de l'assistance aux Belges réfugiés en France et de leur rapatriement. En appendice, l'auteur trace le tableau de classement sommaire des archives du Haut Commissariat de Toulouse qui avait juridiction sur le Midi de la France ; les papiers furent plus tard envoyés en désordre à Vichy.

LEFEBVRE (Placide), O. Praem., Archives des Arts (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XX, 1949, p. 9-18, et t. XXI, 2, 1950, p. 184-194).

Catalogue d'actes des Archives bruxelloises, principalement de celles de l'ancien chapitre de Sainte-Gudule, concernant : 1° Des maîtres d'œuvres, tailleurs de pierres, sculpteurs, imagiers, charpentiers et entrepreneurs de la fin du XIII° s. au début du XIV° s. ; 2° Brodeurs et tapissiers.

VERBIEST (F.), Proeve van Inventaris der Cijnsboeken en Cijnsrollen van voor 1400 in de provincie Antwerpen (*Tijdschrift voor Geschiedenis en Folklore*, XIV, 1950, p. 33-81).

Catalogue des plus anciens livres et rouleaux de cens, les premiers remontant au début du XIV° s. : Anvers, Malines, Duffel, Putte, Lierre, Turnhout, Herentals, Retie, Westerlo, Tongerlo, Hoogstraten, avec description sommaire et indication d'autres documents antérieurs ou postérieurs concernant la matière des cens et rentes.

En annexe, liste des séries de comptes et autres matériaux antérieurs à 1400 des Archives d'Anvers, Malines, Lierre, pays de Ryen, Tielen, etc.

8. Congo belge

NEVEN (E. T.), De Archief-dienst in Belgisch-Kongo (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XXI, 2, 1950, p. 149-169 ; t. XXII, 1, 1951, p. 19-40).

Création d'un service d'archives au Congo belge en 1942 ; ses précédents. Organisation actuelle en 4 sections : Archives, Bibliothèque, Centre de documentation et Service de photocopie. Les Archives doivent établir la liste des services publics de toute nature depuis l'origine et une notice sur leur activité, inventorier les Archives de l'Etat indépendant du Congo, classer les papiers de la 1° section du Secrétariat général. La bibliothèque réunit, en relation avec les Archives, toutes les publications officielles et semi-officielles et recueille toutes les publications d'intérêt congolais. Le Centre de documentation fournira une documentation pratique aux services du Gouvernement général. En appendice, textes fondamentaux et résumé de l'article, en français. — 2° art. : Cadre de classement (suivant une classification décimale).

BOLIVIE

Archives nationales. Sucre.

ZENGOTITA (Juan DE), The National Archive and the National Library of Bolivia at Sucre, (*Hispanic historical review*, XXIX, 4, 1949, p. 649-676).
Description du contenu. Dépouillement du *Boletín y catálogo del Archivo General de la Nación*, 1886-1933.

BRÉSIL

CURT LANG (Francisco), *Archivo de música religiosa de la capitania geral das Minas Gerais (Brasil) (Siglo XVIII)*..., t. I (Universidad nac. de Cuyo. Escuela sup. de musica. Dep. de musicologia), Mendoza, Argentine, 1951.

LIMA SOBRINHO (Barbosa), *Documentos do Arquivo Público Estadual e da Biblioteca Pública do Estado sobre a Comarca do São Francisco*, vol. IV-V, Recife, Secr. do Interior e Justiça, Arquivo Público Estadual, 1950, in-8°, LXXXII-688 p., carte.

Très importante collection de documents dans les Archives de Recife se rapportant au pays de San Francisco dans l'ancienne province de Pernambuco.

Sont en outre publiées au Brésil les revues suivantes qui ne nous sont pas parvenues :

Boletim de Departamento do Arquivo do Estado de S. Paulo, Secretaria de Educação.

Revista do Arquivo Público. Recife.

Publicações do Arquivo do Estado da Baía.

Revista do Arquivo municipal. Prefeitura do Municipio de São Paulo. (Publ. de la División del Archivo histórico del Dep. de cultura de la Secretaria de Educ. y Cult. de la Pref. de S. Paulo).

CANADA

1. Archives publiques du Dominion

HALLIDAY (W. E. D.), The public records of Canada. Recent developments in control and management (*Am. Arch.*, XIII, 2, 1950, p. 102-108).

Au Canada les administrations gardent des archives anciennes, généralement assez bien conservées, et utilisent fréquemment le microfilm. Les Archives publiques, créées en 1872, contiennent une très importante collection de papiers, principalement relatifs aux débuts de l'histoire canadienne. Après la dernière guerre, a été créé un *Public Records Committee* qui a établi des règles pour l'élimination des papiers ou leur transfert aux Archives publiques ; il travaille en collaboration étroite avec les départements et administrations, mais n'a pu encore obtenir la création de véritables Archives nationales. Une *Organization and Methods division* a été de même instaurée à la Commission du Service civil pour la normalisation du travail administratif ; en relation avec le *Public records Committee* elle s'occupe de la question du microfilmage des archives administratives.

LAMB (William Kaye), *Canada. Public Archives. Report for the year 1948*, Ottawa, 1948, XIII-252 p.

1° Annual report ; 2° Appendix : Nova Scotia State papers, 1837-1840 (p. 1-179) ; 3° Nova Scotia official correspondance, 1768-1842.

LAMB (William Kaye), *Report of the Public Archives for the year 1949*, Ottawa, 1950, XXXIV-462 p., ill.

1° Annual report (34 p.) ; 2° Calendar of the despatches of the lieutenant governors of Nova Scotia, 1834-1867 (359 p.) ; 3° Summary of the minutes of the Executive Council of Nova Scotia, 1720-1732 (89 p.) ; 4° Guide to calendars of series of collections in the Public Archives (9 p.) ; 5° Series and collections having registers or descriptive lists (3 p.).

LAMB (William Kaye), *Report of the Public Archives for the year 1950*, Ottawa, 1951, in-8°, 30 p.

Preliminary inventory. Record group 10 : Indian Affairs, June, 1951, in-4°, III-14-XIII p. (Public Archives of Canada. Manuscript division).

Inventaire de l'ensemble des papiers des affaires indiennes versés aux Archives depuis 1907 ; des références ayant été données aux cotes des documents, jusqu'ici classés seulement selon leur nature (portefeuilles ou volumes), le reclassement qui en est fait dans cet inventaire et qui répond exactement à l'organisation et à l'histoire de l'institution, n'a eu lieu que sur le papier.

On y trouve donc les papiers des autorités qui ont eu successivement dans leur ressort les affaires indiennes, d'abord de 1755 (1) à 1860, puis postérieurement à 1860 ; viennent ensuite les papiers des autorités régionales, qui ne sont pas antérieurs à 1822 ; enfin les documents fonciers, ventes de terres, baux, rapports d'inspection classés par région, la plupart du second tiers du XIX^e s. ; il s'y ajoute une série de traités et de titres originaux des terres indiennes de 1860 à 1915. Le département indien a conservé la plupart des dossiers administratifs postérieurs à 1860.

Preliminary inventory. Record Group 11 : Department of Public Works. Record group 12 : Department of Transport (Marine ; Railways and Canals), 1951, in-4°, 30 p. (Public Archives of Canada. Manuscript Division).

1. Inventaire des papiers du *Board of Works*, créé au Bas-Canada en 1839, étendu à l'ensemble du Canada et réorganisé en 1846 (versements de 1913-1914) : routes, ponts, canaux, ports, bâtiments publics. Sauf cas exceptionnels, les dossiers sont antérieurs à 1877. Le fonds est précédé d'une série de Mélanges, dans l'ensemble antérieure à la création du *Board of Works* ;

2. Inventaire de la partie jusqu'ici versée des papiers des deux anciens départements de la Marine et des Chemins de fer et canaux. L'essentiel du fonds est constitué par les registres de navigation, dont un répertoire numérique par port, est donné en appendice (1787-1933, 405 vol.). Introduction sur l'organisation des services des Transports des origines à nos jours.

2. Archives des provinces

COLOMBIE-BRITANNIQUE :

IRELAND (Willard E.), *The papers of Rev. Ebenezer Robson, D. D. (United Church of Canada. Committee of Archives, Bulletin, n° 2, 1949, p. 3-7).*

Documents entrés récemment aux Archives de la Colombie britannique

NOVA SCOTIA :

Nova Scotia. Public Archives. Reports of the board of trustees for the year ending 30 November, 1949, Halifax, 1950, 44 p.

SASKATCHEWAN :

Second Report of the Saskatchewan Archives for the period June 1, 1946 to May 31, 1947, Saskatoon, University of Saskatchewan.

3. Archives de l'Église Unie

KYTE (E. C.), *Archives of the United Church of Canada (Am. Arch., XIII, 3, 1950, p. 229-232).*

Historique des Archives de l'*United Church of Canada*, constituées par l'union des Églises congrégationaliste, méthodiste et presbytérienne ; Archives centrales créées en 1940 près de Victoria University (Toronto) et Archives provinciales établies dans chacune des Conférences de cette Église. Indications sur le contenu des papiers conservés.

The Bulletin. Records and proceedings of the Committee of Archives of the United Church of Canada. N° 1 (1948) ; n° 2 (1949), 45 p., Toronto (The United Church Publishing House).

Compte rendu de l'activité de la *Central collection of Archives of the United Church of Canada*, à la Victoria University à Toronto.

JOHNSON (C. H.), *Methodist archives at Mount Allison (United Church of Canada. Committee on Archives, Bulletin, n° 2, 1949, p. 14-17).*

(1) En outre y ont pris place 3 volumes de minutes de la Commission des Affaires indiennes à Albany, 1722-1748.

CHILI

Archivo de don Bernardo O' Higgins, Santiago, 1946-1950, 7 vol., XI-364, XI-479, XXVI-419, 350, XXV-321, 368, XVII-383 p.

Publication intégrale par un Comité présidé par le Dr Ricardo Donoso, de tous les papiers concernant Bernardo O'Higgins, sa vie, ses efforts pour l'indépendance, la politique gouvernementale et les relations avec les autres pionniers de l'indépendance hispano-américaine. Ces papiers sont conservés aux Archives nationales, et à la Bibliothèque nationale, ou sont entre les mains de particuliers. On publie non seulement les lettres reçues ou envoyées par lui, mais aussi la correspondance des ministres et des diplomates, dans un ordre méthodique : débuts de O'Higgins et premières luttes pour l'indépendance, 1811-1813 (vol. 1), opérations militaires de 1814 (vol. 2), correspondance d'Antonio José Frissari, représentant du Chili en Europe, 1819-1826 (vol. 3-4), mission diplomatique de Miguel Zañartu à Buenos-Aires, 1818-1822 (vol. 5-6), l'Armée des Andes sous San Martín, expédition du Chili et nomination de O'Higgins comme chef suprême du Chili, 1814-1817 (vol. 7). L'œuvre sera poursuivie.

CHINE

The Archives department of the National Palace Museum of Peiping (Ind. Arch., I, 3, 1947, p. 193-197).

Liste des fonds, la plupart datant de la dynastie Tsing (1644-1911) et provenant surtout du Grand Secrétariat, du Grand Conseil et de la Maison impériale. Liste des inventaires et des collections de textes publiés.

COLOMBIE

Archives nationales

GARCÉS (Jorge A.), *Lista parcial de documentos que sobre el Ecuador se hallan en el Archivo nacional de Bogotá (Museo histórico. Organo del Museo de Historia de la ciudad de Quito, II, 5, mayo 24 de 1950, p. 193-208).*

La plupart des documents indiqués proviennent de la série « Miscelanea », quelques-uns de la série « Conventos » ; ils vont du XVII^e s. au début du XIX^e, la grande majorité concernant le XVIII^e s.

Orden de traslado a Bogotá, del Archivo de la Real Audiencia de Quito (Museo histórico. Organo del Museo de historia de la ciudad de Quito, II, 7, dic. 6 de 1950, p. 11-14).

Ordre du vice-roi de transférer les papiers de l'Audiencia de San Francisco de Quito pour en assurer une meilleure conservation au *Archivo del Acuerdo de la Audiencia de Santafé* (12 décembre 1719). Exécution de cet ordre (8 février 1720).

COSTA-RICA

Indice de documentos del periodo federal. Secretaria de Gobernación (Revista de los Archivos nacionales de Costa-Rica).

Table chronologique des documents, publiée en appendice à chaque cahier trimestriel de la *Revista*, avec pagination séparée. La publication qui est parvenue à la p. 1000, atteint l'année 1832.

CUBA

1. Archives nationales

LLAVERIAS (Joaquín), *Historia de los Archivos de Cuba. Segunda edición, La Habana, 1949, XX-429 p. (Publicaciones del Archivo nacional de Cuba, XXIV).*

Fondamental pour l'histoire des Archives cubaines et leur contenu. Cf. les rapports annuels du Directeur : *Memorias correspondientes a los años de 1946 y 1947 (1948), 1948 (1949), 1949 (1950).*

Catálogo de los fondos del Consejo de Administración de la Isla de Cuba. Preface del cap. Llaverias, La Habana, 3 vol. 1948-1950 (Publ. del Arch. nac. de Cuba).

Catálogo de los fondos de la Junta superior de Sanidad de la Isla de Cuba, La Habana, 1947.

Catálogo de los mapas, planos, croquis y árboles genealógicos existentes en el Archivo nacional de Cuba. Pref. del cap. Joaquín Llaverías y Martínez, vol. I (A-B), La Habana, 1951, 239 p.

Índice del libro veinte de reales ordenes. Índice o extracto de las reales Cédulas, Ordenes e Instrucciones de esto libro correspondiente al año de 1813 (Bol. Cuba, XLIX, 1950, p. 232-243).
Suite.

Inventario general del Archivo de la Delegación del Partido revolucionario cubano de New York (1892-1898) (Bol. Cuba, XLIX, 1950).
Suite et fin : *Documentos varios.*

Papeles históricos de Cuba (Bol. Cuba, XLIX, p. 1-17).

2. Archives notariales

ROJAS (Maria Teresa DE), *Índice y extractos del Archivo de protocolos de La Habana (1578-1585), La Habana, 1947, 468 p.*

Table chronologique et extraits des deux plus anciens protocoles de La Havane : Juan Pérez de Borroto, 1578-1579, et Martín Cabro de La Puerta, 1584-1585. Index des matières, lieux et personnes, ainsi que des fermes et des châteaux.

Introduction publiée à part (*Revista bimestre Cubana*, 59, 1-3, 1947, p. 240-247).

DANEMARK

1. Archives de l'État

Denmark's National Record Office, Copenhagen, 1948, in-8°, 16 p.
Notice d'ensemble sur l'histoire et l'organisation des Archives danoises.

KROMAN (Erik), *Privatarkiver før 1660 i Rigsarkivet, Copenhagen, 1949, XVI-188 p. (Vejledende Archiv registratur, VIII).*

Inventaire des fonds d'archives privées antérieurs à 1660 aux Archives du Royaume.

MARQUARD (Emil), *Kancelliets Brevbøger vedr. Danmarks indre Forhold, Copenhagen, Rigsarkivet, 1950, in-8°, 805 p.*

Registres de la Chancellerie concernant les affaires intérieures du Danemark, 1640-1641.

NYGÅRD (S.), *Kronens Skøder på afhaendet og erhvervet jordegods i Danmark, IV, 1720-1730, Copenhagen, Rigsarkivet, 1950, in-8°, 852 p.*

Actes de transmission des propriétés de l'État.

2. Archives de la Guerre

KOHL (Carl von), *Haerensarkiv, sets historie, placering indseling og opgaver, Copenhagen, 1946.*

3. Archives économiques, Aarhus

Beretning om virksomheden, 1 april 1948-1 april 1949 (Erhv. Arb, I, 1949, p. 92-96); 1 april 1949-31 mars 1950 (Id., II, 1950, p. 84-88); 1 april 1950-31 mars 1951 (Id., III, 1951, p. 107-110).

Nombreux versements d'associations professionnelles et de firmes ; envoi de fonds économiques en provenance des Archives provinciales du Jutland du Nord et de Zélande. Poursuite des travaux de classement. Constitution d'une bibliothèque d'histoire économique.

DYDDAHL (Vagn), *Af Erhvervsarkivets historie (Erhv. Arb, I, 1949, p. 11-18).*

Genèse du dépôt des Archives économiques danoises, créé à Aarhus en 1942 et comptant en 1948, 350 fonds de 1670 à 1947. Principes de classement.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Archivo general de la Nación

LUGO LOVATÓN (Ramon), Tomas Bobadilla Briones (*Bol. Dom.*, XIII, 1950, n° 65 à XIV, 1951, n° 70).

Biographie de cet homme politique (1786-1871), président de la *Junta central gubernativa*. Documents le concernant.

Índice general de los libros copiadore de la sección de Relaciones exteriores (Archivo general de la Nación, sección F), publié dans Bol. Dom.

Suite de l'inventaire analytique de la correspondance.

ÉQUATEUR

Índices extractos de los documentos nos 1 a 248, de 1600 a 1669, del Archivo Nacional de Historia, Ecuador ; Id., nos 249 a 462, desde 1670 a 1699 (Boletín del Archivo de Historia de Quito, I, 1, 1950, p. 22-176 ; I, 2, 1950, p. 243-424).

ROBLES CHAMBERS (Pedro), *Cedulario del Archivo de la Catedral de Guayaquil (Boletín del Centro de investigaciones históricas, Guayaquil, VIII, nos 18-20, p. 63-73).*

ESPAGNE

1. Archivistique et Archives en général

I. Congreso nacional de Archiveros, Bibliotecarios y Arqueólogos (*Rev. Arch. Bibl. Mus.*, LVI, 1, 1950, p. 155-180).

GONZALEZ DIEZ (Manuel), *Archivos y Bibliotecas municipales y tablas sinópticas de la legislación en general para los Ayuntamientos, Madrid, 1948, in-8°, 255 p., pl.*

Inconvénients pour l'administration communale d'archives mal tenues. Conseils pour leur classement ; les tables de classement se présentent sous forme de dictionnaire alphabétique des matières avec mention des dispositions légales relatives à chacune d'elles. Informations pratiques sur le catalogage des bibliothèques administratives des Archives et sur les fichiers, tables, inventaires, éliminations, etc.

HAAS (Leonhard), *Spanische Quellen zur Schweizergeschichte (Schweizerische Zeitschrift für Geschichte, 1951, 4, p. 599-608).*

Importance des Archives espagnoles et spécialement des Archives de Simancas pour l'histoire de Suisse ; les renseignements les plus intéressants pour celle-ci (XVI^e-XVIII^e s.) se trouvent dans le fonds de la Secrétairerie d'État, section Milan, et accessoirement sections Allemagne et France. Instruments de travail, conditions d'admission et de travail aux Archives de Simancas.

LEJARZA (Fidel DE), *Los Archivos españoles y la misionologia (Missionalia hispanica, IV, 12, 1947, p. 525-585).*

Fonds relatifs aux missions espagnoles de la période coloniale aux Archives historiques nationales, à celles de Simancas, des Indes et de la Couronne d'Aragon, ainsi qu'à la Bibliothèque nationale, à l'Academia de Historia, à la Bibliothèque du Palais et au Musée naval.

LLADO Y FERRAGUT (Jaime), *Guía del archivero municipal. Normas para clasificar los fondos de un archivo y formar su índice y catálogo.* Prólogo por Felipe MATEU Y LLOPIS, Palma de Mallorca, 1950, in-8°, 92 p.

Notions d'archivistique et de paléographie espagnole. Le contenu d'un dépôt d'archives municipales : comment le classer. L'auteur préconise un classement par matières en 3 tranches chronologiques (Archives historiques jusqu'en 1845, Archives modernes jusqu'en 1945, Archives contemporaines), donne les classifications adoptées à Sabadell, Saint-Sébastien, Tudèle, Valls, ou préconisées par divers auteurs. Un chapitre est consacré aux Archives de paroisses.

LODO CANEPA (F.), *Gli Archivi di Spagna e la storia Sarda (Studi Sardi, IX, 1949, p. 3-75 ; et à part, Sassari, 1951).*

2. Archives historiques nationales. MADRID

GUTIERREZ DEL ARROYO DE VASQUEZ DE PARGA (Consuelo), *Privilegios de la Orden de Santiago en la Edad Media. Catálogo de la serie existente en el Archivo Histórico Nacional*, Madrid, s. d. [1948].

Introduction : 1^{re} Histoire des Archives de l'Ordre de Saint-Jacques, spécialement des Archives d'Uclès au XIV^e siècle (réglementation, classements successifs depuis 1508), secondairement des Archives de S. Marcos de León et du Sancti Espiritus de Salamanque ; 2^e Liste des grands maîtres de l'Ordre ; 3^e Biens de l'Ordre.

Catologue des privilèges accordés par les rois et princes de la maison royale depuis 1030 jusqu'à 1515. Quelques fac-similés.

Excellent index par matières.

JAVIERRE MUR (Aurea L.), *Privilegios reales de la Orden de Montesa en la Edad Media. Catálogo de la serie existente en el Archivo Histórico Nacional*, Madrid, s. d., in-8^o, 361 p., 9 pl.

Précédé d'une introduction sur l'histoire de l'Ordre de Santa Maria de Montesa, fondé par Jaime II d'Aragon en 1319, et doté des biens des Templiers, sur les privilèges royaux, la biographie des maîtres et les biens de l'Ordre, puis sur l'histoire de ses archives jusqu'à leur remise aux Archives historiques nationales en 1837 et au versement en 1931 des preuves des chevaliers ; le catalogue comprend 784 actes de 1169 à 1501.

3. Archives générales de SIMANCAS

ALVAREZ TERAN (Concepción), *Guerra y Marina. I. Epoca de Carlos I de España y de Alemania*, Valladolid, 1949, in-8^o, XIII-262 p.

COISCOU HENRIQUEZ (Maximo), *Contribución a la historia de Santo Domingo, Documentos ineditos, procedentes del Archivo de Simancas, España (Bol. Arch. gen. nac. Rep. Dom., XIV, 71, 1951, p. 443-459).*

Suite du n^o 59 (p. 366-381) : dossiers relatifs à Saint-Domingue et spécialement à la guerre en cours, 1794-1796.

MAGDALENO REDONDO (Ricardo), *Papeles de Estado. Sicilia. Virreinato Español y negociación de Malta*, Valladolid, 1951, in-4^o, 518 p.

ORTIZ DE MONTALVAN (Gonzalo), *Registro general del sello I, 1454-1477*, introd. de D. Miguel BORDONAU Y MAS, Valladolid, 1950, in-8^o, xv-530 p. (Inventarios y catálogos. Reges católicos).

Nouvelle édition révisée par Maria Ascensión de Mendoza Lasalle dans laquelle est suivi l'ordre chronologique et non plus l'ordre par matières de la première édition. La série ne commence guère qu'en 1474 ; elle présente pour l'historien un exceptionnel intérêt, puisqu'elle porte témoignage de toute affaire de gouvernement, de justice ou d'administration qui a requis l'apposition du sceau du roi ou de la Cour. Excellent index des matières, des noms de lieux et de personnes.

RUIZ MARTIN (Felipe), *Notas sobre el Consejo de Italia y la sección « Secretarías provinciales » de l'Archivo general de Simancas (Rev. Arch. Bibl. Mus., LIV, 1, 1948, p. 315-322).*

Contrairement à l'opinion de divers historiens, les documents relatifs à Naples, à la Sicile, à Milan, à la Flandre et au Portugal de la série *Estado* des Archives de Simancas, proviennent du *Consejo de Estado*. Par contre ceux de la série *Secretarías provinciales* proviennent bien des *Consejos* d'Italie, de Flandre et de Portugal. Les fonds sont différents et la répartition des documents entre eux tient à la répartition des tâches administratives : le Conseil d'Etat traitait des affaires d'Etat et de guerre, y compris les fortifications ; les autres Conseils traitaient des affaires de gouvernement et de justice. Le Conseil d'Italie, créé en 1555, ne commença à fonctionner qu'à la fin de 1559 ou au début de 1560. Edition des instructions de Philippe II (20 janvier 1579) qui divisa le Conseil en 3 secrétariats : Sicile, Naples et Milan.

TULER (R.), *Letters, despatches and State papers relating to the negotiations between England and Spain*, vol. XII, Mary, Jan.-July, 1554, London [1949] (Public Record Office).

4. Archives générales des Indes à SÉVILLE

BERMÚDEZ PLATA (Cristóbal), *Archivo general de Indias. Catálogo de documentos de la sección novena, Papeles de Estado*, vol. I, Séville, 1949, 822 p. (Escuela de estudios hispano-americanos).

MARINO INCHAUSTEGUI (Joaquin), *Catálogo de pasajeros a Santo Domingo (Isla Española), años 1509-1534 (Bol. Arch. gen. nac. Rep. Dom., XIV, 1951, 69, p. 249-261 ; n^o 70 (1534) ; n^o 71, p. 460-473).*

Extraits relatifs à Saint-Domingue du *Catálogo de pasajeros a Indias* (vol. I, 1509-1534), par Cristóbal Bermúdez Plata (2^e ed., Séville, 1940) compilé d'après les documents des Archives générales des Indes à Séville.

Table alphabétique des noms et des professions des passagers et de leurs parents et table des villes d'origine (XIV, 71).

NIETO Y CORTADELLAS (Rafael), *Algunos papeles cubanos del Archivo general de Indias (Bol. Arch. nac. Cuba, XLIX, 1950, p. 51-157).*

Six cent trente-quatre notices, classées alphabétiquement, sur des personnes originaires de Cuba ou installées dans l'île, avec renseignements généalogiques (XVIII^e s. et début du XIX^e) tirées de divers fonds des Archives générales des Indes à Séville.

UTRERA (Fray Cipriano de), *Documentos para la historia de la moneda provincial de la Isla española (Bol. Arch. gen. nac. Rep. Dom., XIII, 1950, 65, p. 167-219 (1769-1813, n^{os} 104-128) ; 66, p. 331-342 (1816-1819, n^{os} 129-138).*

Suite de l'édition des documents des Archives générales des Indes à Séville, concernant l'histoire monétaire de Saint-Domingue jusqu'à 1819.

5. Archives de la Couronne d'Aragon. BARCELONE

MIQUEL ROSELL (Francisco), *Regesta de letras pontificias del Archivo de la Corona de Aragón, sección cancillería Real*, Madrid, 1948, in-4^o, 554 p. (Cuerpo de Archiveros, Bibliotecarios y Arqueólogos).

UDINA MARTORELL (Federico), *El Archivo condal de Barcelona en los s. IX-X. Estudio critico de sus fondos*, Barcelona, 1951, gr. in-8^o, XLIII-574 p. (Consejo superior de Investigaciones científicas. Escuela de estudios medievales. Textos : XVIII, Publicaciones de la Sección de Barcelona, n^o 15).

Edition des 242 actes de 844 à 993, conservés aux Archives de la Couronne d'Aragon, précédée d'une très importante étude diplomatique et d'une histoire de l'abbaye de San Juan de las Abadesas dont proviennent la plupart des actes, et suivie de l'édition de 4 actes originaux et du régeste de 289 autres actes de 885 à 993 (9 du IX^e siècle) transcrits dans les cartulaires de l'abbaye, conservés dans cette localité. Excellent travail d'érudition, accompagné d'un index des scribes, d'une table des actes selon leur nature juridique, de tables de concordance entre les numéros de l'édition et les cotes d'Archives anciennes et modernes, et des noms de personnes et de lieux.

6. Archives du ministère des Finances à MADRID

MATILLA TASCON (Antonio), *Catálogo de la Colección de ordeñes generales de rentas, I, Madrid, 1950, XIII-727 p. (Servicio de estudios de la Inspección general de Hacienda).*

Catologue de près de 6.000 ordonnances, décrets, ordres royaux, instructions, circulaires, exemptions de droits, traités, etc., du XVIII^e siècle (189 sont antérieurs à ce siècle), présentant un intérêt exceptionnel pour l'histoire financière et économique de l'Espagne. Index alphabétique très détaillé (164 p.).

7. Archives du Service historique militaire. MADRID

Colección documental del Fraile, Madrid, 1947, 2 vol. in-4^o, 253-267 p. (Estado Mayor central del Ejército).

Collection constituée par un moine capucin, Fr. Joaquin de Sevilla, « España triunfante de Napoleón, la Francia y todos sus enemigos » (plus de 1.000 vol.) : lettres 1 : A-C, 2 Ch.-K.

8. Archives générales de VALENCE

MATEU Y LLOPIS (Felipe), *El Archivo del Real Acuerdo del Reino de Valencia (Almanaque de las Provincias para 1947), El Archivo de la Gobernación (id. para 1948), El Archivo de Justicia de 300 sueldos (id. para 1949).*

MATEU Y LLOPIS (Felipe), Notas sobre la documentación post-foral del Archivo del Reino de Valencia (*Rev. Arch. Bibl. Mus.*, LIII, 1947, p. 345-360).

Description des Archives de l'Audiencia territorial de Valence, lors de leur intégration au corps des Archives historiques en 1932. Les Archives de Valence comportent deux parties : régime municipal (*foral*) et régime postérieur à 1707 (*post-foral*). Brèves notices sur les institutions de cette dernière époque et sur leurs papiers (dont certains intéressent les relations avec l'Afrique du Nord et l'entretien des troupes d'Espagne, d'Italie et de Flandre).

MATEU Y LLOPIS (Felipe), Notas sobre los Archivos de la Bailía, la Generalidad y la Gobernación del Reino de Valencia (*Rev. Arch. Bibl. Mus.*, LVI, 1, 1950, p. 5-35).

Bibliographie générale de l'Archivo general de Valencia. Puis : 1) *Archivo de la Bailía del reino de Valencia* : Tableau du classement du fonds I : Titres et privilèges, XIII^e-XVIII^e siècles ; II : Administration du patrimoine royal (généralités : lettres, 1360-1703, obligations, contrats, rentes, quittances, etc., depuis 1245 ; partie spéciale : Albufera, Alicante, baylies locales, Palais royal) ; III : Procédures (exécution et plaids depuis 1404 ; mandements depuis 1409 ; ventes de Sarrazins, etc.) ; IV : Amortissements et dîmes ; bulles, 1073-1476 ; V : Divers. Classement moderne alphabétique ; utilisation du fonds par les historiens ; 2) *Archivo de la Generalidad* : Plan de classement de 1882, I : Provisions (actes et accords, 1418-1707 ; notaires et protocoles, 1404-1710 ; lettres ; marchandises, impôts sur les denrées exportées, 1412-1718, 1.639 liasses : soie, vin, sel, droits anciens ou nouveaux, etc. ; II : Ordonnances pour le recouvrement, commissions, procédures, exécutions, 1400-1718 ; III : Clavierie (registre des droits payés, 1406-1709). Classement moderne alphabétique. Bibliographie ; 3) *Archivo de la Gobernación* : Organisation territoriale. Classement alphabétique actuel. Principales rubriques : *Execuciones*, 1437-1704, 1.885 vol. ; *Judiciari*, 1525-1703 ; *Litium*, 1385-1705 ; *Litres*, 1380-1704 ; *Monuments*, 1453-1705 ; *Procesos*, 1566-1681 ; *Vendes*, 1425-1704, etc.

9. Archives historiques des protocoles

Le Colegio notarial de Barcelona publie depuis 1949 une revue *Estudios históricos y documentos de los Archivos de protocolos*.

Indice cronológico alfabético del Archivo general de protocolos de Barcelona, sección histórica, Barcelona, 1944-1951, in-8°, 483 p.

Los protocolos guipuzcoanos. Reseña y índices. Prólogo de Fausto AROCENA, San Sebastian, 1947, 27-297 p., 8 pl. (Diputación de Guipuzcoa).

Inventaire complet des registres de notaires de Guipuzcoa, conservés dans les Archives historiques instituées en 1942 dans les anciens bâtiments de l'Université d'Oñate. Quatre sections répondant aux districts notariaux d'Aspetia, Saint-Sébastien, Tolosa et Vergara ; dans chaque section, en tête les notaires du chef-lieu, puis ceux des autres localités par ordre alphabétique de celles-ci.

10. Archives communales

ALARÓ (Baléares) :

LLADO Y FERRAGUT (Jaime), *El Archivo municipal de la villa de Alaró. Catálogo de su sección histórica. Documentos y noticias*, Palma de Mallorca, 1950, in-8°, 113 p., pl.

BALAGUER (province de Lérida) :

SANAHUSTA (Fr. Pedro), O. F. M., *Memoria de la gestión municipal de 1940-1945, con un apéndice que contiene la serie ordenada de los documentos de su Archivo*, Balaguer, 1946 (Ayuntamiento de Balaguer).

En appendice au rapport de l'Administration municipale, index de : 1° Libro Verde (XVII^e-XX^e s.) ; 2° Pergaminos que contienen privilegios (1211-1664 : actes des évêques d'Urgel, rois d'Aragon, etc.) ; 3° Pergaminos ricos Archives de Balaguer.

CASTELLÓN DE LA PLANA :

ROCA TRAVAR (F. A.), *El Archivo municipal de Castellón (Boletín de la Sociedad Castellonense de cultura*, XXVII, 1951, p. 205-213).

SANCHEZ ADELL (José), *Catálogo de pergaminos del Archivo municipal de Castellón (Boletín de la Sociedad Castellonense de Cultura*, XXVI, 1950, p. 58-62, 65-87, 216-250, 311-324 ; XXVII, 1951, p. 1-26).

Des deux groupes de parchemins (Finances et relations avec la Royauté, 1244-1357), le second seul est catalogué ici.

LAGUNA (province de Tenerife) :

LA ROSA OLIVERA (Leopoldo DE), *Catálogo del Archivo municipal de la Laguna (Revista de Historia. Universidad de la Laguna)* [en cours, depuis le t. X, 1944].

SANTA-CRUZ DE LA PALMA (province de Tenerife) :

MATA SOCAS (Efraín), CARILLO KABANA (María), *Relación de los documentos más antiguos del Archivo municipal de Santa Cruz de la Palma (Revista de Historia. Universidad de la Laguna*, XIII, 1947, p. 224-237).

SANTA-MARGARITA DE HULFAYAS (Baléares) :

LLADO Y FERRAGUT, *Catálogo del Archivo municipal de la villa de Santa-Margarita y de Puebla de Hulfayás (Baléares)*, 1945.

TERUEL :

CARUANA GOMEZ DE BARREDA (Jaime), *Índice de los pergaminos y documentos insertos en ellos, existentes en el Archivo de la ciudad de Teruel*, Madrid, 1950, in-8°, 310 p. (Cuerpo facultativo de archiveros, bibliotecarios y arqueólogos).

Régiste de 1193 à 1880, les actes, copiés ou vidimés, étant insérés à leur date comme s'il s'agissait de pièces indépendantes : 321 parchemins, contenant 549 actes. Index de matières, de personnes et de lieux.

TUDELE :

FUENTES PASCUAL (Francisco), *Catálogo del Archivo municipal de Tudela*, Tudela, 1947, in-4°, xx-461 p., pl.

ZAMORA :

PESCADOR DEL HOYO (María del Carmen), *Archivo municipal de Zamora. Documentos históricos*, 1948, 284 p.

11. Archives ecclésiastiques

ARCANGEL BARRADO (P.), O. F. M., *Catálogo del Archivo musical del Monasterio de Guadalupe, Badajoz, Institución de servicios culturales*, s. d., in-8°, 181 p.

Neuf cent quarante-sept œuvres de 98 auteurs, principalement du XVIII^e siècle, presque tous Espagnols. Index par auteurs, par matières (messes, chants, psaumes, hymnes, etc.).

BUYANDA (Fernando), *Inventario de los documentos del Archivo de la insignia Iglesia Colegial de Logroño*, Logroño, 1947, 87 p. (Berceo, n. 1).

LLADO Y FERRAGUT (J.), *El Archivo de la Real y Pontificia Universidad literaria y Estudio general Luliano del antiguo Reino de Mallorca*. Prologo del P. Miguel BATLLORI, S. J., Palma de Mallorca, 1946, in-8°, VIII-78-XIV p.

Deux sections : 1. Matricules et comptes, cours et collations de grades de l'Université Lulienne ; 2. Archives des Jésuites.

OLIVERAS CAMINAL (José), *Archivo capitular de la Santa Iglesia Catedral de Barcelona. Cartas reales (siglos XII-XV)*. Catálogo, Barcelona, 1946, 223 p., ill.

SANABRE (José), *Los Archivos eclesiásticos de la diócesis de Barcelona, I. El Archivo diocesano de Barcelona*, Barcelona, 1947, in-8°, 172 p., 10 pl.

Histoire des Archives fondées au XIV^e siècle, qui comptent aujourd'hui 2.000 m. de rayonnage. Répertoire numérique des Archives (*Colaciones, Communes, Visitas pastorales, ordeños*, remontant au XIV^e siècle) et des fonds annexés aux Archives du diocèse. Y sont conservés les inventaires de diverses églises paroissiales, détruites en 1936.

SANABRE (José), *Los Archivos eclesiásticos de la diócesis de Barcelona, II. El Archivo de la Catedral de Barcelona*, Barcelona, 1948, in-8°, 420 p., pl.

Histoire des Archives depuis les origines, au X^e siècle. Répertoire des séries : Cartulaires du XIII^e siècle (*Libri Antiquitatum Sedis*, actes du IX^e au XIII^e siècles) ; actes capitulaires, depuis 1609 (avec 2 vol. des XIV^e et XV^e siècles) ;

protocoles de notaires depuis la fin du XIII^e siècle ; livres d'œuvre ; administration de la sacristie ; correspondance ; visites pastorales. P. 189-324 : Rubriques des 5 volumes d'*Exemplaria* (1406-1814) : annotation en vue du cérémonial de toute solennité importante. Tables des noms de personnes et de lieux.

12. Divers

ARRIBAS (Filemon), Rollos procesales de papier (*Rev. Arch. Bibl. Mus.*, LIV, 1, 1948, p. 5-25, 3 pl.).

Etude de la pratique castillane, de la fin du XV^e et du début du XVI^e siècle, de coudre bout à bout les pièces de procédure sur papier et d'en former des rouleaux. Description et inventaire de 4 rouleaux judiciaires de cette sorte, des Archives de Simancas, compris entre 1479 et 1517 et comportant de 6 à 22 pièces.

GONZALEZ PALENCIA (Angel), Adiciones de D. Fermin Caballero ad « Diccionario » de Muñoz y Romero (*Rev. Arch. Bibl. Mus.*, LIII, 2, 1947, p. 253-343).

Edition du manuscrit original (1861) des additions, corrections et illustrations proposées par Caballero à la demande de l'*Academia de la Historia* au *Catálogo de fueros y cartas pueblas de España* et au *Diccionario bibliográfico-histórico de los antiguos reinos, provincias... de España* (1858).

TARACENA AGUIRRE (Blas), Una nueva época de la Revista (*Rev. Arch. Bibl. Mus.*, LIII, 1, 1947, p. 5-8).

Réapparition de la revue interrompue depuis la guerre civile. Rappel de son histoire : première époque, 1871-1878 ; *Anuario*, 1881-1882 ; deuxième époque, 1883 ; troisième époque, 1897-1931 ; *Anuario*, 1934-1936.

13. MAROC ESPAGNOL

RODRIGUEZ JULIA (Carlos), El Archivo fotográfico del Protectorado de España en Marruecos (*Rev. Arch. Bibl. Mus.*, LVI, 2, 1950, p. 385-388).

Constitution en 1949 d'un dépôt d'Archives photographiques, en annexe au service des Archives et Bibliothèques du Protectorat, destiné à conserver une documentation relative à l'histoire, aux monuments, à la géographie, aux coutumes et à la biographie du Maroc.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

1. Généralités

BAUDOT (Marcel), Les fonds d'archives concernant les théâtres d'opérations d'Europe occidentale et centrale pendant la seconde guerre mondiale, conservés aux Etats-Unis (*Cahiers d'histoire de la guerre. Publication du Comité d'Histoire de la guerre*, 3, 1950, Paris, 1950, in-8°, p. 113-122).

Informations : 1° Sur les archives des divers départements ministériels américains ayant traité d'affaires liées aux événements militaires (beaucoup d'entre elles ont déjà été versées aux Archives nationales de Washington) ; 2° Les archives provenant de services ou d'unités ayant résidé en Europe ou en Afrique ; 3° Brève note sur les archives provenant des pays occupés et d'Allemagne, notamment les archives de la Wehrmacht, jadis à Potsdam, les papiers de Hitler versés aux Archives nationales, et surtout la masse des archives allemandes conservées au Pentagone, notamment la majeure partie des archives de l'*Oberbefehlshaber in Frankreich* et de l'*Oberkommando der Wehrmacht*.

BEERS (Henry P.), The papers of the British commanders-in-chief in North America, 1754-1783 (*Military Affairs*, XIII, 1949, p. 79-94).

Description des papiers des commandants en chef britanniques et possibilité de consultation des originaux ou des fac-similés dans les dépôts américains, avec notes indiquant ce qui en a été publié.

GROVER (Wayne C.), A note on the development of records centres in the U. S. (*Ind. Arch.*, IV, 2, 1950, p. 160-163).

Créées en 1935, les Archives nationales de Washington ont dû dès 1940, se pencher sur le problème de la conservation des archives administratives non courantes par les administrations elles-mêmes, afin d'éviter d'être submergées sous la masse des papiers. En 1942 fut établi le *Records centre* de la Marine, puis celui de la Guerre avec le concours du personnel venant des Archives nationales. En 1947 une Commission sur l'organisation de l'Exécutif préconisa le regroupement des centres d'Archives des administrations en un petit nombre de grands centres natio-

naux. La *General Services Administration* ayant été créée en 1949, les Archives nationales en dépendirent et furent chargées d'instituer et de superviser des *Federal Records centres* : quatre sont en cours d'organisation à Washington, New York, Chicago et San Francisco.

HOLMES (Oliver W.), Areas of cooperation between the National Archives and State Archives (*Am. Arch.*, XIV, 3, 1951, p. 213-222).

La coopération entre les archivistes des Etats et ceux des Archives fédérales est particulièrement désirable en ce qui concerne les papiers des administrations fédérales dans les Etats : leur concentration à Washington ou la constitution de dépôts régionaux, permanents, fédéraux, dans les Etats ne sont pas souhaitables, mais on peut envisager des dépôts régionaux communs. Le *Federal Records Act* de 1950, créant notamment des *Intermediate Records Centers* peut autoriser cette collaboration accrue.

HOLVERSTOOT (Lyle J.), Records Management, 1867 (*Am. Arch.*, XIV, 3, 1951, p. 261-263).

Manque d'une politique des Archives administratives à cette époque, illustré par un échange de lettres entre le collecteur des douanes de New York et le secrétaire au Trésor.

LELAND (Waldo Gifford), The first conference of archivists, December 1909. The beginnings of a profession (*Am. Arch.*, XIII, 2, 1950, p. 109-120).

En étudiant les conférences des archivistes américains de 1909 à 1917, l'auteur montre comment les historiens en vinrent à s'intéresser aux Archives pour elles-mêmes et à dégager les grandes lignes de la profession d'archiviste ; il souligne l'importance qu'eurent pour cette évolution les contacts avec les archivistes européens et leurs méthodes.

Mc CAIN (William D.), Some suggestions for National Archives cooperation with the State Archives (*Am. Arch.*, XIV, 3, 1951, p. 223-228).

La coopération existe dès à présent entre les Archives des Etats et les Archives nationales, les secondes servant pratiquement de point de mire aux premières dans tout ce qui concerne la doctrine et la pratique archivistique. Elle doit s'exercer en outre dans le domaine des Archives fédérales dans les Etats, celles-ci pouvant être concentrées, en commun avec les Archives des Etats, dans des dépôts régionaux.

POSNER (Ernst), Das Archivwesen in den Vereinigten Staaten Amerikas (*Archivar*, IV, 2, 1951, col. 63-75).

Excellente mise au point sur l'organisation des Archives aux Etats-Unis.

ROWLAND (Buford), The papers of the Presidents (*Am. Arch.*, XIII, 3, 1950, p. 195-211).

Localisation des papiers conservés des anciens présidents des U. S. A. de Washington à Roosevelt.

2. Archives nationales

Généralités.

15th Annual report of the Archivist of the United States, 1948-1949, Washington, 1950, in-8°, 57 p. (General Service Administration, The National Archives).

Annual Report of the National Archives and Records Service. From the Annual report of the Administration of General Services for the year ending June 30, 1950, Washington, 1951, in-8°, p. 51-74.

BUCK (Solon J.), Archives in the United States of America (*Ind. Hist. Rec. Comm. Proc.*, XXV, part II, 1948, p. 20-29).

Organisation des Archives nationales des Etats-Unis et principaux problèmes qui se posent à elles.

Guide to the records in the National Archives, Washington, 1948, in-8°, XVI-684 p.

Guide fondamental des Archives nationales.

LEJOUR (E.), L'Administration des Archives nationales à Washington (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XVIII, 1, 1947, p. 1-9).

Notice sur les grandes lignes de l'organisation administrative des Archives nationales, d'après les rapports de l'archiviste des Etats-Unis, et indication des principaux changements en cours.

MICKIEWICZOWA (Iza), Archivum narodowe w Waszyngtonie (*Archeion*, XVII, 1948, p. 189-195).

Les Archives nationales de Washington.

National Archives Accessions.

Listes trimestrielles indiquant les séries nouvellement entrées aux Archives nationales et constituant un supplément périodique au guide de 1948.

Organization of the National Archives and Records Service [Washington, 1950], in-4°, 8-1 p. (multigraphié). (General Services Administration. *Administrative order*, n° 27, revision 2, Dec. 6, 1950; suppl. n° 1, Aug. 10, 1951).

Your Government's records in the National Archives, Washington, 1950, in-8°, VIII-102 p.

Tableau général au 31 mars 1950 des fonds (*Records groups*), versés aux Archives nationales par les Administrations fédérales, et reclassés méthodiquement. Pour chaque fonds, sont indiqués brièvement l'histoire de l'administration, ses fonctions et le volume des papiers.

Sources, aux Archives nationales, relatives à diverses questions historiques.

BENNETT (Elaine C.), *Calendar of Negro-related documents in the records of the Committee for Congested Productions Areas, in the National Archives*, Washington, 1949, 100 p. (Committee on Negro studies of the American Council of learned societies).

CARRERA STAMPA (Manuel), *Mapas y planos relativos a México* (*Revista Iberoamericana*, 12, 23, 1947, p. 153-198).

Catalogue de 178 cartes et plans relatifs au Mexique aux Archives nationales de Washington (1767-1860), la plupart en relation avec la guerre de 1846-1848.

Federal records of World War II. I. Civilian agencies; II. Military agencies, Washington, 1950-1951, 2 vol. in-8°, 1073-1061 p.

Guide fondamental à travers les archives des administrations nées de la deuxième guerre mondiale.

GARCIA CHUECOS (Héctor), *Catálogo de documentos referentes a historia de Venezuela y de América, existentes en el Archivo nacional de Washington*, Caracas, 1950, in-12, 88 p.

Régiste publié à l'occasion du 1^{er} Congrès international des Archives à Paris de la correspondance des autorités révolutionnaires et indépendantes du Venezuela et de la Nouvelle-Grenade avec la Secrétairerie d'Etat des Etats-Unis de 1810 à 1830 (2 vol.); de la correspondance de la Secrétairerie d'Etat avec les légations étrangères à Washington : affaires vénézuéliennes ou plus généralement relatives à l'Amérique latine, 1810-1830 (2 vol.); du dossier des négociations de Baptiste Irvine avec Bolivar à Angostura (blocus de l'Orénoque, 1818-1819).

GONDOS (Victor) and GONDOS (Dorothy), *Materials in the National Archives relating to Alexandria, Virginia* (*Virginia Magazine of history and biography*, 57, 1949, p. 421-432).

GONZALO PATRIZI (Luis), *Documentos relativos a Venezuela que se conservan en The National Archives de Washington, 1835-1906* (*Venezuela. Academia nacional de la Historia. Bulletin*, 32, 125, 1949, p. 81-98).

Analyse des principales matières comprises dans la correspondance du département d'Etat avec les autorités américaines au Venezuela et avec les autorités vénézuéliennes aux U. S. A.

MARTIN (John H.), *List of documents concerning the negotiation of ratified Indian treaties, 1801-1869*, Washington, 1949 (National Archives, *Special list*, n° 6).

Mc CONNELL (Roland C.), *Importance of records in the National Archives on the history of the Negro* (*Journal of Negro History*, 34, 2, 1949, p. 135-152).

POMRENZE (Seymour J.), *Materials in the National Archives relating to Haïti* [Washington, 1949], 13 p. (National Archives, *Reference information circular*, n° 40).

Population schedules, 1800-1870. Volume index to counties and major cities, Washington, 1951, in-4°, v-217 p. (National Archives).

Table par Etat et pour chaque Etat, dans l'ordre alphabétique des comtés et des principales villes, des recensements décennaux conservés aux Archives nationales. Il n'est pas tenu compte du premier recensement de 1790, publié en 1908. Pour la période antérieure à 1840, la table renvoie aux copies photostatiques, faites aux Archives nationales et seules communicables. En 1850 et 1860 la population libre et les esclaves ont été recensés à part.

QUESADA ZAPIOLA (Carlos A.), *Catálogo de la documentación referente a las relaciones diplomáticas entre Estados Unidos de América y la República Argentina, 1810-1830, existente en el Archivo nacional de los Estados Unidos de América*, Buenos-Aires [1948], 210 p. (Archivo general de la Nación).

Records in the National Archives concerning age and citizenship, Washington, 1951, in-8°, 4 p.

SUMMERS (Natalia), *List of documents relating to special agents of the Department of State, 1789-1906*, Washington, National Archives, 1951, in-4°, XI-229 p. (National Archives, *Special lists*, n° 7).

Répertoire, au nom de chaque « agent spécial », de tous les documents concernant sa mission. Par agents spéciaux, on entend toute personne diplomate ou non, exerçant par commission spéciale des fonctions diplomatiques occasionnelles. Ce répertoire couvre pratiquement tous les pays du monde, y compris des territoires coloniaux. A la fin, un appendice fait connaître pour chaque pays et dans l'ordre chronologique la liste des « agents spéciaux ».

Materials in the National Archives relating to World War II [Washington, 1949], 32 p. (National Archives, *Reference information circular*, n° 39).

Guides et inventaires particuliers.

PASCAL (Leo), *Preliminary inventory of the records of the Board of Investigation and Research-Transportation*, Washington, 1949, 12 p. (*Preliminary Inventory*, n° 19).

HIATT (Caroline) and NERBOSO (Salvatore D.), *Preliminary inventory of the records of the Maritime Labor Board*, Washington, 1949, 7 p. (*Preliminary Inventory*, n° 20).

HALLEY (Fred. G.), *Preliminary inventory of the records of the United States Counsel for the prosecution of Axis criminality*, Washington, 1949, 182 p. (*Preliminary inventory*, n° 21).
Inventaire très important pour l'histoire de la deuxième guerre mondiale.

YOSHPE (Harry B.) et BROWER (Philip P.), *Preliminary inventory of the Land-entry papers of the general Land Office*, Washington, 1949, 77 p. (*Preliminary inventory*, n° 22).

HUFFORD (Harold E.) and CAUDILL (Watson G.), *Preliminary inventory of the records of the United States Senate*, Washington, 1950, in-4°, x-284 p. (*Preliminary inventory*, n° 23).

Inventaire des Archives du Sénat, transférées aux Archives nationales : totalité des papiers du 1^{er} au LXXXVI^e Congrès (1789-1941), partie seulement du LXXXVI^e au LXXXIX^e (1941-1946).

KRAUSKOPF (Robert W.), *Preliminary inventory of the records of the United States War Ballot Commission*, Washington, 1951, in-4°, v-4 p. (*Preliminary inventory*, n° 24).

Etat sommaire des papiers de la Commission instituée de 1944 à 1946 pour faciliter le vote par correspondance des membres de l'armée et de la marine et du personnel de la marine marchande en temps de guerre.

CALKIN (Homer L.), *Preliminary inventory of the records of the Office of War Mobilization and Reconversion*, Washington, National Archives, 1951, in-4°, VI-156 p. (*Preliminary inventory*, n° 25).

Inventaire des papiers de l'Office de la Mobilisation qui fonctionna de 1943 à 1947 afin d'établir une politique unifiée pour le plein emploi des ressources humaines naturelles, et industrielles du pays, ultérieurement pour la coordination de toutes les activités fédérales en matière de fournitures à l'étranger et de questions économiques internationales. Il fut remplacé le 3 octobre 1944 par l'Office de la Mobilisation et de la Reconversion qui s'occupait en outre de tous les problèmes posés par la reconversion de l'économie de guerre sur le plan du temps de paix. Les Archives de ces deux offices ainsi que celles de l'Office de la Stabilisation économique qui y sont jointes, intéressent tous les aspects de l'économie américaine et de la politique économique intérieure et extérieure. Un appendice (p. 83-156) fait connaître l'analyse de 450 documents particulièrement importants compris dans l'inventaire précédent (rapports généraux, programmes, notes significatives).

SHONKWILLER (William F.), *Preliminary inventory of the records of the Bureau of Aeronautics*, Washington, 1951, in-4°, v-9 p. (*Preliminary inventory*, n° 26).

Etat sommaire des papiers, relatifs à l'aviation, des divers services qui se sont intéressés à l'aéronautique de 1911 à 1921, puis des Archives du Bureau de l'Aéronautique institué le 10 août 1921 : très volumineuses correspondances jusqu'en 1942, Archives des services techniques et de recherche, contrats avec les firmes privées, importante série photographique.

WOOD (Richard G.), *Preliminary inventory of the records of the Selective Service System, 1940-1947*, Washington, National Archives, 1951, in-4°, v-53 p. (*Preliminary inventory*, n° 27).

Etat sommaire des archives du service institué le 16 septembre 1940 pour recenser, en vue de la conscription, tous les hommes. Elles comprennent la correspondance générale, les documents relatifs aux objecteurs de conscience, les minutes des bureaux locaux, les rapports. Le service a conservé les dossiers et fichiers de tous les hommes, correspondant à plus de 50 millions de personnes. Un essai de microfilmage a été fait pour le district fédéral (Columbia) : 249 rouleaux en 16 et 35 mm. En appendice très importante bibliographie des publications (p. 35-53).

BOARDMAN (Thayer M.), *Preliminary inventory of the records of the Retraining and Reemployment Administration*, Washington, 1951, in-4°, v-17 p. (*Preliminary inventory*, n° 28).

Etat sommaire des papiers de l'Administration, chargée de coordonner toutes les autres administrations en vue de la rééducation et du remploi des membres des forces armées, libérés et des personnes affectées par la réduction des programmes à l'issue de la guerre (1944-1947).

HELTON (H. Stephen), *Preliminary inventory of the records of the Foreign Economic Administration*, Washington, National Archives, 1951, in-4°, XIV-180 p. (*Preliminary inventory*, n° 29).

Inventaire des papiers de l'Administration (1943-1945), groupant une série de services divers, institués depuis 1939 : contrôle des exportations, aide aux Alliés, prêt-bail, assistance aux régions libérées, politique économique de guerre, achat de matières stratégiques, etc. L'inventaire constitue un véritable guide de l'historien de la guerre et de l'économie internationale. En appendice : bibliographie.

ROSS (Allen M.), *Preliminary inventory of the records of the War Shipping Administration* (*Record group 248*), Washington, 1951, in-4°, v-35 p. (*Preliminary inventory*, n° 30).

Guide des documents de cette administration qui fonctionna de 1942 à 1946 en vue de contrôler toute opération concernant l'achat, le statut, la réquisition et l'emploi de tout bâtiment de mer naviguant sous pavillon ou sous contrôle américain. Une partie des documents a été versée aux Archives nationales ; la plus grande partie est demeurée dans les services intéressés. Un appendice donne l'inventaire des Archives du *Combined Shipping Adjustment Board*, chargé de la coordination des pools américain et britannique de navires ; du pool interallié de la flotte marchande et de l'Administration chargée des mouvements de navires, demeurés entre les mains du Département du Commerce.

FUCHS (James R.) and WHIMPEY (Albert), *Preliminary inventory of the records of the Petroleum Administration for War* (*Record Group 253*), Washington, 1951, in-4°, IX-152 p. (*Preliminary inventory*, n° 31).

Etat sommaire des papiers de l'Administration qui traita de 1941 à 1946 toutes les questions relatives au pétrole et à ses dérivés — y compris le caoutchouc synthétique — aux Etats-Unis et à l'étranger durant la guerre. L'inventaire qui donne pour chaque bureau et chaque type de documents des renseignements utiles, constitue un intéressant instrument de travail pour les historiens de la seconde guerre mondiale et de l'économie internationale.

FISHBEIN (Meyer H.) and BENNETT (Elaine E.), *Preliminary inventory of the records of the Accounting Department of the Office of Price Administration* (*Record group 188*), Washington, 1951, in-4°, VII-108 p. (*Preliminary inventory*, n° 32).

Etat sommaire des papiers de l'Administration, chargée de 1942 à 1945 de réunir une documentation en vue de définir la politique des prix dans chaque secteur de l'économie nationale.

SHONKWILLER (William), *Preliminary inventory of the records of the Bureau of Ordnance* (*Record group 74*), Washington, 1951, in-4°, v-33 p. (*Preliminary inventory*, n° 33).

Etat sommaire des archives du Bureau créé au département de la Marine en 1842, pour traiter des questions relatives à l'artillerie de marine et plus généralement à l'armement naval. Nombreux plans et photographies.

MARTIN (Edward), *Preliminary inventory of the records of the solid Fuels Administration for War* (*Record group 245*), Washington, 1951, in-4°, v-37 p. (*Preliminary inventory*, n° 34).

Etat sommaire des papiers de l'Administration de 1941 à 1947, chargée d'établir une documentation sur les combustibles solides, bois et coke exceptés, en matière de production, de distribution, de consommation, de transport, etc., tant en ce qui concerne les besoins militaires que les besoins civils.

A ces papiers sont joints, dans l'inventaire, ceux de la gestion des mines durant les réquisitions de 1943 à 1945 et ceux de la gestion assurée par la marine lors de la quatrième saisie des mines en 1946-1947.

HELTON (H. Stephen), *Preliminary inventory of the records of the Office of Government reports* (*Record group 44*), Washington, 1951, in-4°, v-106 p. (*Preliminary inventory*, n° 35).

Etat sommaire des papiers des Administrations chargées de 1933 à 1942 de coordonner la documentation destinée aux autorités fédérales et au président, et l'information éventuelle des particuliers. En annexe, analyse de notes et rapports (p. 39-106), présentant pour l'ensemble de la politique intérieure des Etats-Unis et de la politique internationale de cette période un très grand intérêt.

NIVERT (Frank J.) and HECHT (Arthur), *Preliminary inventory of the records of the Bureau of the First Assistant Postmaster general*, 1789-1942 (*Record group 28*), Washington, 1951, in-4°, v-16 p. (*Preliminary inventory*, n° 36).

Etat sommaire des papiers du service chargé notamment de la création des bureaux de poste et du réseau postal, de la nomination et des promotions de postiers et de facteurs. Seuls sont conservés les documents généraux et les fiches individuelles du personnel.

List of file microcopies of the National Archives, Washington, 2d. ed., 1950, in-8°, 67 p.

List of National archives Facsimiles, Washington, 1950, in-4°, 1 p.

List of Record groups in the National archives and the Federal records centers as of March 26, 1951, Washington, 1951, in-4°, 24 p. (*Record group list* n° 6).

Bibliothèque Roosevelt.

The Franklin D. Roosevelt Library. Hyde Park, New York, Washington, 1951, in-8°, 8 p. (dépliant ill.).

Brève notice sur la fondation de cette bibliothèque où sont conservés tous les papiers du président Roosevelt, et sur les principales curiosités qui y sont exposées.

Regulations of the Archivist of the U. S. governing the custody, protection and use of historical materials in the Franklin D. Roosevelt Library (*Archivi*, XI-XVI, 2-4, 1949, p. 204-207 ; réimpr. du *Federal Register*, sept. 19, 1947).

10th. Annual report of the archivist of the U. S. on the Franklin D. Roosevelt Library, 1948-1949, Washington, 1950, in-8°, 12 p.

Records Centers.

FISHWICK (Marshall W.), A note on World War II naval records (*American historical review*, 55, oct. 1949, p. 82-85).

Naval Records Management Center à Mechanicsburg (Pennsylvanie).

U. S. Adjutant general's office. Records Administration Center. St Louis, Missouri. *Report of administration and operations*. Records administration center, St Louis, Missouri, and Kansas City. Records center, fiscal year 1949 (1949), 72 p.

3. Archives des États

CAROLINE DU NORD, Raleigh :

MANUCY (Albert C.), Florida in North Carolina Spanish records (*Florida historical quarterly*, Jacksonville, 25, 4, 1947, p. 319-322 ; 26, 1, 1948, p. 77-91).

Collection de copies de documents des Archives espagnoles relatifs au sud-est des Etats-Unis, 1650-1750, au Département des Archives et d'Histoire de l'Etat de Caroline du Nord.

COLORADO, Denver :

Index to 101 years of Chicago, Burlington and Quincy official minute books and records on 35 mm. microfilm, 1849-1950 (*Colorado State Historical Society. Archives division. Bulletin*, n° 1, Denver, 1951, 16 p.).

COLUMBIA, Washington (D. C.) :

COLKETT (Meredith B.), The public records of the district of Columbia (*Columbia Historical Society, Washington D. C. Records*, vol. 48-49, 1946-1947, Washington, 1949, p. 281-299).

CONNECTICUT, Hartford :

LABAREE (Leonard Woods), *The Public records of the State of Connecticut from May, 1789, through October, 1792*, Hartford, State Library, 1948, XVIII-647 p. (Records of the State of Connecticut, vol. 7).

DELAWARE, Dover :

Annual report of the public Archives Commission State of Delaware, by the State Archivist for the fiscal year July 1, 1948 to June 30, 1949, Dover, Del., 1949, 55 p.

VALINGER (Leon DE), Jr.-SHAW (Virginia E.), *A Calendar of Ridgely family letters, 1742-1899, in the Delaware State Archives*, vol. 2, Dover, 1951, 344-37 p.

MARYLAND, Annapolis :

14th Annual report of the Archivist of the Hall of Records. State of Maryland, for the fiscal year July 1, 1948 through June 30, 1949, in-8°, 53 p.

MISSISSIPPI, Jackson :

Mc CAIN (William D.), History and program of the Mississippi State Department of Archives and History (*Am. Arch.*, XIII, 1, 1950, p. 27-34).

Cette institution, créée en 1902, contient notamment une bibliothèque, une galerie d'art et un musée.

NEW HAMPSHIRE, Concord :

Wood (Richard G.), Town records in New Hampshire (*Ind. Arch.*, IV, 2, 1950, p. 228-231).

Ce que l'on trouve dans les Archives d'une commune. Il n'y a pas d'Archives de l'Etat pour centraliser le travail, mais des communes ont déposé leurs Archives à la State Library, à la New Hampshire Historical Society et au Département d'Etat.

NEW YORK, Albany :

CROCKER (Howard W.), The local Records Programm in New York State (*Am. Arch.*, XIII, 1, 1950, p. 3-14).

Efforts accomplis depuis 1913 pour la protection des Archives des Administrations locales de l'Etat de New York. Le programme en cours de réalisation comprend la mise sur pied d'une législation archivistique adéquate : élimination des papiers inutiles, fixation de normes pour l'établissement d'un dépôt d'Archives, diffusion des informations utiles aux administrations locales.

OREGON, Salem :

DUNIWAY (David C.), Oregon's Public Records. What they mean, what they are, what is done. A brief report of activities for 1949-1950 made to the 46th Legislative Assembly, Oregon State Library, 1951, in-8°, 4 p.

Tableaux des papiers conservés par les diverses administrations de l'Etat.

Programme en cours pour préserver les documents importants de l'Etat et des Administrations locales, spécialement sous forme de microfilm. Tableau indiquant la date à laquelle remontent les papiers des comtés et la date de la fondation de ces comtés, les documents les plus anciens étant de 1843.

PENNSYLVANIE, Harrisburg :

EDDY (Henry Howard), A Guide to the published Archives of Pennsylvania, covering the 138 volumes of Colonial Records and Pennsylvania Archives, series I-IX. With an alphabetical finding list and two special indexes compiled by Martha L. SIMONETTI, Harrisburg, 1949, 101 p. (Division of Public Records, Pennsylvania Historical and Museum Commission).

Index alphabétique des Colonial Records et des Pennsylvania Archives, avec index des cartes, portraits, matériel iconographique, journaux personnels, contenus dans les séries I-IX. Notice historique générale sur les documents publiés de 1838 à 1935.

STEVENS (S. K.) et KENT (D. H.), County government and Archives in Pennsylvania, Harrisburg, Pennsylvania Historical and Museum Commission, 1947, in-8°, 576 p. (Pennsylvania Historical Survey).

BAILEY (Kenneth P.), The Ohio Company Papers, 1753-1817. Being primarily papers of the « Suffering Traders » of Pennsylvania, Ann Harbor, Edward Brothers, 1947, xi-349 p.

4. Archives des Eglises

BROWNE (Henry J.), The American catholic archival tradition (*Am. Arch.*, XIV, 2, 1951, p. 127-139).

Historique des tendances suivies par les responsables des Archives des églises et des établissements catholiques ; modernisation indispensable.

DUNNE (Peter Hasten), The Record book of a lower Californian Mission (*Mid-America. An historical Quarterly*, Loyola University, Institute of Jesuit History, Chicago, Illinois, n. s., vol. 18, 3, 1947, p. 185-200).

Mission de Santa-Rosalía : registre des naissances et mariages (1718-1845).

[NELLEY (Charles)], The La Junta Archives (*New Mexico historical review*, 25, 1950, p. 162-163).
Note sur les Archives de l'Eglise catholique à Ojinaga.

SWEET (William W.), Church Archives in the United States (*Am. Arch.*, XIV, 4, 1951, p. 323-331).

5. Archives des Associations et des Collèges

BESTOR (Arthur Eugene, Jr.), Records of the « New Harmony Community » : A descriptive catalogue of the Manuscript volumes preserved in the Working Men's Institute, New Harmony, Indiana, and elsewhere, and reproduced photographically for the Illinois Historical Survey, Urbana, III, The University, 1950, 17 p. mimeographed (*Illinois Historical Survey*, n° 2).

Documents principalement financiers relatifs à la communauté et à l'activité de Robert Owen (1824-1829).

BRINTON (Ellen Starr), Archives of causes and movements : Difficulties and some solutions as illustrated by the Swarthmore College Peace Collection (*Am. Arch.*, XIV, 2, 1951, p. 147-153).

Problèmes particuliers aux papiers des organisations à but humanitaire.

HOMESHER (Lola M.), University Archives and Western historical manuscripts collections. University of Wyoming, Laramie, 1949, 11 p.

Mac COY (Donald R.), The records of the Democratic and Republican National Committees (*Am. Arch.*, XIV, 4, 1951, p. 313-321).

WILSON (Dwight H.), Archives in Colleges and Universities. Some comments on date collected by the Society's Committee on College and University archives (*Am. Arch.*, XIII, 4, 1950, p. 343-350).

Résultats d'une enquête faite, en 1949, sur l'état des Archives de 200 établissements scolaires et universitaires des Etats-Unis. La plupart se soucient plus de collectionner les Archives de leur région et des manuscrits que de conserver leurs propres papiers. Suggestions pour l'établissement d'un service d'Archives dans chaque université ou collège.

6. Archives économiques

Index to materials received from the Midland Terminal Railway Company, Colorado Springs (*Colorado State Historical Society. Archives division. Bulletin*, n° 2, Denver, 1951, 9 p.).

CURTIS MOHR (Carolyn), Guide to the « Illinois Central » Archives in the Newberry Library, 1851-1906, Chicago, Newberry Library, 1951, 210 p. (Illinois Central Railroad Company).

JACKSON (Elisabeth Coleman) et CURTIS (Carolyn), Guide to the Burlington Archives in the Newberry Library, 1851-1901, Burlington and Quincy Railroad Company, Chicago, Newberry Library, 1949, 374 p.

Ces Archives contiennent 1 million de lettres, environ 1.500 liasses de papiers divers, et 2.000 volumes reliés.

LOVETT (Robert W.), Publisher and Advertiser Extraordinary : the E. C. Allen Collection (*Bulletin of the Business Historical Society*, Dec. 1950, p. 210-215).

« Records of mail order business » (4 tonnes).

The papers of Robert F. Weitbrech. A contribution to the Railroad building era in Colorado (*Colorado State Historical Society. Archives division. Bulletin*, n° 3, Denver, 1951, 6 p.).

THOMSON (Robert Polk), The Business Records Survey in Wisconsin (*Am. Arch.*, XIV, 3, 1951, p. 249-255).

L'enquête, menée sur l'ensemble des Archives d'entreprises de l'Etat, a commencé par les manufactures (4.000), à l'aide d'un questionnaire présenté par un homme d'affaires connu : 46 % des firmes ont répondu ; à une nouvelle circulaire sur l'utilisation éventuelle des Archives, 225 répondirent par l'ouverture immédiate.

WIK (Reynold M.), Adventures in Business Records. The vanishing Archives (*Am. Arch.*, XIV, 3, 1951, p. 195-200).

Mauvaise conservation des Archives économiques. Nécessité de la collaboration des historiens de l'économie ; possibilité de créer des dépôts d'Archives inter-entreprises : exemples du *Midwest Interlibrary Center* à Chicago.

7. Les Archives dans les Bibliothèques et les Sociétés historiques

ANDERSON (Russel H.), Pioneering in Manuscript seminars (*Am. Arch.*, XIV, 3, 1951, p. 241-247).

Expérience de mise en contact du public avec les documents, une fois par mois, d'octobre à mai, à la grande bibliothèque de la « Western Reserve Historical Society of Cleveland » (Ohio), qui possède des documents intéressants les territoires à l'est du Mississippi. Présentations de fonds et de documents, replacés dans leur cadre historique.

BERTHRONG (Donald J.), *The Civil War Collection of the Illinois State Historical Library*, Springfield, 1949, 23 p.

DEMOULIN (R.), La « Hoover Library on War, Peace and Revolution » depuis 1938 (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XIX, 2, 1948, p. 49-57).

Notice sur l'activité de cette bibliothèque qui constitue à l'Université Stanford, un centre mondial de documentation sur la politique et l'histoire contemporaine.

FOX (Edith M.), The genesis of Cornell University's Collection of regional History (*Am. Arch.*, XIV, 2, 1951, p. 105-116).

Concentration de documents d'Archives à l'Université Cornell à Ithaca (New York), pour servir à l'histoire de la région.

HAMMOND (G. P.), Manuscript collections in the Bancroft Library (*Am. Arch.*, XIII, 1, 1950, p. 15-26).

Historique de la collection constituée par Bancroft et acquise par l'Université de Californie en 1905 ; elle contient des documents de toute nature, relatifs à l'histoire de la Californie et des territoires de l'Ouest, spécialement de la ville de San Francisco, de la domination espagnole à nos jours.

PEASE (Marguerite Jenison), *Guide to Manuscript materials relating to Western History in Foreign depositories, reproduced for the Illinois Historical Survey*, Urbana, 1950, vi-85 p. (mimeographié). (*University of Illinois, Illinois historical Survey*, Nr. 1.)

Liste des documents relatifs à l'Illinois et à l'Ouest américain, copiés ou photographiés dans les dépôts britanniques, français, italiens, espagnols et canadiens.

THURLOW (Constance E.), BERKELEY (Francis J., Jr.), *The Jefferson Papers of the University of Virginia. A Calendar*, Charlottesville, University of Virginia (*Bibliographical series*, Nr. VIII).

Inventaire d'une collection de papiers de Jefferson acquise par cette Université. D'autres papiers se trouvent à la Bibliothèque du Congrès, à la « Massachusetts Historical Society » et aux Archives nationales.

Western Historical Manuscripts Collection, Bulletin Nr. 5, Columbia Missouri, 1949.

Liste descriptive, par ordre alphabétique, de la collection, qui contient des lettres et des journaux de l'époque de la guerre civile, des papiers provenant d'hommes politiques du Missouri et de personnes privées.

FINLANDE

NURMIO (Yrjö), Valtionarkistomme perustamisajoilta (*Historiallinen Arkisto*, 53, 1950, p. 158-212).

Notice sur la formation des Archives de l'Etat. Résumé en allemand.

PIRINEN (Kauko), Suomen keskiaikaiset arkistot (Die mittelalterlichen Archive Finnlands) (*Historiallinen Arkisto, toimittanut Suomen Historiallinen Seura*, 52, Helsinki, 1947, p. 47-110). Résumé allemand, p. 108-110.

Les Archives finlandaises au Moyen Age : Archives judiciaires et Archives religieuses. Epaves conservées et publiées ; documents transférés en Suède.

FRANCE

I. Généralités

Archives (numéro spécial de l'*Education nationale*, organe hebdomadaire de l'Enseignement public), Paris, 1951, in-4°, 56 p., ill.

Ensemble d'articles par des spécialistes sur l'organisation, le contenu et les méthodes des Archives françaises.

Les Archives de France, Paris, 1950, in-8°, 32 p., ill. (*La Documentation française illustrée*, n° 37).

BAUTIER (Robert-Henri), Principaux textes relatifs aux Archives françaises de 1939 à 1951 (*ABCD*, 3, 1951, p. 81-85).

Liste méthodique des textes officiels et des circulaires de service relatifs aux Archives.

BAUTIER (Robert-Henri), Le retour en France des Archives de la Savoie et du comté de Nice (*Le Moyen Age*, 1951, 3-4, p. 337-340).

Bibliographie des inventaires et répertoires d'Archives : 1° Publiés depuis la parution de l'« Etat des inventaires des Archives nationales, départementales, communales et hospitalières au 1^{er} janvier 1937 », et antérieurement à 1940 (*Gaz. Arch.*, 2, 1947, p. 14-22) ; 2° Publiés depuis l'année 1940 inclus (*Id.*, 1, 1947, p. 11-17) ; 3° Publiés en 1947 (*Id.*, 4, 1948, p. 34-35) ; 4° Publiés en 1948 (*Id.*, 5, 1949, p. 28-29).

BRAIBANT (Charles), *Les Archives de France. Hier, aujourd'hui et demain* (*Gaz. Arch.*, 9, 1951, p. 1-15) et plaquette imprimée, Paris, 1949, in-8°, 21 p., pl.

Ayant constaté la dépression éprouvée depuis un demi-siècle par les Archives françaises, l'auteur conclut à la nécessité de rendre les Archives plus vivantes, de les enrichir d'attributions plus actuelles sans rien leur enlever de leur fonction historique : liaison plus étroite avec les administrations centrales, constitution en province de centres départementaux de documentation, mise en place de système de classement pour les Archives en formation, sauvegarde des Archives économiques.

CARON (Pierre), Quatre ans de Direction des Archives de France, 1937-41 (*ABCD*, 1, 1951, p. 5-10 ; 2, 1951, p. 41-42 ; 3, 1952, p. 67-69).

Notes : 1° Sur l'application du décret de 1936 réglementant le versement aux Archives nationales et départementales des papiers des administrations publiques, et sur la création d'une Commission des Archives des Finances pour fixer les délais de conservation des papiers de ce ministère ; 2° Sur le décret-loi de 1938 relatif à la surveillance des Archives privées ; 3° Sur les problèmes soulevés par les publications des organismes officiels.

CELIER (Léonce), Les Archives de France de 1940 à 1950 (*ABCD*, 1, 1951, p. 11-14).

Rapide aperçu des principaux faits intéressant les Archives françaises.

DUBOSCQ (Guy), Chronique des Archives départementales, années 1945-1947 (*Bulletin philologique et historique*, 1946-1947 et à part, Paris, 1950, in-8°, 86 p.).

Liste par départements des principales acquisitions de fonds ou de documents. En appendice, liste des inventaires et répertoires publiés en 1945, 1946 et 1947.

DUBOSCQ (Guy), Inventaires d'Archives départementales, communales et hospitalières se rapportant à l'histoire ecclésiastique (*Revue d'histoire de l'Eglise de France*, XXVI, 127, 1950, p. 70-75).

Catalogue, par départements, des inventaires publiés depuis l'impression de l'*Etat des inventaires des Archives nationales, départementales...* au 1^{er} janvier 1937, intéressant l'histoire ecclésiastique.

Etats des dépôts sinistrés des Archives départementales, communales et hospitalières, des Archives de la Marine dans les ports de guerre et de différentes Archives (1939-1945) (*Bulletin philologique et historique*, 1944-1945 (1948), p. 257-269).

LODOLINI (Armando), Archivi francesi. Situazione post-bellica (*Archivi*, XI-XVI, 1, 1949, p. 100-101).

MAROT (Pierre), La guerre de 1870-1871 et les Archives départementales (*Gaz. Arch.*, 3, 1948, p. 15-22 et 4, 1949, p. 22-31).

1° Dégâts subis par les Archives départementales pendant la guerre. Relations des autorités occupantes avec les Archives ; 2° Enquêtes allemandes dans les Archives départementales de Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges, Haut-Rhin et Bas-Rhin. Attitude des archivistes. Négociations au sujet des Archives lorraines et des livraisons de documents.

Un demi-siècle aux Archives nationales et départementales. Introduction par Ch. BRAIBANT, Paris, 1951, in-8°, 96 p.

Exposition des principaux documents acquis par les Archives françaises depuis 1900.

2. Archives nationales

L'art et la vie au Moyen Age à travers les blasons et les Sceaux [Exposition internationale organisée aux Archives nationales à l'occasion du 1^{er} Congrès international des Archives]. Avant-propos par Ch. BRAIBANT, Paris, 1950, in-8°, 144 p., 32 pl.

CEZARD (Pierre), Vers la création d'une nouvelle section aux Archives nationales (*Gaz. Arch.*, 2, 1947, p. 12-15).

Section des Archives contemporaines, née de la nécessité d'assurer le classement et l'inventaire des fonds de l'Occupation, et dont l'activité s'étendra aux Archives modernes des administrations pour jouer le rôle d'une véritable section des « entrées ».

CHAPLAIS (Pierre), Chartes en déficit dans les cartons « Angleterre » du Trésor des Chartes (*B. E. C.*, CIX, 1, 1951, p. 96-103).

Edition ou analyse de 12 chartes soustraites au XIX^e siècle au Trésor des Chartes des Archives nationales, qui se trouvent dans la série « Additional Charters » du British Museum.

COYEQUE (Ernest), La collection de placards du minutier central, XVI^e-XIX^e siècle (*Gaz. Arch.*, 5, 1949, p. 22-25).

Affiches dont les notaires se sont servis pour envelopper leurs minutes. Plusieurs milliers de pièces sont des invitations à des enterrements qui, classées par profession, présentent un grand intérêt biographique et généalogique.

DILLAY (Madeleine), Les « registres secrets » des Chambres des Enquêtes et des Requêtes du Parlement de Paris (*B. E. C.*, VIII, 1949-1950, p. 75-123).

Etude sur une série de registres du fonds du Parlement de Paris, aux Archives nationales.

État sommaire des versements faits aux Archives nationales par les Ministères et les Administrations qui en dépendent. Série BB Justice, t. IV, avec une introduction de Georges BOURGIN, Paris, Impr. nat., 1947, 92, in-8°, LXXXIII-164 p.

Introduction sur la section judiciaire aux Archives nationales, l'histoire et l'organisation du Ministère de la Justice et ses versements aux Archives. Répertoire numérique des 25 premières sous-séries (depuis la Révolution).

Fénelon en son temps [Exposition organisée aux Archives nationales, à l'occasion du tri-centenaire de la naissance de Fénelon]. Avant-propos par Ch. BRAIBANT, Paris, 1951, in-8°, 56 p., 9 pl.

FRANÇOIS (Michel), Le service du microfilm, des Archives économiques et des Archives privées aux Archives nationales (*Gaz. Arch.*, 1949, p. 14-17).

Création du service en 1948 pour provoquer l'entrée aux Archives des papiers de familles et d'entreprises ; moyens d'action dans le cadre de la législation existante ; utilité du microfilm pour l'enrichissement des dépôts.

LANHERS (Yvonne), Le dossier d'Albert d'Autriche aux Archives et à la Bibliothèque Nationale de Paris (*Festschrift*, hgg. v. SANTIFALLER, Wien, I, 1949, in-4°, p. 441-457).

Inventaire des sources parisiennes relatives aux relations entre Philippe le Bel et Albert d'Autriche (1299-1307).

LUGO (Américo), Recopilación diplomática relativa a las colonias española y francesa de la isla de Santo-Domingo (*Bol. Arch. gen. Rep. Dom.*, XIV, 1951, 70, p. 347-365 (1664-1671) ; 71, p. 422-442 (1671-1685).

Extraits des lettres de la série « Correspondance générale de Saint-Domingue », conservée aux Archives nationales à Paris (colonies, C^o I), 1664-1685.

MADY (Jacqueline), Fonds d'archives concernant la deuxième guerre mondiale, conservés aux Archives nationales (*Cahiers d'histoire de la guerre*, publication du Comité d'Histoire de la guerre, Paris, 1949, I, p. 44-46).

Liste des fonds d'archives déposés aux Archives nationales par les Administrations de 1945 à 1948 : archives des services de l'armistice, archives de l'occupation allemande, archives des ministères.

MADY (Jacqueline), L'histoire de la guerre aux Archives nationales (*Gaz. Arch.*, 6, 1949, p. 35-38).

Centralisation des archives de la période de la guerre, commencée dès la Libération de Paris, poursuivie en relation avec la Haute Cour de Justice.

MAHIEU (Bernard), Le service des renseignements aux Archives nationales (*Gaz. Arch.*, n^o 9, 1951, p. 22 et s.).

Historique du service. Fonctionnement actuel, statistique sur la fréquentation de la salle du public. Instruments de recherches.

MICHEL, Recherche des documents sur l'histoire de la guerre et de la libération de la France (*Gaz. Arch.*, 6, 1949, p. 34-35).

Méthodes employées par le Comité d'histoire de la guerre pour rassembler les archives administratives de la seconde guerre mondiale ; tâches de la Commission d'histoire de l'occupation et de la Libération et de ses Comités départementaux, leur collaboration avec les archivistes.

MICHEL-DANSAC (Nicole-R.), Les Archives de la Haute Cour de Justice (*Cahiers d'histoire de la guerre*. Publication du Comité d'Histoire de la guerre, 4, 1950 : Aspects de l'économie française sous l'occupation, p. 101-110).

Liste des fonds d'archives mis à la disposition de la Haute Cour pour constituer les dossiers des 106 affaires instruites par elle. La documentation de la Haute Cour a, dans l'ensemble, été versée aux Archives nationales.

MOUSSET (A.), El mayor Archivo notarial del mundo (*Rev. Arch. Bibl. Mus.*, LV, 3, 1949, p. 595-597).

Notice sur le Minutier central des notaires de la ville de Paris et du département de la Seine, aux Archives nationales à Paris.

PRINS (E. C. M.), De heraldische Tentoonstelling te Parijs (*Ned. Arch.*, 55, 1, 1950-1951, p. 18-19).

Compte rendu de l'Exposition « L'Art et la Vie au Moyen Age à travers les blasons et les sceaux ».

RAGATZ (Lowell I.), *Early French West Indian Records in the Archives nationales*, 2. ed., Washington, Educational Research Bureau, 1949, 40 p.

Répertoire des microfilms de complément conservés aux Archives nationales et communicables au public. Avant-propos par Michel FRANÇOIS, Paris, 1951, in-4°, 6 p., 9 p. n. n.

RICE (Howard C., Jr.), The Paris depositary for notarial Archives (*Am. Arch.*, XIV, 2, 1951, p. 99-104).

Etude sur l'organisation du Minutier central des notaires de Paris, aux Archives nationales.

SCEAUX (R.), O. F. M., Les missions franciscaines aux Archives nationales (*Etudes franciscaines*, nouv. sér., I, 6, 1951, p. 345-356).

SVORONOS (N. G.), *Salonique et Cavalla (1686-1792)*, Paris, 1951, in-8°, 155 p. (*Inventaire des correspondances des consuls de France au Levant, conservées aux Archives nationales*, I).

Vingtième anniversaire du plus grand Minutier du monde, XXI décembre MCM XLVIII. Compte rendu, suivi d'un état sommaire de ce dépôt, Paris, 1949, in-8°, 43 p., 2 pl.

3. Archives départementales

BASSES-ALPES, à Digne :

COLLIER (Raymond), *Fonds Lieutaud (Etude de Volonne)*. Versement effectué en 1949, Digne, 1950, in-8°, 28 p. (*Répertoires numériques des archives déposées par les notaires des Basses-Alpes*).

Répertoire numérique des 575 registres provenant de l'étude notariale de Volonne (XVI^e-XIX^e siècles).

ISNARD (M. Z.), *Inventaire des Archives départementales postérieures à 1790. Basses-Alpes. Documents de la période révolutionnaire. Série L, t. II, Digne, 1951, gr. in-4°, p. 357-751 à 2 col.*

Inventaire analytique des fonds des districts et des administrations cantonales, de 1790 à l'an III.

HAUTES-ALPES, à Gap :

ARTHAUD (Louis), *Archives de la Seigneurie de Jarjages. Répertoire numérique (série VII E)*, Gap, 1948, in-8°, 21 p.
1257-XVIII^e siècle, 165 articles.

ARTHAUD (Louis), *Répertoire numérique de la série L, Gap, 1951, in-4°, 40 p. à 2 col., 2 p.*
Répertoire : 1° Des articles L, 667 à 1515 (administration du département pendant la Révolution) ; 2° De la série 2 L (papiers des tribunaux durant cette période) ; 3° De la série 3 L (Archives de l'armée d'Italie, abandonnées en 1800 à Briançon lors de la retraite du général Schérer).

ALPES-MARITIMES, à Nice :

KELLER (A.), *Inventaire sommaire... Archives ecclésiastiques, série G (art. 1 à 1482). Table des noms de personnes, de lieux et des matières, Cannes, 1949, in-4°, 44 p.*
Index de l'inventaire des fonds des évêchés et chapitres d'Antibes-Grasse et de Vence.

ARDÈCHE, à Privas :

FONT-REAUUX (Jacques DE), *Une expérience de tournée généralisée dans les Archives communales (Gaz. Arch., 3, 1948, p. 8-10).*
Négligence des municipalités, mais intérêt des fonds, même modernes, en raison des éliminations trop considérables faites au chef-lieu du département.

AUDE, à Carcassonne :

Narbonne au Moyen Age. Exposition organisée par la ville de Narbonne sous la direction de H. BLAQUIÈRE, archiviste en chef de l'Aude, assisté de Ph. HELENA, archiviste de la ville de Narbonne, 28 mai-11 juin 1950 (Carcassonne, 1950), in-8°, 6 p.

BOUCHES-DU-RHÔNE, à Marseille :

RAIMBAULT (Maurice) et MOULIN (Paul), *Inventaire sommaire des Archives départementales...*, t. III. Supplément. *Fonds du Parlement de Provence, lettres royaux, 1660-1680 : art. B. 3359 à 3368*, Marseille, 1950, in-4°, 99 p.

Chambre de Commerce de Marseille :

La Chambre de Commerce de Marseille à travers ses Archives, Marseille, 1947, in-8°, 97 p., 31 pl. h.-t.

REYNAUD (Jean), *Répertoire numérique des Archives de la Chambre de Commerce de Marseille*, t. I. *Archives antérieures à 1801. Fonds particulier de la Chambre*, Marseille, 1947, in-8°, 112 p.

Fondamental pour l'histoire économique de la Méditerranée de 1599 à 1800.

Le commerce et la marine à travers les siècles... Exposition [organisée par la Chambre de Commerce de Marseille à l'occasion de son 350^e anniversaire], 1949, Marseille, 1949, in-8°, 107 p., ill.

CALVADOS, à Caen :

SAUVAGE (René-Norbert), *Les destructions de 1944 dans le Calvados (Archives, bibliothèques, musées)*, Caen, 1949.

CORRÈZE, à Tulle :

TINTIGNAC (F.), *Répertoire numérique de la série E (notaires)*, fasc. 2, Tulle, 1951, in-4°, 8 p.

CÔTE-D'OR, à Dijon :

DELESSARD (L.), *Aux Archives de la Côte-d'Or et de l'ancienne Bourgogne : de 1939 à 1946 ; de 1946 à 1949 (Annales de Bourgogne, XIX, 1947 ; XXI, 4, 1949).*

DELESSARD (L.), *Répertoire numérique... Côte-d'Or, Archives ecclésiastiques. Série H, Clergé régulier. Abbaye Saint-Bénigne de Dijon*, Dijon, 1947, in-4°, 2-81 p.

RICHARD (Jean), *Répertoire numérique... Côte-d'Or, Archives ecclésiastiques. Série H, Clergé régulier. II H, abbaye de Cîteaux*, Dijon, 1950, in-4°, IV-47 p. à 2 col.

Epaves des archives de l'Ordre cistercien (réformation, XV^e s. ; comptes généraux ; donations en Angleterre, Ecosse, Irlande et Hongrie, 1199-1363) ; archives de l'abbaye.

CREUSE, à Guéret :

BAUTIER (Robert-Henri), *Les Archives départementales de la Creuse de 1930 à 1945 (Mémoires de la Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, t. 30, I, 1947 [1949], p. 150-158).*

Personnel ; versements, dons et dépôts, inventaires et répertoires ; nouvelles acquisitions en 1945.

GARD, à Nîmes :

GOURON (Marcel), *Répertoire numérique des Archives départementales du Gard. Série II E. Minutes notariales*, Nîmes, 1951, gr. in-4°, 11-427 p. à 2 col.

Répertoire numérique de l'ensemble des archives notariales aux Archives départementales (28.000 registres, depuis le XIV^e siècle).

GOURON (Marcel), *Inventaire sommaire des Archives départementales... Sous-série IV E. Corporations d'Arts et Métiers*, Nîmes, 1951, in-4°, 109 p.

HAUTE-GARONNE, à Toulouse :

FAUCHER (B.), *Archives départementales de la Haute-Garonne. Série E. Etat civil (IV E) et Cadastres (V E). Cadastres conservés dans les dépôts communaux*, Toulouse, 1948, in-4°, XLVIII-55-120 p.

GERS, à Auch :

HOUTH (E.), PRENERON (P.), *Archives départementales du Gers. Répertoire numérique de la série S (Travaux publics)*, Auch, 1948, in-4°.

POLGE (Henri), *Catalogue du Musée des Archives départementales du Gers*, Auch, 1951, in-8°, 32 p.

HÉRAULT, à Montpellier :

DAINVILLE (Maurice OUDOT DE), *Inventaire sommaire des Archives départementales de l'Hérault. Série B. Cour des Comptes, Aides et Finances de Languedoc*, t. VI : *Comptabilité relative aux gens de guerre des XVI^e et XVII^e siècles*, Montpellier, 1951, gr. in-4°, XIX-684 col., 1 p.

Inventaire analytique très détaillé des articles. B 22251 à B 22804 concernant les comptes d'entretien des gens de guerre en Languedoc, de 1535 à 1633.

ILLE-ET-VILAINE, à Rennes :

BOURDE DE LA ROGERIE (Henri) et BUFFET (Henri-François), *Archives d'Ille-et-Villaine. Répertoire numérique de la série F (Fonds divers et documentation régionale)*, Rennes, 1949, in-4°, II-98 p. à 2 col.

Collections diverses d'originaux et de copies, données aux Archives départementales et relatives à l'histoire de Bretagne, notamment l'importante collection La Borderie, les archives de l'armateur Magon de La Balue (1699-an XI), des papiers de famille et divers dossiers d'armement maritime, des photographies et des cartes.

BUFFET (Henri-François), *Inventaire de la sous-série 15 F (Documentation régionale, sélection de documents). Dix siècles d'histoire bretonne*, Rennes, 1951, in-4°, 19 p.

Catalogue de documents figurant au Musée d'histoire de la Bretagne aux Archives départementales.

ISÈRE, à Grenoble :

AVEZOU (Robert), *Archives départementales de l'Isère. Répertoire numérique de la série H (Clergé régulier)*, Grenoble, 1951, in-4°, IV-108 p. à 2 col.

Fonds nombreux, mais d'une importance secondaire, exception faite des archives de la Grande-Chartreuse remontant au XIII^e siècle.

FINET (Gustave), *Archives départementales de l'Isère. Répertoire numérique de la série M (Personnel et administration générale)*. Introd. par R. AVEZOU, Grenoble, 1949, in-4°, VIII-102 p. à 2 col.

Répertoire numérique des dossiers de la préfecture de l'Isère, postérieurs à la Révolution.

LETONNELIER (G.), *Archives départementales de l'Isère. Répertoire numérique des registres de la Chambre des comptes du Dauphiné*, Grenoble, 1947, in-4°, XVIII-312 p. à 2 col.

JURA, à Lons-le-Saunier :

DUHEM (G.), *Archives départementales du Jura. Répertoire numérique de la sous-série IV E (Minutes notariales)*, fasc. 2, Lons-le-Saunier, 1951, in-4°.

DUHEM (G.), *Répertoire numérique de la série H, t. II (Cisterciens)*, Lons-le-Saunier, 1947, in-4°, 26 p.

LANDES, à Mont-de-Marsan :

GOURON (Marcel) et MANGIN (Joseph), *Archives départementales des Landes. Répertoire numérique de la série B (Cours et juridictions)*.

Fasc. 1 : 1 B, *Sénéchaussée de Marsan* : Parquet et auditoire de la Sénéchaussée, Mont-de-Marsan, s. d., in-4°, 12 p. à 2 col.

Fasc. 2 : 2 B, *Sénéchaussée des Lannes à Dax* ; 3 B, *Sénéchaussée des Lannes, siège de Saint-Sever* ; 4 B, *Sénéchaussée d'Albret, siège de Tartas*, Mont-de-Marsan, 1951, in-4°, 70 p. à 2 col.

LOIRE, à Saint-Etienne :

CANARD (Abbé Jean), *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790... Loire. Archives civiles, série E supplément, t. II : Arrondissement de Roanne, canton de Saint-Just-en-Chevalet*, revu et complété par Roger SÈVE et André PERRET. Avant-propos par A. PERRET, Saint-Etienne, 1951, gr. in-4°, 97 p.

Inventaire, par échantillonnage, des actes d'état civil et des mentions diverses, contenus dans les registres paroissiaux du canton de Saint-Just-en-Chevalet dans la région de Roanne.

GONON (M.), *Testaments foréziens, 1305-1316*. Préface d'André PERRET, Mâcon, 1951, in-4°, XXIV-377 p., carte.

Analyse très détaillée de testaments et inventaires après décès, enregistrés à la chancellerie du Forez et non inventoriés dans le t. II des *Inventaires sommaires des Archives départementales, série B*.

LOIRET, à Orléans :

MONNIER (L.), PROUVOST (J.), *Exposition de la Loire dans l'Histoire et dans l'Art*, Orléans, 1950 [Orléans], 1950, in-4°, 26 p. (multigraphié).

LOT, à Cahors :

PRAT (René), *Archives du département du Lot. Minutier des notaires du Lot. Répertoires numériques des archives déposées par les notaires : Etude de Maître Courbès, notaire à Montcuq, Cahors, 1947, in-8°, 12 p. ; Etude de Maître Costes, notaire à La Capelle-Marival (1522-1830), Id., 1950, 8 p. ; Etudes de Maîtres Bouyssou-Aillet, notaires à Cahors (1648-1834), Id., 1951, 8 p. ; Etude de Maître Fabre, notaire à Cahors (1651-1834), suivi d'un état des registres de Cahors versés par les Archives départementales de la Haute-Garonne, 1440-1614, Id., 1951, 7 p.*

PRAT (René), *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, Lot, table générale des séries A à M*, Cahors, 1950, in-4°, 133 p.

LOT-ET-GARONNE, à Agen :

BONNAT (René) et MARQUANT (Robert), *Répertoire numérique de la série III E (Notaires)*, revu et complété par Louis DESGRAVES et Yves PÉROTIN, Agen, 1951, gr. in-4°, 134 p. à 2 col. (Archives départementales du Lot-et-Garonne).

Répertoire numérique des minutes des études notariales (35) déposées aux Archives départementales. Agen : depuis le XVI^e siècle ; autres localités : XVII^e et XVIII^e siècles.

MAINE-ET-LOIRE, à Angers :

LEVRON (Jacques), *La navigation sur la Loire des origines à 1849. Exposition documentaire et iconographique*, Angers, Musée des Archives départementales, 21-29 octobre 1949, Angers, 1951, in-8°, 16 p.

LEVRON (Jacques), *Répertoire numérique des sous-séries I E et II E (Fonds de seigneuries et de familles, entrés aux Archives départementales depuis 1871)*, Angers, 1947, in-4°, 72 p.

PORT (Célestin), SACHÉ (Marc), LEVRON (Jacques), *Archives départementales de Maine-et-Loire. Répertoire numérique de la série L (Administration départementale de 1789 à l'an VIII)*, Angers, 1951, in-4°, 148 p.

MARNE, à Châlons-sur-Marne :

GANDILHON (René), *Les Archives de la Marne et de l'ancienne province de Champagne*, Châlons-sur-Marne (1950), gr. in-8°, 4 p. n. n. et 24 pl. h.-t. sous emboîtement.

Publié à l'occasion de l'inauguration des nouveaux magasins des Archives départementales. Photographies montrant l'état du bâtiment avant et après les transformations ; reproduction de documents.

GANDILHON (René), *Archives de la Marne ; répertoire numérique des notes, copies et documents originaux ayant appartenu à Gustave Laurent, concernant l'Histoire de la Révolution de 1789 (J 522 à 732)*, Châlons-sur-Marne, 1951, in-8°, 39 p.

GANDILHON (René), *Inventaire des affiches de la guerre de 1939-1945, conservées aux Archives de la Marne*, Châlons-sur-Marne, 1949, in-8°, 54 p.

PELICIER (P.), BERLAND (Just), GANDILHON (René), *Inventaire sommaire de la série M (Clergé régulier)*, t. I (*Ordres religieux d'hommes*), Châlons-sur-Marne, 1949, in-4°, VIII-384 p.

HAUTE-MARNE, à Chaumont :

GIGOT (J. -G.), *Inventaire des fonds privés des Archives départementales de la Haute-Marne : Legs Mettrier (Bulletin du service des Archives. Supplément aux Cahiers Hauts-Marnais, fasc. 21, 1949, p. 8-15) ; Don Alizard (Id., p. 16-20)*.

GIGOT (J.-G.), *Répertoire des fonds notariaux des Archives départementales de la Haute-Marne. Minutes de Bourbonne-les-Bains* (étude Thiébault, 1652-1822), de *Doulevant-le-Château* (étude Morelle, 1681-1823) et de *Wassy* (étude Laurain, 1733-1848), Chaumont, 1949-1950.

GIGOT (J.-G.), *Minutes de Choiseul-en-Bassigny* (étude Mayot, 1579-an XIII) (*Bulletin du service des Archives*, Supplément aux *Cahiers Hauts-Marnais*, fasc. 21, 1949, p. 3-7).

TOLMER (R.), GENY (R.), *Répertoire numérique de la série L (Documents administratifs, 1790-an VIII)*, sous la direction de J.-G. GIGOT, Chaumont, 1948, in-4°, 40 p.

MEURTHE-ET-MOSELLE, à Nancy :

DELCAMBRE (Etienne), *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790... Série B, Lettres-patentes des ducs de Lorraine et de Bar, t. II : Lettres-patentes du duc Antoine* (1508-1544) [registres B 10 à B 22. Index alphabétiques], Nancy, 1951, gr. in-4°, III-238 p.

MEUSE, à Bar-le-Duc :

BECQUART (N.), GRÉGOIRE-SOYER (G.), *Répertoire numérique de la série Q. Supplément au répertoire imprimé en 1912*, Bar-le-Duc, 1948, in-4°, 32 p.

BUFFET (Henri-François), RIGAULT (Jean), *Répertoire numérique de la série G*, Bar-le-Duc, 1949, in-4°, 40 p.

RIGAULT (Jean), *Répertoire numérique de la série S. Suivi d'un état des fonds effectivement classés dans la série J*, Bar-le-Duc, 1949, in-4°, 74 p.

RIGAULT (Jean), *Répertoire numérique de la série E*, Bar-le-Duc, 1947, in-4°, 74 p.

MOSELLE, à Metz :

RIGAULT (Jean), *Archives alsaciennes hors d'Alsace : Archives de la Moselle (Revue d'Alsace, 89, 1949, p. 269 et s.)*.
Documents de la collection Finot (série J).

RIGAULT (Jean), *Répertoire numérique de la série J, fasc. I : Collection Finot*, Metz, 1948, in-4°, 24 p. ; fasc. II : *Collection Abel*, Metz, 1948, in-4°, 16 p. ; fasc. III : *Collection Wagner sur l'histoire du pays de Sarrebourg*, Metz, 1949, in-4°, 17 p.

NORD, à Lille :

PIETRESON DE SAINT-AUBIN (Pierre), *Les Archives du Nord pendant la guerre (Bulletin de la Commission historique du Nord, XXXVI, 1948, p. 164-165)* ; *Les sceaux aux Archives du Nord et leur conservation (Id., p. 132-136)* ; *L'inventaire des fonds monastiques des Archives du Nord (Id., p. 195-208)*.

ORNE, à Alençon :

JOUANNE (R.), *La Révolution de 1848 dans le département de l'Orne. Commentaire de l'Exposition des Archives départementales*, juin-sept. 1948, Alençon, 1948, in-8°, 52 p. ; appendice, 16 p.

BASSES-PYRÉNÉES, à Pau :

BAYAUD (Pierre), *Archives départementales des Basses-Pyrénées. Répertoire numérique de la sous-série III E, minutes notariales (n° 5720-10461)*, Pau, 1950, in-4°, II, 50 p.
Répertoire des minutes déposées par les notaires de 1945 à 1950, importants surtout pour la Basse-Navarre et le Labourd du XVIII^e au XIX^e siècle.

PYRÉNÉES-ORIENTALES, à Perpignan :

ROBIN (Marcel), *Archives des Pyrénées-Orientales. Table alphabétique de l'inventaire de la série B, t. I*, Perpignan, 1950, in-4°, 158 p.

Table alphabétique des noms de personnes, lieux et matières de l'inventaire sommaire, imprimé de 1868 à 1886 de la série B (fonds judiciaires de l'Ancien régime).

RHIN (BAS-), à Strasbourg :

MARTIN (Louis), *Archives départementales du Bas-Rhin. Répertoire numérique de la série M (Personnel et administration générale, 1800-1870)*, introduction de L. METZGER, Strasbourg, 1950, in-4°, XXIX-335 p. à 2 col.

RHÔNE, à Lyon :

FAURE (Claude) et LACOUR (René), *Archives départementales du Rhône. Répertoire numérique de la série L. Documents de la période révolutionnaire, 1790-an VIII*, Lyon, Impr. Nouv. Lyonnaise, 1950, in-4°, XI-171 p. à 2 col., cart.

Introduction sur l'organisation administrative et judiciaire du département du Rhône-et-Loire, complétée par une carte. Répertoire numérique de l'Administration du département, des districts, des cantons et des communes pendant la Révolution ainsi que des papiers des tribunaux.

LACOUR (René), *Archives départementales du Rhône. Répertoire numérique de la série Q (Biens nationaux)*, Lyon, Impr. Nouvelle Lyonnaise, 1951, gr. in-4°, XII-134 p. à 2 col.

Répertoire numérique des biens devenus propriété de l'Etat par l'effet des lois promulguées de 1790 à 1800 (émigrés, condamnés, prêtres réfractaires, etc.).

SARTHE, au Mans :

BERRANGER (Henri DE), *Répertoire numérique de la sous-série 5 E (Communautés d'Arts et Métiers du Mans)*, Le Mans, 1947, in-4°, 18 p.

En introduction : recensement des communautés, état des fonds, sources complémentaires, bibliographie (p. 3-9) ; en appendice : répertoire des *Archives communales du Mans* relatives aux communautés d'Arts et Métiers (p. 10-11).

SEINE, à Paris :

FLEURY (Michel), *Documents relatifs à l'histoire du théâtre, conservés aux Archives du département de la Seine et de la Ville de Paris, I : Fonds des faillites du tribunal de Commerce de la Seine (Revue d'histoire du théâtre, III, 1951, p. 288-291)*.

Catalogue des dossiers de faillites de théâtres.

VAUX DE FOLETIER (François DE), *Sources d'histoire coloniale aux Archives de la Seine (Revue d'histoire des colonies, 1951, 3, p. 59-66)*.

VAUX DE FOLETIER (François DE), *Archives of the Seine and the city of Paris (Ind. Arch., II, 2-4, 1948, p. 112-114)*.

Brève notice sur l'histoire et le contenu des Archives du département de la Seine et de la Ville de Paris.

SEINE-ET-OISE, à Versailles :

BOUYSSIE (S.), *Archives départementales. Inventaire des séquestres révolutionnaires (série Q)*.
Introduction par H. LEMOINE, Largentière, 1950, gr. in-4°, 133 p. à 2 col.

Répertoire numérique détaillé du fonds des séquestres de l'époque révolutionnaire : château de Versailles et ses dépendances, autres domaines royaux de Seine-et-Oise ; séquestre des biens ecclésiastiques ; séquestre des biens des émigrés et condamnés, notamment des membres de la famille royale.

DELPRAT (A.), *Inventaire sommaire de la série E supplément*, sous la direction de Henri LEMOINE, Largentière, 1947, in-4°, 74 p.

LEMOINE (Henri) et LIONS (P.), *Département de Seine-et-Oise. Archives départementales. Répertoire numérique de la série L*, 1^{er} fasc., 1 L et 2 L, Largentière, 1951, in-4°, 36 p.
Répertoire des papiers de l'Administration du département et des districts sous la Révolution.

LEMOINE (Henri), *Le fonds des Archives du Tremblay (sur Mauldre) aux Archives de Seine-et-Oise (Annuaire-Bulletin de la Société d'Histoire de France, 1948-1949, p. 93-99).*
Papiers de la famille d'Angennes contenant notamment 5 liasses de documents diplomatiques du XVI^e siècle.

LEMOINE (Henri), *Inventaire sommaire de la série H (Clergé régulier)*, Largentière, 1948, in-4°, 180 p.

SOMME, à Amiens :

ESTIENNE (Joseph), *Inventaire sommaire de la série II T. Fonds du recteur de l'Académie d'Amiens, 1809-1848, et des comités d'instruction primaire de la Somme.* Introduction par G. BOURGIN, fasc. 1, s. l n. d. [1949], XII p. 900 col.

TARN, à Albi :

Répertoire numérique des Archives notariales du Tarn, dû aux travaux successifs de E. JOLIBOIS, Ch. PORTAL, H. FORESTIER, H. CHANTEUX, P. BAYAUD, P. BREILLAT et M. GRESLE-BOUIGNOL, archivistes en chef, et de J. ARMINGAUD, sous-archiviste, Albi, 1951, gr. in-4°, III-126 p.
XIV^e au XIX^e siècle. A signaler un registre de Capdenac (Lot) de 1278 à 1280.

TARN-ET-GARONNE, à Montauban :

TOUJAS (René), *Archives de Tarn-et-Garonne. Répertoire numérique des séries I-IV E (titres féodaux, titres de famille, communautés et municipalités, corporations et confréries), introduction de Raymond DAUCET, Montauban, impr. Forestié, 1951, in-4°, 47 p.*

VOSGES, à Epinal :

KASTENER (Jean), *Répertoire numérique de la sous-série III C (comté et principauté de Salm)*, Epinal, Archives des Vosges, 1950, in-4°, 16 p.
XVI^e-XVIII^e siècle.

YONNE, à Auxerre :

FORESTIER (Henri), GRESLE-BOUIGNOL (Maurice), *L'Yonne en 1848.* [Catalogue de l'Exposition organisée à l'occasion du XIX^e Congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes (Auxerre, 1948)], dans le *Livret du Centenaire (1847-1947)*, de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Analyse de 212 documents.

JARRY (Bernard), *Répertoire numérique des registres paroissiaux conservés aux Archives départementales de l'Yonne, Auxerre, 1948, in-8°, v-175 p.*

4. Archives communales

AIX-EN-PROVENCE (Bouches-du-Rhône) :

RAIMBAUT (Maurice), *Inventaire sommaire des Archives communales d'Aix-en-Provence antérieures à 1790.* Introduction et tables d'Augustin ROUX, Marseille, Archives départementales, 1948, gr. in-4°, 2 t. en 1 vol., VIII p., 762 et 618 col. [2 p.].

APPENWIHR, Mittelwihr, Ostheim et Wihr-au-Val (Haut-Rhin) :

HERZOG (E.), *Inventaire sommaire des Archives communales anciennes et modernes d'Appenwihr, Mittelwihr, Ostheim et Wihr-au-Val*, Colmar, 1949, in-4°, 47 p.

BAR-LE-DUC (Meuse) :

VIGO (G.), ROGIE (E.), *Inventaire sommaire des Archives communales de Bar-le-Duc, antérieures à 1790. Séries AA et BB*, sous la direction de P. d'Arbois de Jubainville et N. Becquart, Bar-le-Duc, 1949, in-4°, 102 p.

BORDEAUX (Gironde) :

VÉDÈRE (Xavier), *Ville de Bordeaux. Inventaire sommaire des registres de la Jurade de 1520 à 1783*, t. VIII (Index alphabétique : *Iles-Jurats, Elections*), Bordeaux, 1947, in-4°, XII-464 p.

CARCASSONNE (Aude) :

POUX (Joseph), *Carcassonne. Répertoire des Archives communales antérieures à 1800*, Carcassonne, Bonnafous, 1948, in-8°, 22 p.

CASTELNAUDARY (Aude) :

POUX (Joseph), *Ville de Castelnaudary. Répertoire numérique des Archives communales antérieures à 1790*, Castelnaudary, 1949, in-4°, 6 p.

CHAUMONT (Haute-Marne) :

JOLIBOIS (E.), GIGOT (J.-G.), *Archives communales de Chaumont, antérieures à 1790.* Ancien catalogue, refondu et mis à jour (*Bulletin du Service des Archives. Supplément aux Cahiers hauts-marnais*, fasc. 22, 1950, p. 53-69).

COLMAR (Haut-Rhin) :

SITTIER (Lucien), *Inventaire des Archives de la ville de Colmar antérieures à 1790. Série DD : Propriétés communales*, Colmar, 1951, in-4°, multigraphié sous cartonnage imprimé.

SITTIER (Lucien), *Inventaire des Archives de la ville de Colmar antérieures à 1790. Série HH : Agriculture, viticulture, artisanat, industrie, commerce*, Colmar, 1950, in-4°, 183 p., multigraphié sous cartonnage imprimé.

HARFLEUR (Seine-Inférieure) :

LE CACHEUX (P.), *Répertoire numérique des Archives communales de Harfleur.* Introduction par F. BLANCHET, Rouen, 1947, in-4°, 82 p.

KIENTZHEIM (Haut-Rhin) :

HERZOG (E.), *Inventaire sommaire des Archives communales de Kientzheim, antérieures à 1790*, Colmar, 1947, in-4°, 82 p.
Archives communales (400 articles), détruites en 1944.

LYON (Rhône) :

GUIGUE (C.), VAESSEN (J.), GUIGUE (G.), JOLY (A.), *Inventaire sommaire des Archives communales antérieures à 1790. Ville de Lyon*, t. IV, Lyon, in-4°, 273 p.

MONTPELLIER (Hérault) :

DAINVILLE (Maurice OUDOT DE), *Archives de la ville de Montpellier, antérieures à 1789. Inventaires et documents*, t. IX (*Inventaire de Joffre. Armoire D, suite, et autres documents*), Montpellier, 1949, gr. in-4°, XIX-256 p.

NANTES (Loire-Inférieure) :

BLANCHARD (R.), GIRAUD-MANGIN (M.), *Inventaire sommaire des Archives de la ville de Nantes, antérieures à 1790*, t. IV (table alphabétique), Nantes, 1948, in-4°, III-350 p.

PONT-SAINT-ESPRIT (Gard) :

GOURON (Marcel), *Inventaire sommaire des Archives communales de Pont-Saint-Esprit, antérieures à 1790*, Nîmes, 1947, in-4°, 356 p.

STRASBOURG (Bas-Rhin) :

RAUBER (E.), *Inventaire sommaire des Archives de la ville de Strasbourg, antérieures à 1790*. Série III (ancienne série G. P. U.) ; série IV (Inventaires), Strasbourg, 1949-1950, 2 vol. in-4°, 218-183 p.

SAINT-REMY DE PROVENCE (Bouches-du-Rhône) :

LEROY (E.), *Les Archives communales de Saint-Remy de Provence. Des origines au XVI^e siècle*, I-II, Saint-Remy, 2 vol., in-8°, 1949-1950.

Analyse ou édition intégrale des actes selon une méthode discutable ; le xiv^e siècle est achevé.

WASSY (Haute-Marne) :

GIGOT (J.-G.), *Inventaire sommaire des Archives communales de Wassy antérieures à 1815*, Chaumont, 1948, in-8°, 36 p.

5. Archives de la Marine

DENIZET (Jean), *Histoire de la marine française. Essai d'orientation documentaire (Revue maritime, avril 1951) et à part [Caen-Paris], in-8°, 36 p.*
Guide essentiel pour l'histoire de la marine, à Paris et dans les ports.

6. Archives des territoires d'outre-mer

Archives et histoire au Maroc, introduction de M. Roger THABAULT, Rabat, Bibliothèque générale et Archives du Protectorat, avril 1952, in-8°, 28 p.

Catalogue d'une exposition présentant des documents d'archives, des documents iconographiques, des manuscrits arabes de la Bibliothèque du Protectorat et quelques souvenirs.

DERMENGHEM (Emile), *Les Archives de l'Algérie (Documents algériens, série culturelle, 31, 1948, in-4°, 4 p.)*.

ESQUER (Gabriel), DERMENGHEM (Emile), *Archives du gouvernement général de l'Algérie. Séries E et EE (Correspondance politique générale). Inventaire sommaire*, Alger, 1949, in-8°, 224 p.

FERRY (Ferréol DE), *Les Archives en Indochine (Gaz. Arch., 8, 1949, p. 33-41)*.

Etat avant-guerre, destructions de la guerre (Archives impériales d'Annam à Hué, de la Résidence supérieure d'Annam à Hué, du Gouvernement général à Hanoï).

GAEBELÉ (Yvonne), *Archives of the French India Historical Society (Ind. Arch., II, 1, 1948, p. 3-7)*.

LAROCHE (Carlo), *Les Archives du ministère de la France d'outre-mer (Gaz. Arch., 4, 1948, p. 14-20)*.

LAROCHE (Carlo), *Les Archives d'outre-mer et l'histoire coloniale française (Revue historique, oct.-déc., 1951, p. 213-253)*.

Sources de l'histoire des colonies françaises, anciennes et actuelles. On retiendra spécialement le tableau des Archives de la Réunion (depuis 1687, p. 224-228), de l'île de France, actuelle Maurice (depuis 1721, p. 228-232), des établissements français de l'Inde (depuis 1680, p. 232-236, partiellement microfilmé en 1950), de Madagascar (depuis 1776, avec des fonds malgaches antérieurs à la conquête, p. 236-238), des Archives du gouvernement général de l'A. O. F. à Dakar (p. 241-245), du Sénégal à Saint-Louis (depuis le xviii^e siècle, p. 246-247), etc.

VERDAT (Marguerite), *Brèves instructions à l'usage des bibliothécaires-archivistes dans les cercles de l'A. O. F.*, suivies du cadre de classement des Archives de l'A. O. F., Rufisque, s. d., in-8°, 29 p. (Institut français d'Afrique noire).

7. Divers

BELIN-MILLERON, *Inventaire des Archives de la Société scientifique de Clamecy (Fonds Sonnié-Moret) (Bulletin de la Société scientifique de Clamecy, 23-24, 1947-48)*.

DUPARC (Pierre), *Les actes du traité de Münster de 1648 entre la France et l'Empire (Bibl. Ec. Ch., CVII, 1947-1948, 1^{er} liv., p. 52-61)*.

FONT-RÉAUX (Jacques DE), *A propos des répertoires de la série II C (Gaz. d. Arch., 4, 1948, p. 20-21)*.

Notice au sujet du classement et du répertoire des registres de formalités, provenant de l'Administration des Domaines.

GÉRAUDEL (Pierre), *Les sources manuscrites parisiennes de l'histoire de la II^e République (Actes du Congrès historique du centenaire de la Révolution de 1848, p. 85-87)*.

MACKAY QUINN (Dorothy), *The « Ecole des Chartes » (Am. Arch., XIII, 3, 1950, p. 271-283)*.
Historique de l'Ecole des Chartes de Paris ; son organisation ; ses débouchés ; son œuvre ; sa situation mondiale actuelle.

MICHEL (M.), *Les principales sources françaises de l'histoire de la deuxième guerre mondiale (Revue historique, CC, 1948, p. 206-218)*.

La paix de Westphalie, 1648 [Catalogue de l'Exposition organisée aux Archives nationales à l'occasion du tri-centenaire du traité de Westphalie et du rattachement de l'Alsace à la France], préface de Ch. BRAIBANT, Paris, 1948, in-8°, 144 p., 15 pl.

PRODOSCIMI (Luigi), *Il problema della documentazione in Francia. Metodi ed esperienze circa le fonti della seconda Guerra mondiale, dell' Occupazione e della Resistenza (Not. Arch. St., X, 1-2, 1950, p. 75-77)*.

Réunir une documentation sur les événements récents et la compléter par la réunion systématique de témoignages oraux. Œuvre de la Commission d'histoire de la guerre et de la Commission d'histoire de l'Occupation et de la Libération de la France, auxquelles collaborent les Archives nationales et départementales françaises.

SOBOUL (Albert), *Les papiers des sections de Paris (1790-an IV). Répertoire sommaire*, Paris, 1950, in-8°, II-126 p. (« Commission de Recherche et de Publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution française » et « Société des Etudes robespierristes »).

WAQUET (Jean), *Les Archives des services administratifs issus de la guerre (Gaz. Arch., 5, 1949, p. 10-213)*.

Notice dans le cadre du département d'Eure-et-Loir, sur les papiers des services nouveaux ou des postes nouveaux dans les services anciens, créés par suite de la Guerre, spécialement les services du Ravitaillement et du Contrôle économique.

GRÈCE

GARITTE (Gérard), *Les trésors de l'Athos (Scriptorium, IV, 1, p. 142-148)*.

HONDURAS

CERRATO VALENZUELA (Armando), *El Archivo Nacional (Honduras) (Revista de historia de América, 28, 1949, p. 431-434)*.

HONGRIE

EMBER (Gyözö), *Az 1848-49-i minisztérium Levéltára*, Budapest, 1950, 280 p.

Les archives des Ministères de 1848-49.

JÁNOSSY (Dionys), *Das Archivgesetz in Ungarn (Festschrift hgg. v. SANTIFALLER, I, Wien, 1949, in-4°, p. 13-22)*.

Histoire de l'organisation et de la législation des Archives hongroises. Analyse de la nouvelle loi de 1947.

INDE

I. Généralités (1)

Indian Historical Records Commission. A Retrospect, 1919-1948, Delhi, 1948, in-12, 131 p.

Histoire et activités de la Commission depuis sa création en 1919, p. 1-32 ; historique des Archives nationales à New Delhi, depuis leur institution en 1891. Résolutions du 21-3-1919 du Gouvernement de l'Inde, portant réforme des Archives (p. 93-98) et du 16-9-1941 définissant les pouvoirs de l'*Indian Historical Records Commission*. Rapport sur la réorganisation des Archives de l'Inde après guerre, présenté en décembre 1944. Etat du personnel des Archives nationales au 1-10-1948.

Resolutions of the Indian Historical Records Commission, 1919-1948, Delhi, 1949, in-12, II-147 p.

Rédition des résolutions de la Commission des Archives historiques de l'Inde depuis sa création en 1919, classées par matière. Résolutions et décisions du Comité de recherche et de publication et du Sous-Comité des Archives locales.

The historical exhibition. Descriptive list of historical manuscripts, painting, seals and coins, etc., exhibited at Cuttack in connection with the 26th session of the Indian historical Records Commission and the 12th session of the Indian History Congress, 24 to 28 Dec., 1949, Cuttack, 1949, in-8°, 32 p.

MITRA (Rajendra Lal), Report on the manuscripts in Indian repositories (Ind. Arch., II, 1, 1948, p. 27-35).

MUIR (Ramsay), On archival organization in India (Ind. Arch., II, 2-4, 1948, p. 115-120).

Proposition d'établissement d'une Commission devant superviser l'organisation des Archives dans chaque province des Indes britanniques et établir des règles générales de classement et un programme de publication de documents (1917).

2. Archives nationales. NEW DELHI

Annual Report of the National Archives of India, 1947, New Delhi, 1949, in-8°, 29 p.

Depuis cette publication, rapports mensuels multigraphiés : *Activities of the National Archives of India*.

BASU (Purnendu), The Library of the National Archives of India. Its aims and problems (Special libraries, 40, 1949, p. 210-213).

DATTA (Kalikinkar), Some parwanahs for the Dutch (Ind. Hist. Rec. Comm., XXVI, part II, 1949, p. 8-11).

Quelques extraits d'une collection de tous les traités et privilèges accordés par les princes de l'Inde aux Hollandais de 1612 à 1773, recueillis en 1811 dans les Archives de Batavia.

ROY (Sukumar), The National Archives of India during 1947 (Bull. Inst. Hist. Res., XXIII, 68, 1950, p. 200-202).

Acquisitions ; programme de microfilmage ; recherches de laboratoire ; expositions.

SHARMA (Dashratha), Proceedings of the Survey Department, 1865-1873 (Ind. Hist. Rec. Comm. Proc., XXV, 1948, part II, p. 169-171).

Intérêt des papiers de ce service, chargé depuis 1764 d'établir des cartes de l'Inde : ses archives sont aujourd'hui aux Archives nationales à New Delhi.

3. Archives des États

BOMBAY :

Annual report of the Secretariat Record Office, Bombay, for the year 1950-1951, Bombay, 1951, in-8°, 25 p.

Les Archives de l'Etat comprennent : 1° *Secretariat Record Office* de Bombay : administration de la province, depuis l'établissement de la factorerie de la Compagnie des Indes orientales à la fin du xvii^e siècle (98.000 vol.

(1) Chaque année à l'occasion de son congrès, l'*Indian Historical Records Commission* publie deux volumes (*Proceedings*) consacrés l'un au compte rendu de ses activités, l'autre aux communications de ses membres.

et 300.000 dossiers) ; 2° *Peshwa Daftar* à Poona, Archives du Grand Empire mahratte, prédécesseur du gouvernement britannique (35.000 liasses) ; 3° et 4° Archives historiques des anciens États de Baroda et de Kolhapur récemment incorporés ; les archives financières et judiciaires ont été transférées aux administrations de district.

SHEJWALKAR (T. S.), Material for population estimates in the Peshwa Daftar (Ind. Hist. Rec. Comm. Proc., XXVI, part II, 1949, p. 16-18).

Intérêt des papiers de la section Jamav des Archives mahrattes (Peshwa Daftar) de Poona, pour l'histoire économique et sociale, et pour l'étude démographique du xviii^e et du début du xix^e siècle.

HYDERABAD :

NASIRUDDIN Khan (M.), The Central Records Office. Hyderabad State (Ind. Arch., IV, 1, 1950, p. 20-23, pl.).

Dépôt central de Hyderabad, contenant 20 millions de documents en persan, remontant au xviii^e siècle : administration du Deccan sous les empereurs Moghols. Indication sur les autres fonds. Photographies des locaux et de documents.

MADRAS :

Madras (Presidency) Record Office. Administration report for 1948-1949, Madras, 1949, 40 p.

4. Archives privées

TARA CHAND, Survey of historical documents of the United Provinces (Ind. Arch., II, 1, 1948, p. 22-26).

ASKARI (Syed Hasan), Documents relating to an old family of Sufi Saints of Bihar (Ind. Hist. Rec. Comm. Proc., XXVI, part II, 1949, p. 1-7).

Archives de diverses branches d'une famille de saints hommes musulmans, les Syed, à Minapur, Hasanpura, Patna et Khalifabagh ; les plus anciens documents remontent à 1575.

ASKARI (Syed Hasan), Contemporary biography of a fifteenth century Sufi Saint of Bihar (Ind. Hist. Rec. Comm. Proc., XXVII, part II, 1950, p. 108-114).

Archives d'une famille de saints hommes, descendant de Syed Muhammad Qadri.

BHAT (B. W.), A deed of conveyance 375 years old (Ind. Hist. Rec. Comm. Proc., XXV, part II, 1948, p. 54-57).

Archives d'une famille de Nandurbar possédant notamment l'acte de vente d'une maison, écrit sur étoffe et bilingue (persan et sanscrit), de 1573.

KHARE (G. H.), Records of the Rajajna family of Wai (Ind. Hist. Rec. Comm. Proc., XXVII, part II, 1950, p. 115-120).

Plus de 20 sacs de documents, principalement comptables, dont les plus anciens remontent à 1608 ; la masse est du xviii^e siècle. Analyse de quelques documents importants.

KHARE (G. H.), Some persian records from a Sardar Natu family of Poona (Ind. Hist. Rec. Comm. Proc., XXVI, part II, 1949, p. 12-15).

Indications sur la collection de documents historiques, réunie par un lettré de Poona, au milieu du xix^e siècle. Ces documents proviennent des Archives des Peshwas.

KHARE (G. H.), Two new documents on the battle of Sakharkhedle (Ind. Hist. Rec. Comm. Proc., XXV, part II, 1948, p. 48-51).

Archives d'une famille de Sinnar dont les documents marathes remontent à 1730.

REU (Pandit Bisheshwar Nath), Some imperial Farmans addressed to Rathor Durgadas (Ind. Hist. Rec. Comm. Proc., XXV, part II, 1948, p. 186-189).

Analyse et description de 7 firmans impériaux, adressés de 1755 à 1771 à R. Durgada, héros du Rajputana, et conservés dans les Archives de ses descendants.

SINGH (Sardar Ganda), Some correspondence of Maharajah Duleep Singh (Ind. Hist. Rec. Comm. Proc., XXV, part II, 1948, p. 89-103).

Analyse de la correspondance du dernier roi du Punjab dont les États et les biens furent confisqués par les Anglais en 1849.

5. Divers

CHOUDHURI (Tapan Kumar Ray), The old english correspondence in the district collectorates of Bengal (*Ind. Hist. Rec. Comm. Proc.*, XXVII, part II, 1950, p. 86-92).

Résultats de l'enquête entreprise dans les Archives des collectorats du Bengale occidental, qui a permis de sauver les anciens registres de correspondance des autorités anglaises. Leur intérêt pour l'histoire économique et sociale de la seconde moitié du XVII^e siècle et le XIX^e.

FILLIOZAT (Jean), Archives and their make-up in ancient India and the countries with indian culture (*Ind. Arch.*, IV, 2, 1950, p. 126-132).

Extrême diversité de la matière des documents d'archives dans l'Inde et les pays de culture hindoue : inscriptions sur pierre et sur métal, bois, écorce, feuilles de palmier, papier, etc. Genèse de l'écriture indienne. Date tardive des Archives dans l'Inde et faible importance de l'écriture dans ce pays où la mémoire joue un rôle très significatif.

KOHLI (Sita Ram), A note on the diplomatic of some Khalsa Darbar Parwanas (*Ind. Arch.*, IV, 1, 1950, p. 2-6).

Étude d'une collection de 461 parwanas, adressés par la Cour du Maharaja Ranjit Singh au Sardar Tej Sing, commandant les troupes de la région de Lahore, 1833-1834.

PHILLIMORE (R. H.), Early records of Forests' Surveys (*Ind. Arch.*, II, 1, 1948, p. 12-18).

PHILLIMORE (R. H.), Historical maps of the Survey of India (*Ind. Arch.*, I, 3, 1947, p. 198-205).

SEN (S. N.), MISHRA (Dr), Sanskrit Documents (Ganganath Jha Research Institute Allahabad).

SINHA (N. K.), Old records in the Calcutta High Court, 1749-1800 (*Ind. Arch.*, II, 1, 1948, p. 8-11, 4 pl.).

SPEAR (T. G. P.), Report on the records of the Chief Commissioner's Office, Delhi (*Ind. Hist. Rec. Comm. Proc.*, XXV, II, 1950, p. 6-12).

Analyse et extraits de 8 liasses des Archives du Chief Commissioner de Delhi, à titre de sondage pour en montrer l'intérêt. Tous les papiers sont postérieurs à la Révolte de 1856 ; les papiers antérieurs ont été détruits.

INDONÉSIE

COOLHAAS (W. Ph.), *Het Landsarchief te Batavia*. S. l., 1949, in-4^o, II p., 7 fig. (Extr. : *Historia*, XIV, 1, janv. 1949).
Historique du dépôt. Bibliographie.

ISRAËL

The Zionist central Archives, Jérusalem, 1951, in-8^o, p. 150-154 (Reprinted from the Report to the 23rd Zionist Congress).

Archives des services centraux de l'Exécutif sioniste depuis 1897, de l'Agence juive, de l'Office sioniste de Paris, de la Fédération sioniste de Londres, du Fonds national juif de Jérusalem, etc., auxquelles se sont ajoutées les Archives du Yishuv en Israël, celles des unités militaires et des œuvres israélites durant la Seconde Guerre mondiale. Archives privées et collections de documents relatifs au Mouvement sioniste et au Yishuv. Collection de matériel imprimé et photographique.

The Zionist central Archives (*Am. Arch.*, XIII, 4, 1950, p. 351-356).
Réimpression d'une brochure de même titre publiée à Jérusalem.

ITALIE

1. Les Archives et la Guerre

I Danni di guerra subiti dagli Archivi italiani (*Not. Arch. St.*, IV-VII, 1944-1947, p. 1-114).

Rapports sur les dommages causés à tous les dépôts d'Archives d'Etat ou sections d'Archives d'Etat (par ordre alphabétique) : évacuations, circonstances des dommages, liste éventuelle des documents détruits (p. 1-34). Dans une seconde partie (p. 35-114), tableau alphabétique des localités indiquant la nature des dommages subis par les Archives de quelque appartenance qu'elles soient, communales, administratives, notariales, privées, etc.

JENKINSON (Hilary), BELL (R. H.), *Italian Archives during the War and at its close*, Londres, 1947.

Rapport de la section Archives de la Commission alliée en Italie sur les mesures de protection et les pertes dans les Archives italiennes.

PERRONI (Felice), Archivio di Stato di Genova. Danni bellici ai locali e lavori di restauro (*Not. Arch. St.*, VIII, 1948, p. 51-52).

Le dépôt a été sinistré à 50 % : réparations faites aux bâtiments.

PERRONI (F.), *Come furono salvati i tesori storici dell' Archivio di Stato*, Genova, 1949 (Società ligure di storia patria).

RE (Emilio), Gli Archivi italiani durante la Guerra (*Archivio della deputazione romana di storia patria*, 69, 1946, p. 1-22).

Cf. aussi R.-H. BAUTIER, Les Archives italiennes pendant la guerre (*B. E. C.*, CVI, 2, 1945-6, p. 309-320, et à part, 1947, 12 p.).

RE (E.), *Storia di un Archivio. Le carte di Mussolini*, Milano, 1946, in-16, 41 p. (*L'Italia di oggi... Testimonianze*, 1).

REVELLI (Paolo), Cimeli cartografici di Archivi di Stato italiani distrutti dalla guerra (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, 1949, p. 1-3).

Complément d'un article antérieur de l'auteur sur les pertes de monuments cartographiques dans les bibliothèques italiennes.

2. Archivistique

CALIFANO (Elio), Per un centro d'informazioni archivistiche (*Not. Arch. St.*, XI, 1, 1951, p. 41-44).

Ce centre devrait recevoir les demandes de recherche, déterminer les fonds d'archives à dépouiller pour un sujet donné, s'occuper pour les historiens de la copie ou de la photographie de documents dans tous les dépôts d'archives italiens et étrangers, et du microfilm de publications rares, nécessaires à l'historien, d'assurer si un texte ou un groupe de textes est inédit, etc. Il devrait réunir copie de tous les inventaires d'archives du pays et en tenir un fichier, établir un fichier des copies de documents et des photographies exécutées dans les Archives, des thèses et diplômes universitaires, des fichiers comportant des renseignements analogues sur les Archives étrangères.

CARBONE (Salvatore), Per una scuola nazionale degli Archivi di Stato (*Not. Arch. St.*, X, 3, 1950, p. 132-135).

Reprenant le projet d'une école centrale des Archives, préconisé par M. Cencetti (*Not. Arch. St.*, 1, 1948), l'auteur propose que soient affectés à cette future école les candidats reçus au concours de recrutement des Archives d'Etat.

CARBONE (Salvatore), Sul concetto di Archivio privato. Proposte di modifiche alla legislazione archivistica vigente (*Not. Arch. St.*, XI, 1, 1951, p. 19-21).

Bien que la loi de 1939 ait entendu par archives privées, non seulement les archives de familles, mais aussi celles des institutions et organismes n'appartenant pas au domaine public, seules les premières ont été prises en considération jusqu'ici. Dans une révision de la loi il faudrait prévoir la déclaration des Archives importantes non par les particuliers (qui ne le font pas), mais par l'autorité administrative et les Chambres de Commerce — les organismes privés conservant par ailleurs leurs papiers et le contrôle étant limité à l'examen des conditions de conservation. En cas de cessation d'activité sans absorption par un autre organisme, les papiers devraient être obligatoirement déposés aux Archives. Les papiers déposés ne pourraient être communiqués durant cinquante ans, sans autorisation du déposant, et la loi devrait indiquer pour rassurer les particuliers, qu'aucune enquête fiscale ne serait faite dans ces papiers, en quelque cas que ce soit.

CARUSO (Angelo), Della necessità e del modo di facilitare gli scarti negli archivi comuni (*Not. Arch. St.*, XI, 1, 1951, p. 26-28).

Nécessité de modifier les règles en usage pour les éliminations dans les Archives communales : dans la province de Foggia sur 60 communes, aucune depuis 1944 n'a fait d'éliminations régulières. Il faut mettre à jour la liste des documents éliminables, établie en 1917 sous la direction de Casanova et dont personne ne connaît plus l'existence.

CARUSO (Angelo), Gli Archivi degli enti pubblici minori (*Not. Arch. St.*, IX, 1-2, 1950, p. 53-56).
La loi de 1939 a prévu le contrôle des Archives de l'Etat sur les papiers des institutions publiques ne dépen-

CENCETTI (Giorgio), Il problema delle scuole d'Archivio (*Not. Arch. St.*, VIII, 1, 1948, p. 19-35).

Announce la publication des premiers volumes d'inventaires des Archives d'Etat, désormais assurée sous la direction du Bureau central des Archives.

La composition du Conseil supérieur des Archives en 1911, en 1939 et 1947 : il est indispensable d'y introduire des archivistes élus par le corps des archivistes, et en nombre égal à ceux des représentants des administrations, comme c'est le cas pour le Conseil des Bibliothèques.

Les Archives communales sont pratiquement à l'abandon et les maires et secrétaires ignorent même l'existence de la loi sur les Archives. Pour que les Surintendances des Archives d'Etat exercent efficacement leur contrôle, des inventaires sont nécessaires. Ceux-ci pourraient être établis, sous la direction des fonctionnaires des Archives, par des personnes de la commune.

Description de l'état d'abandon dans lequel sont trop souvent, notamment en Toscane, les Archives des communes. L'auteur préconise une inspection systématique des Archives communales par les surintendances archivistiques. Il faudrait obtenir, d'autre part, l'inscription au budget national de crédits pour ces inspections et pour la rédaction d'inventaires, et des subventions aux communes pour le maintien de leurs Archives.

Le contrôle sur les archives privées (papiers des familles et des organismes non reconnus légalement et n'exerçant pas de fonctions publiques) s'insère dans la crise du concept de propriété ; il a été sanctionné par la loi du 22-12-1939, qui n'a d'ailleurs qu'une efficacité limitée. L'auteur mentionne ce qu'il a pu obtenir par la persuasion dans la région napolitaine.

Il faut donner aux surintendances des Archives d'Etat les moyens nécessaires pour assurer sur toutes les Archives publiques et privées de leur ressort le contrôle fixé par la loi de 1930.

Pour remédier à la dispersion des efforts sur le plan de la Documentation en Italie, l'auteur préconise une coordination sous l'égide du Centre national de la Documentation, dépendant du Conseil national des Recherches, qui encouragerait spécialement les études sur les moyens techniques de la documentation.

Il n'existe pas de différence fondamentale de fonction entre les anciennes Archives d'Etat généralement fixées aux chefs-lieux des anciens Etats et les nouvelles sections d'Archives d'Etat instituées aux chefs-lieux des provinces par la loi de 1939. Il convient d'unifier les unes et les autres sous la même désignation, sous la juridiction des surintendances.

La loi de 1939 ne parlant du dépôt des archives que comme sanction d'une mauvaise conservation, le dépôt volontaire doit être considéré comme soumis aux règles communes du droit civil. On peut considérer que l'obligation de conservation et de classement de la part de l'Etat, a pour contrepartie l'acquisition par les documents d'un caractère de publicité, qui ne peut s'effacer en cas de retrait. Des limites doivent être mises à la révocation du dépôt, d'autant plus étroites que la valeur historique en est plus grande. D'autre part on parle improprement

LODOLINI (Armando), L'Archivio centrale dello Stato e gli Archivi delle Amministrazioni centrali (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, 1949, p. 4-10).

LODOLINI (Armando), Gli Archivi storici delle Associazioni del lavoro (*Archivi*, XVIII, 1, 1951, p. 21-32).

LOBOLINI (Armando), Conservazione e tutela degli Archivi delle organizzazioni sindacali

Intérêt des archives des Syndicats. Les Archives centrales de Rome conservent les papiers syndicaux avec des papiers de la *Federazione Impiegati Operai Metallurgici* et de son Comité central, et les papiers d'Oddino Morgari sur le mouvement ouvrier, socialiste et pacifiste à Turin en 1915-1917.

Nécessité de doter l'Italie d'un nouveau dépôt central d'Archives, qui pourrait contenir les 2 millions de rayonnages et absorber les 200 km. d'archives des administrations centrales que l'on peut raisonnablement prévoir d'ici la fin du siècle. Projet d'un nouveau cadre de classement pour ces Archives.

Préconise quelques mesures pratiques pour les Archives centrales de l'Etat dont il souhaite vivement la création.

(Estratto dalla *Rivista di diritto del lavoro*, 1951, 3, parte III, p. 50-57).

LUZZATO (Mario), *Le scuole d'Archivio* (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1956, p. 67-68).
Plutôt qu'une nouvelle école centrale d'Archives, comme le préconise M. G. Cencetti, l'auteur préférerait réorganiser et développer certaines des écoles de paléographie existant actuellement.

Difficulté de trouver une solution au problème des Archives communales. Au lieu de les laisser dispersées dans les chefs-lieux des provinces, on a envisagé la création de consortiums intercommunaux pour les Archives. La loi du 22-12-1939 établit une surveillance des Archives communales par les Surintendances régionales des Archives. Comment peut s'exercer cette surveillance (cas de la Lombardie), spécialement en matière d'éliminations.

Plus encore que les communes, de nombreux organismes semi-publics ont besoin de l'attention des archivistes : anciennes communes supprimées, anciennes châtellenies, fédérations communales de vallées, monts-de-piété, etc. La solution est à trouver dans des inspections, par des fonctionnaires envoyés par les Archives d'Etat pour prêter leur collaboration aux autorités locales. En cas de mauvaise volonté de celles-ci, dépôt obligatoire. Le moyen à adopter le plus fréquemment doit être, cependant, le dépôt à l'amiable de ces fonds.

PAGANO (Luigi Antonio), Osservazioni e proposte sul rilascio di copie di atti negli Archivi di Stato (*Not. Arch. St.*, XI, 2-3, 1951, p. 51-57).

Les copies authentiques, destinées à l'administration et aux particuliers, devraient pouvoir être exécutées non plus à la main par les fonctionnaires mêmes des Archives, comme le veut le règlement actuel, mais à la machine à écrire, et, s'il est possible de modifier en ce sens la législation judiciaire et notariale, au moyen de photostats ou de microfilms. En ce qui concerne les copies délivrées aux particuliers dans un but d'études, il y a intérêt à développer dans tous les dépôts d'Archives l'usage des moyens de reproduction photographique et à modifier en conséquence le règlement.

PANELLA (Antonio), La legge sugli Archivi, 22 déc. 1939 (*Arch. Storico italiano*, I, 1949). Critique de la loi.

PASANISI (Onofrio), La legge del 1939 e la « funzione storica » quale elemento di discriminazione tra gli Archivi (*Not. Arch. St.*, XI, I, 1951, p. 18-19).

La loi de 1939, réorganisant les Archives italiennes, a fait un compromis entre le système antérieur et celui que l'on souhaitait : des Archives ont bien été en principe créées dans 74 provinces qui n'en possédaient pas, mais ces Archives ont rang de « sections d'Archives » et non d'Archives proprement dites. Le critère historique accordant le statut d'Archives d'Etat aux seules capitales des anciens Etats et à quelques autres villes ne se justifie pas.

RAMACCIOTTI (Gaetano), In vista di una nuova riforma degli Archivi (*Archivi*, XVII, 2-4, 1950, p. 188-198).

RAMACCIOTTI (Gaetano), Postulati per una riforma degli Archivi (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1950, p. 78-79).

Programme général de réforme des Archives italiennes : transformation du Bureau central des Archives en une Direction générale des Archives, confiée à des archivistes, de qui dépendraient toutes les Archives publiques (Archives d'Etat, Archives notariales et Archives para-publiques), et exerçant son contrôle, par l'intermédiaire des inspecteurs et des surintendants, sur toutes les Archives publiques et privées. Personnel recruté régionalement, si possible. Ecole supérieure centrale d'archivistique. Inspections réglementaires périodiques pour assurer l'unité des travaux d'archives. Publications d'inventaires. Conseil supérieur des Archives formé d'historiens et d'archivistes. Il faut, en outre, assurer une formation technique supérieure au personnel secondaire (groupe C) et améliorer le sort des archivistes en même temps que leur nombre : de 1911 à 1948, les Archives d'Etat sont passées de 19 à 58 (en attendant les 94 de la loi de 1939), tandis que le personnel n'est passé que de 300 à 419.

RE (Emilio), Per un Archivio centrale dello Stato (*Not. Arch. St.*, VIII, I, 1948, p. 11-15).

Nécessité de « planifier » un dépôt central des Archives, facilité par la coupure nette des institutions italiennes provoquée par l'avènement de la République : les archives royales et fascistes doivent être réunies aux Archives de l'Etat.

SANTORO (Caterina), A proposito di Archivi storici comunali (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1950, p. 79-80).

La séparation des Archives communales en deux sections, historique et administrative, comme le veut la loi de 1939, est une hérésie archivistique. Il faut autant que possible sauvegarder l'unité des Archives des communes.

SCARSELLI (Alberto), Sui precedenti della riforma degli Archivi e proposte di modifiche al regolamento (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1950, p. 80-82).

Interventions d'un député à la Chambre, de 1878 à 1892, pour tenter, en vain, de proposer une réforme des Archives provinciales du sud de l'Italie. L'auteur propose, en outre, quelques réformes de détail.

3. Archives d'Etat et sections d'Archives d'Etat

ALESSANDRIA :

GALLIA (Carlo), L'antico Archivio notarile del Monferrato e le sue scritture (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 100-105).

En 1942 les anciennes Archives notariales du Montferrat, établies en 1585, pour l'ensemble du duché, ont été transférées à la section d'Archives d'Etat d'Alexandrie. Elles comprennent plus de 4.000 registres et liasses de 2.400 notaires, de 1330 à 1723. Les actes postérieurs à 1723 sont demeurés à Casale au dépôt d'Archives notariales instauré à cette date par Victor-Amédée II de Savoie.

L'AQUILA :
COLLURA (Paolo), L'Archivio Dragonetti-De Torres in l'Aquila (*Not. Arch. St.*, X, 3, 1950, p. 135-142).

Les archives de la famille Dragonetti-De Torres comprennent plusieurs sections : outre la section historique dont le catalogue est ici dressé (p. 140-142), une section diplomatique (500 parchemins), une section administrative et la correspondance de Luigi Dragonetti (1791-1871). La section historique contient, outre de nombreux manuscrits, la correspondance adressée à D. Ferdinando de Torres, ambassadeur du Roi catholique à Rome et ministre plénipotentiaire du royaume de Naples (1570-1590) ; les pièces relatives à la négociation de la Ligue de Lépante par Lodovico II De Torres, nonce de Pie V, avec Philippe II (1570) ; les papiers du cardinal Lodovico (1551-1609) : à signaler des lettres du Tasse et les pièces du procès de canonisation de sainte Françoise-Romaine (1604-1608) ; les papiers du cardinal Cosimo (1584-1642), nonce en Pologne (1621-1634), comprenant notamment plusieurs milliers de lettres de Pologne, Allemagne, Suède, Espagne et Portugal.

PIACENTINO (Salvatore), I notari aquilani e l'Archivio notarile (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, 1949, p. 90-111).

La section d'Archives d'Etat d'Aquila a reçu 6.600 registres de notaires antérieurs à 1800 ; liste chronologique des 537 notaires d'Aquila et de la région dont les actes sont conservés (depuis 1403).

Sezione di Archivio di Stato dell' Aquila. Fondi membranacei (*Not. Arch. St.*, VIII, 1, 1948, p. 59).

Liste par fonds des parchemins (non compris ceux de l'Archivio civico de l'Aquila) : 1.308 pièces, dont les plus importantes sont celles de la commune de Sulmona (depuis 1276), de l'abbaye des Saints-Côme-et-Damien de Tagliacozzo (depuis 1236) et de la famille Gentileschi (depuis 1307).

BÉNÉVENT :

BARTOLONI (F.), Relazione... per una missione di ricognizione negli Archivi beneventani... 1949 (*Bullettino dell'Istituto storico italiano per il Medio Evo*, 61, 1949, p. xv-xxviii).

Mostra storica 1847-1849, e Mostra del giornalismo beneventano, Archivio storico provinciale, Benevento, Napoli, 1950, in-8°, 35 p., Ill.

BOLOGNE :

I lavori di riordinamento dell' Archivio di Stato di Bologna (*Not. Arch. St.*, VIII, 1, 1949, p. 56-59).

Problèmes soulevés par le reclassement de plusieurs centaines de liasses bouleversées pendant l'occupation par les troupes du dépôt d'évacuation.

ORLANDELLI (Gianfranco), L'Archivio dell'ambasciata bolognese a Roma (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, 1949, p. 81-90).

Historique des travaux de classement et d'inventaire (depuis 1579), dans le fonds de l'Ambassade de Bologne auprès du Saint-Siège.

ORLANDELLI (Gianfranco), L'Archivio Ranuzzi (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 185-192).

Archives privées remises aux Archives d'Etat de Bologne, de la famille Ranuzzi, comportant les papiers du comté de la Poretta dans les Apennins, du xvi^e au xviii^e siècle, et les papiers politiques de plusieurs membres de la famille (Angelo Ranuzzi, gouverneur de Rimini, Rieti, Ancône, vice-légat d'Urbino, nonce en Savoie, en Pologne, en France, etc., 1659-1689), de la famille Cospi depuis 1279 avec des actes publics de Bologne du xvi^e au xviii^e siècle, de la famille Bianchi depuis 1287. Etat sommaire (p. 191-192).

OSTOJA (Andrea), L'Archivio Pallavicini nell' Archivio di Stato di Bologna (*Not. Arch. St.*, XI, 2-3, 1951, p. 75-87).

Historique et état sommaire des Archives des Pallavicini, originaires de Gênes, établis à Bologne : Archives de la famille Pallavicini (correspondance, affaires de banque et de commerce, domaines, depuis 1598), de la famille des banquiers armateurs et marchands génois Centurioni. Administration de la seigneurie de Joslowitz en Moravie.

L'intérêt essentiel du fonds réside surtout dans les papiers du comte Gian Luca Pallavicini (1697-1773), feld-maréchal, commandant en chef de l'armée autrichienne en Italie, gouverneur de la Lombardie, etc.

VALENTI (Filippo), L'Archivio Albergati nell' Archivio di Stato di Bologna (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, 1949, p. 67-73).

Instruments des familles Albergati, Capacelli, Carpegna (1289-1897), Rigosa (1333-1722) ; importante correspondance (notamment plusieurs centaines de lettres du pape Benoît XIV, Prospero Lambertini ; de l'abbé de La Barthe, 1770-1800 ; de G. Ghigiotti, secrétaire du Cabinet du roi de Pologne, dont F. Albergati était aide de camp et chambellan, etc.).

BRESCIA :

GARRETTI DI FERRERE (Gaetano), Le « Pergamene del notarile » della sezione d'Archivio di Stato di Brescia (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 139-140).

Intérêt des 14.000 parchemins du XIV^e au XVII^e siècle, remis au début du siècle par les Archives notariales aux Archives d'Etat de Brescia.

CATANÈ :

CORSARO (Antonio), Frammenti di codici scoperti nell'Archivio di Stato de Catania (*Archivio storico per la Sicilia orientale*, ser. 4, I, 1948, p. 95-99).

Fragments de manuscrits du XII^e au XIV^e siècle.

CATANZARO :

PRUNAI (Giulio), Le pergamene dell' Archivio di Stato di Catanzaro (*Not. Arch. St.*, X, 3, 1950, p. 112-115).

Restes d'un important ensemble de parchemins, provenant en majeure partie des monastères basiléens de Calabre, détruits lors de l'incendie des Archives d'Etat de Naples en 1943. Des documents subsistants, le plus ancien remonte à 1307. Liste des familles et des localités intéressées. L'ensemble a été complètement reclassé et un régeste a été établi.

COSENZA :

EGIDI (Vincenzo Maria), Fuochi, onciari, catasti nell' Archivio di Stato di Cosenza (*Not. Arch. St.*, XI, 2-3, 1951, p. 63-66).

Etat d'une série des Archives d'Etat de Cosenza, contenant dénombrements de feux, cadastres généraux des revenus, évaluations de revenus, cadastres napoléoniens, rôles de contributions pour diverses localités (XVIII^e et début XIX^e siècle).

EGIDI (V. M.), Pergamene nella Sezione di Archivio di Stato di Cosenza (*Calabria nobilissima*, 2, 1948, p. 121-27 ; 3, 1949, p. 277-282).

FLORENCE :

Archivio di Stato di Firenze. Archivio Mediceo avanti il principato. Inventario, vol. I, Roma, 1951, in-8°, XXIX-413 p. (Ministero dell' Interno. Pubblicazioni degli Archivi di Stato, II).

Inventaire des articles 1 à 20 des Archives de la famille Médicis avant son ascension au duché : lettres privées ou politiques, parfois commerciales, adressées aux Médicis de la fin du XIV^e siècle au début du XVI^e, notamment à Côme l'Ancien et à Laurent le Magnifique ; quelques registres de la Banque Médicis.

Après une introduction sur l'histoire du fonds par Antonio Panella, l'inventaire établi par la dott. Morandini avec la collaboration de Guido Pampaloni, consiste en un relevé pour chaque liasse (sans analyse), des lettres adressées à chacun des destinataires et classées par noms de correspondants, avec date et lieu d'expédition ; avec index. En tête, utile état général sommaire des liasses qui constituent le fonds et tableau généalogique des membres de la famille Médicis.

Archivio di Stato di Firenze. Archivio Mediceo del Principato. Inventario sommario, Roma, 1951, in-8°, XXXIII-290 p. (Ministero dell' Interno. Pubblicazioni degli Archivi di Stato, I).

Inventaire d'un des plus importants fonds de l'histoire européenne, établi d'après les inventaires anciens après une révision méthodique par Marcello del Piazzo, avec la collaboration de Giovanni Antonelli. L'*Archivio Mediceo* contient les archives du gouvernement florentin sous le régime des Médicis, de Côme I^{er} (avec des documents depuis Alexandre de Médicis) jusqu'à l'extinction de la Maison en 1737. Il compte 6.429 registres et liasses.

L'inventaire ne donne pas les articles dans leur suite numérique, mais procède au reclassement complet du fonds sur le papier sans porter en rien atteinte aux cotes anciennes déjà établies par de nombreuses publications. Il est suivi d'un tableau de concordance entre les cotes et les pages de l'inventaire et d'un index alphabétique. En introduction, Antonio Panella surintendant des Archives de Toscane retrace l'histoire du fonds et des classements qu'il a subis, contribution importante à l'archivistique.

CAMERANI-MARRI (Giulia), *I documenti commerciali del fondo diplomatico mediceo nell' Archivio di Stato di Firenze (1230-1492). Regesti*. Prefazione di Raymond DE ROOVER, Firenze, Olschki, 1951, in-8°, 6-178 p. (Biblioteca dell' Archivio storico italiano, III).

DEL PIAZZO (Marcello), Carteggio della Legazione toscana presso l'Impero (1537-1737). *Inventario (Festschrift)*, hgg. v. SANTIFALLER, I, 1949, p. 662-689).

Inventaire sommaire des articles 4296 à 4589 de l'*Archivio Mediceo del Principato* aux Archives d'Etat de Florence, concernant les relations entre le grand-duc de Toscane et la Cour impériale (1537-1737). En appendice, liste de tous les ambassadeurs, résidents et envoyés extraordinaires toscans, ainsi que de leurs secrétaires.

DEL PIAZZO (Marcello), Les institutions financières anciennes de Florence et les archives qui en sont conservées (*Archivum*, I, 1951, p. 112 a-115 a).

MICHEL (Ersilio), L'Archivio di Stato di Firenze (*Rassegna storica del Risorgimento*, 34, 1947, p. 41-57).

GÈNES :

BAUTIER (Robert-Henri), Notes sur les sources de l'histoire économique médiévale dans les Archives italiennes, V, Gènes (*Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, 1948, p. 181-201, et à part, Paris, 1949, in-8°).

Bibliographie, p. 190-201.

Noticia de algunas especies portuguesas ou relativas ao nosso pais, existentes en Bibliotecas e Arquivos estrangeiros, introd. António FERRAO (*An. Bibl. Arq.*, XXI, 1949, p. 50-91).

Enquête menée sous l'égide du ministère des Affaires étrangères, en vue de dresser un tableau des sources portugaises dans les Bibliothèques et Archives de l'étranger. Les réponses ne sont notables que pour les Archives de Gènes (p. 58-64) et de Venise (p. 79-81).

LUCQUES :

CAROCCHI (Giampiero), La politica estera di Lucca fra il 1480 e il 1530, studiata nelle Relazioni dei suoi ambasciatori (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, 1940, p. 74-81).

En appendice, liste chronologique des ambassadeurs lucquois, classés par pays, avec référence aux sources d'archives de leurs ambassades.

CORSI (Domenico), Le carte di Gregorio Minutoli, consigliere di Stato e senatore del principato di Lucca (*Not. Arch. St.*, X, 3, 1950, p. 122-129).

Récemment donnés aux Archives d'Etat de Lucques, les papiers de Minutoli (1760-1838) se rapportent aux nombreuses charges dont il fut pourvu à la cour de Lucques de 1808 à 1814 et constituent une source essentielle pour l'histoire du gouvernement de la princesse Elisa Baciocchi.

D'ADDARIO (Arnaldo), Le carte di Francesco Acton e le carte di Lorenzo Nottolini conservate nell' Archivio di Stato di Lucca (*Not. Arch. St.*, XI, 2-3, 1951, p. 60-63).

1) Papiers de Fr. Acton, d'une importante famille napolitaine, fonctionnaire de préfecture, puis archiviste à Lucques (1830-1908) : état sommaire ;

2) Papiers de L. Nottolini, architecte de confiance de la Cour de Lucques (1787-1851) : état sommaire.

LOPEZ (Robert S.), The unexplored wealth of the notarial Archives in Pisa and Lucca dans *Mélanges d'histoire du Moyen Age, Louis Halphen*, Paris, 1951, gr. in-8°, p. 417-432.

Signale l'intérêt des protocoles des notaires du XIII^e siècle, aux Archives d'Etat et du chapitre de Lucques, et aux Archives d'Etat de Pise.

MANTOUE :

PRATICO (Giovanni), L'Archivio pubblico di Mantova e il suo riordinamento sotto il governo di Maria-Theresa (*Festschrift* hgg. v. SANTIFALLER, I, 1949, p. 119-126).

Les Archives notariales de Mantoue, qui comprennent des actes de la ville et de la région depuis 1394, avaient fait l'objet de diverses mesures législatives de la part des Gonzague depuis 1516 au moins. Se trouvant en désordre au XVIII^e siècle, un plan de réorganisation fut établi par l'archiviste Cotti en 1755 et mis à exécution avec l'appui des autorités de Milan et de Vienne.

MASSA ET CARRARE :

Catalogo della Mostra del 1848 Apuano, Massa, 1948, in-8°, 60 p.

MORRI (Renato), Il Carteggio del Cardinale A. Cibo, presso la Sezione di Archivio di Stato di Massa (*Archivio storico italiano*, 107, 1949, p. 91-93).

Importante correspondance de ce cardinal (1613-1700) qui fut secrétaire d'Etat sous Innocent XI.

MILAN :

FORTE (Francesco), I lavori per il riordinamento della sezione notarile dell' Archivio di Stato di Milano (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 105-132).

Les actes des notaires ayant cessé d'instrumenter en 1800 ont été versés aux Archives d'Etat de Milan en 1944 ; après leur retour d'évacuation en 1948, ils furent complètement reclassés et un fichier de 50.000 fiches établi : méthode suivie. Liste alphabétique des notaires dont les actes sont entièrement perdus (p. 108-110) ; autre liste de ceux dont les actes présentent des lacunes, avec les dates de ces lacunes (p. 111-132).

MANGANELLI (Guido), Il Palazzo del Senato. Cenni storici ; la distruzione, la rinascita (*Not. Arch. St.*, VIII, 1, 1948, p. 52-55).

Historique du dépôt des Archives d'Etat de Milan, commencé en 1608 ; sa destruction presque totale en 1943. Les travaux de reconstruction.

NAPLES :

CONIGLIO (Giuseppe), Il fondo dell' Arte della Seta nell' Archivio di Stato di Napoli (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 170-182).

Importance de l'industrie de la soie dans l'histoire économique napolitaine. Etat sommaire du fonds conservé aux Archives d'Etat de Naples, contenant les 12 volumes de matricules de marchands et de maîtres de l'art de la soie de 1514 à 1807, et 270 liasses de procès contenant près de 10.000 dossiers d'affaires civiles et criminelles depuis le XVI^e siècle.

CONIGLIO (G.), Fonti per la storia della Chiesa nell' Archivio di Stato di Napoli (*Rivista di storia della Chiesa in Italia*, 2, 1948, p. 116-117).

Documents sauvés du désastre de 1943.

DIERICKS (M.), S. J., Les « Carte Farnesiane » de Naples par rapport à l'histoire des anciens Pays-Bas, après l'incendie du 30 septembre 1943 (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, XCII, 1947, p. 111-126).

Circonstances de la destruction des archives farnésiennes de Naples en 1943. Liste des liasses subsistant avec mention de l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire des Pays-Bas. Etat sommaire des copies possédées par l'historien belge Van der Essen.

FILANGIERI (Riccardo), L'Archivio dei principi di Bisignano (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 98-100).

Les archives de la famille des Sanseverino, comtes de Tricarico, princes en 1465 de Bisignano, éteints dans les mâles en 1888, sont parmi les plus importantes d'Italie méridionale ; elles ont été déposées aux Archives d'Etat de Naples par les héritiers. On y compte 113 diplômes de souverains depuis l'impératrice Constance (1214), très précieux pour le XIV^e et XV^e siècle, 400 autres parchemins et 450 liasses ; à signaler une très importante correspondance du XVI^e au XIX^e siècle avec les Farnèse, les Gonzague et de nombreux souverains italiens et européens.

FILANGIERI (Riccardo), Méthode suivie pour la reconstitution des archives angevines de Naples (*Archivum*, I, 1951, p. 135 a-137 b).

FILANGIERI (Riccardo), Programma di ricostruzione dell' Archivio della Cancelleria angioina (*Not. Arch. St.*, VIII, 1, 1948, p. 36-38).

I Registri della Cancelleria Angioina, ricostruiti da Riccardo Filangieri con la collaborazione degli archivisti napoletani. I. (1265-1269) ; II. (1265-1282) ; III. (1269-1270), Napoli, 1950-1951, 3 vol. in-8^o (en cours) (*Testi e documenti di storia napoletana*, pubblicati dall' Accademia Pontaniana).

Reconstitution des registres de la chancellerie des rois angevins de Naples, détruits en 1943 ; cf. Ch. Samaran, dans *Archivum*, 2, 1952, p. 83-88.

LEFEVRE (Renato), I Documenti sulla Crociata di Tunisi del 1270 distrutti nell' incendio dell' Archivio di Stato di Napoli (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, 1949, p. 22-29).

Régiste de 187 documents copiés par l'auteur dans les registres angevins aujourd'hui détruits, sur les préparatifs, le déroulement et les suites de la Croisade de Tunis en 1270, en attendant une édition ultérieure.

MAZZOLENI (Jole), L'Archivio Ruffo-Scilla e la sua importanza per la ricostruzione della Cancelleria angioina (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 141-142).

Archives déposées en 1947 aux Archives d'Etat de Naples : malgré des pertes relativement récentes, ces Archives comptent encore le terrier de la terre de Sinopoli (1335), 38 parchemins depuis 1377 (surtout privilèges

royaux) et 410 volumes et liasses sur papier du XIV^e au XVII^e siècle, ainsi qu'un ensemble de 77 volumes de copies de titres (aujourd'hui perdus), remontant à la période normande. Ces copies sont particulièrement précieuses pour la reconstitution des Archives napolitaines détruites en 1943. Les Ruffo, comtes de Sinopoli, marquis de Licodia en 1509, princes de Scilla en 1578, ont joué dans l'histoire de l'Italie méridionale un rôle de premier plan du XIII^e au XVI^e siècle.

MAZZOLENI (Jole), Inventario degli antichi processi della R. Camera della Sommaria (*Biblion*, Napoli, 1946-1947).

Source importante de l'histoire féodale de l'Italie méridionale à l'époque aragonnaise.

MAZZOLENI (Jole), *Regesto della Cancelleria aragonese di Napoli*, Napoli, 1951, in-8^o, XXII-343 p. (Ministero dell'Interno, Pubblicazioni degli Archivi di Stato, VII).

Avant l'incendie des Archives historiques de Naples en 1943, les registres de la Chancellerie aragonnaise ne comptaient plus que 49 volumes. Du désastre furent sauvés les 7 registres *Privilegiorum* et 1 registre *Iustitiae* ; il s'y ajoute 1 registre *Privilegiorum* que possédait la Bibliothèque nationale de Naples. On trouvera ici le regeste par ordre chronologique avec un excellent index analytique, des 1.192 documents de ces 9 volumes : Alphonse le Magnanime, 1452-1453 ; Ferdinand I^{er}, 1483-84, 1486-90 ; Alphonse II, 1494-1495. Ils présentent une grande importance pour l'histoire de la Méditerranée à la fin du Moyen âge, au point de vue politique et économique.

Un appendice (p. 191-297) donne le texte intégral de 50 actes choisis parmi les plus importants (texte seul, sans analyse ou sans renvoi au regeste de la première partie).

NICOLINI (Fausto), Veronica Zrinyi, Antonio Carafa e la resa di Munkács. Illustrazione di taluni documenti inediti acquistati testè dall' Archivio di Stato di Napoli (*Not. Arch. St.*, VIII, 1, 1948, p. 3-10).

RODIA (Domenico), La creazione di nuovi Ministeri nel regno delle Due Sicilie alla vigilia del 1848 (*Not. Arch. St.*, X, 3, 1950, p. 115-122).

Le 17 novembre 1847, un décret sépara du ministère de l'Intérieur les nouveaux ministères des Travaux publics, et de l'Agriculture et du Commerce, ce dernier, chargé de l'Instruction publique qui en fut à son tour détaché quelques mois plus tard. Les archives de ces trois ministères subsistent aux Archives de l'Etat à Naples, mais leurs papiers remontent à une vingtaine d'années auparavant.

PADOUE :

RIGONI (Erice), Sezione di Archivio di Stato di Padova. Nuova istituzione (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 193-194).

Constituée par décret de 1948, cette section contient 47.000 volumes et liasses et 3.500 m. de rayonnage : Archives historiques de la commune (Conseil, 1430-1805 ; lettres ducales, 1405-1805 ; *Estimi* depuis 1418) ; Archives judiciaires (actes civils, depuis 1351 ; sentences criminelles, 1435-1788) ; Archives des corporations supprimées (depuis le XI^e siècle, plus de 12.500 parchemins) ; Archives de diverses institutions (le *Lanificio*, l'*Ufficio della Sanità* avec les attestations des décès depuis 1598, l'Hôpital, le Mont-de-Piété, etc.) ; Archives déposées par diverses familles (plus de 6.000 parchemins). La place manque pour recevoir les 10.000 registres d'actes des notaires antérieurs à 1800 et les archives administratives modernes.

PALERME :

CALDARELLA (Antonino), *Archivio di Stato di Palermo. R. Cancelleria di Sicilia. Inventario sommario (sec. XIII-XIX)*, Roma, 1950, in-8^o, LXXXIII-76 p. (Ministero dell' Interno. Pubblicazioni degli Archivi di Stato, III).

Tableau numérique des 1.100 registres de la Chancellerie, avec indication de leur date, du nom du souverain ou du vice-roi et du chancelier. A part les premiers registres qui contiennent des mélanges de la chancellerie, remontant à 1285, la série commence avec le règne de Frédéric III au milieu du XIV^e siècle et se poursuit jusqu'à 1819, sans lacunes importantes.

Introduction due à l'auteur, à Emanuele Librino et à Luigi Antonio Pagano sur l'histoire de la Chancellerie des origines à son abolition, dépassant par conséquent la limite chronologique des registres inventoriés, sans résoudre pourtant les problèmes diplomatiques et archivistiques posés par cette magnifique série. Bibliographie (p. 63-68) par Adelaide Baviera-Albanese.

PARME :

DREI (Giovanni), La nuova sistemazione dell' Archivio di Stato di Parma (*Not. Arch. St.*, VIII, 1, 1948, p. 55-56).

Le Palais des Farnèse, siège des Archives d'Etat de Parme, ayant été détruit en 1944, les Archives se sont réinstallées dans un ancien hôpital.

FALCONI (Ettore), Gli archivi militari Parmensi dal 1814 al 1859 (*Not. Arch. St.*, XI, 2-3, 1951, p. 66-69).

Bien que les papiers des administrations militaires du duché de Parme ne répondent pas dans leur classement actuel à la succession des autorités militaires et à l'évolution de leur compétence, l'auteur a cru devoir conserver le classement dans lequel ils sont parvenus. Tableau sommaire des principales divisions du fonds (plus de 2.000 articles) : correspondance (déjà pourvue d'un classement systématique), listes de recrutement, matricules, rôles des régiments et des corps.

FALCONI (Ettore), Le carte Sanvitale nell'Archivio di Stato di Parma (*Not. Arch. St.*, X, 3, 1950, p. 129-132).

Les archives de la famille Sanvitale remontent à 1183. Elles concernent le patrimoine (depuis 1202), et contiennent une correspondance depuis 1468, avec les papes, les princes et les cardinaux. L'auteur signale que la correspondance de l'impératrice Marie-Louise, duchesse de Parme, avec sa fille Albertina Montenovio Sanvitale, des lettres adressées à Marie-Louise par divers souverains et princes, et les mémoires de la princesse, sorties de ces archives familiales, sont entre les mains de M. Glauco Lombardi, président de l'Istituto d'Arte de Parme. En annexe, état sommaire du fonds.

PÉROUSE :

CECCHINI (Giovanni), La nuova sede dell'Archivio di Stato di Perugia (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 193).

Affectation à la section d'Archives d'Etat de Pérouse, de l'ancien couvent de San Domenico, précédemment caserne (1946-1947).

PISE :

Cf. Lucques : LOPEZ (R. S.), The unexplored wealth of the notarial archives.

LUZZATO (Mario), Le carte Montanelli dalla Volta nell'Archivio di Stato di Pisa (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 136-139).

Epaves d'importantes archives de famille (57 registres et liasses de 1296 à 1534), constituant les archives de la *podesteria* de Fucecchio, dépendant de la Seigneurie de Lucques.

POTENZA :

COLICIGNO (L.), Documenti salernitani nell'Archivio di Stato di Potenza (*Rassegna storica Salernitana*, XII, 1951, et à part, Salerno, 1951, 10 p.).

PERRELLA (Renato), Il riordinamento dell'intendenza di Basilicata (1806-1860) presso l'Archivio di Stato di Potenza (*Not. Arch. St.*, XI, 2-3, 1951, p. 100-161).

Historique de l'intendance de Basilicate instituée par l'administration française en 1806, comprenant les trois districts de Potenza, Macerata et Lagonegro. Inventaire analytique de ce fonds (p. 104-154), suivi (p. 155-161) d'une table des communes mentionnées dans l'inventaire.

ROME :

DE COLLI (Sandro), L'Archivio Cartari Febei (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, 1949, p. 64-67).

Ces archives de famille, classées par les Archives d'Etat de Sienne, seront remises aux Archives d'Etat de Rome. A signaler les papiers de Carlo Cartari, préfet des Archives vaticanes du château Saint-Ange : journal en 31 volumes (1642-1691) de tous les événements de Rome et de l'Europe ; journal de la légation du cardinal Caletani en Pologne (1596-1598), et du cardinal Francesco Barberini en France, etc. Rapports divers sur les béatifications et canonisations, papiers de divers offices romains, 104 volumes d'œuvres diverses soumises au préfet des Archives pour exercer sur elles une sorte de censure.

LODOLINI (Elio), Un fondo archivistico sul brigantaggio nello Stato pontificio (*Not. Arch. St.*, XI, 2-3, 1951, p. 72-75).

Papiers de la Commission spéciale pour la répression du brigandage, fonctionnant à Rome : répression dans la province de Marittima et Campagna (Frosinone), de 1814 à 1825. Intérêt pour l'histoire politique et pour l'histoire sociale et économique. Fonds qui peuvent compléter les informations qui y sont contenues.

MONTENOVESI (Ottorino), Fonti archivistiche per il 1848 nell'Archivio di Stato in Roma (*Atti e memorie del XXVII Congresso nazionale dell'Istituto per la Storia del Risorgimento italiano*, Milano, 19-21 marzo 1948).

MONTENOVESI (Ottorino), Un gruppo di incunaboli nell'Archivio di Stato in Roma (*Archivi*, XI-XVI, I, 1949, p. 5-10).

Les Archives d'Etat de Rome possèdent 8 incunables : les Décrétales imprimées à Mayence en 1470 par Peter Schöffer (sur parchemin) et 7 volumes de statuts municipaux.

PAVONE (Claudio), L'archivio di una poco nota Magistratura pontificia : la « Congregazione di revisione conti consuntivi arretrati al 1848 » (*Not. Arch. St.*, XI, 2-3, 1951, p. 87-90).

Historique de cette Congrégation chargée de la liquidation des comptes non encore examinés au moment de la suppression de la Congrégation de Révision des comptes des Administrations de l'Etat (1848) ; aux Archives d'Etat de Rome sont conservés le volume de ses procès-verbaux et les dossiers d'affaires.

ROTA (Antonio), Notizie intorno al piu antico registro nei Luoghi di Monte pontifici, desunte da un volume di « Giustificazioni » dell'Archivio di Stato di Roma (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 92-97).

Les Monti pontificaux étaient des institutions financières de la dette publique. Le Monte della Fede fut créé en 1526 pour le financement de la guerre contre les Turcs. Ses archives, aux Archives d'Etat de Rome, comprennent des *Registri delle patenti* depuis 1532, *broliardi* depuis 1537, *giustificazioni* depuis 1570. Un des volumes de cette série fait connaître des opérations mentionnées dans le premier grand livre, aujourd'hui perdu.

SALERNE :

CASSESE (Leopoldo), I notari nel Salernitano ed i loro protocolli dal 1362 alla fine del 1700 (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 142-170).

Histoire de l'institution notariale dans la principauté de Salerne. Les 22.347 protocoles des notaires des districts de Salerne et de Campagne ont été versés en 1933 et 1939, à la section d'Archives d'Etat de Salerne. Liste, par ordre alphabétique de localités, des 1.403 notaires dont les actes sont conservés (p. 154-170). La collection est surtout abondante depuis le début du XVI^e siècle, quoiqu'elle commence avec le milieu du XV^e siècle, deux notaires d'Amalfi remontent même à 1362.

CASSESE (Leopoldo), L'Archivio del Collegio medico di Salerno (*Not. Arch. St.*, VIII, 1, 1948, p. 45-51).

Historique rapide du collège et de ses archives. Le fonds a été remis en 1943 par les Archives d'Etat de Naples à la section d'Archives de Salerne ; il remonte au XV^e siècle. On y trouve, outre les privilèges, les registres de *curriculum* des aspirants à la licence de 1586 à 1690, les matricules de 1601 à 1672, les dossiers des docteurs de 1551 à 1687.

SAVONE :

Cf. BAUTIER (Robert-Henri), Notes sur les sources de l'histoire économique médiévale dans les Archives italiennes, VI, Savone (*Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1948, p. 201-210, et à part, Paris, 1949, in-8°).

Bibliographie, p. 208-210.

Inventario sommario dell'Archivio storico comunale di Savona, depositato presso la Sezione di Archivio di Stato di Savona il 17 febbraio 1947 (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, 1949, p. 112-113).

Tableau des fonds : outre les cartulaires de la ville, les statuts de la ville, des Arts et des autres communautés dépendantes, importants fonds d'administration communale depuis le XIV^e siècle ; registres de notaires des XVI^e et XVII^e siècles.

SIENNE :

Siena. Guida inventario dell'Archivio di Stato, Roma, 1951, 2 vol., in-8°, XXIV-308 et 298 p., pl. h.-t. (Ministero dell'Interno. Pubblicazioni degli Archivi di Stato, V-VI).

Précieux guide d'ensemble des Archives de Sienne, sous la direction du directeur Giovanni Cecchini qui, dans l'introduction en retrace, l'histoire. Tous les fonds des Archives sont successivement passés en revue, du Diplomatico avec ses 56.783 parchemins remontant à 754, au fonds du Comité de Libération nationale. Pour chacun d'eux sont donnés : les dates extrêmes, le nombre d'articles, la liste des différentes séries ou sous-séries dont il est éventuellement formé, des notices sur l'histoire de l'institution et sur l'intérêt du fonds lui-même, l'indication des instruments de travail.

CECCHINI (Giovanni), Il riordinamento dell'Archivio di Stato di Siena (*Not. Arch. St.*, VIII, 1, 1948, p. 38-44).

Les Archives d'Etat de Sienne ont subi des classements malheureux ; le problème était de reconstituer l'ordre historique et logique des archives des institutions sans bouleverser les habitudes des historiens qui avaient eu à utiliser les fonds. Exposé des méthodes employées.

CECCHINI (Giovanni), La più antica legislazione senese sugli archivi (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1950, p. 57-58).

Très ancienne législation communale sur les Archives, datant de 1203 et de 1263.

GIANNELLI (Giuliana), Le pergamene Sansedoni dell'Archivio di Stato di Siena (*Not. Arch. St.*, XI, 2-3, p. 69-72).

Fonds de 186 parchemins depuis 1296, épaves des archives de la famille Sansedoni et des familles alliées Pinocci et Guidoni : actes privés et importants documents commerciaux des XV^e et XVI^e siècles, la famille ayant exercé le commerce et la banque à Lyon, dans la France méridionale et en Flandre.

La Mostra bernardiniana nel V centenario della canonizzazione di S. Bernardino... *Catálogo*, préf. di R. NICCOLI, Siena, 1950, in-8°, 100 p., 21 pl. — Cf. Carlo ENZI, Una mostra bernardiniana a Siena (*Emporium*, 112, 1950, p. 167-178, ill.).

PRUNAI (Giulio), Le Carte Gabrielli-Marchesi (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 132-134).

Papiers de famille achetés par les Archives d'Etat de Sienne en 1948, comprenant principalement le journal de Salvatore Gabrielli, professeur d'anatomie, volontaire au bataillon universitaire toscan, sur la campagne de ce bataillon en Lombardie en 1848, et les lettres reçues par lui en 1848.

VERLENGIA (Francisco), Documenti della Badia di S. Salvo del Trigno nell'Archivio di Stato di Siena (*Rivista abruzzese*, 2, 1949, p. 21-22).

Abbaye du diocèse de Chieti.

SONDRIO :

Sezione di Archivio di Stato di Sondrio. Nuova istituzione (*Not. Arch. St.*, VIII, 1, 1948, p. 60).

Protocoles des notaires de Sondrio et de la Valteline (9.000 volumes de 1254 à 1800).

TARENTE :

Sezione di Archivio di Stato di Taranto. Nuova istituzione (*Not. Arch. St.*, VIII, 1, 1948, p. 60).

Elle comprend essentiellement les protocoles des notaires (10.000 volumes de 1500 à 1860), actuellement encore aux Archives notariales, les actes judiciaires modernes et les parchemins de Tarente (127 depuis le XIII^e siècle).

TRAPANI :

TRASSELLI (Carmelo), L'Archivio notarile nella sezione di Archivio di Stato di Trapani (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 134-136).

Importance des 400 volumes d'actes, de 1297 à 1531, des notaires de Trapani, pour l'histoire de la ville et de l'économie méditerranéenne.

TRASSELLI (Carmelo), I Fondi archivistici della sezione di Archivio di Stato di Trapani (*Not. Arch. St.*, VIII, 1, 1948, p. 44-45).

La liste des fonds publiée dans *Gli Archivi di Stato italiani*, en 1944, est pour Trapani sans valeur ; après les pertes de la guerre, reclassement en cours. Intérêt pour l'histoire économique de la Sicile et plus généralement du commerce méditerranéen. La série *Manifesti*, par exemple, contient les polices de tous les navires chargés ou déchargés dans le port depuis 1598.

TRENTE :

Archivio di Stato di Trento. Archivio del principato vescovile. *Inventario*, Roma, 1951, in-8°, XXXII-243 p.

Guide utile formé d'une série d'instruments de travail pour un fonds complexe et assez malmené au cours de ses manipulations successives.

CASETTI (A.), Documenti del Risorgimento Trentino presso l'Archivio di Stato di Trento, Trento,

TURIN :

BORSARELLI (Rosa Maria), L'Archivio Alfieri (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1950, p. 52-53).

Très importantes archives privées, aux Archives d'Etat de Turin, concernant la famille Alfieri et familles alliées du XIII^e au XIX^e siècle ; papiers du marquis Carlo Emanuele Alfieri di Sostegno, ambassadeur à Paris en 1800 et de 1821 à 1828 (sa correspondance avec des personnalités politiques italiennes et étrangères, Chateaubriand, de Maistre, etc.) ; papiers des Solaro di Govone, notamment ceux du comte de Govone, de Roberto Solaro et du marquis de Dogliani, diplomates en France, Espagne, Portugal, Suisse sous Victor-Amédée II.

La distruzione di un grande Archivio (*Buletino storico bibliografico subalpino*, 47, 1949, p. 5-28).

Remise des Archives de Savoie et de Nice à la France en exécution du traité de paix.

RE (Emilio), Due lettere di Cristina Morozzo, la madre di Massimo d'Azeglio (*Not. Arch. St.*, X, 3, 1950, p. 85-86).

Signale la récente acquisition par les Archives d'Etat de Turin, des papiers d'Azeglio.

RODOLICO (Niccolò), Consegna di Archivi sabaudi alla Francia (*Archivio storico italiano*, 107, 1949, p. 89-91).

VENISE :

BOMBACHI (Alessio), La collezione di documenti turchi dell'Archivio di Stato di Venezia (*Rivista degli studi orientali*, 24, 1949, p. 95-107).

LANFRANCHI (Luigi), S. Lorenzo d'Ammiana, Venezia, 1947, in-8°, XVII-150 p. (*Fonti per la storia di Venezia*, Sez. II : *Archivi ecclesiastici, Diocesi Torcellana*, 1).

LANFRANCHI (L.), S. Giovanni evangelista di Torcello, Venezia, 1948, in-8°, XX-222 p. (*ibid.*, 2).

LOMBARDO (A.), Pasquale Longo notaio in Corone (1289-1293), Venezia, 1951, in-8° (*Monumenti storici pubblicati dalla Deputazione di Storia patria per le Venezie*, nuova serie, vol. VI).

MOROZZO DELLA ROCCA (Raimondo), Benvenuto de Brixano, notaio in Candia (1301-1302), Venezia, 1950, in-8°, XI-277 p. (*Fonti per la storia di Venezia*, Ser. III : *Archivi notarili*).

Publication de deux registres de notaires vénitiens en Péloponnèse et en Crète, conservés aux Archives d'Etat de Venise, dans le cadre de la publication systématique des plus anciens protocoles de notaires.

State papers and manuscripts relating to English affairs, existing in the Archives and Collections of Venice..., edited by A. B. Hinds, vol. XXXVIII, 1673-1674 (1947).

Cf. Gênes, *Noticia de algunas especies portuguesas...*

VÉRONE :

SANCASSANI (Giulio), Le lettere dell'Archivio della Sanità di Verona (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 182-185).

Cet office recueillait de toutes parts des informations sur l'état sanitaire des villes et régions et retransmettait ces informations. Liste des 331 localités, italiennes et étrangères, dont des lettres sont conservées, de 1589 à 1797 : en tout une vingtaine de milliers de lettres.

SANCASSANI (G.), La Mostra dei Diplomi presso l'Archivio di Stato, Verona, 1948.

Catalogue d'une exposition de diplômes carolingiens à l'occasion d'un Congrès international d'Histoire du Droit. Cf. *Catálogo della mostra diplomatica* (Sezione di Archivio di Stato, Verona), Verona, 1950, in-8°, 57 p., 5 pl. (*Vita Veronese*, ?).

4. Archives des ministères

Ministère des Affaires étrangères.

BACINO (Francesco), Le carte delle legazioni e consolati toscani nell'Archivio storico del Ministero degli Esteri in Roma (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, 1949, p. 51-53).

Ces archives comprennent les papiers de la Légation du grand-duché de Toscane à Rome (1739-1812, 1814-1859) ; du Consulat à Rome (1817-1859) ; des Consulats à Alexandrie d'Egypte (1827-1859 et 2 registres : procès civils et politiques selon le régime des Capitulations), Alep, Alger, Le Caire, La Calle, Lyon, Malte, Odessa, Marselle, Sarzana et Tunis.

BACINO (F.), *Le Legazioni Sarde a Parigi, Berna, L'Aia, Lisbona e Madrid*, Roma, 1951 (*Indici dell'Archivio storico del Ministero degli Esteri*, vol. III).

MOSCATI (Ruggero), *Le Scritture della Segreteria di Stato degli Affari esteri del Regno di Sardegna*, Roma, 1947, in-8°, 134 p. (*Indici dell'Archivio storico del Ministero degli Affari esteri*, vol. I).

PASTORE (Mario), *Le carte delle rappresentanze all'Esterio del Ducato di Lucca conservate presso l'Archivio storico degli Affari Esteri in Roma* (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, 1949, p. 53-64).
Inventaire sommaire du fonds : légation à Rome (1823-1847) ; consulat à Rome (1835-1847), à Marseille (1837-1847), à Saint-Petersbourg (1834-1838).

PISCITELLI (E.), *La legazione Sarda in Vienna (1707-1859)*, Roma, 1950 (*Indici dell'Archivio storico del Ministero degli Affari Esteri*, vol. II).

Archives militaires.

LONGO (Vincenzo), *L'Ufficio storico dello Stato maggiore dell'esercito* (*Revue internationale d'Histoire militaire*, III, 10, 1951, p. 7-27).

FIORAVANZO (Giuseppe), *L'Ufficio storico della marina militare* (*Revue internationale d'Histoire militaire*, III, 10, 1951, p. 28-35).

LIOY (Vincenzo), *L'Ufficio storico dell'Aeronautica militare* (*Revue internationale d'Histoire militaire*, III, 10, 1951, p. 36-39).

5. Archives communales

FAENZA :

ROSSINI (Giuseppe), *La Sistemazione delle fonti archivistiche locali e la loro importanza per la storia della Romagna* (*Studi romagnoli* [Faenza], I, 1950, p. 295-302).

FLORENCE :

CATALUCCIO (Francesco), *L'Archivio storico del Comune di Firenze* (*Archivio storico italiano*, 108, 1950, p. 245-250).

GROSSETO :

PRUNAI (Giulio), *Un archivio maremmano da salvare. Le carte dell'ufficio dei fossi e delle coltivazioni di Grosseto* (*Not. Arch. St.*, XI, 1, 1951, p. 45-46).

Les Archives de cet office, instauré en 1765, pour administrer la Maremme et la ville de Grosseto (eaux, routes, hygiène publique, culture, juridiction d'appel et surveillance des communautés), comptant environ 7.000 liasses et registres, sont depuis 1932, à l'abandon malgré leur intérêt historique.

IMOLA :

A. T., *L'Archivio storico del Comune di Imola* (*Emilia*, 2, 1950, p. 289-290).

MILAN :

MARCHETTI (Leopoldo), *Sistemazione e incremento delle raccolte storiche del Comune di Milano* (*Rassegna storica del Risorgimento*, 37, 1950, p. 281-286). Cf. *Le Raccolte storiche...* (*Archivio storico lombardo*, 75-76, 1948-1949, p. 271-277).

SANTORO (Caterina), *Gli atti delle delegazioni milanesi a Vienna degli anni 1792-1796* (*Festschrift*, hgg. v. SANTIFALLER, I, 1949, p. 744-745).

Les actes des ambassades envoyées de Milan à la Cour de Vienne, que l'on croyait perdus, sont conservés aux Archives de la ville de Milan pour toute la période autrichienne, 1516-1796. L'auteur donne quelques détails sur les ambassades de 1792-1796.

MONTEPULCIANO :

CECCHINI (Giovanni), *L'Archivio del comune di Montepulciano e la questione degli Archivi comunali* (*Not. Arch. St.*, XI, 1, 1951, p. 28-31).

Cas des Archives extraordinairement riches de Montepulciano, près de Sienne, dont toutes les séries remontent au XIV^e siècle. La solution serait d'y constituer une sous-section des Archives d'Etat avec un seul fonctionnaire, la commune, d'autre part, y affectant un gardien. On y pourrait réunir les archives d'autres établissements comme les hôpitaux et obtenir le dépôt d'archives privées et ecclésiastiques qui remontent au XIII^e siècle. Une solution du même ordre pourrait intervenir ailleurs aussi.

ORVIETO :

LAZZARINI (Andrea), *Archivi civici della Tuscia orvietana* (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1950, p. 64).

Urgence des mesures à prendre pour sauver les Archives de la région d'Orvieto. Orvieto : Archives communales (depuis le XII^e siècle), notariales (depuis le XIII^e siècle) ; Acquapendente : Archives communales (depuis le XV^e siècle), etc. ; Bagnoregio : Archives communales et notariales (depuis le XIII^e siècle) ; Pitigliano : Archives communales, notariales et hospitalières ; Bolsena et Ficule (depuis le XVI^e siècle).

RIETI :

Mostra storica del Risorgimento. Catalogo. Municipio di Rieti, Rieti, 1949, in-8°, 15 p.

ROME :

GUASCO (Luigi), *L'Archivio storico capitolino*, Roma, 1946, in-8°, 61 p., 6 pl. (*Quaderni di studi romani*, Gli Istituti di cultura art. romani, 2).

6. Archives ecclésiastiques

BALDUCCI (Antonio), *L'Archivio della Curia Arcivescovile di Salerno. I. Regesto delle pergamene (945-1727) ; II. Chartularium ecclesiae Salernitanae (841-1659)*, Salerno, 2 vol., 1945-1951, xv-101-97 p. (Sezione di Salerno della Deputazione di Storia patria).

BATTELLI (Giulio), *Il Censimento degli Archivi ecclesiastici d'Italia e la loro tutela durante la guerra* (*Rivista di storia della Chiesa in Italia*, I, p. 113).
Recensement entrepris en 1941. Faibles dommages pendant la guerre.

BELLOTTI (L.), *La Chiesa di S. Pietro in Castello di Verona e il suo fondo archivistico* (*Studi storici veronesi*, 2, 1949-1950, p. 71-83).

LAURENT (Marie-H., O. P.), *Per un bollario dell'abbazia di Mileto* (*Benedictina*, IV, 1950, p. 41-67).

Regestes d'actes, de 1098 à 1581, de ce monastère de Calabre, conservés aux Archives du Collège grec de Rome.

MINISCI (Teodoro), *Regesti della Badia di Grottaferrata anteriori alla commenda* (*Bollettino della Badia greca di Grottaferrata*, ser. III, I, 1947, p. 193-201).

PENNACCHINI (Luigi Enrico), *Carte dell'Archivio di Montecassino* (*Not. Arch. St.*, XI, 2-3, 1951, p. 90-100).

Indications de certaines catégories de documents de l'abbaye du Mont-Cassin, retrouvés sous les décombres et reclassés par l'auteur — non compris les séries plus précieuses transportées pendant la guerre au Vatican et par conséquent sauvées : procès criminels (12.000 dossiers en 500 liasses du milieu du XVI^e siècle à la fin du XVIII^e), procès civils (de même importance), papiers relatifs à la police, aux foires et marchés des domaines de l'abbaye, etc.

SALAMINA (D. L.), *Le Pergamene della Mensa vescovile di Lodi* (*Arch. storico per la Città di Lodi*, LIX, 1).

SASSI (Romualdo), *Chiese dipendenti da monasteri benedettini nel contado fabrianese* (*Benedictina*, IV, 1950, p. 87-131).

Notices historiques, bibliographie et sources d'Archives concernant 142 églises de la région de Fabriano dans les Marches.

7. Archives de la Banque de Naples

FILANGIERI DI CANDIDA (Riccardo), Les Archives de la Banque de Naples (*Archivum*, I, 1951, p. 118 a-120 b).

NICOLINI (Fausto), I banchi pubblici napoletani e i loro archivi (*Banco di Napoli*, I, 1950, p. 1-36).

Historique du Monte di Pietà et des sept autres établissements de crédit napolitain, depuis le XVI^e siècle, formation du Banco delle Due Sicilie, devenu en 1860 Banco di Napoli. Travaux de classement sur ses fonds d'Archives.

NICOLINI (Fausto), *Notizie tratte dai giornali copiapolizze dell'antico Banco della Pietà*, vol. I, Napoli, 1950-1951, in-8°, 96 p.

Régestes d'actes (du 1^{er} septembre 1573 au 21 juillet 1612) du Banco della Pietà, aujourd'hui aux Archives de la Banque de Naples.

8. Divers

ADY (Cecilia M.), The Archivio Bentivoglio at Ferrara (*English historical review*, 64, 1949, p. 353-359).

Contenu de ces archives conservées à la Bibliothèque de Ferrare.

BACINO (Francesco), L'Archivio di Filippo Oldoini [1817-1889] (*Rassegna storica del Risorgimento*, 37, 1950, p. 40-45).

BAUTIER (Robert-Henri), Notes sur les sources de l'histoire économique médiévale dans les Archives italiennes (*Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'Ecole française de Rome, 1941-1946 [Paris, 1947], p. 291-306; 1948 [Paris, 1949], p. 181-210).

1^{re} Notices sur les ressources des Archives d'Etat de Florence (p. 291-299), Lucques (p. 299-302), Pistoie (p. 304-305) et Pise (p. 305-306) pour les études d'histoire commerciale des XIII^e et XIV^e siècles; 2^e Notice plus développée, avec bibliographie importante, sur les Archives d'Etat de Gênes (p. 181-201) et de Savone (p. 201-210).

BORGHI (Mino Giacomo), Note storiche riguardanti l'Archivio dell'Accademia di Belle Arti di Brera (*Rendiconti dell'Istituto lombardo di Scienze e lettere*, Cl. di lett., Sc. mor. e stor., vol. 79, 1946, p. 55-64).

Il Convegno Muratoriano e l'Archivio De Gemmis (*Archivio storico pugliese*, 3, 1950, p. 245-250).

GIULIANI (Girolamo), Per la compilazione di una guida storico-giuridica delle istituzioni e magistrature locali (*Not. Arch. St.*, XI, I, p. 44-45).

Opportunité d'un guide qui donnerait pour chaque institution, du Moyen âge à nos jours, des informations sur son histoire et son organisation et les références aux fonds d'Archives où peuvent se retrouver des éléments de son activité.

LODOLINI (Armando), Gli Archivi di Stato e l'« opera omnia » di Giuseppe Mazzini (Osservazioni e proposte), (*Rassegna storica del Risorgimento*, XXXVII, 1-4, 1950, p. 243-246, et à part).

Relevé des lettres et documents de Mazzini, imprimés dans l'édition nationale des Œuvres complètes, avec l'indication du dépôt d'Archives d'Etat où est conservé l'original.

LODOLINI (Armando), L'Archivio diplomatico della Certosa di Calci in una relazione inedita di Cesare Guasti (*Archivi*, XVIII, 2-3, 1951, p. 134-140).

LODOLINI (Armando), L'Archivio triennale di Carlo Cattaneo (*Not. Arch. St.*, VIII, 2-3, 1948, p. 79-91).

Carlo Cattaneo a rassemblé à l'époque même une documentation de plusieurs milliers de pièces, inédites ou imprimées, pour illustrer les événements de 1848. Trois volumes ont été publiés sous le titre *Archivio triennale delle cose d'Italia*, de 1851 à 1855. Les matériaux du volume suivant sont conservés avec les Archives Crispi au Museo del Risorgimento à Palerme.

MANGANELLI (Guido), L'Archivio diplomatico del Governo provvisorio di Lombardia del 1848 (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, 1949, p. 42-51).

Les Archives d'Etat de Milan ont dû remettre en dépôt au Museo del Risorgimento de la ville de Milan, les archives diplomatiques du gouvernement provisoire de 1848, dit « Archivio Casati », du nom du président de ce gouvernement. Importance de ce fonds. P. 50-51 : état sommaire.

Manoscritti o pubblicazioni di interesse musicale conservati negli Archivi di Stato (*Not. Arch. St.*, IX, 1-3, p. 113-121).

Résultat d'une enquête dans les Archives d'Etat.

MORELLI (Emilia), I fondi archivistici del Museo centrale del Risorgimento (*suite*), XVIII, Le Carte Massari (*Rassegna storica del Risorgimento*, 34, 1947, p. 197-203).

RAMACCIOTTI (Gaetano), L'Archivio di Casa Farnese a Roma e un processo intentato contro il suo consegnatario nel 1790 (*Archivi*, XI-XVI, 2-4, 1949, p. 144-148).

Un procès contre les responsables de la garde des Archives des Farnèse à Rome, nous éclaire sur les vicissitudes, à la fin du XVIII^e siècle et la quasi-destruction d'un des fonds les plus importants pour l'histoire européenne depuis le XVI^e siècle.

ROSSETTI DE SCANDER (Domenico), L'Archivio di famiglia dei conti Rossetti de Scander, introd. di Attilio GENTILE (*Archeografo triestino*, ser. 4, 14-15, 1948, p. 3-14).

VACCARINO (Giorgio), Attività archivistica dell'Istituto per la storia del movimento di liberazione in Italia (*Not. Arch. St.*, X, 1-2, 1950, p. 82-84).

Recensement et concentration des sources de l'histoire de la Résistance et de la Libération, depuis 1945, par les instituts créés à cet effet à Turin, Milan et Gênes, fédérés en 1949 dans l'*Istituzione nazionale per la storia del Movimento di Liberazione*, autonome, mais collaborant avec les Archives d'Etat qui y sont représentées par le comm. Emilio Re.

ZAMA (Pietro), *Gli Archivi delle Congregazioni religiose e delle confraternità laicali, conservati presso la Biblioteca comunale di Faenza. Inventario, con cenni sul contenuto e con indici*, Faenza, 1946, in-8°, XIII-78 p.

LUXEMBOURG

Archives de la ville de Luxembourg

ZETTINGER (Léon), Coup d'œil sur les Archives (*Les cahiers luxembourgeois*, XXIII, 4, 1951, p. 185-216).

Notice d'ensemble sur les Archives historiques et modernes, les Archives pendant la guerre et la restauration récente des documents et de leurs sceaux.

MEXIQUE

1. Généralités

MILLARES CARLO (Agustín) et IGNACIO MANTECÓN (José), *Repertorio de los Archivos Mexicanos y de las colecciones diplomáticas fundamentales para la historia de México*, México, 1948, xv-186 p. (*Publicaciones del Instituto de Historia*, VI).

1) Bibliographie des guides et répertoires parus en volumes ou en périodiques et liste des Archives de la capitale et des Etats; 2) Liste des publications de documents sur l'histoire du Mexique (ordre chronologique).

2. Archives générales de la Nation

Cartas al General Vicente Guerrero (*Bol. Mex.*, México, XXI, 1950, p. 415-470; XXII, 1951, p. 89-162).

Indice del Ramo Criminal, suppl. à *Bol. Mex.*

- Indice del Ramo Inquisición, suppl. à *Bol. Mex.*
 Indice del Ramo Provincias internas, p. 1-144, suppl. à *Bol. Mex.*, t. XVIII, 1947 ; XXII, 1951.
 Indice del Ramo de Tierras, publié dans *Bol. Mex.*
 Indice del Ramo Universidad, p. 1-144, suppl. à *Bol. Mex.*, t. XVIII, 1947 ; XXI, 2, 1951.
 Libros de la Contabilidad de la Real Hacienda (Virreinato de Nueva España) (*Bol. Mex.*, XXI, 3, 1950, p. 377-414).
 Analyse d'un volume de 1594 à l'Archivo general de la Nación.
 Libros y folletos del Archivo histórico de Hacienda (*Bol. Mex.*, XXI, 1, p. 45-114).
 MARISCAL (Maria), *Reseña histórica del Archivo general de la Nación, 1550-1946*, México, 1946, in-8°, 245 p.
 Histoire des Archives et liste des fonds.
 NIETO Y CORTADELLAS (R.), Catálogo de los documentos del Ramo de Inquisición relativos a Cuba existentes en el Archivo general de la Nación, México (*Anales de la Academia de la Historia de Cuba*, 29, 1947, p. 90-105).
 Catalogue de 102 articles (1561-1804).

3. Archives historiques militaires

- El Archivo histórico militar de la Secretaría de la Defensa nacional, México (*Revista de Historia de América*, 23, 1947, p. 139-144).

4. Ville de Mexico

- CARRERA STAMPA (Manuel), *Guía del Archivo de la ciudad de México*. Pref. Emeterio S. Santovenia, La Habana, 1949, in-8°, VII-53 p. (Publ. del Arch. nac. de Cuba, XXIII).
 CARRERA STAMPA (M.), Las actas municipales, fuente de la historia de México, dans *Contribuciones a la historia municipal de América*, México, Instituto panamericano de Geografía e Historia, 1951, p. 109-135.
 Bibliographie des actes originaux des sessions du Cabildo de Mexico, 1524-1928, avec indication des actes publiés.

5. Archives ecclésiastiques

- GEIGER (Maynard J.), *Calendar of documents in the Santa Barbara Mission Archives*, Washington, 1947, XIV-291 p. (Publications of the Academy of American Franciscan History, Bibliographical series, t. I).
 Inventaire analytique des archives de la mission, 1769-1885.

6. Divers

- El Archivero del Virreinato, D. Anastasio Marín de Duárez, 1817-1818 (*Bol. Mex.*, XXI, 3, 1950, p. 335-355).
 JIMÉNEZ RUEDA (Julio), Participación del Archivo en la Comisión encargada del estudio de los restos encontrados en Ichcateopan (*Bol. Mex.*, XXII, 1, p. 19-88).
 LAFRAGUA (José-Maria), Una circular relativa al Archivo general de la Nación (*Bol. Mex.*, XX, 1949, p. 521-525).
 Circulaire ministérielle du 19 novembre 1846.

NORVÈGE

- STEINNES (Asgaut), Records of Indian interest in Norwegian Archives (*Ind. Arch.*, I, 3, 1947, p. 264-265).
 Documents concernant Peter Anker, gouverneur de la colonie danoise de Tranquebar, 1786-1806.
 STEINNES (A.), Official Archives of Norway during the War (*Ind. Arch.*, II, 1, 1948, p. 19-21).
Kommunal arkivskipnad. Stutt rettleiing for Kommunar, utgeven av Riksarkivet, publié aussi sous le titre : *Kommunal arkivordning. Kort rettleiing for Kommuner, utgitt av Riksarkivet*, Oslo, 1949.
 Organisation des Archives communales. Bref guide à l'usage des communes.
 Cf. : LINDEN (Birger), De Kommunala arkiven i Norge (*Medd. f. Sv. Riksark.*, 1948, p. 100).

PAKISTAN

- Proceedings of the first meeting of the Historical records and archives Commission for Pakistan, held at Karachi on the 3-4 December 1948*, [Karachi], in-8°, 20 p.

Archives centrales de la province de la frontière du Nord-Ouest à Peshawar

- JAFFAR (S. M.), *Central Record Office, N. W. F. P. Administration Report, 1947-1948 et 1949-1950*.
 JAFFAR (S. M.), *Guide to the archives of the Central Record Office North-West Frontier Province*, Foreword by sir George CUMMINGHAM, Peshawar, 1948, X-50 p. (Publication of the provincial Government of the N. W. F. P. of Pakistan).
 Bref guide des documents provenant de l'administration de la province depuis le début du régime britannique en 1849, avec quelques documents antérieurs. Noter spécialement les documents relatifs aux relations anglo-afghanes et aux desseins russes sur l'Asie centrale dans la seconde moitié du XIX^e siècle.
 JAFFAR (S. M.), The records of the North-West Frontier Province, 1849-1899 (*Ind. Arch.*, I, 4, 1947, p. 294-303).

Archives du Punjab

- SURI (V. S.), Partition of Punjab Government Archives at Lahore (*Indian Librarian*, 4, 1, 1949, p. 21-23).
 Partage des Archives entre le Punjab occidental et le Punjab oriental, à la suite des récentes transformations politiques.

PAYS-BAS (1)

I. Généralités

- Mededelingen van het Bestuur (*Ned. Arch.*, 55, 1950-51, p. 1-17, 53-69, 97-106).
 Compte rendu des Assemblées générales de l'Association des archivistes néerlandais : 1^o A Bréda, le 23 septembre 1950 ; 2^o A Utrecht, le 22 novembre 1950, pour l'examen du nouveau projet de loi sur l'organisation des Archives des Pays-Bas ; texte de ce projet de loi (p. 57-69) ; 3^o Compte rendu de la réunion de l'Association à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de sa fondation.
 STEUR (J.), National-socialistische plannen met het archiefwezen (*Ned. Arch.*, 55, 2, 1950-1951, p. 76-82).
 Tractations pour la nomination d'un successeur national-socialiste Meerkamp Van Embden, à l'archiviste général du Royaume Bijlana en octobre-décembre 1943.
 VAN DER GOUW (J. L.), Wat het rapport van de Staatscommissie reorganisatie H. O. bevat omtrent de opleiding van de wetenschappelijke archiefambtenaar der 1^e klasse (*Ned. Arch.*, 54, 1949-1950, p. 61-66).
 Que contient le rapport de la Commission de réorganisation au sujet de l'accession des fonctionnaires scientifiques à la première classe ?

(1) Sont ici mentionnés les inventaires publiés depuis la parution du *Repertorium van Inventarissen* de MM. FORMSMA et VAN'T HOFF ('s Gravenhage, 1946, in-8°).

Verslagen omtrent 's Rijks Oude Archieven, 2. serie, 's Gravenhage, in-8°, t. XXII, 1949-1950, 120 p.; t. XXIII, 1950-1951, 96 p.
Rapports sur l'activité des Archives générales de l'Etat et des dépôts d'Archives de l'Etat dans les provinces.

2. Archives générales du royaume

DROSSAERS (S. W. A.), *Het archief van den Nassauschen Domeinraad*, 1. Deel : *Het archief van den Raad en Rekenkamer te Breda tot 1581*. T. I : *Inventaris*; t. II, III, IV : *Regestenlijst*, 1170-1427, 1428, 1500, 1501-1581; t. V : *Repertorium op de leenregisters van de Lek en Polanen*, 1309-1576, en *Index op het eerste deel I-V*, 's Gravenhage, 1948-1949, 5 vol. in-8°, 272, 331, 308, 315, VIII-432 p., tableaux gén.

Inventaire du chartrier de la Maison d'Orange-Nassau et de Chalon-Orange; administration de ses biens par le Conseil et la Chambre des Comptes de Brèda jusqu'en 1581, les biens s'étendant sur les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg actuels d'une part et de l'autre, pour une moindre partie sur la principauté d'Orange (France : Vaucluse), la Bourgogne et la Franche-Comté. Le registre en 3 volumes comprend les chartes originales, les copies et les transcriptions des registres de fiefs; les plus anciennes proviennent de la région d'Orange (XII^e siècle). Le dernier volume est consacré au régeste des actes des fiefs des seigneurs de Lek et Polanen en Hollande et en Frise-Occidentale. Index général détaillé.

MEILINK (Dr. P. A.), *Het Archief van de abdij van Egmond*. I : *Voorwoord, Inleiding, Inventaris, Inhoud*; II : *Regestenlijst*, 889-1436; III : *Regestenlijst*, 1437-1571. *Index*, 's Gravenhage, 1951, in-8°, 3 vol., 258-244-245 p. (Algemeen Rijksarchief).

Introduction sur l'histoire de l'abbaye fondée au milieu du X^e siècle et sécularisée définitivement en 1573, et sur ses archives (p. 5-107), répertoire numérique détaillé des cartulaires et registres d'actes, titres et comptes; et des archives du *Memoriemeester* (cartulaire de 1257-1477, chartes et comptes), du sacriste et du maître de l'hôpital de l'abbaye. Les registres comptent 1.557 actes de 889 à 1571.

VAN'T HOFF (B.), *Het archief van Anthonie Heinsius*, La Haye, 1950, in-8°, 256 p.
Archives personnelles du Grand Pensionnaire, 1679-1720; dossiers concernant le Pensionnariat de Delft et le Grand Pensionnariat; correspondance avec Guillaume III et avec Malborough. Table onomastique, comportant la liste des correspondants.

YANS (Maurice), Deux mois de recherches aux Archives à La Haye (*Annuaire d'histoire liégeoise*, IV, 3, 1950, 277-283).
La Hollande et Liège au XVII^e siècle; l'odyssée du chartrier de Herstal.

3. Archives de l'Etat dans les provinces

BRABANT SEPTENTRIONAL :

FORMSMA (W. J.), *De Archieven van de Raad en Rentmeester-Generaal der Domeinen en der Leen- en Tolkamer in Stad en Meierij van 's Hertogensbosch*, 's Gravenhage, 1949, in-8°, 117 p. (Rijksarchief in Noordbrabant).

Répertoire numérique : 1^o Conseil et maître général des rentes de Bois-le-Duc, 1630-1807; comptes depuis 1515; 2^o Chambre des fiefs et des tonlieux.

VAN SCHILFGAARDE (A. P.), *Het Archief der Heeren en Graven van Culemborg*. I : *Inleiding en Inventaris*; II-III : *Regestenlijst*, 's Gravenhage, 1949, 3 vol. in-8°, 475-440-400 p. (Rijksarchief in Noordbrabant).

Inventaire des Archives de la famille de Culemborg du XII^e au XIX^e siècle.

FRISE :

HEERMA VAN VOOS (A. L.), *Rekeningen en andere stukken betreffende Friesland, afkomstig uit de Hollandsche Rekenkamer*, 1515-1575, 's Gravenhage, 1949, in-8°, x-54 p. (Rijksarchief in Friesland).

Inventaire des 57 registres de comptes présentés à la Chambre des Comptes de Hollande, déposés aux Archives de l'Etat de Frise; régeste analytique de tous les actes qui figurent dans les comptes en copie ou en annexe.

GUELDRE :

LOEFF (J.), *Het Archief der Commanderie van St Jan te Arnhem*, 's Gravenhage, 1950, in-8°, 317 p.
Inventaire analytique (1234-1810), suivi d'un regeste.

HOLLANDE MÉRIDIONALE :

VAN'T HOFF (B.), *Klappers op de huwelijken in Zuid-Holland voor 1811 (Mededelingen van het Centraal Bureau voor Genealogie*, sept. 1950).

Tables de mariages en Hollande méridionale avant 1811 : tabulation en cours des *retroacta* hollandais. Table de 1795-1811, achevée. En cours : table de 1776-1795.

LIMBOURG :

HARDENBERG (H.), *Inventaris van de archieven des Rechtscolleges alleensprekende Rechters en rechterlijke Ambtenaren, van 1794 tot 1841 gefungeerd hebbende op het grondgebied van de tegenwoordige Ned. Provincie Limburg*, 's Gravenhage, 1949, in-8°, 167 p. (Rijksarchief in Limburg).

1^o Répertoire numérique des Archives judiciaires de la ville et de l'arrondissement de Maestricht, du département de Meuse-Inférieure et de la province de Limbourg, de 1794 à 1841.

HARDENBERG (H.) et NUYENS (F.), *Inventaris der archieven van het Arrondissement Maestricht en van het Departement van de Nedemaas, 1794-1814*. Met een inleiding over de vorming van het grondgebied en de geschiedenis der Bestuurstellingen, 's Gravenhage, 1946, in-4°, CXXVI-291 p., carte (Rijksarchief in Limburg).

Introduction sur les institutions du régime français en Limbourg et l'administration du département de Meuse-Inférieure et de l'arrondissement de Maestricht. Bibliographie sur la Révolution et l'Empire en Limbourg. L'inventaire s'applique à l'ensemble des papiers des administrations de la période française.

UTRECHT :

VAN DE VEN (A. J.), *De Kapittelarchieven in het Rijksarchief te Utrecht (Ned. Arch.*, 54, 1949-50, p. 71 et s., p. 104 et s.; 55, 1950-51, p. 20 et s.).

Les archives du chapitre aux Archives de l'Etat à Utrecht.

VAN HINSBERGEN (Ph. J. G. G.), *Inventaris van het Kapittel ten Dom te Utrecht*, door Dr. K. HEERINGA, Aanvullingen en verbeteringen. Index van persoons- en plaatsnamen, 's Gravenhage, 1951, in-8°, 132 p. (Rijksarchief in de provincie Utrecht).

Index général des noms de lieux et de personnes de l'inventaire des archives du chapitre d'Utrecht, publié par K. Heersma en 1929.

ZÉLANDE :

UNGER (W. S.), *Het Archief der Middelburgsche Commerce Compagnie*, 's Gravenhage, 1951, in-8°, 123 p. (Rijksarchief in Zeeland).

Répertoire numérique des archives d'une Compagnie de Commerce maritime fondée en 1720 et liquidée seulement en 1889 (séries presque toujours complètes : lettres reçues de correspondants aux Antilles, en Espagne, Portugal, Italie, Londres, Pays-Bas, Allemagne et pays de la Baltique, copies de lettres expédiées, 1720, 1723-1889).

En outre, on trouve ici les dossiers de tous les bâtiments de la Compagnie et de chacun de leurs voyages au XVIII^e siècle (Antilles, Indes occidentales espagnoles, Suriname, Angola, côtes d'Afrique et Guinée; exceptionnellement côtes françaises, italiennes et espagnoles). L'ensemble (1.777 articles) présente un intérêt considérable pour l'histoire économique internationale, surtout au XVIII^e siècle.

4. Archives communales

DOESBURG :

VAN DE VEN (A. J.), *Het Oud-Archief des Gemeente Doesburg*. T. I : *Inleiding, Inventaris*; t. II : *Regestenlijst, Brievenlijst, lijst van Kaarten en Rekeningen, Index*, Doesburg, 2 vol. in-8°, 1950, 457-544 p., Gemeente Doesburg.

Répertoire numérique (4.630 articles) : 1^o Des Archives de la ville de 1230 à 1811; 2^o Des Archives de la commune jurée (1628-1795) et du Comité de Surveillance révolutionnaire (1795-1798); 3^o Archives

déposées (Hôpital, depuis 1337, etc.); 4° Archives des établissements ecclésiastiques de Doesburg; 5° Pièces diverses. Annexe : répertoire des fonds déposés aux Archives de l'Etat à Zutphen. Deuxième volume : Regestes chronologiques, 1230-1543. Catalogue chronologique des lettres, 1428-1543. Cartes et plans, 1625-1800. Index détaillé.

SCHERFT (P.), *Het Nieuw-archief der gemeente Doesburg*, Nijmegen, 1950, 107 p.

DOORN :

DE BRUIN (M. P.), *Inventaris van het Archief van Doorn*, 1595-1916, S. l. n. d., 5 p. (multigraphié).

FLESSINGUE :

Inventaris van de archieven der gilden der gemeente Vlissingen 1545-1812, Vlissingen, 1950, 41 p. (multigraphié) (Bijlage *Jaarverslag Oudarchief Vlissingen*, 1950).

GOUDA :

TAAL (J.), *Inventaris van het handschrift van C. J. de Lange : Wijngaerden's Geschiedenis en beschrijving der stad van der Gouda*, 1949, 9 p. (multigraphié).

IDAARDERADEEL :

VAN BUYTENEN (M. P.), *Inventaris van het Archief van Idaarderadeel*, Leeuwarden, 1948, 99 p.

NIMÈGUE :

DELAHAYE (A.), *Het rechterlijk Archief der Stad Nijmegen*, 1410-1811 (Gemeentebestuur Nijmegen).

ST. MICHIELS GESTEL :

KOKKE (C. Th.), *Inventaris van het Archief der Gemeente St. Michiels Gestel*, Boxtel, 1949, in-8°, 115 p.

Inventaire analytique des Archives d'une commune située près de Bois-le-Duc (Hertogensbosch) : Archives du bailli et des échevins de 1538 à 1810 ; Archives de la commune de 1810 à 1935. Archives déposées (Bureau des pauvres depuis 1342, église, cadastre, collège, particuliers). En annexe, répertoire des archives de la Cour féodale de Werlaer, 1430-1700 ; des notaires, depuis 1606 ; de l'état civil, etc., actuellement déposées aux Archives de l'Etat du Brabant septentrional.

VOORSCHOTEN :

VAN DER GOUW (J. L.), *Nieuw-archief der gemeente Voorschoten*, 1811-1825, 1949, 31 p. (multigraphié).

VAN DER GOUW (J. L.), *Inventaris van de Polderarchieven berustende in de Archiefbewaarplaats der gemeente Voorschoten*, 1948, 15 p. (multigraphié).

5. Archives diverses

ROGIER (Jan), *Archieven van Katholieke sociale instellingen te Rotterdam*, 1651-1857, 1950, 120 p. (multigraphié).

SCHUITEMA MEYER (A. T.), *Inventaris van het Archief van Curatoren van de Latijnsche School en het stedelijk (sinds 1947 Praedinius) Gymnasium te Groningen*, Groningen, 1949, 45 p.

SMIT (J. P. W. A.) et VISSER (W. J. A.), *Inventaris der archieven der heerlijkheden Dieden en Maasacker*, 1941, 12 p. (multigraphié).

VAN ROYEN (R.), *Het Archief van de inrichting Erven Cornelis Sprongh te Leiden*, 1948, 18 p. (multigraphié).

Inventaris van de Collectie Van Spaen, 's Gravenhage, 1951, in-8°, 56 p. (Hoge Raad Van Adel).

Inventaire analytique de la collection conservée au Conseil supérieur de la Noblesse : généalogie et quartiers de noblesse, copies et extraits de titres de toute origine relatifs aux familles nobles, du Moyen Age au XIX^e siècle.

KERNKAMP (J. H.), *Inventaris der Familiepapieren Meerman, Van Westreenen, Drerkens en Van Damme, aanwezig in het Museum Meermann-Westreenianum*, 's Gravenhage, 1948, in-8°, 80 p., tableau généalogique, pl.

Précédé d'une introduction sur les familles intéressées et spécialement sur le baron Willem H. J. Van Westreenen Van Trellandt, fondateur du Musée, répertoire des 120 articles provenant de ces familles depuis la fin du XVIII^e siècle.

PÉROU

1. Archives historiques du ministère des Finances

CASTRO PINEDO (Lucio) et MURO ARIAS, *Reales cédulas, reales órdenes, decretos, artos y bandos que se guardan en el Archivo histórico*, Prólogo de Federico SCHWAB, Lima, 1947, in-4°, IX-666 p. (Ministerio de Hacienda y Comercio).

Catalogue chronologique des actes conservés, soit de la *Secretaría del Real Despacho* de Madrid, soit des vice-rois du Pérou, aux Archives du ministère des Finances, 1613-1820. Tables.

2. Archives historiques de l'Université nationale de Cuzco

Inventario cronológico de bulas, breves y edictos pontificios que existen en el Archivo histórico de la Universidad nacional del Cuzco, seguido de un índice cronológico de los mismos (*Rev. Arch. hist. Cuzco*, I, 1950, p. 17-19).

Catalogue des bulles pontificales, 1770-1815.

Inventario cronológico del 1^o legajo de las cédulas reales dirigidas por los reyes de España a los dominios de las Américas en la 2^a mitad del siglo XVIII. Documentos que existen en el Archivo histórico de la Universidad del Cuzco (*Rev. Arch. hist. Cuzco*, I, 1950, p. 20-28).

Analyse de 27 lettres royales de 1770 à 1779.

Inventario cronológico del 2^o legajo de las cédulas reales... en el siglo XIX (*Rev. Arch. hist. Cuzco*, I, 1950, p. 29-40).

Analyse de 34 lettres royales, 1800-1817.

Copia del legajo I de las comunicaciones originales del Virrey, D. José Serna, dirigidas al subdelegado del Partido de Andahuialas, teniente coronel D. Tadeo Segura..., 1821-1822 (*Rev. Arch. hist. Cuzco*, I, 1950, p. 44-90).

Inventario del Archivo de la Real Audiencia del Cuzco, que se encuentra en el Archivo histórico de la Universidad, sección Expedientes administrativos, con 23 legajos y un total de 522 expedientes de los años 1788 a 1820 (*Rev. Arch. hist. Cuzco*, I, 1950, p. 175-179).

Inventario del Archivo de la Real Audiencia del Cuzco ..., sección de Expedientes civiles, con un contenido de 39 legajos y un total de 995 expedientes de los años 1683 a 1835 (*Rev. Arch. hist. Cuzco*, I, 1950, p. 179-184).

POLOGNE

1. Généralités

BANKOWSKI (Piotr), *Wroclawska Konferencja archiwalna* (*Archeion*, XVIII, 1949, p. 271-287).
Conférence des archivistes polonais à Wroclaw (Breslau).

GERBER (Rafal), *Wyttyczne do projektu nowelizacji dekretu o państwowej służbie archiwalnej* (*Archeion*, XVIII, 1948, p. 61-70).

Rapport au Congrès des archivistes de septembre 1948 : Idées directrices pour un projet d'amendement du décret sur le service aux Archives d'Etat.

JANKOWSKA (Jadwiga), Działalność sekcji archiwalnej Warszawskiego kola związku Bibliotekarzy i Archiwistów Polskich w Warszawie w 1947 R. (*Archeion*, XVII, 1948, p. 228-235); — w pierwszym półroczu 1948 roku (*Archeion*, XVIII, 1948, p. 288).

Compte rendu des travaux de la section d'Archives de l'Association des bibliothécaires et archivistes polonais à Varsovie dans le premier semestre de 1948 : Cours d'archivistique, conférences, travaux sur la terminologie archivistique.

KONARSKI (Kazimierz), Kronika organizacyjno-naukowa archiwów polskich za rok 1947 (*Archeion*, XVII, 1948, p. 221-227); — Nowe zadania Polskiej Archiwistyki (*Archeion*, XVII, 1948, p. 23-26).

Nouveaux problèmes intéressant les Archives polonaises : compenser les pertes des Archives centrales de la Pologne par la revendication des documents transportés à l'ouest par les Allemands, la remise à la Pologne des documents la concernant dans les collections allemandes, une meilleure exploitation des Archives privées et des fonds des administrations locales qui ont échappé à la destruction.

KONARSKI (Kazimierz), Terminologia archiwalna i jej problemy (*Archeion*, XVIII, 1942, p. 71-86).

Rapport sur les progrès de l'établissement d'un dictionnaire de terminologie archivistique, décidé par l'Association des bibliothécaires et des archivistes polonais.

Rok 1848. Materiały do wypadków 1848 roku w polskich archiwach państwowych (*Archeion*, XVIII, 1948, p. 17-46). 1) PAPROCKI (Mgr Franciszek), *Archiwum państwowe w Poznaniu. Przegląd materiałów do dziejów wiosny ludów w wielkopolsce w 1848 roku* (p. 18-34); 2) KAMINSKI (Mgr Adam), *Okres rewolucyjny 1846-1849 w zasobach Archiwum państwowego w Krakowie* (p. 35-42); 3) ANTONOW (Michał), *Materiały do roku 1848 na górnym Śląsku w Archiwum państwowym w Katowicach* (p. 43-44); 4) ZAKRZEWSKA (Mirosława), *Odgłosy « wiosny Ludów » w aktach Archiwum państwowego w Lublinie* (p. 45-46).

Fonds relatifs aux événements de 1848 aux Archives d'Etat de Poznan, Cracovie, Katowice et Lublin, les premières, seules, possédant des éléments valables pour l'ensemble de la Pologne, depuis la destruction des Archives de Varsovie.

RYBARSKI (Antoni), Wydział archiwów państwowych w latach 1945-1947 (*Archeion*, XVII, 1948, p. 196-220); — Działalność archiwów państwowych w latach 1945-1947 (*Archeion*, XVIII, 1948, p. 218-263).

Compte rendu des travaux faits aux Archives d'Etat en 1945-1947.

STEBELSKI (Adam), Przegląd powojennych publikacji, dotyczących Archiwów, 1945-1947 (*Archeion*, XVII, 1948, p. 164-178).

Revue des publications d'après-guerre concernant les Archives.

SUCHODOLSKI (Witold), Archiwa wobec dzisiejszej problematyki badań historycznych (*Archeion*, XVII, 1948, p. 20-22).

Les Archives face aux problèmes actuels de la recherche historique. Nécessité pour les archivistes de donner aux historiens les instruments de travail pour l'étude des problèmes qu'ils se posent actuellement : histoire des mouvements sociaux en Pologne, développement du capitalisme et de ses diverses formes, passé des territoires recouverts de l'ouest.

SUCHODOLSKI (Witold), Potrzeby archiwów państwowych w świetle wniosków, zgłoszonych na Wrocławskiej konferencji archiwistów (*Archeion*, XVIII, 1948, p. 47-60).

Texte du rapport présenté au Congrès des Archivistes polonais le 23 septembre 1948, par le Directeur général des Archives : les besoins des archivistes d'Etat à la lumière des résolutions présentées à la Conférence des Archives de Wrocław (Breslau).

SUCHODOLSKI (Witold), Sprawy archiwalne na VIIym Powszechnym Zjeździe Historyków Polskich we Wrocławiu, 19-22 września 1948 R. (*Archeion*, XVIII, 1948, p. 264-270). Questions d'Archives au VII^e Congrès général des historiens polonais à Wrocław (Breslau), 19-22 septembre 1948.

WOLFF (Adam), Archiwalne karty inwentarzowe (*Archeion*, XVII, 1948, p. 151-163).

Essai d'uniformisation des travaux d'inventaire dans les divers dépôts d'archives de Pologne et de normalisation pour tous les types de documents à l'exception du matériel cartographique.

2. Les Archives et la Guerre

DEREN (Andrzej), Archiwa na Dolnym Śląsku przed druga wojna światowa (*Archeion*, XVIII, 1948, p. 131-154).

Caractères et liste du contenu des Archives allemandes de Basse-Silésie avant la guerre : Archives d'Etat de Breslau, Archives municipales et diocésaines de Breslau, remontant au XIII^e siècle, Archives de district à Zgorzelec (Görlitz), Dzierżanów (Reichenbach), Jelenia Góra, Luban et Oleśno, nombreuses Archives de villes, d'institutions savantes et de particuliers, dont la liste est donnée. Toutes ont subi d'énormes pertes (Archives de Breslau : 60 %).

KACZMARCZYK (Kazimierz), Archiwum państwowe w Poznaniu w Czasie okupacji niemieckiej (*Archeion*, XVII, 1948, p. 84-100).

Pertes subies par les Archives d'Etat de Poznan, du fait d'une exploitation abusive par les Allemands ; incendie du 29 janvier 1945.

PISKORSKA (H.), Archiwum m. Torunia w czasie i po okupacji (in : *Zapiski Towarzystwa Naukowego w Toruniu*, Torun, XIII, 1947, 1/4, pp. 62-72).

STEBELSKI (Adam), Archiwa Warszawskie po wojnie (*Przegląd Historyczny*, XLVII, 1947, p. 357-373).

Les Archives de Varsovie après la guerre.

SUCHODOLSKI (Witold), Archiwa polskie w obliczu strat, poniesionych podczas wojny (*Przegląd biblioteczny*, Krakow, XV, 1947, p. I-II).

Les Archives polonaises et leurs pertes pendant la guerre. Cf. WŁ. DWORZACZEK, Polish Archives war losses (*The Slavonic and East European review*, XXIV, 63, 1946, p. 189-192).

SUCHODOLSKI (Witold), Archiwa Polskie za okupacji 1939-1945 (*Archeion*, XVII, 1948, p. 54-83).

Esquisse de la politique des autorités allemandes en Pologne dans le domaine culturel : destruction systématique des collections polonaises, transport en Allemagne de fonds entiers, anéantissement à Varsovie pendant et après l'insurrection de 1944-1945 des quatre dépôts les plus importants de Pologne : Archives générales, Archives des Finances, Archives des Actes anciens, Archives des Actes nouveaux.

SUCHODOLSKI (W.), Straty Archiwów Warszawskich w czasie wojny i okupacji (in : *Kwartalnik historyczny*, Krakow, LIII, 1946, 3/4, p. 700-714).

3. Archives centrales de l'État

BANKOWSKI (Piotr), Archiwum Kameralne i jego losy (*Archeion*, XVII, 1948, p. 114-143).

Fonds de la Chambre économique royale, administrant les apanages et les domaines privés des rois de Pologne, conservé avant-guerre dans les collections privées du comte Potocki : très riche pour l'histoire économique au temps d'Auguste II, d'Auguste III et de Stanislas Poniatowski.

BANKOWSKI (Piotr), Najstarszy, nieznan inwentarz Archiwum Kameralnego z roku 1740 (*Archeion*, XVII, 1948, p. 144-150).

Texte du plus ancien inventaire, inédit, de la Chambre économique royale de 1740.

KARWASINSKA (Jadwiga), Z dziejów Archiwum Koronnego. Dokumenty krzyżackie (*Przegląd Historyczny*, wydawany przez Towarzystwo Miłośników Historii w Warszawie, XXXVII, 1947, p. 181-193).

Quelques pages de l'histoire des Archives de la Couronne : Les chartes de l'Ordre teutonique.

MENCZEL (Tadeusz), Założenie Archiwum ogólnego Kraiowego w Warszawie w 1808 (*Archeion*, XVIII, 1948, p. 103-130).

Origine et première organisation des Archives centrales de Varsovie, instituées en 1808 par les autorités du duché de Varsovie pour remplacer les anciennes Archives de la Couronne, abolies par les trois puissances occupantes et partagées entre elles : la création du duché, en 1807, et du royaume par le Congrès, en 1815, provoquent le retour à Varsovie d'une partie des fonds. Elles ont subsisté sous le nom d'Archives générales des actes anciens. En 1944, le bâtiment fut détruit pendant l'insurrection de la ville et les dossiers qui y demeuraient, furent brûlés par les Allemands. Seuls, les fonds les plus précieux qui avaient été évacués, ont échappé au désastre.

4. Archives de l'État

BYDGOSZ :

ESMAN (T.), Archiwum Państwowe w Bydgoszycy (*Zapiski Towarzystwa Naukowego w Toruniu*, Toruń, XIII, 1947, 1/4, p. 73-78).

GDANSK (DANZIG) :

DRAGAN (M.), Archiwum Państwowe w Gdańsku dawnioja dzisiaj (*Jantar. Gdańsk*, V, 1947, 4, p. 330-337).

KUPCZYŃSKI (Tadeusz), Organizacja przedwojenna Archiwum w Gdańsku i dzisiejsze jego zasoby (*Archeion*, XVIII, 1948, p. 87-102).

Histoire des Archives de Gdańsk (Danzig), fondées en 1903 ; œuvre de germanisation pour effacer les traces de « polonisme » de la ville et de son territoire. Pertes importantes pendant la guerre, par la destruction partielle du local et l'enlèvement en Allemagne d'une partie des collections dont certaines n'ont pu être recouvrées.

KUPCZYŃSKI (Tadeusz), Archiwum Elblaskie (*Archeion*, XVII, 1948, p. 101-113).

Importantes archives de la ville hanséatique d'Elbląg (Elblingen), remontant à 1242, évacuées en Allemagne pendant la guerre, récemment remises aux Archives d'État de Gdańsk (Danzig). Bibliographie.

LUBLIN :

BIAŁKOWSKI (Léon), Akt lubelskich średniowieczne fragmenty (*Archeion*, XVIII, 1948, p. 155-158).

Les Archives de Lublin ayant perdu un millier de dossiers parmi les plus anciens, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, les plus anciens documents sont 300 feuilles du XV^e siècle (notes de brouillon provenant des magistratures municipales et foncières).

5. Divers

BUDKA (Włodzimierz), Papierna w Podchelniu (*Archeion*, XVIII, 1948, p. 185-192).

Histoire de la fabrication du papier en Pologne au XVI^e siècle : la papeterie de Podchelnio près de Cracovie.

LEPSZY (Kazimierz), Archiwum Jana Zamoyskiego, Kanclerza i Hetmana wielkiego Koronnego, t. IV, 1585-1588, Kraków, Polska Akademia Umiejętności, 1948, in-8^o, XXXI-486 p.

Les archives de Jean Zamoyski, chancelier et grand hetman de la Couronne, 1585-1588.

LIBROWSKI (S.), Archiwum diecezji Włocławskiej (*Zapiski Towarzystwa Naukowego w Toruniu*, Toruń, XIII, 1947, 1/4, p. 85-88).

OPACKI (J.), Archiwum Miejskie w Gliwicach (*Zaranie slaskie*, Katowice, Wrocław, Cieszyn, XVII, 1946, 3/4, p. 136-137).

SKAŁKOWSKI (Adam Mieczysław), *Archiwum Wybickiego*, t. I [1768-1801], Gdańsk, 1948, in-8^o, XIII-541 p.

Les Archives de Wybicki.

PORTUGAL

Arquivo municipal de Braga, Livros de registro (*Braca Augusta*, II, 3, p. 446-448 ; t. III, I, p. 122-127). — Livros das Vereações (*id.*, III, I, p. 128-132).

BELARD DA FONSECA (Francisco), Arquivo geral da Alfandega de Lisboa (*An. Bibl. Arq.*, XX, 75-76, 1948, p. 50-77).

Histoire de ces Archives, fondées en 1584. Leur organisation actuelle. Répertoire numérique des fonds anciens du XVI^e au XIX^e siècle, spécialement importants pour l'histoire économique portugaise : ordonnances, registres de recette, visites de navires, déchargement et saisie de bâtiments, déclarations de cargaisons, archives des magasins généraux du pain et de la farine, taxe sur les liquides, les denrées vendues au poids, le tabac, etc. En particulier le fonds *Casa da Índia* (1746-1833).

Catalogo da Correspondencia dirigida a Fr. Manuel do Cenduto Vilas-Boas, t. III, 1946 ; t. IV, 1947 ; t. V, 1948.

ESPANCA (Tulio), Inventario do primitivo cartulario da Câmara de Evora (C. E., 21-22, p. 165-184).

FERRÃO (António), Inspeção superior das Bibliotecas e Arquivos. Alguns serviços efectuados ainda em 1947 e 1948 (*An. Bibl. Arq.*, XX, 75-76, 1948, p. 1-50).

Principaux faits relatifs aux Bibliothèques, et secondairement aux Archives du Portugal, de 1944 à 1948.

FERRÃO (António), Inspeção superior das Bibliotecas e Arquivos. Bibliografias, Bibliotecas e centros de documentação (*An. Bibl. Arq.*, XXI, 1949, 77-78, p. 5-43).

La documentation au Portugal. Nécessité d'une école de bibliothécaires et d'archivistes.

FONSECA (Luiza da), Índice abreviado dos documentos do século XVII do Arquivo Histórico Colonial de Lisboa (*Anais do Primeiro Congresso de História da Bahia*, II, p. 7-353).

Répertoire de 4.400 actes d'un très grand intérêt pour l'histoire militaire, économique, religieuse, sociale du Brésil.

RICARD (P.), *Les sources inédites de l'histoire du Maroc*, V : *Archives et bibliothèques du Portugal*, t. III, janvier 1535-décembre 1541, Paris, 1948, 572 p.

SIMAS (João de), Biblioteca publica e Arquivo distrital de Ponta Delgada, 1946-1948 (*An. Bibl. Arq.*, XX, 75-76, p. 77-93).

Rapports annuels du bibliothécaire-archiviste de Ponta-Delgada (Açores), concernant principalement la Bibliothèque et la lutte énergique menée contre les insectes bibliophages (échec du D. T. T. à l'égard des lépismes et des anobiides, résultats appréciables des « aérosols » sur les insectes, mais non sur les œufs).

ROUMANIE

LEONTE (Ileana), *Actele secției bunuri publice. București. Mănăstirea Radu-Voda București*, Bucurest, 1948, in-8^o, 543 p. (Dir. gen. a Arhivelor Statului, *Indice cronologic*, n^o 18). 1497-1879 : 8.342 actes.

MIHĂILESCU (Claudia), *Actele secției bunuri publice. București. Mănăstirile : Bistrița-Vâlcea, și Bradul*, Bucurest, 1948, in-8^o, 136 p. (Dir. gen. a Arhivelor Statului, *Indice cronologic*, n^o 6).

1. Bistrița, 1491-1885. — 2. Bradu, Hanu, Greci, Codreni, 1560-1863.

MIRCEA (Ion-Radu), *Catalogul documentelor Țării Românești, 1369-1600. Secția istorică dela Arhivele Statului din București*, Bucurest, 1947, in-8^o, XVI-323 p. (*Biblioteca Arhivelor Statului*, II).

Regeste chronologique de tous les documents anciens des territoires de l'ancienne Roumanie, conservés à la section historique des Archives de Bucarest (1-8 : XIV^e siècle ; 9-134 : XV^e siècle ; 135-1.848 : XVI^e siècle). La quasi-totalité des actes proviennent de fonds d'évêchés et de monastères, quelques-uns seulement — un seul du XV^e siècle — de dépôts privés. Important index général.

NAGHIU (I. E.), *Manuscrise și archive dela Oradea (Hrisovul...)*, Bucuresti, VII, 1947, p. 212-222).

SACERDOTEANU (Aurelian), *Actele secției bunuri publice-București. Mănăstirile : Cozia, Crasna, Dălhăuți, Dealul, Dedulești, Dintrunlemn, Sfânta Ecaterina din București și Fedeleșciort*, Bucurest, 1947, in-8^o, 178 p. (Dir. gen. a Arhivelor Statului, *Indice cronologic*, II).

Table chronologique des actes de ces monastères renvoyant aux cotes des documents (depuis le XIV^e siècle). Index toponymique.

TURCU (Constantin), *Inventarul pergamentelor dela Arhivele Statului Iași, dintre anii 1399-1793 (Indrumător in Arhivele Statului din Iași)*, I, 1947, p. 20-36).

Inventaire des parchemins des Archives de l'État de Iassy, des années 1399-1793.

Indrumător in Arhivele Statului din Iași, dir. Gh. UNGUREANU, I, 1947, Iași, 1947, in-8^o, IV-96 p.

Guide des Archives de l'État à Iassy.

ROYAUME-UNI

1. Archives en général

British Records Association. The Annual Conference : 1948 (*Archives*, 1, 1949, p. 39-50) ; 1949 (*Archives*, 3, 1950, p. 29-41) ; 1950 (*Archives*, 5, 1951, p. 28-45).

ARTONNE (André), Création d'écoles d'archivistes en Angleterre (*Bibl. Ec. Ch.*, CVIII, 1949-1950, p. 129-131).

... aux Universités de Londres et de Liverpool.

FLOWER (Cyril), Local Archives. The work of the Master of the Rolls' Committee (*Archives*, 2, 1949, p. 3-7).

En 1943 fut établi le *Master of the Rolls' Archives Committee*, constitué de représentants de la *British Records Association*, de l'*Historical Manuscripts Commission* et autres associations, ainsi que d'un historien, Sir Maurice Powicke. Ce Comité, le 18 avril 1944, a recommandé la compilation d'un *National Register of Archives* sous l'égide de l'*Historical Manuscripts Commission*, et en octobre 1946 dans son rapport final envisagea une nouvelle législation assurant un contrôle effectif des Archives locales.

JENKINSON (Hilary), Twenty-five years. Some reminiscences of an english archivist, 1923-1948 (*Ind. hist. Rec. Comm. Proc.*, XXV, part II, 1948, p. 204-227).

L'évolution des Archives depuis vingt-cinq ans : la *British Records Association*, le *National Register of Archives*, le *Public Record Office* et ses problèmes.

TREHARNE (R. F.), The Historical Association of England and Wales and the study of local Archives (*Ind. Arch.*, IV, 2, 1950, p. 199-201).

Activité de cette Association qui groupe les professeurs d'histoire et les personnes qui s'intéressent à l'histoire. Elle a décidé de publier une série de plaquettes décrivant chaque catégorie d'Archives locales, dont le premier fascicule *County Records* a paru.

2. Public Record Office

Généralités et divers.

[JENKINSON (Hilary)], 109th Report of the Deputy-Keeper of the Records [1947], London, Stat. Off., 1949, gr. in-8°, 16 p. — 110th Report... [1948], *ibid.*, 1950, 21 p. — 111th Report... [1949], *ibid.*, 1950, 19 p. — 112th Report... [1950], *ibid.*, 1951, 19 p.

JENKINSON (Hilary), The Public Record Office and its work, in *The Libraries of London*, 17 lectures delivered at the University of London, School of Librarianship in april 1948. Ed. by R. IRWIN (London, The Library Association, 1949), p. 55-91.

PUGH (R. B.), The Patent Rolls of the Interregnum (*Bull. Inst. hist. Res.*, XXIII, 68, 1950, p. 178-181).

La lacune des *Patent Rolls*, de 1650 à 1655, s'explique non par une destruction volontaire après la Restauration, mais par le fait que la transcription des actes en rôles se faisant avec des délais de plus en plus grands, la Restauration avait eu lieu depuis longtemps au moment où les clercs auraient dû transcrire les actes du Commonwealth, ils négligèrent donc d'établir les rôles de cette période.

PUGH (R. B.), Privy Council Minutes newly transferred to the Public Record Office (*Bull. Inst. hist. Res.*, XXII, 65, 1949, p. 11-21).

Les 27 volumes des minutes du *Privy Council* (1676-1928), entrées au P. R. O. en 1947, forment le complément nécessaire des registres, particulièrement aux XVII^e et XVIII^e siècles ; au XIX^e les registres et les minutes se recoupent exactement.

RUDDOCK (Alwyn A.), The earliest records of the High Court of Admiralty (1515-1558) (*Bull. Inst. hist. Res.*, XXII, 66, 1949, p. 139-151).

Intérêt de ces documents tant pour l'histoire générale que pour l'histoire maritime. Liste sommaire du contenu de ce fonds pour la période 1515-1558 (p. 149-151).

TIMINGS (E. K.), A collector's piece (*Archives*, 6, 1951, p. 1-4).

Collection de sceaux, détachés des actes par le collectionneur sir Joseph Williamson, secrétaire d'Etat sous Charles II, aujourd'hui au P. R. O., *State Papers Miscellaneous* (S. P. 9/198). Identification d'un sceau de 1621 comme le premier grand sceau de la Virginie, établi en 1606.

Instruments de travail.

Government Publications. Sectional list n° 24 : *Record Publications, revised to 31 Jan. 1950*, in-8°, 68 p.

Catalogue (avec index) de toutes les publications du P. R. O., ainsi que de celles de la *Record Commission* (1800-1836), du *General Register House* d'Edimbourg pour l'Ecosse, et jusqu'à 1920 du *Record Office* de Dublin pour l'Irlande.

Public Record Office. Guide to the Public records. Part I : Introductory, Londres, 1949, in-8°, VI-70 p., pl.

Histoire et organisation du P. R. O., en introduction à ce nouveau guide.

Public Record Office. Summary inventory of records [Londres], 1950, in-folio, IX-366 p. (feuilles volantes perforées, multigraphié).

Etat général des fonds du P. R. O., indiquant par séries, les fonds, leur cote, les dates extrêmes, le nombre d'articles.

Calendar of Patent Rolls : Elizabeth II, 1560-1563 (1948).

Calendar of Close Rolls : Henry VI, vol. V, 1447-1454 (1947) ; vol. VI, 1454-1461 (1947).

Calendar of Fine Rolls, vol. XX : *Edward IV*, 1461-1471 (1949).

Calendar of State Papers. Domestic : Charles II, vol. XXVIII, Addenda, 1660-1685 (1947), ed. by F. H. B. DANIELL and F. BICKLEY.

Calendar of Treasury Books, edited by W. A. SHAW : vol. XVII, parts 1-2, 1702 (1947) ; XXII, part 2, 1708 (1950) ; XXIII, parts 1-2, 1709 (1949) ; XXIV, part 2, 1710 (1950).

Acts of the Privy Council of England, new series, edited by J. V. LYLE, vol. XLIII, 1627-1628 (1949).

Catalogues d'expositions.

Catalogue of manuscripts and other objects in the Museum of the Public Record Office, London, 1948, in-8°, XI-91 p.

Treaties. Catalogue of an Exhibition at the Public Record Office, introduction by sir Hilary JENKINSON, London, 1948, in-8°, 52 p., 4 pl., fig.

Introduction de sir Hilary Jenkinson sur la diplomatie des traités (p. 5-28 avec bibliographie) ; ce catalogue, œuvre de J. H. Collinbridge, présente un intérêt tout particulier : on y suit en 51 documents l'évolution des formes des traités de 1197 à 1934. De très nombreux pays sont intéressés par les pièces présentées.

Special Exhibition of Documents relating to the Colonies (Colonial month, June 1949). S. l., May 1949, gr. in-4°, 16 p. (multigraphié).

Naval records. Catalogue of an Exhibition at the Public Record Office, intr. by sir Hilary JENKINSON, London, 1950, in-8°, 53 p., 4 pl.

Illustration de la Marine britannique des gallées du roi Jean, en 1212, au bombardement du port d'Alexandrie en 1882. Catalogue établi par J. H. Collinbridge, assisté de J. R. Ede, et précédé d'une note historique et d'une bibliographie choisie, par E. K. Timings, assisté de H. C. Johnson.

Exhibition of accounting Records, 14 December 1950. S. l., 1950, gr. in-4°, 16 p. (multigraphié).

Exposition consacrée à l'évolution des méthodes comptables du Moyen Age à nos jours : comptes publics et privés.

AUERBACH (Erna), An exhibition of illuminated royal portraits, from the Plea Rolls of the King's Bench (*Archives*, 6, 1951, p. 36-39, 3 ill.).

Exposition à l'occasion du centenaire des bâtiments du P. R. O. (mai 1951) : évolution de la miniature représentant le portrait du roi dans la lettre initiale P (de *Placita*) des rôles du Banc du Roi, occasionnellement depuis 1460, régulièrement de l'avènement de Henri VIII à 1674.

Public Record Office. Centenary of the Building, 1851-1951. Exhibition of Illuminated Royal Portraits from the King's Bench Plea Rolls, 24 May 1951. S. l., 1951, in-8°, 5 p.

Voir le précédent.

3. Archives locales

Archives des comtés.

GÉNÉRALITÉS :

Le *Bulletin of the Institute of Historical Research* publie chaque année une chronique intitulée *Historical Manuscripts. Accessions and migrations*. Au cours de ces dernières années, cette rubrique a donné pour un certain nombre d'Archives de comtés, une liste des acquisitions, quelquefois un répertoire des principaux articles, parfois même un état des principaux fonds du dépôt.

BARRACLOUGH (Geoffrey), *Briefe aus dem Reiche und andere Mitteilungen aus Englischen Landesarchiven (Festschrift, hgg. v. SANTIFALLER, I, 1949, p. 392-405)*.
Bref aperçu sur l'organisation des Archives de Comté en Angleterre.

EMMISON (F. G.)-GRAY (Irvine), *County records*, London, 1948 (Historical Association).

HECTOR (L. C.), « In thy most need »... (*Archives*, 2, 1949, p. 27-29).

A propos des guides d'Archives de comté récemment parus : Essex, Lancashire et Somerset.

BEDFORDSHIRE :

GODBER (Joyce), *Local Archives of Great Britain. I : The County Record office at Bedford (Archives, I, 1, 1949, p. 10-20)*.

Historique des Archives du Bedfordshire ; constitution dès 1898 d'un *County Records Committee* qui, de 1913 à 1940, reçut de très nombreux dépôts ; après guerre, développement en liaison avec le nouveau *National Register*. Les *Quarter Sessions records* remontent à 1651, les papiers de l'archidiaconé à 1578 ; il y a des *Court rolls* pour 100 manors et les archives de 100 paroisses et de 3 abbayes.

ESSEX :

AUERBACH (Erna), *Ornament and decoration in Essex Records (Archives, 5, 1951, p. 46-48)*.

Commentaire d'une exposition organisée à Chelmsford en 1950 : lettres ornées et notamment séries des portraits royaux dans les *Crown's Grants*, généalogies armoriées, etc.

EMMISON (F. G.), *Catalogue of maps in the Essex Record Office, 1566-1855*, Chelmsford, 1947.

EMMISON (F. G.), *Guide to the Essex Record Office. Part I : Quarter sessions and other official records ; Part II : Estate, ecclesiastical and other deposited Archives*, Chelmsford, 2 vol., 1947-1948 (Essex Record Office publications).

Guide fondamental pour ce dépôt.

EMMISON (F. G.), *Local Archives of Great Britain. II : The Essex Record Office (Archives, 2, 1949, p. 8-16)*.

Historique du dépôt : en 1938, établissement d'un *Records Committee* ; en mai 1939, inauguration du dépôt à Chelmsford, conçu pour contenir à la fois les Archives manoriales, celles du comté et celles du diocèse. Dès le début collaboration avec l'*Essex Archaeological Society* et la Bibliothèque de Colchester qui y déposèrent les documents d'archives qu'elles avaient reçus, et avec les propriétaires privés. La guerre amena des évacuations et le microfilmage de certains fonds (80.000 vues). Organisation : 18 personnes dont 6 archivistes professionnels.

ERITH (E. J.), *Essex Parish Records, 1240-1894 (Essex Record Office publication, 7, 1950)*.

Inventaire des archives de toutes les anciennes paroisses, conservées tant par le clergé que par les Conseils des bourgs, des districts et des paroisses et les particuliers.

The Essex Record Office, 1938-1949. A report prepared by the County archivist for the Records Committee of the Essex County Council (Essex Record Office publication, 10, 1950).

STEER (Francis W.), *Farm and Cottage inventories of Mid-Essex, 1635-1749 (Essex Record Office publication, 8, 1950)*.

HERTFORDSHIRE :

Catalogue of an Exhibition of documents from the County Record office, Hertford, Hertfordshire County Council, sept. 1950.

LE HARDY (William), *Local Archives of Great Britain. IV : The County Record Office at Hertford (Archives, 4, 1950, p. 16-24)*.

Le Hertfordshire est l'un des premiers comtés où fut créé, dès 1895, un Comité pour la garde des *County records*. Le dépôt installé de façon moderne en 1930, comprend les *Quarter Sessions records* du Comté (1560, 1589-1619, et 1652 à nos jours), ceux de la *Liberty of Saint-Alban* (depuis 1770), les papiers déposés par de nombreuses familles (liste). Dans le cadre du *National register*, un *survey* est en préparation. Principaux dépôts dans le comté : Hartfield House (papiers relatifs aux biens de la famille de Salisbury), Panshanger (famille Cowper), Archives des villes de Saint-Alban et de Hertford et du bourg de Hemel Hempstead.

LANCASHIRE :

FRANCE (R. Sharpe), *Guide to the Lancashire Record Office*, Preston, 1948 (Essex Record Office publication, 2).

The Lancashire Record office, 1940-1950. The Catalogue of an Exhibition to illustrate the first ten years' work of the Lancashire Record Office, Lancashire County Council, 1950.

LINCOLNSHIRE :

Lincolnshire Archives Committee. Archivist's report, 1948-1950, Stamford, 1950, in-8°.

Compte rendu détaillé des archives des Conseils de comté de Lindsey, Holland et Kesteven, de la cité de Lincoln et autres fonds.

Lincolnshire Archivist's report, 1950-1951, Stamford, 1951, in-8°, 62 p.

VARLEY (Joan), *Local Archives of Great Britain, VI : The Lincolnshire Archives Committee (Archives, 6, 1951, p. 5-16)*.

Le Comité des Archives a été constitué en 1947 par les représentants des *County Councils* de Lindsey, Kesteven et Holland et de la cité et comté de Lincoln. Histoire et organisation des Archives du diocèse et des comtés. Indication des principaux instruments de travail et des publications de textes. Aux Archives diocésaines, les rôles et registres des évêques commencent en 1220 et intéressent, pour le Moyen Âge, Leicester, Northampton et Rutland, Oxford, Buckingham, Bedford et Huntingdon. Les Archives de la cathédrale contiennent les actes du chapitre depuis 1305, ses comptes depuis le début du XIV^e siècle, des chartes, cartulaires, les minutes du *Common Council* de la cité de Lincoln remontent au XV^e siècle. Les Archives des comtés contiennent les *Quarter Sessions* depuis la fin du XVII^e siècle.

MIDDLESEX :

Manorial Records in the Middlesex County Record Office (Transactions of the London and Middlesex Archaeological Society, new series, X, 3, 1951, p. 252-259).

SOMERSET :

Interim Handlist of Somerset Quarter Sessions documents and other official records, Taunton, 1947.

Pays de Galles.

ELIAS (Madeleine), *Local Archives of Great Britain, III : The Glamorgan County Record Office (Archives, 3, 1950, p. 7-16)*.

Le *County Records Committee* fut établi en 1939. Fonds constitués par les *Quarter Sessions Records* (minutes depuis 1719, rôles depuis 1727) et des documents administratifs et semi-officiels, notamment les Archives déposées des deux bourgs de Cowbridge et de Llantrisant.

ELIAS (Madeleine), *County of Glamorgan, Letter to the editor (Am. Arch., XIII, 4, 1950, p. 414-416)*.

L'auteur, archiviste du comté de Glamorgan, proteste contre l'article paru dans *The American Archivist*, (XIII, 1, 1950, p. 35-48), de Evan D. Jones, *The National Library as the National Records Depository for Wales*. Les archives galloises ont leur place dans les Archives de chacun des 13 comtés gallois et non dans l'inaccessible Bibliothèque nationale d'Aberyswyth.

JONES (Evan D.), *The National Library of Wales and the custody of Welsh records (Ind. Arch., IV, 2, 1950, p. 173-180)*.

Après avoir souligné le nationalisme culturel du pays, l'auteur montre comment la Bibliothèque nationale de Galles à Aberyswyth a réussi à préserver une part appréciable des archives galloises en l'absence d'un véritable

Public Record Office. Enfin, comme dépôt manorial agréé, la Bibliothèque nationale de Galles a reçu de nombreux dépôts de particuliers. Avantage de la concentration sur la dispersion des archives entre chacun des 13 comtés gallois, dont 3 (Glamorgan, Monmouth et Caernavon) ont établi de petits dépôts d'archives de comté.

JONES (Evan D.), *The national Library as the national Records Depository of Wales (Am. Arch., XIII, 1, 1950, p. 35-45).*

Historique de la concentration *de facto* des archives galloises à la Bibliothèque nationale, fondée en 1907, à Aberyswyth ; principaux fonds, instruments de travail.

JONES (E. D.), *The migration of probate records in Wales (Archives, 4, 1950, p. 7-12).*

La *National Library of Wales* négocia avec les autorités du *Probate* le versement de ces papiers (volontés testamentaires). Elle reçut en 1945 les documents des *District Probate Registries* de Bangor, Llandaff et de Carmarthen. Puis elle reçut le dépôt provisoire du bureau de Chester, afin d'y trier les testaments gallois qu'elle conservait, et les testaments du Cheshire et du Lancashire qui furent renvoyés à Preston en 1949.

Wales National Gallery. Handlist of manuscripts in the Library, Aberystwyth, 1950, 32 p.

Archives et bibliothèques des villes.

BIRMINGHAM :

ANDREWS (Alfred), *Local Archives of Great Britain, V : The Birmingham Reference Library (Archives, 5, 1951, p. 11-21).*

Ouverte en 1866, la Bibliothèque fut reconnue en 1925 comme dépôt manorial.

CHESTER :

GROOMBRIDGE (Margaret J.), *Guide to the charters, plate and insignia of the City of Chester, 1950, 12 p., ill.*

Liste analytique des chartes et lettres patentes ; état des autres documents de la ville, des sceaux, etc.

LEICESTER :

A brief Guide to the Muniment Room. City of Leicester Museum and Art Gallery, Leicester, 1949.
Courte introduction sur le développement du *Muniment Room*, et aperçu des principales séries de documents et des instruments de recherche.

LONDRES :

JONES (Philip E.) and SMITH (Raymond), *A Guide to the Records in the Corporation of London Records Office and the Guildhall Library Muniment Room*, compiled by authority of the Corporation under the direction of the Library Committee, 1950, London, 1951, in-8°, 203 p., 6 pl.

Ce Guide intéresse deux dépôts différents : 1° Les Archives de la Cité au Guildhall ; 2° Le département des Archives de la Bibliothèque, également au Guildhall, réunissant les documents de toute institution autre que le corps de ville et fonctionnant à la manière d'un *County Record Office* pour la Cité.

NOTTINGHAM :

GRAY (Duncan), *Nottingham through five hundred years. A short history of Town Government*, Nottingham, 1949.

Exposition de documents à l'occasion du 500^e anniversaire de la Charte urbaine.

WOODSTOCK :

RAMBOTHAM (R. B.), *The Woodstock (Oxfordshire) town Archives (Ind. Hist. Rec. Comm. Proc., XXV, part II, 1948, p. 1-5).*

Quels sont les documents que l'on trouve dans les Archives d'une petite ville anglaise ? Cas de Woodstock, ville de 2.000 habitants à 8 milles d'Oxford.

Archives des églises et collèges.

BOND (M. F.), *The Windsor Aerary (Archives, 4, 1950, p. 2-6).*

Construit à l'usage du chapitre de chanoines, érigé en 1348 par Edouard III, à l'occasion de la création de l'Ordre de la Jarretière, ce *Muniment Room*, renferma dès l'origine le « trésor » du chapitre et de l'Ordre ; il contient aujourd'hui encore un grand nombre de chartes depuis le XII^e siècle, concernant le *Royal Borough*, ainsi que l'abbaye du Bec et le prieuré de Sandelford dans le Berkshire.

HOLLAENDER (Albert E. J.), *The Muniment Room of Manchester Cathedral (Archives, 5, 1951, p. 3-10).*

Actes du Collège depuis sa restauration en 1635 ; titres et chartes relatifs à ses terres depuis 1422. Série de 450 registres paroissiaux, de 1573 à 1946, et quelques volumes de rapports sur les décès de 1731 à 1830.

PURVIS (J. S.), *York Diocesan Registry. The Archives : their provenance and history*, York, 1949.

TREMLETT (T. D.), BLAKISTON (Noel), *Stogursey charters. Charters and other documents relating to the property of the alien priory of Stogursey, Somerset, now belonging to Eton College (Somerset Record Society, LXI, 1949).*

Edition des 50 chartes les plus anciennes et du cartulaire ; *Calendar* des autres chartes.

WHITTERIDGE (Gweneth), *Parish Records of St. Bartolomew the Less (Archives, 5, 1951, p. 22-23).*

Archives d'une paroisse de Londres, caractéristiques des Archives d'une paroisse moyenne, avec des comptes commençant en 1575 et une belle série de documents sur l'administration des pauvres depuis la fin du XVI^e siècle.

4. Historical Manuscripts Commission

Archives d'institutions et de personnes privées. Archives économiques

Government Publications. Sectional list n° 17 : Reports of the Royal Commission on Historical Manuscripts, revised to 31 May 1949, in-8°, 23 p.

Liste des rapports de la Commission depuis sa création en 1869.

ATKINSON (R. L.), *The Historical Manuscripts Commission (Ind. Arch., IV, 2, 1950, p. 192-198).*

Histoire de la Commission, créée en 1869 à titre temporaire, pour établir un panorama des Archives locales et privées ; elle s'est perpétuée en étroite union avec le *Public Record Office*. Institution en 1945, sous son égide, du *National Register of Records*, pour recenser tous les types d'Archives du pays, autres que les Archives gouvernementales.

ATKINSON (R. L.), *The Lincoln's Inn Exhibition, 1951 (Archives, 6, 1951, p. 40-42).*

Exposition de 160 documents caractéristiques provenant d'Archives privées d'Angleterre, organisée à Londres par l'*Historical Manuscripts Commission*. Catalogue : *Exhibition of notable documents from private Archives*. London, H. M.'s stat. off., 1951, in-8°, 36 p.

Bulletin of the National Register of Archives [London], gr. in-8° (Historical Manuscripts Commission).

N° 1, novembre 1948, 24 p., *Reports from counties* ; n° 2, novembre 1949, 54 p., *Reports from counties* (p. 4-25) ; *Notes on certain important reports* (p. 26-33) ; *Proceedings of the 2nd annual conference of the National Register of Archives* (p. 35-49) ; *List of county representatives* (p. 50-54) ; n° 3, novembre 1951, 56 p., *Reports from counties* (p. 5-30) ; *Notes on some of the reports received* (p. 31-52) ; *List of county honorary Secretaries*, corrected to July 31, 1951 (p. 54-56).

Council for the preservation of Business Archives : 4th Report of the Committee. Accounts and list of numbers. Issued by the Council. C/o Institute of Historical Research, University of London, 1946, in-8°, 8 p. [Rapport 1939-1946] ; — *5th Report* [1946-1948], 1948, in-8°, 11 p. ; — *6th Report* [1948-1950], 1950, 11 p. ; — *7th Report* [1951], 1951, 16 p.

DODD (John), *The Archives of Hospital contributory (Archives, 1, 1949, p. 35-38).*

Les *Hospital contributory schemes*, sortes de mutuelles collectant les cotisations volontaires des employeurs et des travailleurs pour les hôpitaux, et participant fréquemment à la gestion des établissements hospitaliers, ont été dissoutes, pour la plupart, en vertu du *National Health Service Act* de 1948. Dépôt dans les Bibliothèques d'une collection complète de leurs rapports annuels et autres publications ; mesures prises pour assurer la garde de leurs archives, notamment des *Minute Books*.

7. Colonies britanniques

HORTON (A. E.), Records and the National Coal Board (*Archives*, I, 1949, p. 28-31).

L'acte de nationalisation de 1946 a déclaré papiers publics les papiers du *National Coal Board*; mais en raison de la complexité de la nationalisation, il sera difficile de savoir avant très longtemps les papiers qui devront être remis à ce Bureau et ceux qui l'auront été en fait par les anciens propriétaires.

LE HARDY (William), Records of local clubs and societies (*Archives*, 3, 1950, p. 24-28).

Mentionne des clubs et sociétés remontant aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Difficulté d'avoir connaissance de leurs archives; ce qu'on y peut trouver.

List of Business Records (*Council for the Preservation of Business Archives*, 7th Report of the Committee, 1951, p. 5-9).

Archives économiques dans les Bibliothèques : *University of Bristol Library* (Archives de la famille Pinney : 30 livres de comptabilité de marchands aux Indes occidentales aux XVIII^e et XIX^e siècles, autres papiers commerciaux du XVII^e au XIX^e siècle); *Birmingham Reference Library* (Boulton and Watt : correspondance, dessins industriels originaux depuis la fondation en 1762; papiers relatifs à Wm. Murdock, constructeur de la première locomotive; nombreux papiers commerciaux de firmes et de marchands divers des XVIII^e et XIX^e siècles); *Leeds University, Brotherton Library* (Archives de firmes du textile — *West Riding Wool Textile Industry* — dont 4 remontent au XVIII^e siècle).

MALET (G. E. G.), Private archives in England (*Ind. Arch.*, IV, 2, 1950, p. 167-172).

Importance en Angleterre des Archives privées, qui se trouvent menacées du fait des nouvelles conditions économiques et sociales. Les Archives de comté, établies dans 33 des 40 comtés, et de nombreuses Bibliothèques en ont reçu en dépôt. L'œuvre du *National Register of Archives* pour le recensement et le catalogage des Archives privées.

The Preservation of Relics and Records. Report to the British Transport Commission (British Transport Commission, 1951, 40 p.).

On prévoit la centralisation des *relics* dans un Musée. En ce qui concerne la masse formidable des archives des chemins de fer, on les laisserait provisoirement dans 4 gares de Londres et celles du Scottish Railway seraient concentrées à Edimbourg. Les archives anciennes des autres entreprises de transport, des canaux, docks, etc., constitueraient le noyau du *British Transport Records Office*. Bien que les industries nationalisées ne soient pas devenues des administrations de l'Etat, l'élimination se fera en accord avec le *Master of the Rolls* et le P. R. O. Un Conseil consultatif serait institué pour définir la politique du service et examiner ses activités au cours de l'année; le P. R. O. y sera représenté.

Ce rapport a été adopté par la *British Transport Commission* et dès juillet 1951 un archiviste a été nommé.

Records of local clubs and societies of the XVIIIth and XIXth centuries. Catalogue of an Exhibition shown at Stationer's Hall, London, 7 déc. 1949 (*Archives*, 4, 1950, p. 29-39).

5. Écosse

ANGUS (William), Accessions of Public Records to the Register House since 1905 (*Scott. Hist. rev.*, XXVI, 101 [1946], p. 26-46).

Développement de la politique de centralisation des archives judiciaires et légales au *Register House*; importance des dépôts faits par les particuliers et par les bourgs. Appendice (p. 30-46) : liste des principales acquisitions de documents officiels.

FERGUSON (James), Accessions to the Register House in 1950 (*Scott. Hist. rev.*, XXXI, 111, 1951, p. 92-94).

Dépôt des archives de la ville de Haddington dont les chartes remontent à 1318, les registres judiciaires à 1423, les délibérations à 1554; de nombreux fonds de famille et divers fonds économiques dont la *British Fisheries Society* (1786-1890), la Carron Company (1760-1885), et un registre de correspondance d'un marchand de vins d'Ayr en relation avec la France, l'Espagne et le Portugal (1766-1771).

Manuscripts materials on modern Indian history in the National Library of Scotland (*Ind. Arch.*, II, 2-4, 1948, p. 121-127).

Trois collections principales : *Melville papers* (en partie dispersés), correspondance des Brown et spécialement de sir George Brown (1790-1865), et correspondance de l'orientaliste écossais John Neyden (mort 1811). Liste de ces manuscrits.

6. Irlande du Nord

Northern Ireland. Report of the deputy keeper of the records for 1948, Belfast, 1950.

Appendix A : Report on chief deposited collections.

Appendix B : Index nominum. Table des documents déposés de 1941 à 1944.

AFRIQUE CENTRALE :

ALLEN (C. G.), Central African Archives. Some aspects of their development (*Ind. Arch.*, II, 2-4, 1948, p. 82-89).

A la suite d'une exposition historique en 1933 fut adopté l'*Archives Act* de 1935, complété par l'*Archives Amendment Act* de 1946. En 1947, création de dépôts temporaires en Rhodésie du Nord et en Nyassaland, en attendant le transfert dans les bâtiments prévus à Salisbury. Les Archives conservent outre les documents officiels et les imprimés, une bibliothèque historique, une collection de cartes et d'archives visuelles et une importante collection d'archives privées, datant de la première pénétration européenne dans le pays.

[HILLER (V. W.)], *Central African Archives in retrospect and prospect, 1935-1947. A report by the Chief Archivist*, Salisbury, 1947, in-4°, 118 p.

Bilan de l'activité du dépôt depuis sa création.

[HILLER (V. W.)], *Central African Archives (Salisbury, Southern Rhodesia). A report by the Chief Archivist for the period 1 September, 1947 to 31 December, 1948*, Salisbury, 1949, 102 p.

BARBADES :

Barbados. Records of the vestry of St. Michael (*Journal of the Barbados Museum*, XV, 1948, p. 89-102, 119-131, 201-215).

Quaker records [in Barbados] (*Journal of the Barbados Museum*, XV, 1948, p. 81-83).

COTE DE L'OR :

WOLFSON (Freda), Historical Records on the Gold Coast (*Bull. Inst. hist. Res.*, XXIV, 70, 1951, p. 121-240).

Revue rapide des archives existant en Côte de l'Or : dépêches échangées par le Secrétariat d'Etat aux Colonies et le Gouverneur, par celui-ci et les particuliers ou les bureaux de district, archives des districts (depuis le milieu du XIX^e siècle), archives privées très intéressantes pour l'histoire économique. Leur conservation, très mauvaise, est améliorée par la création récente d'un *Archives department*.

JAMAÏQUE :

BLACK (Clinton V.), The Archives of Jamaica. Rescue and reorganisation (*Archives*, 2, 1949, p. 22-26).

Anciens papiers de la Cour Suprême de 1680 à 1896, de la Chancellerie et de la Cour de la Vice-Amirauté. Grande importance de ces papiers pour l'histoire des colonies britanniques d'Amérique et pour l'histoire navale de 1775 à 1815.

MALTE :

GALEA (Jos.), The archives of the Hospitallers and the records of the Commune in the Royal Malta Library (*Journal of documentation*, 5, 1949, p. 31-37. Repr. : *Rivista del Sovrano Militare Ordine di Malta*, 14, 1950, p. 9-14).

GRIEVE (Averil Mackensie), Archives at Malta (*Rivista del Sovrano Militare Ordine di Malta*, 13, 1949, p. 24-27).

ILE MAURICE :

BÉCHET (Octave), *Inventaire des registres paroissiaux de l'île de France (île Maurice). Compagnie des Indes (1722-1767)*, Port-Louis, Maurice, 1951, XI-95 p.

Fasc. I. — Relevé par ordre alphabétique de toutes les personnes nées, mariées et décédées dans l'île pendant l'administration de la 1^{re} Compagnie des Indes : A-C. En introduction, répertoire numérique des registres d'état civil des paroisses de Saint-Louis à Port-Louis (1721-1767), Notre-Dame-des-Anges à Port-Bourbon (1728-1767) et de Saint-François-des-Pamplemousses (1743-1768).

Census Registers (*Maurit. Arch.*, 2, 1950, p. 22-29).

Recensements manuscrits de la population (depuis 1735) et recensements imprimés (depuis 1851). En annexe, édition du questionnaire adressé aux habitants en 1827 et concernant tout le domaine de la vie économique.

Notarial records. A check-list (*Maurit. Arch.*, 1, 1948, p. 14-24).

[TOUSSAINT (A.)], *Colony of Mauritius. Annual report for the year 1949*, Port-Louis, 1950, in-8°, 24 p.; for the year 1950 (*ibid.*, 1951, 25 p.).

[TOUSSAINT (A.)], Guide to the Material in the Mauritius Archives (*Maurit. Arch.*, 2, 1950, p. 1-21).

Vue générale des matériaux historiques conservés aux Archives de l'île : sections administrative (documents depuis 1721), domaniale, judiciaire, statistique, documents imprimés, cartes et plans, photographies.

SUÈDE

ALMQVIST (Daniel), De privata arkiven (*Hist. Tidsk.*, 68, p. 105-121).
Les archives privées.

ALMQVIST (Daniel), En drottningens arkiv, Hans Järtas och G. Lövenhielms papper samt andra handlingar i en privatsamling (*Medd. f. Sv. Riksark.*, 1948, p. 57-99).
Etude d'un fonds d'archives privées.

ANDERSSON (Ingvar), Två handskrifter av 1500-talskrönikor i enskilda arkiv (*Medd. f. Sv. Riksark.*, 1949-1950, p. 141-144).

Description de deux chroniques manuscrites des XVI^e et XVII^e siècles dans des archives privées.

Ärberättelse för 1948, 1949, 1950 (*Medd. f. Sv. Riksark.*, 1948, p. 1-56; 1949-1950, p. 1-62, 63-114).

Rapport sur l'activité des Archives suédoises en 1948, 1949, 1950.

BOUSSE (A.), Het archiefwezen in Zweden (*Arch. Bibl. Mus. Belg.*, XIX, 1, 1949, p. 9-15).
Notice sur les Archives suédoises et sur l'organisation, le contenu et les publications des Archives du Royaume à Stockholm.

Förteckning över av Kungl. Maj:t utfördade gallringsföreskrifter t. o. m. 1950 (*Medd. f. Sv. Riksark.*, 1949-1950, p. 147-157).

Liste systématique de toutes les prescriptions générales et spéciales relatives aux éliminations pour les papiers de toutes les administrations.

HELMFRID (Björn), Holmens centralarkiv (*Erhv. Arb.*, III, 1951, p. 89-106).

Histoire et contenu des Archives de la très ancienne firme suédoise Holmen, de ses filiales et des sociétés réunies, à Hult près de Norrköping (papier, textiles, etc.).

KROMNOW (Åke), Kabinettets för utrikes brevväxlingen hemliga räkenskaper i riksarkiv (*Medd. f. Sv. Riksark.*, 1949-1950, p. 115-149).

Fonctionnement des services comptables du Cabinet pour les relations extérieures (fin XVIII^e-seconde moitié XIX^e siècle), dont les papiers sont conservés aux Archives générales du Royaume.

RIDDERSTAD (Stina), Några nyfunna notiser om riksarkivet av Gustav Ribbing (*Medd. f. Sv. Riksark.*, 1949-1950, p. 145-146).

Notice sur les papiers de Gustaf Ridding (1719-1811), concernant le Riksarkivet dont il fut le chef de 1765 à 1773.

ROSEN (Jerker), Bavarade rester av Magnus Ladulås och Birger Magnussons arkiv (*Vetenskapssocieteten i Lund, Årsbok*, 1946).

Restes conservés des archives de Magnus Ladulås et de Birger Magnusson, v. 1275-1318.

SANDBERG (Arnold), Linköpings stifts Kyrkoarkivalier till och med år 1800. En arkivhistorisk undersökning, Linköping, 1948, xxx-761 p.

Les archives des églises du diocèse de Linköping, conservées aux Archives provinciales de Vadstena.

SCHIECHE (Emil), Das schwedische Archivwesen in den letzten 20 Jahren (*Archivar*, II, 1, 1949, col. 25-32).

Organisation des Archives suédoises et leur évolution depuis la publication du rapport de Herman Brulin, en 1929, dans l'*Archivalische Zeitschrift*.

WETTERBERG (Gunnar) et RICHTER (Herman), *Lunds domkyrkas Arkiv. Förteckning på domkyrkorådets uppdrag utarb.*, Lund, 1948, 82 p.

Les Archives de l'église cathédrale de Lund. Inventaire établi sur l'ordre du Conseil de l'église cathédrale.

SUISSE

I. Généralités

Compte rendu de la 28^e réunion annuelle de l'Association des Archivistes suisses (14-15 juin 1951) (*Schweiz. Zts. f. Gesch.*, 1951, 4, p. 668-672).

LARGIADER (Anton), Schweizerisches Archivwesen. Ein Ueberblick (*Festschrift*, hgg. v. SANTI-FALLER, I, 1949, p. 23-53).

Article fondamental sur l'histoire et l'organisation des Archives suisses anciennes et actuelles ; problèmes de l'archivistique helvétique. Bibliographie.

Mitteilungen der Schweizerische Archivare.

UNGER (W. S.), Het archiefwezen in Zwitserland (*Ned. Arch.*, 55, 1950-1951, p. 36-38).

Organisation des Archives suisses.

2. Archives cantonales

BALE :

Festschrift des Staatsarchivs Basel-Stadt, 1899-1949. Zum 50. Jahrestag des Bezugs des Archivgebäudes an des Martinsgasse, Bâle, 1949, in-4°, 114 p., 16 pl.

Recueil d'articles consacrés aux Archives bâloises, notamment histoire de ce dépôt et catalogue des documents les plus précieux par Paul ROTH (p. 9-28, 45-67).

ROTH (Dr Paul), *Jahresbericht des Staatsarchivs Basel-Stadt*, 1949, Bâle, 1950, in-8° ; — 1950, Bâle, 1951, 10 p.

TESSIN (à Bellinzona) :

MARTINOLA (Giuseppe), *Guida dell'Archivio cantonale di Bellinzona*, Bellinzona, 1950, XII-104 p. (Dipartimento della Pubblica Istruzione del Canton Ticino).

Guide fondamental de ce dépôt.

ZÜRICH :

Staatsarchiv Zürich. Jahresbericht 1950, Zürich, 1951, in-8°, 5 p. (Auszug aus dem Jahresbericht der Direktion des Innern des Kantons Zürich).

LARGIADER (Anton), Natal- und Circumcisionsstil in Zürich vom 14 bis zum 16 Jahrhundert (*Mitt. d. öst. St. Arch.*, 3, 1950, p. 426-466).

Etude sur la date du début de l'année, à l'aide d'un dépouillement systématique des sources d'archives : registres de 1342 à 1598 (p. 447-466).

3. Autres archives

FREHNER (E.), Das Archiv für Handel und Industrie der Schweiz in Zürich (*Schweizerische Zeitschrift für Betriebsführung*, 1947).

MORF (Heinrich), *Inventar des Stadtarchivs Winterthur*, hgg. v. d. Stadtkanzlei Winterthur... unter Mitarbeit v. Dr. Alice DENZLER, Winterthur, 1949, in-8°, v-88 p.

Répertoire numérique de l'ensemble des fonds : chartes et cartulaires, depuis 1180 ; procès-verbaux, comptes, etc., depuis le XV^e siècle.

TCHÉCOSLOVAQUIE

HAAS (Antonin), *Archiv koruny České. Díl 5. Katalog listin z let 1378-1437*, Praha, 1947, in-8°, 301 p. (*Český archiv zemský*, I, 1947).

Les Archives de la Couronne de Bohême. Inventaire des actes, de 1378-1437.

HAAS (Antonin), *Menší fondy a sbírky různé provenience. Sv. 2. Archiv žerotinsko-vrbenský. Listiny a listy z let 1497-1624*, Praha, 1948, in-8°, 422 p.

Fonds mineurs et collections de provenances diverses : les Archives de Žerotín-Urbno. Documents et pièces de 1497 à 1624.

PEŠÁK (Václav), *Archivalie patrimoniálních a okresních Soudů v Čechách*, Praha, 1947, in-8°, 151 p. (Inventaire Archivu Ministerstva vnitra v Praze, cisto I; Justiční Archivalie; svasek I).

Etat numérique donnant par ordre alphabétique des tribunaux : 1° Les séries de papiers de ces tribunaux postérieurs à 1850 ; 2° La liste des juridictions seigneuriales antérieures à 1850 et remontant souvent au XIII^e siècle.

SCHIECHE (Emil), *Nachrichten über Archivalien in der Tschechoslowakei (Archivar, III, 4, 1950, col. 191-193).*

Informations d'après Miloslav Volf, Cinnost Sekretariatu zemského Národního výboru pro evidenci a ochranu historických památek [L'activité du secrétariat du Comité national pour le recensement et la protection des monuments historiques], dans *Archivní věstník* (Bulletin des Archives, publié par la Société des Archivistes tchécoslovaques, I, 1-2, 1946).

SCHREIBER (Rudolf), *Vom Archivwesen der neuen Tschechoslowakei (Archivar, III, 4, 1950, p. 193-196).*

Informations d'après J. V. Polišenski, The present state of Czechoslovak Archives, dans *Bull. Inst. hist. Res.*, XXI, 62, 1946, p. 22-26.

VOLF (Miloslav), *Popis městských archivů v Čechách*, Praha, 1947, in-8°, v-333 p. (*Zprávy Čes. zems. Arch.*, II).

Description des Archives municipales en Bohême.

ZACEK (Václav), *Czechoslovak Archives. War-time losses (The Slavonic and East European Review, XXV, 65, 1947, p. 518-527).*

Histoire des Archives tchécoslovaques depuis 1938.

TURQUIE

LEWIS (Bernard), *The Ottoman Archives as a source for the study of the Arab lands (Royal Asiatic Society of Great Britain, Journal, 1951, 2-3, p. 139-155).*

UNION SUD-AFRICAINE

BEYERS (Coenraad), *The State Archives of South Africa (Ind. Arch., I, 1947, p. 109-113).*

Notice d'ensemble.

U. R. S. S.

I. Généralités

BACHULSKI (Alexy), *Literatura Archiwalna Z. S. R. R. (Archeion, XVII, 1948, p. 179-188).*

Comptes rendus de : K. G. MITJAEV, *Teoriya i praktika archivnogo dela (La théorie et la pratique de l'archivistique)*, Moscou, 1946 ; I. L. MAJAKOVSKIJ, *Očerki po istorii archivnogo dela v S. S. S. R. (Esquisse de l'organisation des Archives en U. R. S. S.)*, Moscou, 1941 ; A. V. ČERNOV, *Istorija i organizacija archivnogo dela v S. S. S. R. (Histoire et organisation des Archives en U. R. S. S.)*, Moscou, 1940.

BACHULSKI (Alexy), 30-letie reformy archiwalnej w Z. S. R. R. (*Archeion*, XVIII, 1948, p. 296-299). Trentième anniversaire de la réforme des Archives en U. R. S. S.

Résultats obtenus par l'archivistique soviétique, grâce à la réforme des Archives en 1918.

BAUTIER (Robert-Henri), *Les Archives en U. R. S. S. (ABCD, 2, 1951, p. 43-44).*

Résumé d'une conférence sur l'histoire et l'organisation des archives soviétiques.

BISCHOFF (Norbert), *Einige Notizen über Geschichte und Organisation des Archivwesens in der Sowjetunion (Festschrift, hgg. v. SANTIFALLER, I, 1949, p. 3-8).*

Histoire des Archives russes et de la législation soviétique depuis le décret fondamental du 1^{er} juin 1918. Organisation actuelle depuis le décret du 29 mars 1941. Formation des archivistes à l'*Istoriko-Archiwnyi Institut*.

ERŠTEJN (D. M.), *Obzor dokumental'nych publikacij za 1941-1944 g. (Trud. ist. arch. inst., IV, 1948, p. 245-263).*

Les publications de documents de 1941-1944.

LODOLINI (Armando), *Archivi dell'Unione Sovietica (Archivi, XI-XVI, I, 1949, p. 101-103).*

MAJAKOVSKIJ (I. L.), *N. V. Kalogov kak istorik-archivist. Iz istorij russkogo archivovedenija 1860-1880 g. (Trud. ist. arch. inst., IV, 1948, p. 113-157).*

N. V. Kalogov comme archiviste-historien : l'histoire des Archives russes de 1860-1880.

MAKSAKOV (V. V.), *Dokumenty sovetskogo gosudarstva v archivach S. S. S. R. (Trud. ist. arch. inst., IV, 1948, p. 1-50).*

Les documents relatifs à l'Etat soviétique dans les Archives de l'U. R. S. S.

NAZINA (I. S.), *K voprosu ob ekspertize dokumental'nych materialov v gosudarstvennyh i vedomstvennyh Archivach S. S. S. R. (Trud. ist. arch. inst., IV, 1948, p. 199-216).*

L'expertise du matériel documentaire dans les Archives de l'Etat et les Archives régionales de l'U. R. S. S.

SOFINOV (P. G.), *Razvitie russkoj archeografii v pervoj četverti 19 veka (Trud. ist. arch. inst., IV, 1948, p. 217-244).*

L'archéographie russe dans le premier quart du XIX^e siècle.

T. S., *L'organizzazione della ricerca storica nell'URSS : 1. Accademie, Università, Centri di Studio ; 2. Archivi ; 3. Biblioteche (Rivista storica italiana, 60, 1948, p. 517-524).*

2. Archives centrales de l'Etat

KUZNECOV (F. E.), *Fondy central'nych gosudarstvennyh archivov S. S. S. R. i ich naučnoe ispol'zovanie (Trud. ist. Arch. inst., IV, 1948, p. 71-112).*

Les fonds des Archives centrales de l'Etat de l'U. R. S. S. et leur utilisation scientifique.

3. Archives de l'Académie des Sciences

Archiv Akademii Nauk SSSR. *Obozrenie archivnich materialov (Trud. ist. arch. inst., II, 5, 1946).*

Etat général du matériel archivistique de l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S.

4. Archives des Républiques

NIKITINSKIJ (I.), SOFINOV (P.), MAKSAKOV (V.), *Central'nyj gosudarstvennyj istoričeskij Archiv v Moskve, putevoditel',* Moscou, 1946, in-8°, 235 p. (*Glavnoe archivnoe upravlenie MVD SSSR. Gosudarstvennyj archivnyj Fond Soinza SSR. Naučno-spravočnye posobie.*)

Guide général des Archives centrales historiques de l'Etat à Moscou.

ČEREPNIN (Lev Vladimirovič), *Russkie feodalnye Archivi XIV-XV vekov*, I, Moscou, I, 1948, in-4°, 472 p. (*Akademija Nauk SSSR. Institut Istorij*).

Archives féodales russes, XIV^e-XV^e siècles.

ČERNOV (A. V.), Central'nyj gosudarstvennyj archiv drečnich aktov kak istočnik po voennoj istorij russkogo gosudarstva do XVIII veka (*Trud. ist. arch. inst.*, IV, 1948, p. 113-157).
Les « Archives centrales de l'Etat des Actes anciens », source de l'histoire militaire de l'Etat russe, au XVIII^e siècle.

ČERNOV (A. V.), Gosudarstvennyj archiv R. S. F. S. R., 1920-1925 (*Trud. ist. arch. inst.*, IV, 1948, p. 51-59).

Les Archives de l'Etat de la République soviétique socialiste fédérative de Russie, 1920-1925.

GORIJANOVA (O. A.), Dokumental'nye materialy moskovskogo cenzurnogo Komiteta v gosudarstvennom Archive Moskovskoj oblasti (*Trud. ist. arch. inst.*, IV, 1948, p. 159-197).

Les matériaux documentaires du Comité de Censure de Moscou aux Archives régionales d'Etat de Moscou. Nomenclature des documents de la période 1798-1865.

VATICAN

ALMAGIA (Roberto), *Monumenta cartographica Vaticana*, vol. I : *Planisfere, carte nautiche e affini dal sec. XIV al XVII, esistenti nella Biblioteca Vaticana*; vol. II : *Carte geografiche a stampa di particolare pregio e rarità dei sec. XVI e XVII...*, Città del Vaticano, 1944-1948, XI-157 p., 56 pl.; VII-132 p., 40 pl.

DUNNING (P. J.), Letters of Pope Innocent III to Ireland. A calendar supplementary to that of Calendar of Papal registers, vol. I (ed. W. H. Bliss) (*Arch. Hibernicum*, vol. 13, 1948, p. 30-44).

ENGEL (Wilhelm), *Vatikanische Quellen zur Geschichte des Bistums Würzburg im 14. und 15. Jahrhundert*, Würzburg, 1948, in-8°, 391 p. (Quellen und Forschungen zur Geschichte des Bistums und Hochstifts Würzburg, Bd. 1).

GLORIEUX (Polémon), Autour des registres de Grégoire X (*Rivista di storia della Chiesa in Italia*, V, 1951, p. 305-325).

Détermination des groupes de lettres pontificales dont l'existence est signalée par le Recueil de Bérard de Naples.

GRISAR (P. Giuseppe), Le biblioteche e gli archivi dei dicasteri della curia Romana, dans *Il Libro e le biblioteche (Atti del primo Congresso bibliologico Francescano internazionale, Rome, Bibliotheca pontificia Athenei Antoniani, 1950)*.

Les Archives de la Fabrique de Saint-Pierre, de la Congrégation du Concile, les papiers modernes de la Pénitencerie, du Secrétariat d'Etat, de la Rote et, à titre d'exemple des Archives de Congrégation, celles de la *Propaganda Fide*.

Laisse en dehors les Archives du Saint-Office et les papiers modernes de la Pénitencerie, qui demeurent strictement secrets.

GUIDI (Pietro), *Inventari di libri nelle serie dell'Archivio Vaticano, 1287-1459*, Città del Vaticano, 1948, in-8°, 84 p. (*Studi e testi*, n. 135).

HALKIN (Léon-E.), VAN DERVEEGHDE (Denise), *Les sources de l'histoire de la Belgique aux Archives et à la Bibliothèque vaticanes. Etat des collections et répertoire bibliographique*, Bruxelles-Rome, 1951, in-8°, 253 p. (*Bibliothèque de l'Institut historique belge de Rome*, fasc. 3).

Relevé alphabétique de tous les fonds des Archives vaticanes et des collections de la Bibliothèque, avec indication des instruments de travail et des travaux qui les ont signalés, analysés ou utilisés au profit de l'histoire de la Belgique. Ces mentions bibliographiques sont portées pour chaque article selon l'ordre de cotes. La consultation de ce volume est indispensable à quiconque désire faire des recherches dans les fonds du Vatican.

KOROLEVSKIJ (P. Cirillo), Italo-Greci e Italo-Albanesi nell'Archivio di Propaganda Fide (*Archivio storico per la Calabria e la Lucania*, 16, 1947, p. 113-133; 17, 1948, p. 165-180; 18, 1949, p. 178-190; 19, 1950, p. 185-196).

LEFLON (Ch^{ne} J.), LATREILLE (André), Répertoire des fonds napoléoniens aux Archives vaticanes (*Revue historique*, 203, 1, 1950, p. 59-63).

MERCATI (Angelo), *Il « Bullarium generale » dell'Archivio segreto Vaticano e supplementi al registro dell'antipapa Niccolò V. Dall'Archivio dei SS. Gregorio e Siro di Bologna : lettere ad Eugenio IV ivi smarrite*, Città del Vaticano, 1947, in-8°, XIV-93 p. (*Sussidi per la Consultazione dell'Archivio Vaticano*, III).

SAVIO (Pietro), *De actis nuntiaturae Poloniae, quae partem archivi Secretariatus Status constituunt*, Città del Vaticano, 1947, in-8°, 156 p.

STLOUKAL (K.), *Monumenta vaticana res gestas Bohemicas illustrantia*, IV : *Acta Gregorii XI, Pars I (1370-1372)*, Praha, 1949, in-8°, 320 p.

VANYÖ (Tihamér), *Das Archiv der Konsistorialkongregation in Rom und die kirchlichen Zustände Ungarns in der zweiten Hälfte des XVIII. Jahrhunderts (Festschrift, hgg. v. SAN-TIFALLER, I, 1949, p. 151-179)*.

Ces archives, déposées aux Archives vaticanes partiellement en 1908, totalement en 1942, comprennent : 1) *Le Fondo Consistoriale* : actes du camerlingue, 1503-1798 (procès-verbaux des Consistoires), actes du vice-chancelier, 1498-1632, etc.; 2) *L'Archivio della Congregazione consistoriale* : actes de la Congrégation, 1584-1817; procès informatifs, 1564-1849; 3) *L'Archivio del S. Collegio dei Cardinali* : actes des conclaves, 1458-1846.

VENEZUELA

GARCIA CHUECOS (Héctor), Los perdidos archivos de la primera República (*Revista nacional de cultura*, Caracas, XII, 1951, p. 65-70).

Les Archives républicaines de 1810-1812 ont disparu en totalité, mais elles peuvent être passées, après la défaite du pays, dans les Archives privées d'un général espagnol.

GARCIA CHUECOS (Héctor), *Memoria sobre el Archivo general de la Nación*, Caracas, 1951, in-8°, 12 p. (Estados unidos de Venezuela, Ministerio de Justicia).

Les Archives de la Nation. Leur institution en 1910 et la législation les régissant. Etat général du dépôt : 1^o Epoque coloniale : *Reales Cédulas* (1691-1821), *Reales Ordenes* (1719-1721), *Reales Provisiones* (1600-1821), *Compañia Guipuzcoana*; 2^o Révolution : *Intendencia de Venezuela-Gran Colombia, Gobernación de Guyana* (1817, 14 vol.); 3^o République : Archives des ministères de l'Intérieur et de la Justice, Finances, Guerre et Marine, Travaux publics, Instruction publique. Liste des publications des Archives (p. 7-8).

Ayuntamientos, publié dans *Bol. Ven.*

Fin de l'index de la série au t. 37, 1950.

Compañia Guipuzcoana, publié dans *Bol. Ven.*

Index.

Encomiendas, IV, Caracas, 1947, XII-317 p.

Extrait de documents des volumes 34-40, 1565-1746, de cette source.

Gobernación de Guayana, publié dans *Bol. Ven.*

Index, terminé au t. XXXV, 1948.

Gobernación y Capitanía general, publié dans *Bol. Ven.*

Index (suite).

Gran Colombia. Intendencia de Venezuela, publié dans *Bol. Ven.*

Index, commencé au t. XXXVI, 1949.

Hojas militares, publié dans *Bol. Ven.*

Index, terminé au t. XXXV, 1948.

Intendencia de Ejército y Real Hacienda, publié dans *Bol. Ven.*

Index (suite).

Papeles de Guerra y Marina, publié dans *Bol. Ven.*

Index, commencé au t. XXXVII, 1950.

Reales cédulas, 2^a secc., publié dans *Bol. Ven.*, t. XXXIV à XXXVII.

Index de l'ensemble de la série.

Reales provisiones, publié dans *Bol. Ven.*

Index (suite).

Secretaría del Interior y Justicia, publié dans *Bol. Ven.*

Index (suite).

YUGOSLAVIE (1)

DURKOVIĆ-JAKSIĆ (Lubomir), Comment Njegos conservait et gardait les matériaux d'archives (*Arhivist*, II, 2, 1951, p. 32-36).

Contrairement à la tradition, l'archevêque monténégrin Niégoch estimait les documents d'archives à leur juste valeur et n'est pas responsable des destructions qu'on lui a imputées.

KRIZMAN (Bogdan), Diplomatska šifra Dubrovačke republike (Le chiffre diplomatique de la République de Dubrovnik-Raguse) (*Arhivist*, II, 2, 1951, p. 36-51).

Systèmes employés pour chiffrer les dépêches à Raguse, du XVI^e au XVIII^e siècle.

Lois et décrets relatifs aux Archives yougoslaves (*Arhivist*, I, 1, 1951, p. 52-80).

MILUTINOVIC (Miladin), Conservation des Archives yougoslaves après la guerre (*Arhivist*, I, 1, 1951, p. 12-21).

PAVLE (Blaznik), Arhivi v severni Sloveniji v dobi nemske okupacije (*Arhivist*, II, 2, 1951, p. 20-26).

Les Archives en Slovénie septentrionale pendant l'occupation allemande : activités des Commissions d'archivistes allemands en vue de transporter en pays germaniques les Archives slovènes (particulièrement de Carinthie). Efforts de regroupement du matériel dispersé.

PETROVITCH (Jovan), La première réunion du Conseil supérieur des Archives et ses résultats (*Arhivist*, I, 1, 1951, p. 6-12).

Rapports des délégués des Républiques yougoslaves à la Conférence du Conseil supérieur des Archives (20-21 nov. 1950), sur l'état et les problèmes des Archives dans les Républiques yougoslaves (*Arhivist*, I, 1, 1951, p. 21-52).

Histoire et organisation actuelle des Archives dans les Républiques de Serbie, Croatie, Slovénie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine et Monténégro.

RAŠIĆ (Milan), Organizacija, rad i problemi Arhivskog središta v Zajecary (*Arhivist*, II, 2, 1951, p. 61-66).

L'organisation, l'activité et les problèmes du centre des Archives à Zajecar.

ŠKEROVIĆ (Nikola), Le triage dans les Archives (*Arhivist*, II, 1, 1951, p. 1-12).

La solution préconisée est l'établissement de listes de documents à éliminer, par des Commissions mixtes composées de représentants des archivistes et des administrations.

TADIĆ (Jorjo), *Acta archivi Ragusini historiam Belgradi illustrantia*, vol. I, 1521-1571, Belgrad, 1950 (*Monumenta historiam Belgradi spectantia*).

TADIĆ (Jorjo), O potrebi osnivanja a paleografsko-arhivističke škole (*Arhivist*, II, 2, 1951, p. 58-61).

La nécessité de former une école d'archivistes-paléographes.

WISSERT (Adolf), Arhiv grada Varazdina (*Arhivist*, II, 2, 1951, p. 52-57).

Historique des Archives de la ville de Varazdin en Croatie septentrionale. Principaux fonds : chartes depuis 1209, registres de délibérations depuis 1454, etc. Instruments de travail.

(1) Les articles publiés dans la revue *Arhivist* sont accompagnés d'un résumé en français.

II^e CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHIVES

Le II^e Congrès international d'Archives se tiendra à La Haye (Schéveningue) du mardi 16 au vendredi 19 juin 1953.

Les 6 questions suivantes sont inscrites à son ordre du jour :

- 1^o Uniformité des termes archivistiques (Rapporteur : M. H. Hardenberg, Pays-Bas) ;
- 2^o Archives et documentation (Rapporteur : M. C. Tihon, Belgique) ;
- 3^o Les Archives et l'histoire de l'art (Rapporteur : le Comte R. Filangieri de Candida Gonzaga, Italie) ;
- 4^o Formation des archivistes (Rapporteur : Sir Hilary Jenkinson, Grande-Bretagne) ;
- 5^o Les musées historiques d'Archives (Rapporteur : Mlle R. Pernoud, France) ;
- 6^o Communication avec déplacement des documents d'Archives (Rapporteur : M. Wayne C. Grover, États-Unis).

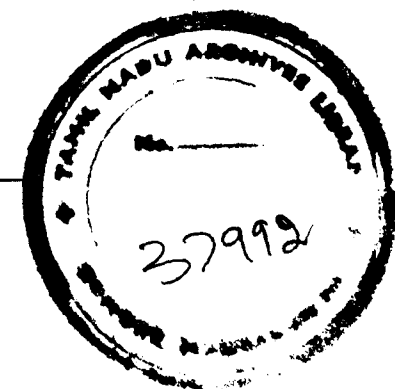
L'Assemblée constituante se réunira le lundi 15 juin.

Toute la correspondance relative au Congrès et toutes demandes de renseignements doivent être adressées au secrétariat du II^e Congrès international : Direction des Archives générales du Royaume, Bleijenburg, 7, La Haye, Pays-Bas.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Préface	1
A nos lecteurs	5
<i>Les organismes internationaux et leurs Archives :</i>	
Organisation des Nations Unies	9
U. N. E. S. C. O.	17
Bureau international du Travail	21
Le stage technique international d'Archives	27
The Principles and Practice of Archive Repair Work in England (sir Hilary JENKINSON)	31
Il restauro di antichi testi membranacei	43
L'acétate de cellulose et la lamination des documents	51
L'information historique et les Archives	55
Wasserzeichenkunde und Urbarforschung	65
Une belle reconstitution d'Archives détruites : les registres angevins de Naples (Charles SAMARAN)	83
Perspectives d'emploi du microfilm dans les dépôts d'Archives	89
Acte constitutif du Conseil international des Archives (texte français et texte anglais)	93
Bibliographie analytique internationale des publications relatives à l'Archivistique et aux Archives	105
II ^e Congrès international d'Archives à La Haye, juin 1953	227

A
V:8 m. 1.1
n. 1.1



1953. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
ÉDIT. N° 23.355 IMP. N° 13.203